

PER
A-320
Ex.2

DL

Association canadienne-française
pour l'avancement des sciences

Annales de l'ACFAS
Volume 41, numéro 2, 1974

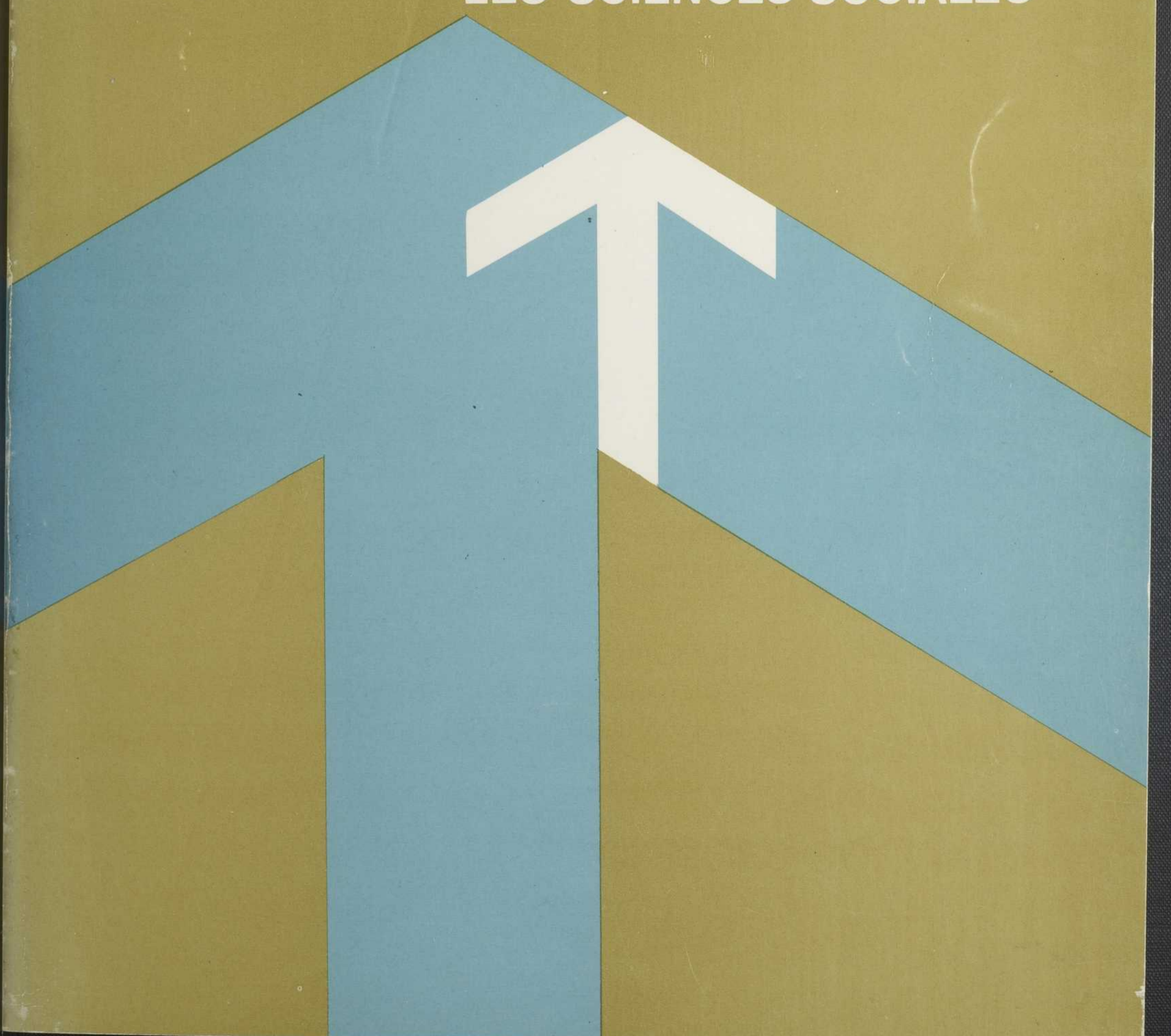


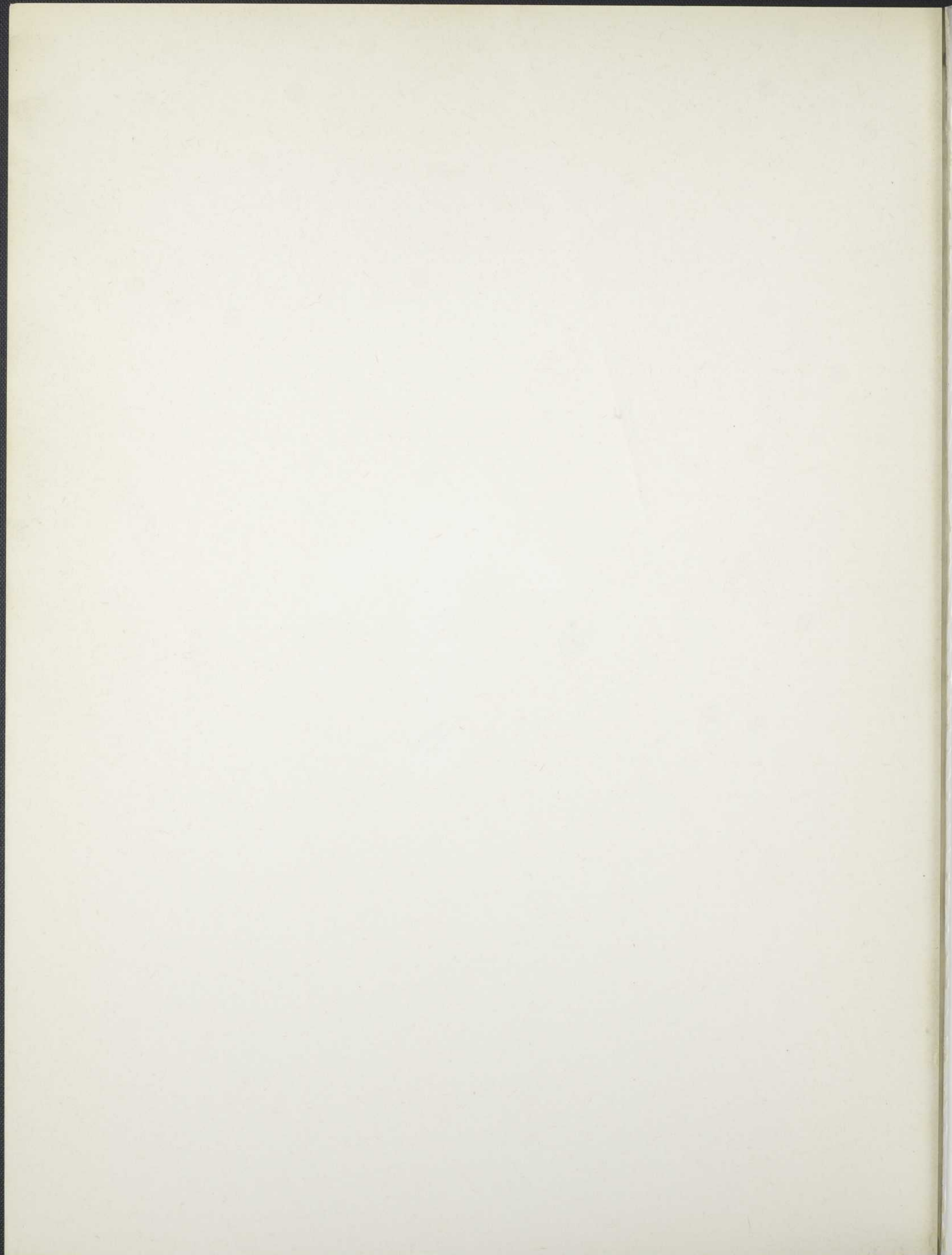
acfas

Actes du 42^e congrès

première partie

LES SCIENCES SOCIALES





sommaire

actes du 42^e congrès de l'acfas

LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE DU QUÉBEC

Lucien Bodin

Tenu à l'Université Laval de Québec
du 8 au 10 mai 1974

15

Lucien Bodin

16

ÉTIQUE ET SCIENCE

René Lévesque

L'éthique scientifique et les récits d'échec
dans le développement de la technique

29

Raymond Giguère

Éthique scientifique

31

Raymond Giguère

Sécurité sociale et éthique des technologies

37

SCIENCE POLITIQUE

PREMIÈRE PARTIE LES SCIENCES SOCIALES

René Lévesque

La science politique et le développement
économique

43

Josée Bédard

Les effets de la décentralisation de la
population sur le développement

49

Josée Bédard

Les services sociaux

53

Paul Poiré

Les politiques de développement économique
et social

57

Georges-Charles Ruyon

Le rôle du ministre de l'Intérieur dans le développement
économique

61

Georges Tard

Le développement des langues officielles du Québec
dans le contexte de la décentralisation
administrative

67

GÉOGRAPHIE HUMAINE

René Lévesque

L'analyse de l'organisation et de la croissance des
zones urbaines

75

René Lévesque

Paul Y. Vitaro

Pierre Gliche

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE
POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES
C.P. 6060, Montréal, P.Q., H3C 3A7

René Lévesque

Des exemplaires supplémentaires de ce document
peuvent être obtenus sur demande accompagnée
d'un chèque ou mandat au montant de \$5.00 l'unité,
auprès de :

**l'ACFAS,
C.P. 6060
Montréal, Qué.
H3C 3A7**

La reproduction et l'usage de ces articles sont permis.
Prière de faire mention de leur provenance

Publié par l'Association canadienne-française pour
l'avancement des sciences

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec, 4^e trimestre 1974
Bibliothèque nationale du Canada.

PER
A-320
En. 2
JS

sommaire

LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE DU QUÉBEC

- | | | |
|-----------------|--|----|
| Lionel Boulet | Rôle du Conseil de la politique scientifique du Québec | 15 |
| Ludovic Ouellet | Pourquoi une politique scientifique du Québec ? | 19 |

ÉTHIQUE ET SCIENCE

- | | | |
|----------------|---|----|
| Henri Beaumont | L'éthique fondamentale et les récents développements de la science et de la technique | 29 |
| Guy Bourgeault | Éthique et politique | 33 |
| Robert Guimond | Sécurité sociale et éthique des bénéficiaires | 37 |

SCIENCE POLITIQUE

- | | | |
|-------------------|---|----|
| Nasir Islam | La science politique : un problème de pertinence et d'engagement | 43 |
| Jocelyn Breton | Le logement, le quartier et la ville: la rationalité de la population et la rationalité du planificateur | 49 |
| Jean Daoust | Les sondages d'opinion | 53 |
| Paul Pilisi | Le Canada, le Québec et la Communauté économique européenne élargie | 57 |
| Geza Charles Kuun | Le rôle du ministère de l'Intérieur dans la prise du pouvoir en Europe orientale après 1944 | 61 |
| Georges Tsai | Le commissaire aux langues officielles du Canada : ombudsman linguistique et instrument de réforme administrative | 69 |

GÉOGRAPHIE HUMAINE

- | | | |
|--|---|----|
| Denis Morin,
Dean Louder et
Paul Y. Villeneuve | L'analyse du changement et de la croissance dans le temps et l'espace | 75 |
| Pierre Cliche | Migrations captives et rénovation urbaine: l'exemple du Croissant de pauvreté de Québec | 87 |
| Luc Loslier | Essai de classification des villes du Québec | 93 |

Sommaire

Claude Soucy	La population du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine	99
Louis-Marie Bouchard	L'Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean	105

POLITIQUE DES POPULATIONS

Jacques Henripin	Faut-il tenter d'accroître la fécondité au Québec ?	113
Laurent Roy	Conséquences socio-économiques d'une stabilisation des taux de fécondité au niveau de 1971	115
Charles Castonguay	Dimension des transferts linguistiques entre groupes anglophone, francophone et autres, d'après le recensement canadien de 1971	125

GESTION

Faouzi Rassi	Les modèles de gravitation-inertie et la prévision des flux touristiques : théorie et applications	135
Yvon Gasse	Les prédispositions cybernétiques de l'entrepreneur et la croissance relative de son organisation	147
Jean-Charles Chébat et Georges M. Hénault	De la construction du sens en publicité	153

ÉTUDES SLAVES

Chaké Minassian	Les politiques littéraires en Union soviétique	159
Harold Bherer	Applaudi à l'Ouest parce que rejeté à l'Est ?	163
Daniel Gunar	Aspect social dans les récits d'André Siniavski et de Iouli Daniel	167
André Liebich	Auguste Cieszkowski (1814-1894) : entre l'utopie et l'idéologie	171
Roman Serbyn	Le débat soviétique sur l'ethnogenèse des Biélorusses : ses implications scientifiques et politiques	175
André Babkine	Les débuts de la flotte russe vus par le premier amiral russe	181

PRÉSENTATION

Le 42^e Congrès de l'ACFAS, tenu à l'Université Laval du 8 au 10 mai 1974, a été de loin le plus important de l'histoire de l'Association, en ce qui concerne le nombre total d'exposés présentés dans les différentes sections. Environ 850 communications individuelles apparaissaient au programme du congrès. Ce ne fut donc pas une surprise que de recevoir au secrétariat de l'ACFAS plus d'une centaine de textes intégraux, soumis librement ou sollicités dans certains cas, pour fins de publication dans les Actes du congrès.

D'autre part, le Conseil d'administration adoptait le printemps dernier une politique générale des publications, axée principalement sur la diffusion de documents scientifiques émanant de contributions faites au congrès annuel et lors de colloques tenus dans le cadre des activités générales de l'ACFAS. La toile de fond de cette politique de l'ACFAS est le rôle supplétif qu'entend jouer l'Association vis-à-vis d'autres publications scientifiques, qui sont spécialisées pour la plupart et qui ne couvrent pas, il s'en faut de beaucoup, tous les champs de recherche représentés parmi la cinquantaine de sections de l'Association. L'objectif poursuivi par l'ACFAS n'est pas nouveau mais devient plus explicite : publier à raison de trois ou quatre numéros par an, des actes du congrès ou de certains colloques, dans la mesure où les textes retenus sont représentatifs de la bonne recherche faite ici dans des domaines variés et en autant que l'ACFAS apparaît comme le véhicule le plus approprié pour leur diffusion.

L'an dernier, les Comptes rendus du 41^e Congrès étaient réunis en un seul volume, mais déjà l'on prévoyait la possibilité de publier désormais ces actes en numéros autonomes et conçus par thème. C'est ce que nous entreprenons cette année avec la publication de ce premier numéro des Actes du 42^e Congrès, consacré aux sciences sociales. D'autres numéros suivront dans les mois à venir, portant sur les humanités, l'éducation, les sciences physiques et les sciences biologiques.

COMITÉ DU 42^e CONGRÈS

Président	M. Gabriel Filteau président de l'ACFAS (1973-1974)
Organisation matérielle	M. Yvan Chassé
Programme scientifique	M. Michel DeCelles M. Alfred Dumais
Programme social	Mme Edith Engel Mme Gabriel Filteau

SECRÉTAIRES DE SECTIONS

André Barbeau	Roger de la Garde	Yvon Martel	Jean Raveneau
Jean Bédard	Michel Gervais	Paul Mauranges	René Riel
Guy Bellemare	Miroslav Grandtner	Joseph Melançon	Michel Robillard
Jean Bergeron	Louise Lafrance	Claude Méthot	Raymond St-Arnaud
Pascal Bossée	Fernand Landry	Marc-André Nadeau	Pierre St-Julien
Paul Brossard	René Lesage	Gilliane Nosal	Renaud Santerre
André Daviault	Marc-André Lessard	Louise Quesnel-Ouellet	André Ségal
Jean-Claude Dionne	Robert Letarte	Michel Pézolet	Francis Slingerland
Richard Dominique	Jean-Yves Lortie	André Picard	Louis-Marie Tremblay
Roland Drolet	Michel Maldague	Janine Pinet	Michel Truchon
Juan Estable-Puig	Normand Marceau	Lionel Ponton	Jacques Turcotte
Serge Fleury	Jean-Louis Malouin		

LE PRÉSIDENT DE L'ACFAS pour l'exercice 1974-1975

Mme Livia Marie Thur est née en 1928 en Hongrie où elle a fait ses études élémentaires et collégiales et où elle a commencé ses études universitaires. En 1949, elle s'inscrit à l'Université de Louvain pour y poursuivre ses études supérieures. Elle y obtient successivement ses titres de Docteur en droit (grade professionnel), Licenciée en sciences politiques et Licenciée en sciences économiques (grades de recherche). Elle entame sa carrière universitaire comme assistant de recherche à l'Institut de recherches économiques et sociales de l'Université de Louvain. En 1959, elle se joint, avec son mari, au corps professoral de l'Université de Montréal. Pendant les dix années qu'elle passe au Département des sciences économiques de l'Université de Montréal, son intérêt se concentre dans les domaines de l'histoire de la pensée économique, des relations économiques internationales et des relations entre le droit et l'économie. De 1970 à 1974, elle participe à l'établissement de l'Université du Québec à titre de Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'Université du Québec à Trois-Rivières. De 1974 à 1975, elle est en congé sabbatique. Mme Thur est membre du Conseil d'administration de l'ACFAS depuis 1972.



LIVIA MARIE THUR

Diplômes universitaires

- 1952 Doctorat en droit, Université de Louvain (grade professionnel de 5 années d'études universitaires);
- 1953 Licence en sciences politiques, Université de Louvain (grade de recherche de 4 années d'études universitaires).
- 1955 Licence en sciences économiques, Université de Louvain (grade de recherche de 4 années d'études universitaires).

Carrière universitaire

- 1955-1959 Assistant de recherche, Institut de recherches économiques et sociales, Université de Louvain;
- 1959-1960 Chargé de cours, Département des sciences économiques, Université de Montréal;

- 1960-1965 Professeur assistant, Département des sciences économiques, Université de Montréal;
- 1965-1970 Professeur agrégé, Département des sciences économiques, Université de Montréal (enseignement partagé entre le Département des sciences économiques et la Faculté de droit);
- 1970-1974 Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Trois-Rivières;
- 1974-1975 En congé sabbatique.

Publications

Entre 1956 et 1966, c'est-à-dire avant l'acceptation de responsabilités et de postes administratifs :

Une dizaine d'articles et de monographies dans le domaine des relations économiques internationales

et de l'histoire de la pensée économique (publiés en Belgique, en Grande-Bretagne et au Canada).

Collaboration à l'ouvrage intitulé *Correspondence of Léon Walras and Related Papers*.

Vol. I 1857-1883, 799 pages

Vol. II 1884-1897, 763 pages

Vol. III 1898-1909, 538 pages

édité par William Jaffé (Northwestern University), North Holland Publishing Co., Amsterdam, 1965.

Autres fonctions

- 1965-1968 Membre de la Sous-commission des grades supérieurs de l'Université de Montréal;
- 1965 Membre de la Commission du Ministre de l'Éducation du Québec pour la création d'une seconde université de langue française à Montréal;
- 1966-1967 Membre du Comité « Status of Women » de la Canadian Association of University Teachers;
- 1967 Membre du Comité exécutif de l'Association des professeurs de l'Université de Montréal;
- 1967-1970 Membre du Conseil de l'Université de Montréal;
- 1967-1970 Membre du Comité exécutif de l'Université de Montréal;
- 1968-1972 Membre du Conseil supérieur de l'éducation du Québec;
- 1969 Membre du Groupe de travail du Ministre des Finances du Québec sur les priorités économiques et financières de la Province;
- 1970-1974 Membre du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

1970-1974 Membre du Comité conjoint des programmes du Conseil des universités et du Ministère de l'éducation du Québec;

1971- Membre du Conseil d'administration de Bell Canada; 1973 - Membre du Comité de l'environnement;

1971- Membre du Conseil des sciences du Canada - Membre du Comité sur la population;

1971- Membre du Conseil d'administration de la Corporation de développement du Canada;

1972 - Membre du Comité de vérification;

1972- Membre du Conseil d'administration de Sidbec et Sidbec-Dosco Ltée;

1973-1974 Premier Vice-président de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS).

Autres activités

1962-1973 Deux à trois conférences par an données à des organismes économiques, politiques et sociaux au Québec;

1972 Membre fondateur du premier Conseil d'administration du mouvement « Jeunesse Canada-Monde »;

1972 Membre du jury pour l'attribution de la « Médaille Pariseau » de l'ACFAS;

1972 Membre du jury pour l'attribution du « Prix pour services insignes de la Fonction publique du Canada »;

1973 Membre du jury pour l'attribution du « Prix pour services insignes de la Fonction publique du Canada ».

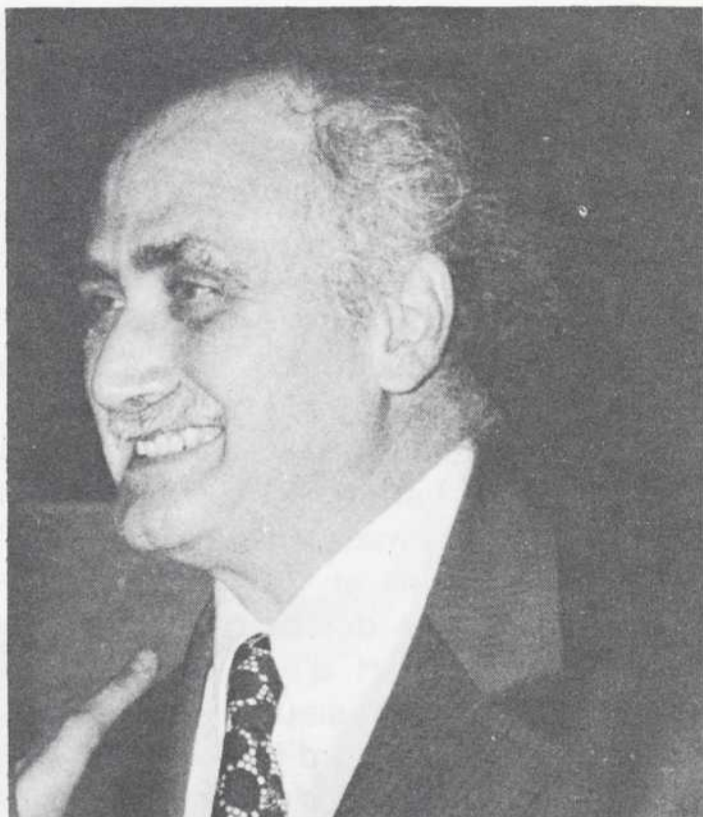
MÉDAILLE PARISEAU Récipiendaire pour l'année 1974

M. Antoine d'Iorio
*doyen, Faculté des sciences et du génie,
Université d'Ottawa*

Docteur en biochimie de l'Université de Montréal, M. D'Iorio a effectué des stages de recherche aux États-Unis et en Angleterre, avant de faire carrière à l'Université de Montréal, puis à l'Université d'Ottawa, comme professeur et chercheur.

Les contributions de M. D'Iorio à la recherche biomédicale se rattachent surtout au domaine de la chimie, du métabolisme et de la pharmacologie des catécholamines, qui sont des amines importantes dans la régulation métabolique ou au niveau du système nerveux. Ses contributions ont été faites dans quatre domaines spécifiques : a) La découverte de l'enzyme catéchol-O-méthyl transférase simultanément avec le groupe Axelrod aux États-Unis : cet enzyme est le principal agent d'inactivation des catécholamines chez les mammifères et par le fait même joue un rôle fondamental; b) La découverte du mode d'accumulation des catécholamines dans les granules chromaffines de la glande surrénale; c) Le rôle d'une substance naturelle, la métatyrosine dans la biosynthèse des catécholamines; d) Travaux sur la multiplicité de la monoamineoxydase : il semble que cet enzyme peut se séparer pour fournir plusieurs enzymes de spécificité différente.

M. D'Iorio a été président de la Société canadienne de biochimie (1969), de la Fédération des sociétés canadiennes de biologie (1971), de l'ACFAS (1972) et vice-président du Conseil de recherches médicales du Canada (1968).



M. ANTOINE D'IORIO

La Médaille Pariseau de l'ACFAS a été instituée en 1944, grâce à un don de Léo Pariseau, premier président de l'association. Elle est destinée à reconnaître les mérites de travailleurs scientifiques du Canada français, qui se sont signalés par des travaux remarquables en recherche fondamentale. La médaille est attribuée selon une rotation entre les sciences physiques, biomédicales et humaines et est accompagnée d'un prix de \$1 000.

MÉDAILLE ARCHAMBAULT Récipiendaires pour l'année 1974

MM. Jean-Jacques Archambault et Lionel Cahill
Division du génie, Hydro-Québec

MM. Archambault et Cahill, ingénieurs en électricité, sont à l'emploi de l'Hydro-Québec depuis plusieurs années. M. Cahill y occupe présentement la fonction de directeur général du Génie et M. Archambault celle d'adjoint au directeur général du Génie.

MM. Archambault et Cahill ont joué un rôle prépondérant dans la planification, l'ingénierie et l'application de la technologie du transport d'énergie électrique à 735 kV par l'Hydro-Québec. Cette décision audacieuse que l'Hydro-Québec a prise en 1962 a été due à l'effort de nombreux ingénieurs de l'Hydro-Québec, mais en particulier à l'initiative de MM. Archambault et Cahill. Entre le moment où l'Hydro-Québec a décidé de se lancer dans le domaine du transport d'énergie électrique à 735 kV et l'année 1974, plusieurs étapes ont été franchies qui permettent aujourd'hui de reconnaître le mérite exceptionnel de ces deux candidats. Il y a eu la définition des caractéristiques générales et de l'architecture du réseau 735 kV, la construction et la mise en exploitation de plusieurs lignes à 735 kV qui en 1974 représentent 2 100 milles de lignes qui suivent le réseau de l'Hydro-Québec. Cette technologie a dépassé les bornes de la province de Québec et du Canada, puisqu'elle est maintenant utilisée avec succès aux États-Unis et en URSS.

MM. Archambault et Cahill ont reçu conjointement le prix Harbshaw pour 1972 de l'Institute of Electrical and Electronics Engineers.

La Médaille Archambault de l'ACFAS a été créée en 1953 en l'honneur d'Urgel Archambault, fondateur de l'École Polytechnique de Montréal. Elle est distribuée annuellement pour reconnaître des contributions exceptionnelles, en milieu canadien-français, dans le domaine de la technologie ou, d'une façon générale, pour souligner des réalisations concrètes de nature à favoriser le progrès de la recherche scientifique. Elle est accompagnée cette année d'un prix de \$500 pour chacun des lauréats.



M. JEAN-JACQUES ARCHAMBAULT

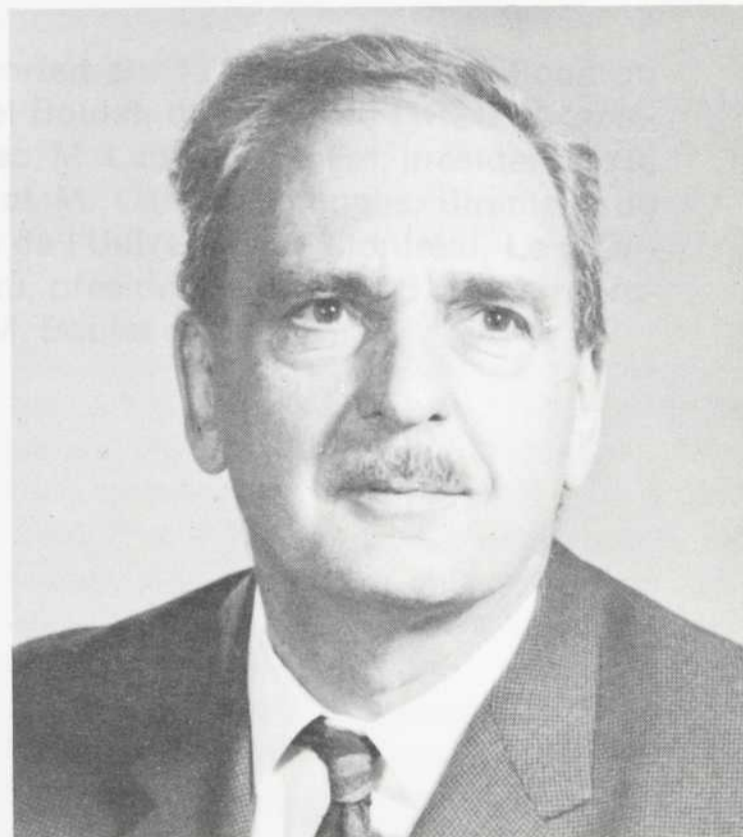


M. LIONEL CAHILL

MEMBRES ÉMÉRITES DE L'ACFAS

Depuis 1973, l'ACFAS a honoré des membres qui se sont signalés par leurs contributions au sein de l'ACFAS ainsi que dans le milieu scientifique en général. Les premiers membres émérites nommés par le Conseil de l'ACFAS furent MM. Léon Lortie (Montréal), Léo Marion (Ottawa) et Adrien Pouliot (Québec).

M. Cyrias Ouellet est professeur émérite et ancien professeur de chimie physique à l'Université Laval. Auteur de nombreux travaux et publications en physico-chimie (cinétique, chimique, combustions lentes, fonction chlorophyllienne), il s'est mérité la Médaille Pariseau de l'ACFAS en 1951; il est également fellow de l'Institut de chimie du Canada. M. Ouellet a été membre du Conseil d'administration de l'ACFAS de 1945 à 1949 et de 1951 à 1955. Il fut également président de l'Association en 1953-1954.



M. CYRIAS OUELLET

M. Joseph Risi est professeur émérite de la Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval et actuellement adjoint au vice-président à l'enseignement de l'Université du Québec. Il fut auparavant professeur titulaire de chimie organique à la Faculté des sciences de la même université. En 1936, il obtint le prix de la province de Québec (section des sciences) pour ses travaux sur la polymérisation de l'indène et du styrène. M. Risi a été membre du Conseil de l'ACFAS de 1932 à 1949, secrétaire adjoint de l'Association de 1932 à 1944, vice-président de 1945 à 1947 et président en 1947-1948. M. Risi est fellow de l'Institut de chimie du Canada.



M. JOSEPH RISI

ROLE DU CONSEIL POLITIQUE SCIENTIFIQUE DU QUÉBEC

la politique scientifique du québec

Le colloque général du 42^e Congrès de l'ACFAS portait sur la politique scientifique du Québec. Les principaux participants furent M. Lionel Boulet, directeur de l'IREQ et président du Conseil de la politique scientifique du Québec, M. Ludovic Ouellet, président de la Commission de la recherche de l'Université Laval et M. Camille Limoges, directeur de l'Institut d'histoire et de socio-politique des sciences de l'Université de Montréal. Le président et animateur du colloque était M. Gabriel Filteau, président de l'ACFAS. Nous reproduisons dans les pages qui suivent les exposés de MM. Boulet et Ouellet.

Il est évident que le Québec est un pays où la recherche scientifique a une importance de plus en plus grande. Cette importance est reconnue par le gouvernement, par les universités et par les citoyens. Cependant, il est difficile de définir la politique scientifique du Québec. Cette politique est le résultat de l'interaction de plusieurs facteurs : les besoins de la société, les capacités de la recherche, les ressources disponibles, les intérêts des universités et des chercheurs, les orientations du gouvernement, etc. Le Conseil de la politique scientifique du Québec a été créé en 1972 pour coordonner et promouvoir la recherche scientifique au Québec. Son rôle est de conseiller le gouvernement sur les politiques à adopter en matière de recherche scientifique.

Vous connaissez la difficulté de conduire dans un pays comme le Québec une politique scientifique cohérente. Cette difficulté est due à la diversité des intérêts en jeu. Il y a d'abord les intérêts des universités, qui veulent développer la recherche et attirer des chercheurs. Il y a ensuite les intérêts des chercheurs, qui veulent travailler dans de bonnes conditions. Il y a aussi les intérêts de la société, qui veut bénéficier des avancées de la recherche. Enfin, il y a les intérêts du gouvernement, qui veut promouvoir la recherche scientifique et créer des emplois. Le Conseil de la politique scientifique du Québec a pour mission de concilier ces différents intérêts et de proposer des politiques adaptées à la situation du Québec.

En ce qui concerne le rôle du Conseil de la politique scientifique du Québec, il est de conseiller le gouvernement sur les politiques à adopter en matière de recherche scientifique. Ce rôle est exercé à travers plusieurs mécanismes : des consultations publiques, des commissions d'enquête, des rapports, etc. Le Conseil de la politique scientifique du Québec a déjà rendu de nombreux services au gouvernement et a contribué à l'élaboration de politiques importantes en matière de recherche scientifique.

Le rôle du Conseil de la politique scientifique du Québec est de conseiller le gouvernement sur les politiques à adopter en matière de recherche scientifique. Ce rôle est exercé à travers plusieurs mécanismes : des consultations publiques, des commissions d'enquête, des rapports, etc. Le Conseil de la politique scientifique du Québec a déjà rendu de nombreux services au gouvernement et a contribué à l'élaboration de politiques importantes en matière de recherche scientifique. Le Conseil de la politique scientifique du Québec a été créé en 1972 pour coordonner et promouvoir la recherche scientifique au Québec. Son rôle est de conseiller le gouvernement sur les politiques à adopter en matière de recherche scientifique.

Un deuxième aspect de la politique scientifique du Québec est la formation de la main-d'œuvre. La recherche scientifique nécessite des chercheurs qualifiés et une main-d'œuvre spécialisée. Le Québec doit donc investir dans la formation de la main-d'œuvre scientifique. Cette formation doit être adaptée aux besoins de la recherche et de la société. Le Conseil de la politique scientifique du Québec a pour rôle de conseiller le gouvernement sur les politiques à adopter en matière de formation de la main-d'œuvre scientifique.

Comme vous pouvez l'appeler, il y a certaines sections qui ont été créées pour répondre à certaines besoins de la recherche scientifique. Ces sections ont pour rôle de promouvoir la recherche scientifique et de créer des emplois. Le Conseil de la politique scientifique du Québec a pour rôle de conseiller le gouvernement sur les politiques à adopter en matière de formation de la main-d'œuvre scientifique.

RÔLE DU CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE DU QUÉBEC

Lionel Boulet

directeur de l'Institut de recherches de l'Hydro-Québec
président du Conseil de la politique scientifique du Québec

Sans doute a-t-on demandé au président du Conseil de la politique scientifique de venir exposer des idées sur une politique scientifique pour le Québec parce que l'on voulait savoir ce que ce comité, nommé depuis plus de deux ans, a fait ou pense faire dans le futur. Par ailleurs, je suis ici pour un échange d'idées qui pourra nous aider dans la réalisation de notre tâche.

Il est évident que le Conseil de la politique scientifique a été établi pour fournir des avis aux étapes importantes de l'élaboration d'une politique scientifique et en particulier pour recommander une politique choisie, parmi celles proposées au Comité des ministres. Puisqu'ils touchent de près aux décisions gouvernementales, ces avis, comme l'indique le cahier bleu où le mandat est défini, devront être confidentiels en raison particulièrement du risque qu'il y a d'engager indûment la responsabilité du Parlement ou de faire connaître prématurément des renseignements pouvant bénéficier à des intérêts particuliers. Aussi j'énoncerai certaines opinions, mais il me sera difficile de dire quelle sera l'orientation définitive des recommandations que le Conseil fera au Comité interministériel du gouvernement.

Vous comprenez la difficulté de conduire dans un même conseil une expertise complète de tous les domaines de recherche connus, que ce soient en sciences techniques, en sciences humaines, en sciences de la santé ou en sciences sociales. Actuellement le Conseil comprend quinze membres dont trois proviennent du milieu universitaire, trois du milieu industriel, trois des domaines de l'utilisation des sciences sociales, trois du fonctionariat provincial et finalement trois nouveaux membres, qui ont été ajoutés, à notre demande, de façon à y élargir ou à rendre plus juste la représentation de tous les organismes qui œuvrent dans la recherche actuellement au Québec. Les nouveaux membres, nommés pour remplacer ceux qui avaient démissionné ou ceux dont le terme d'office était terminé, ont été choisis dans une liste fournie par les membres du Conseil.

Au cours des premières réunions, qui ont débuté au mois de mars 1972, les membres du conseil ont

commencé à se pencher sur les besoins de la province dans le domaine de la recherche. Nous avons d'ailleurs sollicité les avis de plusieurs organismes. Des comités ad hoc nous ont soumis des rapports nous indiquant des orientations possibles dans le domaine de la politique scientifique au Québec.

Les premiers travaux du Conseil ont porté sur des objectifs possibles à court et à long terme. Quelqu'un disait dernièrement «qu'il n'existe aucune fin prévisible aux problèmes de la politique scientifique et qu'il n'y a pratiquement pas de solution». Cependant, nous avons cru que le Conseil devait faire un relevé objectif des forces vives de la province et des principaux problèmes à résoudre dans ce domaine. C'est ainsi que nous avons demandé à un organisme de faire un inventaire complet de la recherche, afin de déterminer les points forts et faibles du système actuel. La plupart des organismes nous ont fourni une collaboration honnête et nous avons compris qu'il devient très difficile pour les administrateurs de ces recherches d'être forcés (trois, quatre, cinq même six fois par année) de remplir des formules provenant de multiples sources. C'est pourquoi nous avons donné à un groupe la responsabilité de maintenir à jour cet inventaire de la recherche.

Un deuxième travail de notre comité a été de s'informer de la façon la plus complète possible sur les travaux de recherche faits au niveau des ministères du gouvernement du Québec. Nous avons, au cours des années 1972 et 1973, discuté avec les responsables des recherches de chacun des ministères; nous avons analysé avec eux les travaux, les problèmes, et ceci nous a conduits à faire des recommandations au Comité interministériel, sur la nécessité pour chacun de ces ministères d'associer à leurs travaux un comité formé d'experts, pour porter un jugement sur la qualité de la recherche et sur son orientation.

Comme notre premier rapport l'indique, certains secteurs ont été favorisés par rapport à d'autres, comme la recherche technique. Les recherches dans les domaines de la santé et du socio-économique ont certainement été défavorisées : l'une des raisons a été l'absence ou la démission des membres repré-

sentant ces secteurs. Nous avons sûrement l'intention d'accélérer ces études.

Cependant, l'expérience acquise dans ces études nous a permis de réaliser qu'un Conseil comme le nôtre ne devait pas trop diversifier ses actions et que nous étions beaucoup plus favorables à une action globale qu'à une action par secteur. C'est d'ailleurs une de nos recommandations et pour pallier le danger du manque de représentativité, le nombre des membres a été augmenté de façon à avoir un éventail beaucoup plus vaste des différents secteurs impliqués.

Dans l'étude de l'innovation industrielle, qui évidemment coiffe une variété de sujets, le Conseil a réussi à dégager quelques idées importantes : la nécessité de programmes d'aide à la recherche et développement industriel, le développement de l'information scientifique et technique, la mise en exploitation des brevets, la définition du rôle des organismes québécois et des politiques à l'égard des organismes subventionnés, l'analyse des prévisions technologiques et de disponibilité du capital de risque et, finalement, la politique d'approvisionnement des organismes publics.

En plus de ces études, des prises de contact avec les organismes gouvernementaux, industriels, universitaires, des échanges de vues entre les différents membres, le Conseil de la politique scientifique a aussi réfléchi sur son mandat et sur son statut officiel. Plusieurs autres organismes se sont penchés sur l'organisation de la politique scientifique, et pour n'en mentionner qu'un, le Comité de la recherche scientifique du ministère des Affaires sociales, à la fin de 1973, nous faisait des propositions concrètes pour le ministère et aussi des propositions générales pour l'ensemble de la politique scientifique du Québec. Le Conseil analyse ces rapports et doit, au cours des prochains mois, faire des recommandations au Comité interministériel. Le secrétaire du Comité interministériel, monsieur Sliwitsky, a d'ailleurs préparé un texte de base pour nos discussions. Je vous le soumetts en espérant que vous nous aiderez à trouver les réponses.

1. *Quel est le rôle et les fonctions d'un Conseil?*

- a) Un tel conseil peut avoir un rôle consultatif auprès du gouvernement et dans un tel cas, les membres sont nommés à titre individuel et le gouvernement n'est pas lié par les avis du Conseil.
- b) Le Conseil peut jouer un rôle de concertation, lorsque les membres sont mandataires de leurs organismes respectifs.
- c) Le Conseil peut jouer un rôle d'exécutant en distribuant des fonds de recherche.

d) Le Conseil peut jouer le rôle de chercheur dans certains domaines et effectuer certaines études en dirigeant des groupes et des laboratoires. Comme vous le voyez, le choix est vaste.

2. *À qui le Conseil doit-il donner ses avis?*

Nous croyons que pour que les avis soient valables, celui qui doit les recevoir doit avoir certainement un pouvoir de décision. Alors, ces avis peuvent être donnés soit à un ministre responsable ou à un comité ministériel, au premier ministre ou au lieutenant-gouverneur en conseil, à un ministre responsable de la recherche dans un secteur particulier ou à la population en général.

Ou bien, le Conseil doit avoir une autorité légale lui permettant de prendre des décisions qui deviennent effectives, c'est-à-dire que le Conseil peut avoir le statut, par exemple, d'une compagnie de la Couronne.

3. *Sur quels sujets doivent porter les avis du Conseil?*

- a) Est-ce que le Conseil peut ou doit soumettre les avis?
- b) Existe-t-il certains domaines où l'avis du Conseil est obligatoire?
- c) Le Conseil donne-t-il des avis sur les budgets intra-muros ou extra-muros du gouvernement du Québec seulement?
- d) Le Conseil est-il chargé de développer ou de définir quelles sont les priorités du gouvernement ou le Conseil se prononce-t-il seulement sur des priorités déjà formulées par le gouvernement?
- e) Dans le domaine de la recherche universitaire, quels sont les liens du Conseil de la politique scientifique avec le Conseil des universités, qui, lui aussi, formule des avis au ministre de l'Éducation sur la recherche universitaire?
- f) Quel est le degré de liberté et d'initiative du Conseil? Agit-il de lui-même sur l'invitation du gouvernement ou doit-il demander la permission à un ministre responsable?

4. *À l'intérieur des secteurs de recherches, quelles sont les relations du Conseil?*

- a) Est-ce que le Conseil est un organisme administratif ou exécutif en politique scientifique au Québec?
- b) Quelles sont ses relations avec les différents secteurs tels que l'agriculture, les affaires sociales, l'industrie, les universités, etc.?
- c) Quelles sont ses relations avec les ministères faisant de la recherche et du développement?
- d) Quelles sont ses relations avec le Conseil des sciences du Canada en particulier ou de quelles

façons les relations entre le Québec et le gouvernement d'Ottawa affectent-elles les travaux du Conseil ?

5. *Quels sont les domaines de préoccupations du Conseil ?*

- a) Est-ce le domaine des sciences naturelles ou se préoccupe-t-il aussi des sciences humaines et des sciences de la santé ?
- b) Se préoccupe-t-il également de la technologie et de l'innovation ?
- c) Se préoccupe-t-il de la recherche, seulement dans le but de l'utilisation des sciences au sens beaucoup plus large ?

6. *Composition du Conseil*

- a) Le Conseil a-t-il un président et un vice-président à temps plein ou à temps partiel : quelle est la durée du mandat du président, est-il renouvelable et combien de fois ?
- b) Dans le cas où le président n'est pas à temps plein, le Conseil a-t-il un directeur exécutif ? Quelle est la durée de son mandat ? Par qui est-il nommé ? Sous la recommandation de qui ?
- c) Le Conseil a-t-il un secrétaire et les mêmes questions que nous avons mentionnées pour le directeur exécutif peuvent-elles s'appliquer dans son cas ?
- d) Quelles sont les relations entre le Conseil de la politique scientifique et le secrétariat du Comité des ministres ?
- e) Les membres du Conseil sont-ils nommés à titre individuel ou sont-ils mandataires de leur organisme ? Doivent-ils être nommés après consultation ou non-consultation ? Nombre de membres, durée du mandat, secteurs d'origine des membres.
- f) Les employés du gouvernement sont-ils membres d'un tel Conseil ? Si oui, combien sont-ils et

sont-ils membres de plein droit ou seulement membres associés ? Ont-ils le droit de vote ?

g) Le Conseil a-t-il des membres ex-officio ?

7. *Autres questions que le conseil s'est posées*

- a) Le rapport annuel du Conseil est-il public ou non, doit-il être déposé à la Législature ?
- b) Le Conseil a-t-il le pouvoir de faire des règlements de régie interne ? De tels règlements doivent-ils être approuvés par le ministre avant d'entrer en vigueur ?
- c) Le Conseil dispose-t-il d'un budget autonome ?
- d) Le nombre de réunions du Conseil doit-il être spécifié dans la loi ?

8. *Le nom d'un tel Conseil*

On doit choisir évidemment un nom qui reflète le mieux son mandat et ses fonctions. Différents choix sont offerts, tels que Conseil de la politique scientifique du Québec, Conseil de la recherche scientifique du Québec, Conseil des sciences et de la technologie ou toute autre formulation à laquelle on peut penser.

Comme vous le voyez, le Conseil de la politique scientifique se pose des questions. Des analyses sont en cours et certains textes préliminaires ont été rédigés. Nous attendons d'ailleurs de l'ensemble du milieu scientifique des recommandations. Nous en avons déjà reçu plusieurs et elles seront toutes considérées avant de prendre une décision finale. D'ailleurs, comme le ministre de l'Industrie et du Commerce l'annonçait dernièrement, l'objectif final de ces travaux est 1974, afin de préparer une législation qui prendra effet en 1975.

Le Conseil de la politique scientifique du Québec est un organisme de conseil qui a pour mandat de conseiller le gouvernement du Québec sur les questions de politique scientifique et de technologie.

Le Conseil de la politique scientifique du Québec est un organisme de conseil qui a pour mandat de conseiller le gouvernement du Québec sur les questions de politique scientifique et de technologie.

Le Conseil de la politique scientifique du Québec est un organisme de conseil qui a pour mandat de conseiller le gouvernement du Québec sur les questions de politique scientifique et de technologie.

POURQUOI UNE POLITIQUE SCIENTIFIQUE AU QUÉBEC ?

Ludovic Ouellet

président, Commission de la recherche,
Université Laval

La politique scientifique d'une nation est une activité politique beaucoup plus qu'une activité scientifique. Les documents tels que le rapport du Comité Lamontagne, au niveau fédéral, sont des documents politiques qui poursuivent des objectifs politiques avec des moyens et une dialectique politiques.

Les principes de la politique scientifique du gouvernement du Québec ont été exposés dans un document qui date de 1971. Ce document établit bien la distinction, que trop de gens tentent d'éliminer, entre une politique scientifique et une politique de recherche. Il décrit ainsi les objectifs de la politique scientifique du Québec :

«Les objectifs d'une politique scientifique ne sont pas différents des objectifs généraux que se donne la collectivité... La recherche s'y insère à deux titres essentiels : connaissance de l'objet, création du moyen... La politique scientifique s'insère par conséquent dans la politique générale d'un gouvernement pour la servir et l'inspirer à la fois. Elle se distingue de la politique générale par ses moyens qui sont d'ordre scientifique. Par son orientation vers l'avenir, elle s'apparente à la planification, mais elle détermine principalement des mesures immédiates pour préparer cet avenir.»

«Il s'agit prioritairement d'assurer le développement économique et social par le moyen de la science et plus fondamentalement d'améliorer la qualité de la vie de la population.»

«Plus concrètement, il s'agit de pourvoir le gouvernement en particulier et les agents sociaux et économiques en général du maximum de connaissances scientifiques pertinentes à leurs besoins. Toutefois, il apparaît que des obstacles sérieux empêchent l'industrie québécoise de s'épanouir spontanément aux plans scientifique et technologique en profitant des ressources qui sont déjà à sa portée. Il apparaît aussi que ce problème est lié au contexte nord-américain et qu'il a des caractères nettement politiques.»

La science affecte les conditions de vie d'une communauté. Le gouvernement, l'industrie et les services doivent bénéficier de connaissances accrues a) pour résoudre des problèmes; b) pour mener à bien des réalisations et des opérations et c) pour prendre des décisions éclairées en rapport avec leur responsabilité.

L'intérêt de la science se situe encore au niveau culturel. Le scientifique a le droit de contribuer à la

vie de la nation par son activité de recherche. Cette contribution, que tous les peuples évolués recherchent, fait partie de la qualité de la vie, de la culture, des facteurs de cohésion d'une collectivité où les savants sont fiers de participer à la vie de la collectivité et où la collectivité est fière de ses savants.

La science et la recherche scientifique dans une collectivité dépendent de divers agents de développement. Il est donc valable de déposer devant les membres de l'ACFAS une partie du dossier du gouvernement d'Ottawa en ce qui concerne la science et la recherche scientifique pour les Canadiens français. Ensuite, je noterai quelques initiatives récentes du gouvernement du Québec, et dirai quelques mots de l'avenir.

Rôle du gouvernement d'Ottawa

Les décisions prises à Ottawa ont une influence énorme sur le développement économique, social, culturel et scientifique du Québec. Jusqu'à ces dernières années, le Québec a compté sur le gouvernement d'Ottawa pour son développement scientifique. J'aimerais rappeler le bilan de ce qui en est résulté sur trois points : les activités scientifiques internes du gouvernement d'Ottawa; les subventions aux universités; les contrats de recherche et développement accordés par le gouvernement d'Ottawa.

Les activités scientifiques internes du gouvernement d'Ottawa

Le tableau I décrit la répartition régionale des activités scientifiques internes du gouvernement fédéral en 1972-1973, telle que publiée par le ministère d'État à la science et à la technologie. Le gouvernement fédéral dépense \$36,3 millions au Québec, \$127,0 millions en Ontario et \$251,5 dans la capitale. Comme la capitale est en Ontario, cette province accapare \$382,5 millions, soit 64,4% des activités scientifiques fédérales, tandis que le Québec ne touche qu'à 6,2% de ces activités.

TABLEAU I

DÉPENSES INTRA-MUROS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
EN ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE, EN 1973

PROVINCE OU RÉGION	\$ MILLIONS	%
Région de la capitale nationale	251,5	(42,8)
Ontario ¹	127,0	(21,6)
Alberta	40,1	(6,8)
Colombie britannique	37,8	(6,4)
Manitoba	36,7	(6,2)
Québec ²	36,3	(6,2)
Nouvelle-Écosse	31,9	(5,4)
Nouveau-Brunswick	10,7	(1,8)
Saskatchewan	9,8	(1,7)
Terre-Neuve	5,2	(0,9)
Île-du-Prince-Édouard	1,3	(0,2)
Total partiel	588,3	(100,0)
Dépenses non allouées ³	17,5	
TOTAL	605,8	

1. Exclut Ottawa
2. Exclut Hull.
3. Une somme additionnelle de 17,5 millions de dollars n'a pas été attribuée, portant ainsi le total à 605,8 millions. Ce 17,5 millions comprend des dépenses de 2,0 millions dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, 7,5 millions prévus pour le programme de recherches de l'AGR, 5,3 millions pour le programme des sciences de la terre de l'EMR et 2,6 millions pour le service de gestion de l'environnement du MDE.

SOURCE : Ressources scientifiques du gouvernement fédéral en 1972-1974, ministère d'État, Sciences et technologie.

TABLEAU III

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN ACTIVITÉS
SCIENTIFIQUES INTERNES, PAR PERSONNE EMPLOYÉE

PROVINCE OU RÉGION	DÉPENSES/PERSONNE EMPLOYÉE
Région de la capitale nationale	\$23 637
Ontario	\$26 217
Québec	\$16 678
Alberta	\$19 808
Colombie britannique	\$22 112
Nouvelle-Écosse	\$22 304
Manitoba	\$26 754
Nouveau-Brunswick	\$14 343
Saskatchewan	\$17 348
Terre-Neuve	\$23 423
Île-du-Prince-Édouard	\$13 830

SOURCE : Ressources scientifiques du gouvernement fédéral en 1972-1974, ministère d'État, Sciences et technologie.

TABLEAU II

EFFECTIFS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
EMPLOYÉS DANS LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE, EN 1973¹

PROVINCE OU RÉGION	EFFECTIFS	%
Région de la capitale nationale	10 640,00	(41,1%)
Ontario ²	4 844,15	(18,7%)
Québec ³	2 164,85	(8,4%)
Alberta	2 024,40	(7,8%)
Colombie britannique	1 709,50	(6,6%)
Nouvelle-Écosse	1 430,25	(5,5%)
Manitoba	1 371,75	(5,3%)
Nouveau-Brunswick	746,00	(2,9%)
Saskatchewan	564,90	(2,2%)
Terre-Neuve	222,00	(0,9%)
Île-du-Prince-Édouard	94,00	(0,4%)
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	86,00	(0,3%)
Total partiel	25 897,80	(100,0%)
Effectifs non répartis	292,00	
TOTAL	26 189,80	

1. Les effectifs sont convertis en équivalent à plein temps; ils comprennent le personnel permanent, temporaire, occasionnel, saisonnier et militaire, qui était en fonction le 30 septembre 1972.
2. Exclut Ottawa.
3. Exclut Hull.
4. La distribution de 292 employés additionnels n'a pu être effectuée, portant ainsi le total à 26 198,8 employés.

TABLEAU IV

RÉPARTITION RÉGIONALE DES IMMOBILISATIONS
POUR FINS D'ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES INTERNES
DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL (1972-1973)

	IMMOBILISATIONS \$ MILLIONS	%
Provinces de l'Atlantique	4,705	6,0
Ontario, excluant Ottawa	12,354	15,8
Ottawa-Hull	40,875	52,2
Provinces de l'Ouest	12,394	15,8
Territoires du Nord-Ouest,	5,767	7,37
Yukon et non distribué		
Québec (excluant Hull)	2,093	2,7
TOTAL	78,188	

Le tableau II donne la répartition régionale des effectifs du gouvernement fédéral employés dans les activités scientifiques. La comparaison entre ces deux tableaux permet de construire le tableau III, qui devient un indicateur de la qualité des travaux scientifiques fédéraux exécutés dans chaque région. Non seulement la quantité des activités scientifiques fédérales est-elle particulièrement basse au Québec, mais sa qualité moyenne est inférieure en comparaison avec toute autre province canadienne, sauf le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.

Un changement de politique à cet égard apparaîtrait d'abord au niveau des immobilisations. Le tableau IV permet de dire qu'au contraire le Québec n'a vu se faire sur son territoire que 2,5% des immobilisations fédérales en activités scientifiques en 1972-1973 (\$2 millions pour \$78 millions).

Le gouvernement central dépense donc chaque année \$340 millions de plus en activités scientifiques de pointe en Ontario qu'au Québec. Ce faisant, il maintient en Ontario un contingent très important de personnel hautement qualifié. La disponibilité de cette main-d'œuvre et des services techniques qu'elle offre joue un rôle dans la localisation d'industries et de services. Les retombées technologiques de cette activité scientifique risquent d'affecter d'abord la région immédiate des institutions scientifiques.

À peine 8,4% (tableau II) des postes scientifiques fédéraux sont théoriquement ouverts aux francophones et même cela n'est pas valable, puisque beaucoup de postes fédéraux au Québec sont occupés par des anglophones. Enfin, si la création

d'un emploi scientifique exige \$100 000 d'immobilisation, le Québec se retrouve avec un déficit réel de plus de \$1 milliard en investissements scientifiques par rapport à l'Ontario.

Les subventions de recherche aux universités

La situation des universités francophones par rapport aux subventions fédérales à la recherche est bien connue. Le tableau V la décrit en 1972-1973.

Ce tableau appelle deux commentaires. Le premier est que, comparée à la somme de \$250 millions dépensée par le gouvernement du Québec en 1972-1973 pour ses universités, la somme de \$25 millions ne représente pas un montant tel que le gouvernement fédéral puisse prétendre à un rôle de premier plan au niveau du développement universitaire, sauf dans les universités anglophones où il accorde environ 20% des subventions gouvernementales.

Le deuxième commentaire vient d'une comparaison avec le dernier budget fédéral. On y trouve un article où le gouvernement d'Ottawa alloue \$15 millions en 1974-1975 pour enseigner le français à ses hauts fonctionnaires anglophones, présents et futurs. Non seulement il accorde \$85 millions pour améliorer la compétence technique des anglophones, mais il accorde encore à ses seuls fonctionnaires anglophones autant de ressources pour améliorer leur compétence linguistique qu'il en accorde aux francophones pour améliorer leur compétence technique.

TABLEAU V

AIDE FÉDÉRALE À LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE LE QUÉBEC ET LE RESTE DU CANADA, 1973

SECTEURS	QUÉBEC	QUÉBEC francophone	QUÉBEC anglophone	ONTARIO	CANADA
CNRC	\$10 290 731	\$6 608 190	\$3 682 541	\$23 306 178	\$52 299 162
Santé	11 332 319	6 073 111	5 259 208	11 176 086	32 217 264
Économique	1 546 459	1 371 651	636 140	2 713 224	8 078 793
Administratif	461 332			624 422	1 821 434
Conseil des arts	1 290 680	1 033 441	257 239	1 820 667	4 213 182
CRD	660 300	296 200	364 100	1 346 500	2 853 100
TOTAL	25 581 821	15 382 593	10 199 228	40 987 077	101 482 935
%	25,2	15,1	10,0	40,4	100,0
% de la population canadienne (1971)	28,0	22,5	5,5	35,6	100,0

SOURCE : Statistique-Canada.

TABLEAU VI

RÉPARTITION RÉGIONALE DES CONTRATS DE RECHERCHE ET
DÉVELOPPEMENT ACCORDÉS PAR LE MINISTÈRE DES
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES, 1973-1974

RÉGION	MONTANTS OCTROYÉS	% DES MONTANTS OCTROYÉS	NOMBRE D'OCTROIS	% DU NOMBRE D'OCTROIS
Terre-Neuve	76 872	0,4	8	0,9
Île-du-Prince-Édouard	3 300	0,02	2	0,2
Nouvelle-Écosse	340 273	1,9	26	3,0
Nouveau-Brunswick	628 257	3,5	54	6,3
Québec	4 767 181	26,6	135	15,6
Québec francophone	1 846 681	10,3	56	6,5
Québec anglophone	2 520 500	16,3	79	9,1
Ontario	8 406 171	47,0	433	50,3
Manitoba	125 711	0,7	11	1,3
Saskatchewan	305 007	1,7	21	2,4
Alberta	1 131 390	6,3	60	7,0
Colombie britannique	1 502 587	8,4	87	10,1
Yukon et T.N.O.	8 000	0,04	2	0,2
Étranger	603 188	3,38	21	2,4

SOURCE : Bulletin *Recherche et Développement*, ministère des
Approvisionnement et Services, Ottawa.

Les contrats de recherche et développement « Make or Buy », dits d'impartition

Depuis un peu plus d'un an, le gouvernement fédéral a mis en place les mécanismes d'une politique d'impartition de la recherche dans les entreprises. Le tableau VI donne le résultat de la première année de la distribution de ces contrats de recherche et développement du ministère des Approvisionnement et Services. On y retrouve tous les chiffres familiers : 47% à l'Ontario, 10,3% aux Québécois francophones, 16,3% aux Québécois anglophones.

De ces quelques notes, il faut tirer une conclusion. On peut s'adonner à une spéculation intéressante sur ce qui se serait passé sans l'intervention du gouvernement fédéral en recherche au Québec. Cette spéculation permet de lui donner un beau rôle et de demander qu'il continue à le jouer. On peut aussi bien se demander ce que serait le Canada sans la guerre de 1939 ou la France sans de Gaulle.

Le bilan montre que de façon systématique le développement scientifique et technologique canadien a poursuivi deux objectifs : le développement de l'Ontario et le maintien de la position de force des Québécois anglophones. Ceci était vrai en 1841, en 1867 et l'est encore en 1974.

Évidemment, il y a pénurie de personnel francophone qualifié. Pour bien illustrer ce point, je présente dans le tableau VII la description du personnel du Centre de recherche pour la défense à Valcartier, un laboratoire fédéral de bonne réputation, installé près de Québec. Il vaut la peine de lire le tableau en se rappelant que, depuis la fondation de ce laboratoire, dans les années 40, l'Université Laval a accordé au-delà de 250 doctorats en sciences et en génie.

TABLEAU VII

LE CENTRE DE RECHERCHES
POUR LA DÉFENSE À VALCARTIER

Nombre total de personnes employées	745
Personnel professionnel	145
Personnel avec Ph. D.	34
Personnel professionnel francophone	72
Ph.D. francophones	13

Budget annuel : \$11 500 000, en 1971-1972

SOURCE : C.R.D.V., Rapport annuel 1972.

Les initiatives du gouvernement québécois

Le dossier que j'ai présenté sommairement est connu intuitivement de tous les Canadiens français. Il n'est donc pas étonnant que la communauté scientifique francophone réclame depuis très longtemps l'intervention du gouvernement du Québec dans la politique scientifique. Depuis 1968, le gouvernement québécois s'est donné des moyens d'action à plusieurs niveaux. La chronologie des événements est en elle-même éloquente :

- 1968 Le Centre de recherche industrielle du Québec
L'Institut de recherche de l'Hydro-Québec
Subventions de rattrapage du M.E.Q.
- 1969 La Commission de la recherche universitaire du Conseil des universités
Institut national de la recherche scientifique
- 1970 La Sous-commission à la recherche scientifique et technologique
- 1971 Le programme de formation de chercheur et d'action concertée
Le Comité interministériel des politiques scientifiques
Le secrétariat à la politique scientifique
Le Conseil de la politique scientifique du Québec
- 1973 Rattachement du Conseil de la politique scientifique du Québec au Conseil exécutif

Tous les organismes sont bien connus. Presque tous sont remis en question régulièrement et presque tous œuvrent dans des secteurs où le poids des organismes fédéraux est lourd.

Je dirai quelques mots de la Commission de la recherche universitaire, formée en 1969, que je connais mieux. La Commission s'est inquiétée du financement de la recherche dans les universités francophones au moment où les sources fédérales de subvention se stabilisaient, consciente qu'en période de stabilisation, les plus faibles (nous) souffrent plus que les plus forts. Le dossier québécois des subventions fédérales à la recherche était à peu près le même en 1970 qu'aujourd'hui.

Les transformations de l'université québécoise, amenées par la création d'un niveau d'enseignement collégial, l'ont, au moins à court terme, affaiblie. Le nombre de professeurs nécessaires pour accorder un certain nombre de diplômes a diminué. En conséquence, il est beaucoup plus difficile de réunir un groupe de professeurs suffisant pour créer une véritable atmosphère de recherche. À la limite, on pourra peut-être dire que la création des CEGEP a été un coup dur pour le développement de la recherche au Québec.

Les organismes subventionnaires actuels accordent des fonds à des chercheurs individuels. La formation de chercheurs est non seulement une mission spécifique de l'université, mais aussi une priorité québécoise. Cette priorité sera notre responsabilité plus longtemps que dans d'autres pays, à

cause de la difficulté que nous avons à intégrer des chercheurs étrangers.

La qualité de la recherche exige que les chercheurs et leurs projets soient jugés, dans un régime compétitif, par les chercheurs de leur domaine. La Commission de la recherche a recommandé de transformer le régime de subventions de rattrapage du ministère de l'Éducation en un organisme de subventions que le ministère a appelé « Formation de chercheurs et d'action concertée ». Elle a aussi proposé de donner le caractère suivant à ces subventions :

elles sont accordées à des équipes pour inciter les universités à créer des unités de recherche, compensant en partie la saignée de personnel vers les CEGEP et pour ne pas être en compétition directe avec les autres organismes;
elles sont complémentaires par rapport à toutes les autres subventions de recherche, affirmant bien que le développement de la recherche est la responsabilité du ministère de l'Éducation;
elles favorisent l'encadrement des travaux de thèse des étudiants;
elles devraient être distribuées sous la responsabilité d'un organisme consultatif, à la suite de l'avis de jurys.

Tout cela est maintenant bien connu. Au printemps 1973, le ministère de l'Éducation accordait aux chercheurs des universités québécoises une somme de \$4 275 000, répartie comme suit :

sciences physiques	\$1 859 000
sciences biologiques	\$ 560 000
sciences sociales	\$1 393 000
sciences humaines	\$ 462 000

Ceci se compare aux montants suivants distribués par le Conseil national de recherches du Canada et le Conseil des arts du Canada aux universités québécoises en 1973 :

CNRC	\$10 984 000
Conseil des arts	\$ 1 264 000

Le concept de la complémentarité a permis de concentrer ces fonds dans les universités francophones, où les besoins sont les plus grands.

Depuis 1971, le Québec finance donc la recherche universitaire d'une façon à peu près classique, et est en état de se donner une politique de recherche.

Les centres de recherche interuniversitaires

La Commission de la recherche du Conseil des universités a fait, en 1972, une recommandation au

ministère de l'Éducation à l'effet de reconnaître certains centres de recherche.

«Un centre de recherche, dont le programme correspond à l'un des axes de développement de l'université à laquelle il est rattaché, peut proposer un plan de développement qui comporte une mission scientifique recouvrant des intérêts communs à l'ensemble des universités québécoises.» (Les subventions FCAC, 1973, M.E.Q.).

Cette recommandation visait à laisser les universités libres dans l'organisation de leurs ressources de recherche, à ne pas susciter, de façon indue, la création de centres de recherche, mais à fournir à une université des ressources complémentaires pour créer un point d'excellence. Cette recommandation est l'une des plus difficiles à mettre en pratique puisqu'elle comporte la nécessité de faire le «vrai choix». Il n'est pas étonnant que le processus d'évaluation des dossiers soit parfois très long.

À partir de maintenant

J'ai indiqué quelques-uns des instruments que le Québec s'est donnés pour voir à son développement scientifique. Aucun de ces instruments n'est parfait. Cependant, ces instruments doivent avoir la possibilité de se roder, de se développer, de s'établir dans un climat de critique constructive.

Le Conseil de la politique scientifique a été formé par décret du Conseil des ministres, à la suite d'une recommandation de la Commission de la recherche du Conseil des universités au ministère de l'Éducation. Grâce à la collaboration des fonctionnaires supérieurs du ministère, grâce au ministre Saint-Pierre, le projet a pris forme; il a été l'objet

d'une consultation de la communauté scientifique par trois ministres, il a été annoncé par le ministre Saint-Pierre au Congrès de l'ACFAS en 1971, les membres ont été nommés en janvier 1972. À peine un an plus tard, le gouvernement du Québec recevait un rapport d'un universitaire le remettant en question. Il commençait à peine à se mettre en place et à travailler. Cela ne l'a pas aidé.

De même, le Centre de recherche industrielle et l'Institut national de la recherche scientifique ont besoin de se développer normalement, les budgets de subvention du programme FCAC doivent croître. Malgré tous les défauts qu'on leur connaît, il faut supporter ces organismes, les influencer, les utiliser, les amener à évoluer dans leurs préoccupations et à mieux servir la communauté québécoise.

Je décrirai maintenant trois priorités types du Québec en recherche scientifique : la formation de chercheurs, les domaines prioritaires et la recherche fondamentale.

La formation de chercheurs

La formation des chercheurs est une priorité des francophones Québécois. Comme toutes les autres communautés, la nôtre doit voir à former son personnel scientifique. Le tableau VIII permet de voir l'importance accordée à ce problème au Québec et dans le reste du Canada. La faiblesse des universités francophones à ce niveau nous incite à un effort supplémentaire.

Ce tableau cependant ne doit pas laisser l'image pessimiste qu'il projette. L'Université Laval, par

TABLEAU VIII
DIPLOMES ACCORDÉS PAR LES UNIVERSITÉS CANADIENNES,
1971-1972

	POPULATION (1971)	DIPLOMES ACCORDÉS			POPULATION doctorats	DIPLOMES 1 ^{er} cycle Diplômes 3 ^e cycle
		1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle		
Terre-Neuve	522 104	1 177	69	2	261 000	594
Ile-du-Prince-Edouard	111 641	405				
Nouvelle-Écosse	788 960	3 481	306	45	17 500	87
Nouveau-Brunswick	634 557	2 769	170	21	30 000	133
Québec	6 027 764	18 795	1 861	298	32 000	63
Ontario	7 703 106	28 047	5 488	851	9 000	36
Manitoba	988 247	3 934	434	56	17 700	96
Saskatchewan	926 242	2 945	270	55	17 000	58
Alberta	1 627 874	5 969	833	223	7 300	29
Colombie britannique	2 184 621	5 042	827	173	12 500	33
Québec anglophone	1 200 000	5 821	857	174	6 900	36
Québec francophone	4 800 000	12 974	1 004	124	39 000	118

SOURCE : Statistique-Canada

exemple, qui avait accordé un total de 400 doctorats de 1935 à 1968, en a accordé 300 de 1968 à 1973 et prétend en accorder 600 de 1973 à 1978. L'Université de Montréal accordera 150 doctorats cette année. La contribution de l'Université de Sherbrooke, de l'Université du Québec devient plus importante à chaque année. Il y a de plus un apport important et nécessaire des universités étrangères à la formation des chercheurs québécois. Le gouvernement québécois facilite d'ailleurs l'aération des jeunes chercheurs par ses mécanismes de coopération internationale : bourses à l'étranger pour étudiants, bourses post-doctorales et courts séjours de recherche.

Les domaines prioritaires

La politique mène à des choix et à des priorités. Au Québec, ces choix sont particulièrement nécessaires parce qu'une communauté de six millions de personnes ne peut pas tout faire et bien le faire. La dimension de la communauté scientifique québécoise nous impose encore comme nécessaire la collaboration très étroite entre les chercheurs des universités, des gouvernements et de l'entreprise. Pour le développement scientifique et technologique du Québec, il est à mon avis urgent d'augmenter le potentiel de recherche des entreprises et des gouvernements. Pour ce faire, il faut favoriser l'entrée de chercheurs bien formés dans l'entreprise — ou au CRIQ — et au gouvernement. C'est une autre priorité québécoise.

Les critères habituels : besoins de la société et ressources disponibles, surtout humaines, permettent d'identifier plusieurs thèmes de priorité québécoise : l'eau, l'énergie, l'urbanisation, le nord, les mathématiques appliquées, l'océanographie, les sciences de l'éducation, les sciences de la santé, l'aménagement, l'agriculture, la technologie industrielle, etc. Cet et caetera est évidemment une injustice. Il appartient à la communauté scientifique de continuer à préciser, en collaboration avec les gouvernements et les entreprises, les domaines où la recherche scientifique peut contribuer le plus au mieux-être et au progrès des Québécois. La concertation est nécessaire non seulement pour maintenir une activité de recherche valable, mais aussi pour choisir des domaines où un effort spécial doit être fait.

La recherche fondamentale

L'évolution récente de la politique canadienne de recherche semble indiquer une orientation vers la recherche appliquée. Les chercheurs, surtout universitaires, doivent appuyer cette orientation.

Cependant, la recherche elle-même peut simplement disparaître sous le poids de l'orientation extérieure vers des solutions données. Il serait extrêmement dangereux par exemple de bâtir les structures scientifiques du Québec autour des priorités du ministère d'État à la science et à la technologie et du programme «Make or Buy», tel qu'il est perçu actuellement. Toute recherche, qu'elle soit en économie, en chimie, en génie civil, en administration ou en médecine clinique, est fondamentale, au moins en grande partie. Tout programme de recherche a besoin d'une proportion importante de recherche fondamentale et pratiquement libre. Autrement, il risque de se perdre dans les opérations de recherche, dans les techniques de recherche et ne pas considérer la vraie solution au problème posé. La recherche doit s'attaquer à la solution d'un problème, et pas nécessairement à telle solution d'un problème. Dans tous les champs d'activités, mais surtout en recherche scientifique, un domaine prioritaire est un domaine où l'on attire les meilleurs cerveaux de la nation, et non un domaine où la présence de personnel de deuxième qualité justifie son existence par une priorité nationale.

Conclusion

En conclusion, je vous transmets deux idées. Le Québec établit lentement les grandes lignes de sa politique scientifique. Les organismes pour le faire sont en place et les priorités se dessinent graduellement, souvent avec un certain flair. Il y a tout de même six ans qu'existe le Groupe de recherche en énergie de l'Hydro-Québec, et il a une réputation mondiale. Le Québec sait de mieux en mieux ce qu'il veut comme développement scientifique. Il est donc en mesure d'en discuter sérieusement avec le gouvernement d'Ottawa. Il y a actuellement des ouvertures de ce côté et sans doute une certaine bonne volonté; il faut en profiter. Après tout, il n'est pas équitable que les impôts québécois servent au développement de l'Ontario. Nos hommes politiques fédéraux doivent être sensibilisés à cette question. Enfin, le Québec a besoin de quelques hommes avec la vision et le courage de Lionel Boulet pour mettre sur pied un certain nombre d'organismes de recherche québécois. À mon avis, les ressources humaines et financières existent pour le faire.

En terminant, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier publiquement quelques personnes qui ont travaillé avec moi et se sont compromises avec moi depuis quelques années. Un remerciement tout particulier, mais malheureusement anonyme, va à tous ces cent bénévoles qui ont participé aux jurys FCAC sous ma direction et qui ont accepté de travailler dans des conditions difficiles pour construire le Québec.

L'ETHIQUE FONDAMENTALE ET LES RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE

éthique et science

Sous ce thème sont réunis les textes de trois conférences prononcées dans le cadre d'un colloque organisé par la Section des sciences de la religion et dont le titre exact était: «Les implications des changements scientifiques et techniques sur la morale politique et économique ainsi que sur la morale sexuelle et familiale». La publication de ces textes nous fournit l'occasion de saluer la création au sein de l'ACFAS d'une Section des sciences de la religion qui se réunissait pour la première fois lors du 42^e Congrès, sous l'égide de l'Association canadienne de théologie.

Pour profiter plus adéquatement du sujet, je les présente dans l'ordre chronologique des conférences prononcées, à savoir: 1. *La science et la morale*, par le Dr. J. H. Van der Horst; 2. *La morale et la science*, par le Dr. J. H. Van der Horst; 3. *La morale et la science*, par le Dr. J. H. Van der Horst.

1. *La science et la morale*. — La science et la morale sont deux domaines qui se touchent de plus en plus étroitement. La science nous permet de connaître le monde et de le transformer. La morale nous permet de vivre ensemble et de nous comporter de manière responsable. La science et la morale sont donc deux domaines qui se complètent l'un l'autre.

2. *La morale et la science*. — La morale et la science sont deux domaines qui se touchent de plus en plus étroitement. La morale nous permet de vivre ensemble et de nous comporter de manière responsable. La science nous permet de connaître le monde et de le transformer. La morale et la science sont donc deux domaines qui se complètent l'un l'autre.

3. *La morale et la science*. — La morale et la science sont deux domaines qui se touchent de plus en plus étroitement. La morale nous permet de vivre ensemble et de nous comporter de manière responsable. La science nous permet de connaître le monde et de le transformer. La morale et la science sont donc deux domaines qui se complètent l'un l'autre.

1. *La science et la morale*, par le Dr. J. H. Van der Horst, p. 1-15.
2. *La morale et la science*, par le Dr. J. H. Van der Horst, p. 16-30.
3. *La morale et la science*, par le Dr. J. H. Van der Horst, p. 31-45.

Éthique et science

Il est de notre devoir de nous interroger sur les conditions de possibilité d'un dialogue entre la science et la religion. Ce dialogue n'est pas seulement un dialogue de courtoisie, mais un dialogue de fond. La science nous offre une vision du monde qui est à la fois fascinante et inquiétante. Elle nous révèle les lois de la nature, mais elle nous interroge sur le sens de la vie. La religion, elle, nous offre une vision du monde qui est à la fois rassurante et exigeante. Elle nous rappelle que nous sommes des êtres finis, mais elle nous ouvre à l'infini. Le dialogue entre la science et la religion est donc un dialogue essentiel. Il nous permet de mieux comprendre le monde que nous habitons, et de mieux nous situer dans ce monde. C'est pourquoi il est de notre devoir de nous interroger sur les conditions de possibilité d'un dialogue entre la science et la religion.

« Sous
devient
en une
clateur
tant se
Voici
biologi
reprod
femelle
bouture
manque
corps
d'hiber

C'est
des asp
l'impact
En face
science
raillé pa
côté, il
les moye
tains po
conscien
sible et
nir. D'un
limites d
l'écraser
pecte pa
qui ne p
surées p
et d'oubl
irrésistib
personne
Devant
prouve le
sens de s
comment
sociales,
Il voudra
mais il
appréciat

1. Jean R
Albin M

L'ÉTHIQUE FONDAMENTALE ET LES RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE

Henri Beaumont
Faculté de théologie
Université Laval

« Sous la baguette magique de la biologie, voici que l'homme devient peu à peu tout autre qu'il n'était. Voici qu'il se change en une bête nouvelle et paradoxale, inconnue des nomenclateurs, ayant une physiologie spéciale et bigarrée, empruntant ses traits aux familles animales les plus hétéroclites. Voici que l'*Homo sapiens* est en voie de devenir un *Homo biologicus*, étrange bipède qui cumulera les propriétés de se reproduire sans mâle comme les pucerons, de féconder sa femelle à distance comme les poissons xiphophores, de se bouturer comme le ver de terre, de remplacer ses parties manquantes comme le triton, de se développer en dehors du corps maternel comme le kangourou, de se mettre en état d'hibernation comme le hérisson¹. »

C'est en ces termes que Jean Rostand décrit un des aspects d'une révolution déjà en cours, et dont l'impact se répercutera au long des siècles à venir. En face de ces progrès merveilleux et rapides de la science et de la technique, l'homme moderne est tiraillé par des tendances parfois contraires. D'un côté, il constate qu'il a en main, et de plus en plus, les moyens techniques suffisants pour devenir, à certains points de vue, son propre créateur : il a conscience que ce processus d'évolution est irréversible et qu'il sera même encore accéléré dans l'avenir. D'un autre côté, il se rend également compte des limites de cette technique qui peut, en allant au pire, l'écraser et même le détruire : la technique ne respecte pas toujours les forces intérieures de l'homme, qui ne peuvent être décelées par le télescope ou mesurées par le baromètre : les forces d'amour, de don et d'oubli de soi, de fraternité, en un mot tout le désir irrésistible de bonheur qui est à l'intime de toute personne humaine.

Devant ce malaise qu'il ressent, l'être humain éprouve le besoin, s'il est sérieux, de réfléchir sur le sens de son agir et de sa destinée, de se demander comment ces valeurs intimes, tant individuelles que sociales, pourront être efficacement respectées. Il voudrait bien savoir où ce progrès va le conduire, mais il constate malheureusement que certaines appréciations éthiques, élaborées dans un contexte

très différent du sien, sont au moins partiellement inaptes à fournir des normes valables d'évaluation des dimensions et de la portée de son évolution. Il se dit avec Francis Crick : « L'évolution des connaissances scientifiques va détruire dans une certaine mesure les fondements traditionnels de nos convictions éthiques et il n'est pas facile de voir comment nous les remplacerons². »

Pour entrer plus spécifiquement dans le sujet, i.e. les problèmes posés à l'éthique fondamentale par les récents développements de la science et de la technique, il me semble que la première difficulté qui se présente au moraliste remet en question la possibilité même d'une réflexion morale adéquate sur les phénomènes humains qui sont en relation avec cette évolution de la science et de la technique.

Quand il est appelé à réfléchir et à porter un certain jugement sur une question scientifique (par exemple : la manipulation génétique), le moraliste se trouve en face d'une réalité toute neuve qui n'existait pratiquement pas auparavant. Normalement, pour juger de la valeur éthique d'un agir, d'un procédé ou d'un comportement, il faut être au moins sommairement au courant du sens de cet agir, de ses effets, de ses conséquences à court et à long termes. Aujourd'hui, le champ des connaissances scientifiques est tellement vaste et évolue avec une telle rapidité qu'une seule et même personne ne peut contrôler tous les aspects de ces connaissances, et un homme de science doit généralement se limiter à une spécialité. Le moraliste ne connaît en fait ces questions que d'une façon indéterminée et vague : en face d'elles, il n'est qu'un profane, un non-initié, et on lui demande ce qu'il faut en penser au point de vue humain, moral et éventuellement religieux³.

Même si le moraliste fait un effort pour s'informer, par exemple à un spécialiste, peut-il acquérir

1. Jean Rostand, cité dans David Rorvik, *Brave New Baby*, Paris, Albin Michel, 1972, p. 17.

2. Francis Crick, cité dans Odette Thibault, *L'Homme inachevé*, Casterman, 1972, p. 16.

3. Cf. Karl Rahner, *Écrits théologiques*, tome XII, *Problèmes moraux et sciences humaines*, Desclée de B., p. 82 et suiv.

une certitude suffisante et une intelligence adéquate des informations recueillies pour savoir ce qui est nécessaire à une conversation pertinente sur le sujet? Est-il en mesure de se faire une idée suffisamment précise des présupposés, des méthodes, des possibilités qu'offre telle science déterminée dans un avenir proche ou lointain?

Le spécialiste lui-même, occupé à sa recherche dans le champ de connaissance auquel il s'est consacré et limité par cette connaissance, ne peut pas toujours, ou n'a pas toujours la préoccupation de mesurer, ou du moins de le faire avec une prospective suffisante, les implications que les fruits de ses recherches auront sur les générations futures, au plan individuel et social, au plan psychologique, en un mot sur l'ensemble de la personne humaine et sur l'humanité toute entière.

Dans un tel contexte, il arrive souvent que tous hésitent à porter un jugement moral, tant le spécialiste que le moraliste : ce dernier se sent à peu près limité à affirmer en général qu'on ne peut écarter à priori l'expérimentation humaine ou la manipulation génétique comme un projet immoral.

Par ailleurs, les effets néfastes de certaines expériences (pollution, destruction de l'environnement, déshumanisation, destruction lente de l'humanité) montrent bien qu'on ne peut effectivement réaliser tout ce qui est possible. Quant à préciser les limites de l'usage de la technique, chacun se sent incapable de les établir et le jugement moral est souvent élaboré quand le mal est déjà fait.

Quand de fait, on essaie de dire quelque chose sur les aspects moraux des découvertes scientifiques et de leurs applications, on constate l'accélération extrêmement rapide des techniques, ce qui fait dire à Alvin Toffler :

« 90% de tous les hommes de science que la terre ait jamais connus sont actuellement en vie et chaque jour voit de nouvelles découvertes scientifiques. Car ces nouvelles idées sont mises en œuvre bien plus rapidement qu'auparavant. Le laps de temps écoulé entre la conception originelle et l'emploi pratique s'est réduit dans des proportions radicales. C'est là la différence frappante entre nos ancêtres et nous. Apollonios de Perga découvrit les sections coniques, mais il fallut plus de deux mille ans pour qu'elles servent à la résolution des problèmes de construction. [Plus près de nous] le premier brevet de machine à écrire fut délivré en Angleterre en 1714, mais il fallut attendre cent cinquante ans avant d'en trouver une sur le marché. De nos jours, un tel délai entre une idée et son application est presque impensable⁴. »

C'est donc dire que la réflexion sur les données globales d'une découverte est nécessairement rapide et qu'on discerne mal les valeurs objectives impliquées dans une telle évolution. Les normes morales

objectives sont souvent remises en cause, et on est porté à juger de la valeur morale d'une découverte par son efficacité immédiate et sa rentabilité. C'est d'autant plus vrai qu'on a souvent présenté, surtout à travers les résumés des manuels de morale, une idée fautive de la norme morale objective. On a cru pouvoir déduire tout simplement la moralité concrète d'un comportement individuel ou collectif à partir de l'essence des choses saisie dans une définition : on est souvent arrivé ainsi à un dogmatisme moral dont le premier aspect « est qu'il est réponse à tout : c'est la représentation de la morale à la façon d'un code universel, la substitution d'un savoir à la responsabilité. Plus redoutable encore, son second visage est justification, absolutisation de positions contingentes, peut-être sensées, mais souvent contestables, une façon inébranlable de s'affirmer comme si on était les seuls à incarner la justice et la vérité⁵ ».

Cette remarque de Pierre Antoine paraît particulièrement opportune quand on examine l'idée que certaines écoles se sont faite de la nature comme norme de moralité. Il fut certes un temps où l'homme était soumis par nécessité aux forces de la nature, aux cataclysmes, aux épidémies qu'il était en grande partie incapable de contrôler et à plus forte raison de dominer : il lui paraissait alors normal de faire contre mauvaise fortune bon cœur, et de considérer comme vertueux de se soumettre sans récrimination à ces forces de la nature, entendue, comme on dit aujourd'hui, dans son sens statique.

On oubliait cependant trop souvent que, selon la morale la plus authentique, la conformité à la nature n'a jamais été entendue dans le sens d'une soumission passive à des forces aveugles et purement biologiques ou cosmologiques, mais dans le sens d'une conformité à la nature raisonnable, propre à l'homme, qui réfléchit sur ces phénomènes, les analyse, les contrôle dans la mesure du possible, donc d'une nature dynamique et partiellement évolutive, en tenant évidemment compte d'un fond commun à tous les êtres humains et qui est nécessairement immuable.

Le contexte actuel exige que, tout en évitant la pure morale de situation qui serait négation de toute valeur objective, nous remettons l'accent sur la responsabilité de l'homme en face d'une telle évolution. Il est urgent que nous proposons des pistes de réflexion qui ne font pas seulement tenter d'ajouter « quelques pièces neuves à nos vieux vêtements », mais qui tiennent vraiment compte de tout le contexte de la révolution scientifique moderne.

4. Alvin Toffler, *Le Choc du futur*, Paris, Denoël, 1971, p. 39.

5. Pierre Antoine, *Morale sans anthropologie*, Paris, Epi, 1970, p. 35.

Un autre problème posé par les récents développements de la science et de la technique consiste dans le fait que leur valeur est jugée presque exclusivement en termes d'efficacité et de rentabilité : dès qu'une idée est conçue, elle doit être mise en application et apporter un confort, soulager la difficulté et la souffrance, éloigner la mort.

De tout temps certes, le moraliste a affirmé que le but de la vie était le bonheur, tant de l'individu que de la société, mais il affirmait en même temps que le bonheur était conciliable avec certaines formes d'ascèse, avec le don de soi et même, en certaines circonstances, avec la souffrance. La science et la technique, si on n'y prend garde, peuvent habituer l'homme à considérer le bonheur comme consistant dans une satisfaction immédiate, dans un simple plaisir procuré sans effort. On attache ainsi une importance excessive à une certaine qualité de vie : on en arrive à juger que seule la vie incluant un certain niveau intellectuel, un potentiel minimum de développement, un niveau donné d'épanouissement, peut être valable. De ce fait, des vies ne valent pas la peine d'être vécues. Ceux qui exigent une certaine qualité de vie ne mettent peut-être pas l'insistance sur les mêmes éléments pour assurer cette qualité : chacun peut avoir son point de vue, tels les époux estimant que l'enfant est un fardeau insupportable s'il les prive de confort, d'une grosse voiture, de sorties agréables... Pour d'autres, l'insistance sera mise sur un autre aspect : tous ont toutefois en commun qu'ils croient qu'à un moment donné, une vie qui n'apporte pas ce qu'on conçoit à sa façon comme le bonheur peut ou même doit être empêchée ou détruite.

On constate bien, dans les discussions sur l'avortement, l'euthanasie ou l'infanticide, qu'une conception hédoniste et utilitariste de la vie conduit à la suppression de la vie d'un autre que l'on considère comme un trouble-fête, ou à la destruction de sa propre vie si on la juge trop lourde à supporter.

On ne peut évidemment blâmer l'homme de science qui fait tout en son pouvoir pour éloigner le plus possible la souffrance et la mort, et pour rendre la vie elle-même plus facile et plus agréable, au plan individuel comme au plan communautaire. Le malheur survient lorsqu'on en arrive à déclarer que telle vie déficiente ou handicapée doit disparaître parce qu'elle ne correspond plus à la conception que l'on se fait du bonheur de l'être humain.

Lorsqu'on considère plus largement la qualité de vie de l'ensemble des êtres humains, on constate que le perfectionnement de la pratique médicale a supprimé dans l'humanité des mécanismes de sélection naturelle qui agissaient autrefois spontanément :

les êtres les plus faibles, incapables d'affronter les difficultés de l'existence, étaient éliminés dès la naissance ou très tôt dans le jeune âge. Aujourd'hui, la mortalité infantile est pratiquement disparue, et des individus qui auraient été autrefois éliminés naturellement avant l'âge adulte pourront engendrer alors qu'ils sont porteurs de tares génétiques transmissibles à leur progéniture. Au moins dans les plus graves de ces cas, il existe sûrement pour l'individu, au nom d'un sain eugénisme, une obligation morale de s'abstenir de donner naissance à des enfants tarés. Certaines personnes sont cependant incapables d'exercer lucidement une paternité responsable; comme la société prend elle-même de plus en plus en charge les responsabilités et les besoins individuels, l'autorité peut-elle dans de tels cas imposer, par exemple, la stérilisation définitive? Le cas s'est présenté récemment aux Etats-Unis alors que deux jeunes Noires de douze et quatorze ans ont subi la ligature des trompes dans une clinique de planning familial de l'Alabama, subventionnée par le gouvernement fédéral du pays. La mère illettrée n'a pas compris qu'en apposant une croix au bas d'un formulaire, elle autorisait qu'on enlève à ses filles le droit d'avoir des enfants et les fillettes ignorantes ont subi sans rien comprendre une intervention qui les rendait stériles pour la vie⁶. Dans le même ordre d'idées, l'Etat pourrait-il imposer l'amniocentèse, ce qui impliquerait pratiquement le recours à l'avortement dans le cas où une anomalie importante aurait été découverte chez le fœtus en gestation?

Pour mentionner finalement un dernier élément relatif à la vie sexuelle, on sait que la dissociation de l'amour et de la fécondité peut aujourd'hui être facilement et efficacement obtenue; cette constatation demande une nouvelle considération des valeurs de la sexualité et de ses modes d'expression, ainsi que de la vie conjugale; elle exige qu'on étudie plus à fond toutes les implications de l'usage des méthodes contraceptives, de la stérilisation, de la fécondation en dehors de l'utérus, etc.

Pour conclure, nous devons sûrement affirmer que l'évolution et les développements de la science et de la technique posent à l'éthique dans son ensemble, et notamment à l'éthique fondamentale, des problèmes nouveaux et complexes, et demandent qu'on réévalue des solutions qu'on avait trop facilement considérées comme définitives. Ils ont en contrepartie le grand avantage de nous obliger à mieux situer le rôle de la réflexion éthique dans l'ensemble de la vie humaine.

6. *Le Soleil*, 26 décembre 1973, p. 18.

Ils nous obligent à formuler nos jugements non pas tellement au niveau des détails trop précis et trop déterminés, mais à envisager plutôt la réalité globale des valeurs mises en cause.

Il nous forcent à préciser le sens et la portée du jugement moral, et à mieux situer les rapports entre les normes objectives et les applications subjectives de ces normes, qui ne sont pas de pures déductions à partir de principes, mais vraiment des décisions responsables d'individus et de groupes qui doivent agir dans les situations très concrètes dans lesquelles ils ont à vivre.

Ils nous obligent enfin à constater que les principes propres de la morale n'ont pas été parachutés d'un monde inconnu, mais qu'ils ont été établis à partir de l'expérience prolongée des individus et des sociétés qui ont vécu depuis le début

de l'humanité. Si aujourd'hui les sociétés et les techniques qui sont à leur service évoluent avec une telle rapidité, il est nécessaire que les hommes continuent de réfléchir sur les éléments nouveaux qui se présentent à eux, et qu'ils sachent en tirer les décisions qui conviennent réellement à ces nouvelles situations.

En un mot, il est urgent que l'homme, surtout s'il se prétend moraliste, sorte d'une mentalité éthique teinte de dogmatisme et de légalisme pour en arriver franchement à une morale d'une prudente responsabilité. La conscience de l'homme, éclairée certes par l'expérience des siècles passés, mais aussi alertée par les responsabilités actuelles, pourra alors prendre les décisions qui s'imposent en face des problèmes posés par les récents développements de la science et de la technique.

L'h
nétaire
me est
cience
des Eg
à la ré
nous e
Comm
(Comm
«trop r
venue
aux pi
assez
té», pa
«prome
ce, de
par «le
vre»².
Pour un
dans l'o
La co
rait pos
te à ré
ordre s
thique
time³.
rapidem
turelle
pact au
sempare
discours
1. Vivre
ment.
Conse
nal, n
2. L'Égise
Fides.
3. Cf. Gu
tienne
février
4. Cf. Gu
chréti
312.

ÉTHIQUE ET POLITIQUE morale individuelle vs éthique structurelle

Guy Bourgeault

Département de théologie
Université de Montréal

« L'homme d'aujourd'hui vit dans un monde planétaire avec une conscience paroissiale. Le problème est donc de savoir comment mettre cette conscience à jour¹. » Ce constat du Conseil œcuménique des Églises, avec le problème fondamental qu'il pose à la réflexion éthique, trouve son écho, plus près de nous et en contexte québécois, dans le rapport de la Commission d'enquête sur les laïcs et l'Église (Commission Dumont) : on y signale qu'une morale « trop réduite aux impératifs de la vie privée... est devenue à la fois inefficace dans notre vie et *incroyable* aux plus jeunes », parce qu'elle « ne s'est pas assez centrée sur la justice, la fraternité et la liberté », parce qu'elle ne s'est pas assez inspirée des « promesses eschatologiques de fraternité, de justice, de paix », parce qu'elle n'est pas assez interpellée par « les solidarités terrestres à aménager et à vivre »².

Pour une nouvelle problématique dans l'ordre de la réflexion éthique

La convergence de ces constats — auxquels il serait possible d'en joindre bien d'autres — nous invite à réfléchir sur les rapports nécessaires entre un ordre socio-culturel donné et la systématisation éthique qu'il rend possible et qui, en retour, le légitime³. Il peut être éclairant, à cet égard, d'évoquer rapidement l'histoire récente de la révolution culturelle chez nous, pour essayer d'en mesurer l'impact au niveau de la conscience morale soudain désemparée et à celui de la difficulté nouvelle d'un discours éthique pertinent⁴.

1. Au Québec plus longtemps peut-être que dans les autres pays de l'Occident chrétien et industrialisé, la société a pu conserver les traits majeurs de ce que les sociologues appellent la *société traditionnelle*. L'ordre social, économique et politique y fut pratiquement perçu jusqu'à tout récemment comme appartenant à un ordre naturel immuable. Dans ce contexte socio-culturel, une certaine lecture de l'évangile a profondément marqué les façons de vivre et les institutions sociales de chez nous, au point qu'on a pu qualifier de chrétienne une société qui apparaissait véritablement comme une chrétienté. L'enseignement autorisé de l'Église régissait alors pratiquement la vie entière des individus et de la collectivité : il pouvait rallier presque tout le monde dans la reconnaissance d'un *ordre naturel* imposant à la conscience des individus comme aux comportements des groupes ses exigences claires et précises, facilement codifiables et fermement codifiées. L'ordre dit naturel et la loi dite naturelle furent alors les références privilégiées d'une éthique faisant appel à l'obéissance et à la soumission.

Dans cette société, on cherchait à assurer le maintien du bon ordre social — incluant les ordres économique et politique — en faisant appel aux bons sentiments et en imposant, au besoin, les comportements justes. Le bon riche venant en aide au bon pauvre, les problèmes sociaux et économiques seraient réglés. Le bon citoyen peut compter sur la bonne foi et le sens social d'un bon député. Le bon ouvrier peut aisément s'entendre avec un « bon boss ». Et on pouvait lire saint Paul exhortant les maîtres et les esclaves chrétiens à la bonté, à la compréhension mutuelle, etc.

2. Mais voilà que l'ordre qualifié de naturel parce que perçu comme tel fut secoué avec l'avènement de la *société industrielle*. D'une part, grâce à sa nouvelle puissance technique, l'homme d'ici, comme celui d'ailleurs — comme le protestant anglais ou américain —, pouvait désormais faire l'ordre du monde au lieu de s'y soumettre : avec la Manic, le Québécois était devenu... hydroquébécois! D'au-

1. *Vivre de façon responsable dans un monde en changement*, texte de la Division de formation œcuménique du Conseil œcuménique des Églises, dans *Idoc international*, n° 7 (août-septembre 1969), p. 2-30.
2. *L'Église du Québec : un héritage, un projet*, Montréal, Fides, 1971, p. 105.
3. Cf. Guy Bourgeault, « Nouveaux chantiers de l'éthique chrétienne », dans *Communauté chrétienne*, 13/73 (janvier-février 1974), p. 50-68.
4. Cf. Guy Bourgeault, « Pour la formation de la conscience chrétienne », dans *Relations*, 387 (novembre 1973), p. 310-312.

tre part — et simultanément —, les recherches menées partout dans les divers domaines des sciences humaines — ethnologie et histoire, puis psychologie, sociologie, science politique, etc. — révélèrent progressivement le caractère historique et nettement *culturel* d'un ordre longtemps considéré comme naturel et immuable; elles faisaient prendre en même temps conscience des exigences propres de la croissance des personnes et des collectivités. Dans ce contexte socio-culturel nouveau, personne, situation, valeurs et projets (individuels et-ou collectifs) devinrent peu à peu les nouvelles références d'une éthique soucieuse de liberté, de créativité, de responsabilité.

Dans cette société néo-libérale de l'après-guerre, la morale fut, chez nous, progressivement reléguée dans les chambres à coucher et dans les salons, confinée pratiquement à ce que l'on appelle la « vie privée ». Au mieux, on comptait encore sur elle pour régir les rapports humains dans la mesure où ils ne touchaient pas trop directement à l'ordre social, économique et politique *libéral* existant et qui, avec sa loi — supposément régulatrice d'équilibre — de l'offre et de la demande, servait les intérêts des puissants. L'ordre technique échappe à la morale pour n'être régi que par la loi de l'efficacité, tandis que l'ordre social, économique et politique n'est pas « questionné ».

3. Le passage rapide, chez nous, de la société industrielle à ce que les sociologues appellent la *société post-industrielle* entraîna bientôt de nouveaux bouleversements culturels. Les hommes, individus et sociétés, sont désormais placés dans un réseau d'interdépendance structurelle s'étendant à l'échelle de la planète. Il n'est plus de « vie privée » possible sans un aménagement approprié de la vie collective. Dans la conscience nouvelle que l'homme a aujourd'hui de lui-même, l'avenir personnel apparaît nécessairement lié au devenir collectif : les grands enjeux éthiques sont devenus en même temps des enjeux politiques.

Ce n'est donc pas hasard ou fantaisie si, avec l'évolution des références éthiques spontanées de la conscience, les discours et systématisations éthiques ont été bouleversés. Ceux-ci ont peu à peu abandonné les sentiers habitués d'une *morale de la loi naturelle* pour structurer, par delà une *morale de situation et des valeurs* d'inspiration personaliste (et souvent libérale), une *éthique structurelle et politique*. Dans un ordre socio-économique et politique nouveau, l'homme ne peut plus se percevoir lui-même comme autrefois. C'est pourquoi la révolution est *culturelle* et touche directement la conscience morale et le discours éthique.

L'homme technique : sa puissance et ses questions

Après avoir longtemps « cultivé » la terre dont il se croyait l'intendant, *l'homme technique* a depuis peu instauré un nouveau rapport entre lui et la terre qu'il veut et peut maintenant maîtriser. D'intendant, il est devenu le maître. Grâce à sa capacité technique, l'homme peut désormais modifier son environnement et, plus encore, se façonner lui-même... pour un avenir meilleur, du moins l'espère-t-il.

1. Ce que l'on appelle *l'expérimentation humaine* est, malgré les apparences contraires, une activité humaine aussi vieille que l'homme lui-même. Depuis toujours, en effet, l'homme, dans un effort d'autodétermination, a cherché à échapper aux déterminismes qui faisaient obstacle à sa liberté et contre-carraient ses visées créatrices. *Chaque fois que l'homme a changé ses conditions d'existence* — en commençant de s'adonner à l'agriculture, en se construisant des maisons et des villes, en émigrant pour se trouver de nouveaux lieux d'habitat et de travail, etc. —, *il s'est transformé lui-même sans pouvoir jamais connaître à l'avance, avec précision, ce qui résulterait pour lui de ces changements*. Chaque fois, *il a donc expérimenté sur lui-même*, dans une sorte de processus indéfini d'« auto-manipulation » et d'« auto-crédation » : ses expériences lui servaient à la fois de palier et de leçon pour de nouvelles tentatives, en même temps qu'elles conditionnaient de façon nouvelle son avenir.

Cette donnée fondamentale de l'expérience et de l'aventure historique de l'homme, je crois que nous n'en sommes généralement pas assez conscients.

2. Ce n'est donc pas l'expérimentation humaine elle-même qui constitue un phénomène nouveau, posant à la conscience de l'homme des problèmes éthiques eux-mêmes nouveaux, mais bien plutôt *l'extension progressive du champ d'expérimentation et l'intervention elle aussi progressive de la rationalité technique dans l'effort d'auto-détermination*. Je m'explique.

a. De la *transformation de son milieu ambiant* — transformation qui avait nécessairement ses « retombées » sur l'homme lui-même se trouvant ainsi devenu « objet d'expérimentation » —, les techniques issues d'une science accrue ont permis à l'homme de passer progressivement à l'intervention « calculée », i.e. moins spontanée ou instinctive, plus nettement intentionnelle et réfléchie, organisée même, dans les domaines de la biologie humaine, de la biochimie, de la génétique, puis de la médecine, de la pharmacologie et même de la psychopharma-

cologie, et, plus récemment, de la psychologie elle-même, de la sociologie, de la politique. Le champ de l'intervention de l'homme en fonction de son avenir s'est donc considérablement élargi au cours des siècles par une expérimentation humaine elle-même constamment plus vaste et, surtout, davantage voulue et programmée. De nouveaux problèmes sont ainsi posés.

b. Ce qui nous amène à considérer le second aspect de la nouveauté de la situation présente : l'intervention de la rationalité technique dans le processus d'auto-détermination de l'homme et de l'expérimentation humaine qui lui est liée. L'homme ne cherche plus seulement à *s'adapter à des situations changeantes* imposées; il veut *orienter ces changements*. De plus, il peut désormais et il veut «calculer» ces changements, essayer d'en prévoir les conséquences, etc. : il cherche à contrôler sa propre évolution, à la «programmer» presque, du moins à la limite. À cette fin, il a besoin d'une expérimentation qui soit en quelque sorte structurée, institutionnalisée. Le monde devient alors laboratoire; et l'homme lui-même, dans ce monde, objet de recherches. Cela également pose des problèmes nouveaux.

3. Cette volonté nouvelle de l'homme, rendue possible par une capacité technique autrefois inexistante, fait appel à la liberté *créatrice de l'homme responsable*. Il serait trop long d'explicitier ici en détail ce qui est impliqué; je me contenterai d'amorcer le développement de quelques réflexions.

L'homme vit une tension constante entre la liberté et la nature. Réticences et refus face aux possibilités de l'intervention technique dans le devenir de l'homme lui-même tiennent souvent pour une large part à une secrète référence à un concept trop étroit de la nature de l'homme. L'homme n'est pas, comme l'animal par exemple, soumis de façon nécessaire aux lois de la nature. Ou, si l'on veut affirmer qu'il y est encore soumis, il importe de reconnaître qu'il ne peut y être soumis qu'en tant qu'il doit reconnaître et respecter les exigences de sa nature à lui, qui est nature d'homme ayant capacité et mission (dans une perspective de foi chrétienne, par exemple) de «dominer» et de domestiquer l'univers *auquel il appartient lui-même*, pour le mettre davantage et plus pleinement au service de l'homme : il est liberté créatrice et responsabilité.

L'homme qui le *peut* (grâce à sa liberté qui se trouve en quelque sorte libérée par la capacité technique) *doit* donc (en étant responsable) intervenir avec sa maîtrise technique et ses instruments *lorsque sa capacité technique peut servir l'homme* :

il doit combattre la sécheresse, la famine, la maladie, la mort... de même que l'injustice institutionnalisée, l'asservissement de l'homme par l'homme, etc. Dans ce contexte, c'est le *service de l'homme* qui devient le critère de la moralité du recours à la technique⁵.

Pourquoi ? pour qui ? par qui ? questions éthiques et politiques

L'homme peut être manipulé désormais, non seulement par la médiation du milieu ambiant, mais par la transformation directe de son être biologique et de ses conditions de vie. Se trouve alors posé le problème nouveau de la moralité «technicienne» : l'homme *doit-il* faire *tout* ce qu'il *peut* désormais accomplir⁶? La nouvelle capacité technique de l'homme fait appel à un effort de discernement responsable : ce que l'homme peut faire, le doit-il faire? convient-il qu'il le fasse? est-il avantageux qu'il le fasse? avantageux ou profitable pour qui? Et qui décidera, finalement, de la réponse à ces questions et des choix consécutifs? Les technocrates? les détenteurs des pouvoirs économiques et politiques? En somme : *qui décidera quelle humanité sera celle de demain?* La question ne peut

5. Ce qui est une façon de reformuler, en fonction d'un contexte socio-culturel nouveau, le critère moral ancien de la «conformité à la nature de l'homme» — puisqu'il est de la «nature» de l'homme de pouvoir dominer le monde et la nature pour servir l'homme.

6. L'homme moderne, l'«homme technique» (cf. Victor C. Ferkiss : *The Technological Man*, New York, 1967), il faut le reconnaître, a tendance à se laisser guider et comme envelopper par la morale technicienne (dont parle abondamment Jacques Ellul dans ses ouvrages, dont *la Technique*, Paris, 1954) : le critère de sa moralité tend à se réduire à la seule possibilité de l'efficacité technique. La morale technicienne a ceci de particulier, et qui la spécifie, qu'elle pose les questions en termes de comment — et éventuellement en termes de combien ou de à quel prix — et non en termes de pourquoi et de pour qui; elle a toujours tendance à oublier ou à laisser dans l'ombre le pourquoi et le pour qui des interventions humaines, copiant en cela les façons d'agir de la machine, de la grande calculatrice électronique. On *peut* aller sur la lune, i.e. on en a les capacités techniques et les possibilités financières, alors... on y va! Mais *doit-on* y aller pour la simple raison qu'on le peut? est-ce là une priorité dans un monde où il y a tant à faire pour l'homme? les résultats escomptés de pareille aventure, pour le bien de l'homme, pour le service de l'homme, sont-ils proportionnés aux coûts (humains tout autant que financiers)? Autant de questions que l'«homme technique» ne se pose pas spontanément et qu'il importe, pourtant, que l'homme se pose. Si, du moins, il ne veut pas être victime de la griserie des grandes aventures. Au sujet de l'expérimentation humaine, voir : Karl Rahner, «La manipulation de l'homme par l'homme», dans les *Ecrits théologiques*, 12, Paris, DDB/Mame, 1970.

plus être simplement débattue en famille ou entre amis : les options politiques et les structures économico-sociales sont ici directement en cause⁷.

Il est dans la situation actuelle et *nouvelle* de l'homme sur notre terre des éléments nouveaux, des composantes inédites qui appellent une *relecture* de l'Évangile et non un simple accommodement de nos acquis théologiques ou éventuellement mythiques à une sauce nouvelle. Ces acquis ne sont souvent pas à l'abri de la critique; il arrive qu'ils soient maintenus davantage par habitude qu'à cause de la solidité de leurs fondements réels. Il serait donc possible — et sans doute indiqué — de faire semblable relecture en fonction du cadre théorique esquissé plus haut et en vue des conséquences qu'on en peut tirer sur le plan éthique. Mais la démarche serait longue; je me contente de poser ici quelques jalons.

1. Toute l'histoire d'Israël fut celle *d'un peuple en quête de la terre* qui lui fut promise (cf. Gn, Ex, Dt...); c'est dans cette histoire qu'Israël découvrit et comprit que, dès l'origine, en créant le monde, Dieu en fit *la terre de l'homme* (2-Is et Gn), de l'homme solidaire et solidairement responsable de la terre — terre de l'homme et terre pour l'homme.

2. Cette histoire a permis à Israël de progressivement mieux percevoir et de penser la densité mondaine de l'univers : rien n'est divin, sur cette terre où l'homme a constamment tendance à sacrifier certaines forces. La théologie biblique de la création, dans cette perspective, est profondément relativisante et démystifiante; «sécularisante», a-t-on dit. *À l'homme est confié le monde créé dont il est lui-même.*

3. Cette responsabilité de la terre des hommes et pour les hommes est celle de *l'homme solidaire*, de l'humanité. De cela, l'homme contemporain prend une conscience nouvelle grâce au déploiement du réseau de communication qui lui fait vivre une solidarité humaine universelle⁷. Il s'ensuit que les grands enjeux éthiques contemporains prennent une dimension politique, et qu'il n'est plus guère possible de couler leur problématique propre dans les catégories de pensée qu'un personnalisme contaminé par l'individualisme libéral nous a laissés⁸.

4. *L'humanité n'est pas simplement solidairement responsable de la conservation de la terre, mais aussi de son humanisation et de tous les dé-*

veloppements, techniques ou autres, qui peuvent permettre et favoriser cette humanisation en rendant la terre plus habitable pour l'homme⁹.

Dans le monde qui est le nôtre, les droits individuels et l'épanouissement des personnes deviennent purs objets de rhétorique si la dimension proprement politique et structurelle de la situation de toutes les libertés humaines n'est pas lucidement reconnue. L'Église de chez nous, par exemple, a longtemps poursuivi le rêve d'un «humanisme chrétien»; elle doit se rendre à l'évidence que l'humanisation passe aujourd'hui par le politique et par la politique¹⁰.

Pour dépasser les beaux sentiments d'une rhétorique nouvelle

Mais il ne suffit pas de reconnaître cette situation nouvelle et de poursuivre de nouvelles chimères. Une certaine rhétorique nouvelle risque d'exaspérer la mauvaise conscience inutilement, ou de servir d'alibi pour fuir les enjeux réels et concrets... C'est pourquoi, comme le fait observer avec justesse Olivier du Roy¹¹, il faut accepter les nécessaires médiations de la responsabilité morale dans le monde contemporain caractérisé par cette interdépendance structurelle signalée précédemment :

- a) médiation du détour technique, des calculs et des froides analyses qui pourront « armer la décision morale en vue d'un passage à l'action efficace »;
- b) médiation de l'action instituante entreprise par delà les intentions pures et qui ait prise sur la réalité sociale;
- c) médiation du « modèle réduit » où il est possible d'expérimenter l'autogestion, la décision collective, etc., dont on rêve pour l'ensemble de la collectivité.

C'est là, dans ces « expérimentations » instituan-tes, que pourra prendre corps, avec le recul nécessaire de la réflexion critique, une nouvelle éthique qui évitera la rhétorique pour nourrir une action politique efficace.

9. C'est ici, me semble-t-il, qu'une perspective chrétienne situerait le problème de l'intervention de l'homme sur lui-même par l'expérimentation humaine. Comme le note K. Rahner, « dans une morale supra-individuelle, il conviendrait de se demander avec calme et courage quels sacrifices on a le droit d'imposer à l'humanité d'aujourd'hui au nom de l'humanité de demain, sans qu'on doive parler trop vite d'immoralité grossière, d'abus et de viol de la dignité de l'homme d'aujourd'hui au profit de celui de demain » (« La manipulation de l'homme par l'homme », dans les *Écrits théologiques*, 12, Paris, DDB/Mame, 1970, p. 152).

10. Cf. Guy Bourgeault, « Du culturel au politique », dans *Relations*, 386 (octobre 1973), p. 280-281.

11. Cf. « La personne ou le groupe. Contribution à l'étude du problème du sujet de la responsabilité morale collective », dans *Catéchistes*, 95 (1973), p. 421-434.

7. Voir, à ce sujet : René Coste, *Morale internationale, L'humanité à la recherche de son âme*, Paris, 1964; ou *Une morale pour un monde en mutation*, Gembloux, 1969, spécialement le chap. 4, p. 78-94.

8. Cf. Guy Bourgeault, « Le personnalisme... et au-delà », dans *Relations*, 377 (décembre 1972), p. 324-327.

SÉCURITÉ SOCIALE ET ÉTHIQUE DES BÉNÉFICIAIRES

Robert Guimond

Centre d'animation familiale de l'Outaouais

C'est un défi tout particulier que de présenter quelques réflexions sur la sécurité sociale et son influence sur le comportement éthique des bénéficiaires, défi dû en grande partie à deux facteurs principaux : d'abord au trop peu de recherches faites sur le sujet, et ensuite à la grande complexité de la question.

À proprement parler, je n'ai trouvé aucune recherche scientifique sur la question : c'est la conclusion à laquelle j'en suis après plusieurs heures de recherche; en somme, mon exposé sera teinté de données fragmentaires recueillies ici et là, rencontres avec des travailleurs sociaux, avec des militants engagés dans des programmes de développement et multiples contacts avec des bénéficiaires eux-mêmes.

Je tiens aussi à souligner la complexité de la question. Traiter de sécurité sociale sans traiter du fonctionnement de notre système économique, sans traiter de la notion de travail et de sécurité du revenu, sans traiter d'accès aux services essentiels comme les soins hospitaliers, les soins médicaux, l'aide juridique, etc., sans traiter de programmes spéciaux d'aide dans des situations d'urgence, i.e. fonds de secours, aide en cas de cataclysmes, enfin sans montrer la dialectique historique où sont apparus et ont évolué les programmes de sécurité sociale, c'est s'abstenir de situer la sécurité sociale dans son véritable contexte, c'est refuser de jeter la lumière sur une question qui touche intimement la vie et l'épanouissement des travailleurs. Ce n'est donc que rapidement que je survolerai les différentes questions pour m'attarder tout d'abord à dresser un profil de situation, à différencier ensuite une politique de sécurité sociale et une politique d'assistance sociale, à mettre en corrélation une politique d'assistance sociale avec les réactions des bénéficiaires en regard des réactions des non-bénéficiaires, à situer les termes globaux d'une moralité dans ce domaine.

I. Profil d'une situation

Parler de sécurité sociale, c'est parler d'une foule de réalités différentes et complexes. On a tendance à se servir du mot «sécurité sociale» pour illustrer des situations de vie diverses : j'ai cru bon d'illustrer divers programmes qui permettent d'avoir une image d'ensemble. Encore là ce n'est que très brièvement que je les citerai pour en donner une idée sans rentrer dans des détails techniques : plusieurs, sans doute, sont très bien connus. Inutile de dire que l'administration de ces divers programmes aura des effets parfois contradictoires chez ceux qui en bénéficient. Ordinairement les programmes de sécurité sociale sont reliés d'une façon très étroite à la sécurité du revenu et c'est dans ce sens que les documents fédéraux et provinciaux, les interventions des ministres, situent la sécurité sociale.

Le profil serait constitué des éléments suivants :

1. *Par les pensions de vieillesse*, aide financière accordée par l'État après 65 ans sans tenir compte des revenus personnels des personnes âgées comme propriétés; le régime lui-même est universel. Chez les bénéficiaires, il est souvent perçu comme une reconnaissance de la part de l'État et de la population envers le travail accompli par les personnes âgées durant leur vie.
2. Un deuxième élément du tableau serait *les régimes de pensions* qui viennent de différents employeurs; ces contributions viennent en partie de la part des salariés à même un montant perçu sur les salaires, et un montant donné par les employeurs.
3. Le tableau verrait apparaître *les rentes du Québec*. Le montant donné lorsqu'une personne vit de ses rentes est proportionnel à la durée des cotisations. Plus une personne y contribue longtemps, plus le montant versé durant sa vieillesse sera considérable.

4. Il faudrait ajouter *l'assistance aux aveugles* et *l'assistance aux invalides*. De 1955 à 1959, 35 000 invalides avaient reçu au Québec une assistance financière de la part de l'État.

5. Un cinquième élément serait les accidents de travail. Un travailleur accidenté a droit à une compensation versée par la Commission des accidents de travail.

6. Il faudrait aussi mettre dans ce tableau, une assistance de la part des gouvernements au niveau du *logement*. Vous connaissez les efforts des gouvernements pour la construction de logis subventionnés accessibles à certaines catégories de personnes. Le loyer est calculé en fonction d'un pourcentage du revenu d'une famille qui va de 17% à 25%.

7. Le tableau serait incomplet sans *l'assurance-maladie* prélevée à même le salaire et une contribution de l'employeur. Le régime est universel.

8. Il serait aussi incomplet s'il n'y figurait pas *les allocations familiales*, montant donné par l'État en fonction du nombre d'enfants vivant dans une famille et réajusté tout récemment.

9. Un neuvième élément serait *l'assurance-chômage* par laquelle le travailleur peut bénéficier d'une partie de son salaire durant un certain temps. Le calcul des prestations versées est très complexe, mais là aussi comme dans certains autres cas, l'employé y contribue à raison d'un prélèvement sur son salaire.

10. Je m'en voudrais d'oublier *l'aide sociale* comme telle. Les bénéficiaires sont en fait ceux qui reçoivent le moins de toutes les catégories citées; le régime n'est évidemment pas universel. Pour donner une idée en février 1974, des montants accordés :

Adultes	Enfants à charge	Coût mensuel
1	0	\$170
1	1	238
1	2	253
1	3 et plus	257
2	0	272
2	1	294
2	2	309
2	3 et plus	313

Quant au logement, le montant versé mensuellement :

1	\$65
2	85
3	95
4	105

À remarquer que si le coût du logement est supérieur au barème, l'aide sociale ne comble pas la différence; par contre, si le coût du logement est inférieur, la différence est enlevé du montant versé au bénéficiaire.

11. Il ne faudrait pas oublier certains programmes gouvernementaux visant à assurer un revenu à certaines personnes comme les programmes *d'Initiatives locales*, qui sont mis en œuvre pour permettre un retour momentané au travail.

12. Au niveau de la sécurité du revenu, viennent s'ajouter certaines *prestations* pour encourager les chômeurs à se trouver du travail ailleurs qu'au lieu de leur résidence : ces prestations sont des primes de voyage durant une période de 3 jours.

13. Il serait aussi intéressant au niveau de l'assistance sociale, de faire une analyse de certaines *exemptions d'impôt*. Exemptions concernant les gardiennes par exemple, qui sont en fait une forme d'assistance de la part de l'État.

14. D'autres programmes viendront, comme *l'assistance-garderie*. Selon la politique mise de l'avant par le ministère des Affaires sociales, un montant sera accordé à certaines personnes répondant à des critères de «pauvreté» déterminés pour faire garder leur enfant.

Voilà le profil de la situation que recouvre le terme «sécurité sociale» et que j'ai à peine esquissée. Ces données m'amènent à faire une différence fondamentale entre sécurité sociale et assistance sociale, distinction d'autant plus importante qu'elle peut nous aider à analyser le fonctionnement des programmes et les effets sur les bénéficiaires.

II. Une politique d'assistance et une politique de sécurité

Il me semble que certains critères peuvent nous aider à différencier ces deux régimes et à ramasser les divers programmes autour de ces deux pôles : assistance sociale et sécurité sociale. Le premier critère serait la contribution à ces programmes; le deuxième, le sentiment de dépendance qui se dégage et son incidence; et le troisième, la relation avec la notion de travail.

Quant à moi, il y a sécurité sociale quand une contribution est versée par les salariés eux-mêmes : c'est une sorte d'assurance que se donnent des salariés pour prévenir des situations difficiles : maladie, chômage, retraite. En somme, le bénéficiaire se sent en parfaite légitimité sociale; c'est une sorte de droit qui est mis en application.

L'assistance sociale fait appel à une autre réalité. Aucune contribution personnelle n'est exigée. Les gens reçoivent des prestations auxquelles ils n'ont point contribué au départ : ils sont à la remorque de facteurs extérieurs. C'est un indice de toute une mentalité et une attitude qui ne doit pas être confinée aux seules prestations d'aide sociale proprement dites. Mentalité d'assistés, mentalité d'as-

sistance : mentalité d'assistance dans le cas des logis subventionnés : au lieu de considérer le logement comme un droit social et d'ajuster les politiques d'habitations en conséquence, les gouvernements donnent des subventions spéciales à des entrepreneurs pour réaliser des projets de logis pour les pauvres. Le document de travail du ministère des Affaires sociales sur les garderies va dans le même sens.

Indiquons que l'aide sociale comme telle remplit des fonctions très précises à l'intérieur de notre système économique; par exemple, la fonction de diminuer les tensions sociales, la fonction de redistribuer le revenu aux gens qui n'ont pu y participer dès le départ, la fonction de maintenir une main-d'œuvre disponible selon la loi de l'offre et de la demande.

L'assistance sociale est considérée comme une sorte de privilège par les autres travailleurs : «C'est notre argent et nos impôts qui les font vivre», disent-ils. L'autodétermination des bénéficiaires du seul fait qu'ils sont dépendants pour survivre — c'est le cas de le dire — est neutralisée. Les programmes d'aide sociale sont pensés de telle sorte qu'ils servent de mesure incitative au travail : les prestations se situent toujours en deçà du salaire minimum et y sont maintenues, le travail étant considéré comme critère de vie normale; le spectacle de l'aide sociale conduit les autres travailleurs à faire tout pour ne pas y être conduits.

Nous pouvons tirer des conclusions intéressantes si nous mettons en corrélation ces derniers chiffres et la capacité de travail des bénéficiaires. De l'aveu même des documents officiels, 80 à 90% des bénéficiaires ne peuvent travailler selon la notion actuelle de travail et 3 à 4% frauderaient l'aide sociale. Et, dans ce dernier cas, il suffit d'avoir un peu d'expérience avec les bénéficiaires et les «avocats populaires» pour indiquer qu'il existe des catégories de fraudes qui sont reconnues acceptables par les agents de bien-être et des catégories qui ne sont pas acceptables.

Autant d'indications pour montrer que la question de l'assistance sociale ne peut être traitée sans parler des structures organisationnelles de la société. Ce serait faire fausse route que de s'arrêter au comportement individuel comme on a trop tendance à nous le montrer.

III. L'influence de la politique d'assistance sur le comportement des bénéficiaires

Notons au départ, de l'aveu même des ministres responsables, que les gouvernements se sont attachés davantage aux programmes qu'aux effets sur la vie des bénéficiaires.

1. Le principal effet est d'engendrer une dépendance chronique qui soulève l'agressivité chez bon nombre sinon sur l'ensemble des prestataires. Dépendance parce qu'on dépend des autres pour survivre, dépendance parce que des structures administratives renforcent cette réalité; il faut prouver, par exemple, son besoin pour faire payer des lunettes, pour avoir des protèses. Si jamais l'agressivité des bénéficiaires se renforce, dans des situations économiques difficiles, on verra à ce moment les prestations augmentées pour ne pas trop soulever l'ire des bénéficiaires; par contre à ce moment, on coupera certains types de prestations : récemment, le ministère des Affaires sociales du Québec décidait de ne plus payer la réparation des articles ménagers, tout en augmentant les prestations.

2. Passivité, frustration, aliénation sont aussi engendrées. Les gens ont peur de participer dans des organisations simplement parce qu'ils ne sont pas sûrs de continuer de «bénéficier» de leur chèque d'assistance.

3. Une insécurité globale est notée. Les prestataires sont soumis à un contrôle rigoureux de l'État qui contrôle en fait leurs moindres besoins. L'État envahit les personnes dans la détermination même de leurs besoins. Dans combien de cas, trop nombreux selon moi, la «divorcée» doit prouver qu'elle n'a pas de concubin qui la fait «vivre».

Programmes	Couple		Famille avec 3 enfants	
	QUÉBEC	ONTARIO	QUÉBEC	ONTARIO
1. Salaire minimum plus allocations familiales	\$3 432	\$3 744	\$3 696	\$4 008
2. Assistance sociale plus allocations familiales	2 316	2 448	3 480	4 620
3. Allocations (programme formation main-d'œuvre) plus allocations familiales	3 276	3 276	4 840	4 840
4. Prestations moyennes d'assurance chômage plus allocations familiales	3 328	3 484	3 592	3 748

SOURCE: Document de travail sur la sécurité sociale, Marc Lalonde, mars 1973.

4. L'aide sociale est aussi perçue comme un privilège, et chez les bénéficiaires, et chez les autres travailleurs et non comme un droit.

5. Les « assistés sociaux » deviennent un ghetto culturel qui maintient la division des travailleurs entre eux. Il est facile de s'en rendre compte lorsqu'on s'occupe de regroupements de bénéficiaires d'aide sociale.

6. La politique d'assistance sociale est anti-familiale. Les rôles parentaux sont vus comme dévalorisants (le père n'apporte rien au foyer) et engendrent une surprotection des enfants. Il est intéressant de noter qu'au Québec, il existe un « règlement officieux » qui oblige tout séparé de fait à entamer des procédures judiciaires pour légaliser sa situation, maintenant que l'aide juridique est gratuite. Il n'est pas permis ainsi à un couple de prendre un temps de réflexion conjugale; s'ils veulent continuer à recevoir leurs prestations, ils doivent montrer à l'aide d'un papier de cour que des procédures de séparation, ou de divorce, ont été entamées. J'ai des preuves écrites des affirmations que j'avance. En plus, combien de fois ai-je entendu ces réactions bouleversantes de parents de famille nombreuse : ils se demandaient s'ils ne devaient pas placer leurs enfants en foyer nourricier pour qu'au moins ils puissent vivre. Les conditions sociales des prestataires sont telles que bien des couples se demandent s'ils ne doivent pas se séparer pour obtenir plus de revenus, et dans de meilleures conditions.

7. Enfin, je mentionnerais que jamais dans cinq ans d'expérience, un prestataire, un travailleur social rencontré ne perçoit cette situation comme positive et valorisante. C'est là un symptôme qui nous interroge drôlement lorsque nous voulons parler de « morale ».

IV. Une question de morale

Ce que je tiens à souligner, c'est l'insuffisance de l'élément individuel dans toute forme d'appréciation du comportement moral; il serait ridicule de dire: «c'est leur faute; ils l'ont voulu ainsi». C'est fausser au départ toute la réalité et faire trop peu de cas des incidences collectives. L'appréciation des responsabilités morales entre régime de sécurité sociale et comportement des bénéficiaires doit d'abord à mon sens, comprendre une appréciation en profondeur de l'organisation structurelle de la société, et aussi, en allant plus loin, une appréciation des multiples intérêts en cause. Cette appréciation doit tenir compte d'une compréhension en pro-

fondeur des fonctions qu'exercent les régimes d'assistance perçus comme programmes aidant à l'épanouissement des bénéficiaires.

L'appréciation morale doit cesser de voir l'aide sociale comme une forme de charité, mais doit se situer dans le cadre du droit à un revenu minimum garanti. Le jugement moral que je porte sur cette situation est facile à deviner à la suite de l'analyse, trop brève évidemment, que j'ai esquissée.

1. Les politiques d'assistance sociale sont néfastes d'abord à cause de leurs répercussions sur les individus qui en bénéficient : ceux-ci sont privés de leur dignité humaine.

2. Les politiques d'assistance sociale sont néfastes ensuite à cause de leurs répercussions sur la classe des travailleurs : elles tendent à diviser cette classe contre elle-même; ensuite elles engendrent un groupe social particularisé avec une allure et un comportement qui contiennent à bien des égards des éléments néfastes qui détruisent la culture propre des gens.

3. Les politiques d'assistance sociale sont néfastes enfin et ici nous atteignons le fond du problème, parce qu'elles sont non pas un correctif majeur que l'État apporte à un système social gravement déficient, mais une simple assistance pour en contrer les effets les plus néfastes : au lieu d'essayer de modifier une organisation du travail, au lieu d'essayer de résorber le chômage et supprimer la pauvreté, au lieu d'essayer de corriger la machine sociale qui engendre des pauvres à une grande échelle, l'État se contente de pratiquer l'aumône.

Conclusion

1. Quand on parle d'assistance sociale et de comportement des bénéficiaires, il faut d'abord s'interroger sur les structures organisationnelles d'une société et les intérêts en cause, et arrêter une fois pour toutes de situer le gros du problème uniquement au niveau du comportement individuel des bénéficiaires.

2. Il nous faut faire une nette distinction entre un régime de sécurité sociale dans lequel, actuellement, les gouvernements veulent intégrer toute forme d'assistance, et un régime d'assistance sociale.

3. Il nous faut aussi aller plus en profondeur et faire une analyse du travail et du système économique dans lequel on vit, avoir un regard critique sur le régime de redistribution des capitaux et des profits. C'est poser en somme le problème de l'accès au capital et au profit dans une société.

LA SCIENCE POLITIQUE : UN PROBLÈME DE PERTINENCE ET D'ENGAGEMENT

science politique

Cette partie des Actes comporte six textes de communications présentées dans la Section de science politique.

Le débat sur la pertinence et l'engagement de la science politique est un thème récurrent dans la littérature scientifique. Il s'agit d'un débat qui a gagné en importance ces dernières années, en particulier dans le contexte de la crise de la confiance envers les institutions et les experts. Les auteurs de ces communications abordent ces questions sous différents angles, en interrogeant les fondements épistémologiques de la discipline et en proposant des pistes pour une science plus engagée et plus pertinente.

Le débat sur la pertinence et l'engagement de la science politique est un thème récurrent dans la littérature scientifique. Il s'agit d'un débat qui a gagné en importance ces dernières années, en particulier dans le contexte de la crise de la confiance envers les institutions et les experts. Les auteurs de ces communications abordent ces questions sous différents angles, en interrogeant les fondements épistémologiques de la discipline et en proposant des pistes pour une science plus engagée et plus pertinente.

LE DÉBAT ENTRE LE TRADITIONNEL ET LE GERMINALISME

L'approche traditionnelle

Depuis le début de son existence jusqu'à la fin du 19^e siècle, la science politique a été dominée par une approche traditionnelle qui se caractérise par une certaine neutralité et une focalisation sur des questions théoriques et méthodologiques. Cette approche a permis de développer une discipline rigoureuse et autonome, capable de produire des connaissances valables et généralisables. Cependant, cette tradition a été remise en question à la fin du 20^e siècle, avec l'émergence de courants de pensée plus engagés et plus critiques, qui ont remis en cause l'objectivité et la neutralité de la science politique traditionnelle.

... les ...

... les ...

... les ...

... les ...

... les ...

... les ...

... les ...

... les ...

... les ...

... les ...

... les ...

... les ...

science politique

... les ...

... les ...

... les ...

... les ...

... les ...

... les ...

... les ...

... les ...

La sci
ment ré
aussi loi
L'École
en Franc
et ce n'é
le premi
nada, la
60, une c
bativité (T
Touf
une cro
Amérique
science
200 en 1
canadien
1950, en
Cepen
croissanc
cipline. M
sance et
La discip
sa raison
bref inte
s'est vue
la recher
que les b
che tradit
nées 40.
veloppée
maturité
statut de
50. La d
mouvement
science p
cher sur
blishment
Les ann
importants
tendaient
conomiqu
nementau
politique

LA SCIENCE POLITIQUE : UN PROBLÈME DE PERTINENCE ET D'ENGAGEMENT

Nasir Islam

Département de science politique
Université Laval

La science politique est un phénomène relativement récent même si la politique elle-même remonte aussi loin dans le temps que la société humaine. L'École libre des sciences politiques a été fondée en France en 1870. Le L.S.E. a été institué en 1890 et ce n'est qu'en 1880 que Columbia met sur pied le premier département de science politique. Au Canada, la science politique était, avant les années 60, une discipline de peu d'importance et sans combativité (Conseil consultatif, 1974).

Toutefois, la science politique devait connaître une croissance étonnante, particulièrement en Amérique du Nord. L'Association américaine de science politique a vu son membership passer de 200 en 1903, à plus de 20 000 en 1970. Le groupe canadien, pour sa part, de 30 membres qu'il était en 1950, en compte 664 en 1972-1973.

Cependant, nous ne devons pas déduire de cette croissance numérique l'excellence de l'état de la discipline. Nous avons passé par des crises de croissance et d'identité. Notre légitimité a été ébranlée. La discipline a été attaquée de l'intérieur même et sa raison d'être mise en question de l'extérieur. À de brefs intervalles, la communauté des politicologues s'est vue contrainte à un examen de conscience et à la recherche de nouveaux paradigmes. C'est ainsi que les behavioristes ont remis en question l'approche traditionnelle en science politique dans les années 40. La science politique behavioriste s'est développée au cours de ces années pour parvenir à maturité au début des années 50. Elle a acquis le statut de paradigme dominant vers la fin des années 50. La dernière décennie a vu l'émergence d'un mouvement post-behavioriste qui reprochait à la science politique contemporaine de ne pas déboucher sur l'action, d'être non pertinente, pro-establishment, non normative et apolitique.

Les années 60 ont été une décennie de désordres importants aux États-Unis. Les problèmes qui sous-tendaient ces désordres n'étaient pas uniquement économiques, ils étaient surtout politiques et gouvernementaux. Le désordre politique et la science politique ne vont pas main dans la main. Il boule-

verse nos postulats, fait voler en éclats nos modèles bien élaborés, jette des ombres de doutes sur nos paradigmes estimés de longue date. Le gouvernement n'a pas manqué de conseils de la part des politicologues à cette période. Ironiquement, on a rarement retrouvé autant de politicologues dans les hautes sphères gouvernementales. Mais comme le fait remarquer Theodore Lowi, «le côté sombre de l'affaire était que sur la plupart des questions fondamentales sous-tendant ce désordre, la discipline de la science politique n'avait rien à dire d'une façon ou de l'autre». (Graham et Carey, 1972).

C'est à la lumière de ces faits que j'ai suggéré aux organisateurs de la section de science politique de prévoir cet atelier. Dans les pages qui suivent, je tracerai brièvement les grands traits des écoles traditionnelle et behavioriste en science politique. En deuxième lieu, je tenterai de passer en revue la critique post-behavioriste de la science politique contemporaine et de soulever quelques questions importantes au sujet de la pédagogie de la science politique.

LE DÉBAT ENTRE LE TRADITIONALISME ET LE BEHAVIORISME

L'approche traditionnelle

Depuis le début de son existence jusqu'à la fin du 19e siècle, la science politique s'est développée comme un ensemble de réponses à une série de problèmes nouvellement perçus. La résolution des dilemmes successifs du pratique et du normatif a conduit à la création et à la démarcation de frontières pour les champs de la politique et du gouvernement. Les six sous-champs traditionnels, soit la théorie politique, le droit public, le gouvernement comparé, la politique, l'administration et les relations internationales, sont nés les uns après les autres. Cette division en six domaines a fourni le principal cadre organisationnel pour les programmes de science politique dans les universités nord-américaines pendant près d'un siècle (Hass et Kariel, 1970).

La science politique traditionnelle était réaliste dans son orientation. Elle s'occupait davantage de faits et de problèmes concrets, quotidiens. Elle se méfiait des abstractions et de la construction de modèles. Ainsi elle ne pouvait pas en arriver à quelques théories générales. Elle ne se préoccupait pas des questions épistémologiques posées par Kant et Bacon dans le contexte des sciences naturelles. Elle présentait un curieux mélange de philosophie morale, de jurisprudence et d'histoire. Elle se centrait sur les institutions étatiques, appliquant des absolus moraux à des questions publiques et suggérant de nouveaux types de structures pour mettre plus d'ordre dans le gouvernement.

La littérature de science politique de la période traditionnelle se classe en quatre catégories générales : historique, analytique, prescriptive et descriptive-taxonomique (Ranney, 1962). L'approche historique conduisait à tracer l'évolution d'un phénomène donné ou d'une institution dans le temps. Les politologues ont effectué l'histoire des constitutions, des cours, des partis politiques et des relations internationales. La théorie politique traditionnelle s'occupait prioritairement de l'histoire des idées. Les valeurs n'étaient considérées que comme le résultat de certaines conditions historiques et de même comme un facteur dans les processus historiques. Ce type d'historicisme « a anéanti la vie qui existait dans les théories de valeur » (Easton : Hass et Kariel).

L'objectif principal de l'approche analytique en science politique était d'analyser une série de données, un ensemble de concepts ou une politique, avec le dessein de clarifier les termes, d'identifier les composantes et d'explorer les relations logiques. On mettait l'emphase sur l'analyse de concepts comme l'État, la souveraineté, l'autorité, les droits, la justice, etc. L'analyse des constitutions était aussi incluse dans cette catégorie.

La catégorie prescriptive réfère à une littérature d'orientation normative. Nous avons affaire ici aux livres présentant les mérites et les démérites des institutions, des réformes, des politiques, des lois, du gouvernement représentatif, etc.

L'approche descriptive-taxonomique, de son côté, consistait à répertorier les faits, les classer et décrire les institutions politiques. On retrouve ici une littérature décrivant les structures organisationnelles, les cadres légaux, les processus de prise de décisions, et l'environnement humain des institutions légales et du gouvernement. Les premiers chercheurs dans cette tradition s'en sont tenus à une orientation formelle et juridique alors que les ouvrages plus récents ont adopté une orientation plus fonctionnelle.

L'approche behavioriste

Servons-nous ici de la définition du behaviorisme qui fait autorité, présentée par David Easton (Easton, 1969). La discussion d'Easton couvre les questions les plus fondamentales du débat entre les behavioristes politiques et les politologues traditionnels.

1. *Les régularités* : L'approche behavioriste essaie de découvrir les uniformités dans les phénomènes politiques. Les traditionalistes ont soutenu que la réalité politique est composée d'éléments uniques ; même si des régularités existent de fait, elles sont de nature insignifiante.

2. *La vérification* : Les behavioristes soutiennent que la connaissance doit être vérifiée au moyen d'un test empirique, impliquant par là que toute évidence doit être fondée sur l'observation. Les traditionalistes avaient soutenu pour leur part que la méthodologie empirique et la technique ne découvrent qu'une connaissance superficielle de la politique.

3. *La méthodologie et la quantification* : Pour développer une connaissance qui puisse être vérifiée empiriquement on doit disposer des techniques qui assurent la validité, la véracité et la comparaison des données. Les jugements qualitatifs inexacts et imprécis doivent céder la place à la mesure rigoureuse et à la manipulation des données pour obtenir une connaissance exacte de la réalité politique. Ainsi l'accent mis sur la quantification est essentiel. Les traditionalistes n'acceptent pas l'idée d'objectivité des données en sciences sociales. Ils soutiennent que les behavioristes essaient de mesurer l'immesurable et de quantifier l'inquantifiable.

4. *La neutralité par rapport aux valeurs* : L'approche behavioriste fait une distinction entre les propositions qui relatent les faits et celles qui relatent les valeurs. L'investigation scientifique doit être exempte de valeurs en ce sens qu'elle doit s'en tenir aux questions à « ce qui devrait être ». Pour les traditionalistes, la neutralité est un mythe, parce que les options de valeurs de la part des chercheurs entachent les méthodes, la nature des données et les résultats.

5. *L'orientation théorique* : Dans l'approche behavioriste, la théorie et la recherche empirique vont main dans la main. La connaissance doit être codifiée de façon systématique. La théorie doit développer empiriquement une hypothèse vérifiable et en retour doit être modifiée à la lumière de nouvelles évidences. Suivant la tradition kantienne de l'épistémologie, les behavioristes ont tendance à reconnaître que la réalité peut seulement être saisie en termes de modèles analytiques et en catégories, que l'on rend vérifiables. Les traditionalistes ont ignoré

ce rôle de la théorie et ont préféré se préoccuper de problèmes de substance et de politique.

Ce n'est pas notre intention ici d'aller dans de plus amples détails sur le débat traditionaliste — behavioriste. Nous sommes davantage intéressé à développer plus avant l'approche behavioriste, à voir son impact sur le développement de la science politique comme discipline et le désenchantement plus récent du behaviorisme, que l'on a identifié comme révolution post-behavioriste.

Nous pouvons toutefois souligner que l'approche behavioriste n'a pas complètement supplanté la façon de penser. Elle s'est vue assimilée dans le courant de la science politique. La principale empreinte qu'elle a laissée à la discipline est la révolution dans la méthodologie (si on peut appeler cela une révolution). Il est devenu impératif d'enseigner les méthodes et les techniques de collection des données et d'analyse des données dans les départements de science politique. Des cours de statistiques obligatoires existent dans la plupart des programmes d'études graduées. La recherche en science politique se sert de techniques passablement sophistiquées et la construction de modèles s'avère une activité très respectée. On ne qualifie plus les behavioristes de jeunes turcs.

Cependant, cela ne veut pas dire la fin des luttes idéologiques à l'intérieur de la discipline. La culture contemporaine des politicologues se caractérise encore par un sens beaucoup plus grand d'incertitude que dans le passé. Dans les termes d'Harry Eckstein, c'est en partie parce que les études behavioristes «ont jusqu'ici œuvré davantage à détruire les vieilles croyances, à soulever des questions, à révéler des aires d'ignorance et de connaissance partielle et enfin à offrir de nouvelles possibilités qu'à construire quelque chose» (H. Eckstein, dans *Contemporary Political Science*, de Socer Pool, 1962). Un autre fin observateur attribue la condition stagnante de la théorie politique à la montée du positivisme logique et à la relégation des jugements de valeur au statut de simples préférences personnelles sans validité rationnelle. Selon lui, la montée du behaviorisme a contribué peu ou pas du tout à notre compréhension du rôle précis de l'État dans la société postindustrielle d'aujourd'hui (Peter Self, dans Robson, ed., *Man in Social Sciences*, 1974).

La division à l'intérieur du mouvement behavioriste même apparaît plus significative et plus alarmante. Comme l'ont avoué Hass et Becker, «la stratégie quantitative semble être allée au-delà du matériel théorique, domaine où beaucoup de behavioristes théoriquement innovateurs ont échoué à tenir de pair avec les plus récents avancements en technologie de recherche. Le résultat consiste en une

fragmentation du behaviorisme en petites chapelles et à l'occasion en camps de guerre». (Hass et Becker, 1970). On retrouve des behavioristes qui continuent à développer de grands projets théoriques sans aucune référence à des découvertes importantes. Hass et Becker les étiquettent de behavioristes théoriques. À l'autre extrémité, on voit les empiristes dépourvus de tout qui jonglent avec des techniques et des méthodes sans rapport à la théorie ni même parfois à la science politique. Ils portent le qualificatif de behavioristes positivistes. Il existe entre les deux groupes un fossé beaucoup plus large que celui qui pouvait nourrir les controverses des années 50 entre behavioristes et traditionalistes. Ils communiquent difficilement entre eux et leur isolement respectif dans la «théorie» et la «recherche» est quasi total.

LE DÉBAT ENTRE LE BEHAVIORISME ET LE POST-BEHAVORISME

Au cœur du débat behavioriste/post-behavioriste réside la fameuse controverse science/anti-science dans l'étude de la politique. Les behavioristes estiment que la méthode scientifique constitue le plus important critère de la science. Ils considèrent aussi la méthode scientifique comme étant non problématique et comme une notion appartenant en propre aux sciences naturelles et que l'on ne peut transférer facilement à la science politique. David Easton, un des grands tenants de cette opinion, maintient qu'il faut élaborer la science politique selon les mêmes acquis méthodologiques que les sciences naturelles (Easton, 1965). Les auteurs de manuels tentent de donner la même impression à leurs jeunes lecteurs (De Grazia, 1962, Pennock et Smith, 1964). Plus encore, la science doit s'enraciner dans les faits, être cumulative et inductive. Ainsi pour le behavioriste, elle consiste en l'application de ce qu'on appelle une méthode scientifique aux phénomènes empiriques par voie d'induction.

Même si la position post-behavioriste n'est pas encore complètement développée et articulée, la critique de l'approche behavioriste et de la science politique en tant que science par des auteurs comme Wolen, Bay et Gelby se montre souvent persuasive. À l'opposé des traditionalistes qui soutiennent que certains phénomènes «ne devraient pas être» analysés scientifiquement, l'argument post-behavioriste est à l'effet que «certaines choses ne peuvent pas être analysées» scientifiquement (Mecoy et Playford, 1970).

Certains post-behavioristes s'objectent à la mauvaise application de la science politique contemporaine. Ils n'ont rien contre la méthodologie scientifique mais ils sont contre le domaine ou l'objet de la science politique contemporaine. Ainsi ils aimeraient voir la science et la méthode scientifique appliquées à un nouvel ordre de problèmes. Ainsi Christian Bay a introduit de nouvelles dimensions avec sa distinction entre politique et pseudo-politique. Selon lui, les objectifs de la politique sont d'améliorer ou de protéger les conditions pour la satisfaction des besoins humains selon certains schèmes universels de priorités. À l'opposé, la pseudo-politique «s'occupe exclusivement soit de l'adoucissement des névroses du personnel, soit de la promotion de privilèges personnels ou de groupes d'intérêt particuliers, détournée par une conception inarticulée ou désintéressée de la justice ou de l'équité envers d'autres groupes» (Bay, 1965). La science politique behavioriste est une pseudo-science politique dans le sens qu'elle œuvre sous le paradigme dominant du pluralisme démocratique qui encourage la pseudo-politique. Aussi longtemps que la science politique contemporaine ne remettra pas en question ce paradigme dominant, elle continuera à s'intéresser à des aspects pseudo-politiques du behaviorisme (Bay, 1965).

Une autre importante critique de la science politique behavioriste se situe dans les limitations inhérentes de la science politique scientifique qui mènent à son isolement de la politique, sa raison d'être par excellence. Le behavioriste a tendance à choisir pour son étude ce qui est vérifiable et ce qui peut être développé en théorie scientifique, en d'autres mots, en connaissance explicite. La connaissance implicite ou la compréhension pré-scientifique et post-scientifique se voit ignorée. Ainsi la connaissance intuitive bien que significative est délaissée pour une connaissance rigoureuse qui peut être banale mais peut être soumise à lathéorisation scientifique (Silbey). La vérité est réduite au «résultat» de méthodes rigoureuses et précises.

Finalement, les post-behavioristes soulèvent cette question de savoir s'il est approprié d'appliquer les méthodes scientifiques à l'étude de la politique. La prétention de ceux qui soutiennent que la science et la méthode scientifique fourniraient une connaissance précise et cumulative peut être réexaminée. Selon Wohn, la méthode scientifique «n'est pas la solution à tout». Bien plus, «la sphère d'activité qui se montre réceptive à la méthode invite à une recherche des régularités qui reflètent les principaux modèles de comportement que la société cherche à promouvoir et à maintenir» (Wohn, 1969).

Le paradigme dominant

La notion de paradigme dominant apparaît des plus significatives en science politique contemporaine. Elle aide à expliquer «l'isolement» entre la science politique et la politique d'une part et la relation entre la théorie politique «traditionnelle» et empirique (behavioriste) d'autre part. Kuhn (*The Structure of Scientific Revolutions*) définit un paradigme comme un ensemble de croyances communes constituant un modèle à fin ouverte qui définit plus ou moins les problèmes et méthodes légitimes de recherche et les éléments de travail de ce qu'il appelle «une science normale».

La prétention des politicologues behavioristes à l'effet que leur approche a créé un nouveau paradigme scientifique dominant n'est pas correcte. Ce qu'elle a effectivement créé était seulement un paradigme méthodologique qui renforce les canons de nature méthodologique et technique. Elle n'a certainement pas créé un nouveau paradigme normatif selon les termes de Kuhn et n'apportait ainsi qu'une révolution dans la méthodologie. Voilà ce qui nous a conduit à cette situation où les techniques l'ont emporté sur l'objectif.

Le behavioriste accepte tacitement la démocratie libérale pluraliste comme le paradigme normatif dominant. Les questions qu'il pose dans une recherche sont toujours conditionnées par ce paradigme normatif. L'attitude des voteurs, leurs préférences, leur apathie, la valeur fonctionnelle de la non-participation, les groupes de pression et d'intérêt, la stabilité du système politique peuvent être posés comme problèmes de recherche seulement dans un régime de démocratie libérale. Le monde de la science politique behavioriste est défini (comme d'autres sciences) par le paradigme normatif dominant. Comme le note Kariel, il influence les méthodes d'investigation, les critères de signification et l'utilité de la recherche. Il affectera indirectement la distribution des fonds et des subventions de recherche (Kariel, 1967).

Pour les politicologues behavioristes, un système politique moderne ou «développé» en est un qui épouse la configuration institutionnelle et structurelle des régimes démocratiques anglo-américains. Les auteurs nous présentent les uns après les autres des typologies et des taxonomies dans lesquelles les systèmes «développés» ou «modernes» sont dépeints comme démocratiques, orientés vers la réalité de buts basés sur le mérite, différenciés et fonctionnellement spécifiques. Implicitement ou explicitement, ils posent la modernisation comme orientation de développement pour ces régimes politiques «moins développés» (Almond et Verba, 1963, Almond et Coleman, 1960, Rye, 1962).

Le problème de la pertinence

Le mot pertinence est devenu le cri de bataille de la controverse entre behavioristes et post-behavioristes. D'abord le concept réfère à ce rôle de la science politique d'éliminer les injustices des systèmes politiques contemporains. Une science politique pertinente devrait se préoccuper du défavorisé, de l'exploité et de leurs souffrances. Mais le behaviorisme continue à donner de l'extension à la connaissance de la réalité empirique. De fait, aucune école contemporaine de science politique n'est engagée dans ce qu'on a appelé ici «l'extension de la réalité normative» (Melanson, 1973).

La théorie politique behavioriste ne s'intéresse pas aux questions de justice ou de bien public. Elle n'évalue pas les systèmes politiques. Aucune des théories prévalant, soit des communications, des systèmes, de la prise de décision ou structurelle-fonctionnelle, ne se pose les questions politiques fondamentales. Elles sont ainsi des théories non politiques et c'est sous cet angle qu'on devrait les attaquer.

Un deuxième aspect de la pertinence réfère à la relation entre la science politique contemporaine et l'élaboration des politiques publiques. Ici le blâme de la science politique contemporaine vient à la fois de la gauche et de la droite incluant l'establishment. D'une part, on reproche à la science politique behavioriste son degré élevé d'abstraction pour s'avérer pertinente aux questions politiques. Le travail du behavioriste théorique n'est sûrement pas de bien grande utilité à celui qui élabore des politiques. De leur côté, les behavioristes positivistes ont considérablement augmenté leur répertoire de connaissances et de techniques et pourraient lui être de grande importance. Toutefois, une grande majorité de politologues ne sont pas intéressés à des problèmes quotidiens d'élaboration des politiques dans la pratique. Lui, d'un autre côté, ne montre pas trop d'enthousiasme envers les conseils des politologues. Les post-behavioristes soutiennent que depuis que la science politique behavioriste s'en tient surtout à un niveau non politique sans s'occuper de choix normatif, elle ne peut être de grande utilité à celui qui fait les politiques, ni au politicien ni à l'administrateur.

On peut trouver intérêt à savoir qu'un inventaire des cours donnés dans quatorze des principaux départements de science politique au Canada montre que seulement deux donnent un cours chacun dans les secteurs importants de la politique gouvernementale canadienne. Un seul département annonce des cours en analyse des politiques gouvernementales (Mimeo, CPSA, 1974). On ne retrouve aucun programme gradué en ce domaine au Canada à ce

jour. (Heureusement, Laval a pris l'initiative et est en train d'en développer un.) Aux Etats-Unis ce sont des économistes qui dominent les programmes d'études graduées.

Une troisième dimension du problème de la pertinence a trait à l'opportunité et à la signification de l'enseignement et de la recherche faits dans la science politique contemporaine. Nous vivons dans un environnement de changement constant et rapide. Conséquemment, nous faisons l'expérience d'une inflation galopante de la science des techniques. La valeur de notre produit s'effrite au même rythme que celle de l'argent. Pour se montrer pertinente, la science politique devrait développer la capacité d'anticiper et de faire, selon les mots de Toffler, «des suppositions sur le futur qui soient probables et pour des périodes de plus en plus longues» (Toffler, 1971).

Au risque de généraliser, on peut dire qu'une bonne part de la science politique, particulièrement la branche behavioriste, explique les phénomènes post-facto. Les phénomènes socio-politiques de grande signification sont habituellement controversés, chargés de valeurs et impliquent une analyse normative. La science politique behavioriste les évite parce qu'elle ne peut les soumettre à sa batterie de techniques. C'est ainsi qu'elle développe une incapacité entretenue à s'occuper de ces questions.

LA SCIENCE POLITIQUE ET L'ACTION POLITIQUE

Quelle est la juste relation entre le rôle du politologue et celui de l'activiste politique? La pratique contemporaine tend généralement à isoler les deux rôles. Les post-behavioristes souhaiteraient que le politologue se sente une obligation spéciale de mettre sa connaissance en application. La tradition contemplative doit faire place à une science de l'action qui reflète les conflits normatifs d'une société (David Easton, 1969). La connaissance politique doit devenir un instrument de changement politique. C'est Stavenhagen qui propose que la recherche doit assumer le rôle d'observateur-activiste faisant ainsi le lien avec l'action. Cette approche va faire avancer la compréhension scientifique des processus politiques. Elle peut aussi aider à transformer des activistes peu enclins à la recherche en chercheurs et observateurs avisés (Stavenhagen).

L'engagement actif d'un grand nombre d'adeptes des sciences sociales dans les mouvements révolutionnaires d'Amérique latine ou au Bengla Desh pour l'indépendance ne doit pas passer pour un vœu frivole.

La fameuse neutralité érigée par rapport aux valeurs dans la théorie et la méthodologie du beha-

aviorisme, la question de l'objectivité et l'image traditionnelle de l'académicien désintéressé sont les facteurs qui empêchent un politicologue de jouer son rôle de militant. Le politicologue behavioriste ne tolérerait pas de voir transformer la science politique en idéologie politique.

Mais ces soi-disant neutralité et objectivité ne sont rien d'autre que des façades. Les praticiens des sciences sociales ont effectué un travail de recherche énorme pour l'establishment, le complexe militaro-industriel, le gouvernement, les groupes d'élite organisés, les fondations et souvent la CIA. Seulement ces groupes peuvent se payer le luxe de telles recherches. Les résultats et conclusions des recherches behavioristes sont pratiquement inaccessibles au démuné. Même accessibles, encore faudrait-il qu'il puisse les comprendre. Jamais le behavioriste ne se donnerait la peine de les traduire du jargon professionnel en langage ordinaire. Les conclusions de recherche restent au fond des bibliothèques et dans l'oubli des revues professionnelles, ou bien les groupes d'élite en font un usage abusif.

Voilà assez d'évidences pour dégonfler le mythe du savoir désintéressé. Les behavioristes qui ont pris part au projet Camelot sur la contre-insurrection dans le Sud-est asiatique ont tous prétendu agir en intellectuels désintéressés. De cette façon je ne peux voir raison valable pour un politicologue de ne pas opter pour la justice et l'équité sociale.

On a défini la science politique contemporaine comme un stratagème inventé par des professeurs d'université pour éviter que les sujets dangereux de la politique soient traités sans faire de la science. Un important traité publié à Paris il y a plus d'un siècle déplorait que l'Académie des sciences veillait à ne pas soulever les questions très fondamentales sur l'ordre politique et la justice. Il est grand temps que l'on inclue ces questions au domaine de la science politique. Nous avons besoin d'une science politique qui ne se limite pas à contribuer à l'extension de la réalité empirique, mais aussi de la normative. Une science politique qui intègre les rôles de scientifique et de citoyen, qui rapproche la science du politique et de l'éthique, me semble constituer une orientation heureuse.

Il exis
ques an
la partic
les plan
vailler a
Les
teurs, e
dans tou
pe, des
à surmo
repose s
tre la ra
du plan
ces diffé
la « par
tentative
dentelle
Par ra
une infir
rences e
socio-éc
peut par
groupes
pes d'or
de pers
vrier et
vons pas
Du co
moins g
riques e
et les p
nificateu
de pens
l'orient
Par co
à l'habi
de pens
à l'intér
tinueller
économi
devenir
sairement
ville.

LE LOGEMENT, LE QUARTIER ET LA VILLE

la rationalité de la population et la rationalité du planificateur

Jocelyn Breton

Service d'urbanisme de la Ville de Québec

Il existe indéniablement au Québec, depuis quelques années, un mouvement vers la concertation et la participation de la population. En conséquence, les planificateurs sont de plus en plus appelés à travailler avec la population.

Les rencontres, entre population et planificateurs, entraînent plus souvent qu'autrement et ce dans toutes les villes, tant en Amérique qu'en Europe, des tensions et des incompréhensions difficiles à surmonter. À mon avis, cette incompréhension repose sur la différence fondamentale qui existe entre la rationalité de la population et la rationalité du planificateur. Une meilleure connaissance de ces différences me semble essentielle au succès de la « participation ». Sans cette connaissance, toute tentative de concertation sur la planification résidentielle et urbaine me semble compromise.

Par rapport à la population, nous faisons face à une infinité de points de vue et d'attitudes. Les différences existent non seulement entre les catégories socio-économiques (ou les classes sociales, si l'on peut parler ainsi en Amérique), mais surtout entre les groupes d'âge, les catégories de ménages, les groupes d'origine, etc. Imaginez un instant la différence de perspective qui puisse exister entre un jeune ouvrier et un vieux cinéaste. Et encore là, nous n'avons pas parlé des multiples idéologies...

Du côté des planificateurs, le problème n'est pas moins grand. Étant plus près des recherches techniques et théoriques et plus familiers avec les essais et les prises de position des intellectuels, les planificateurs ont tendance à s'identifier à des écoles de pensée. Ces écoles sont multiples, de sorte que l'orientation des planificateurs l'est aussi.

Par contre, l'attitude du planificateur par rapport à l'habitat et la ville tient moins à ces écoles de pensée qu'à la nature même de son rôle. Inséré à l'intérieur même des processus de décision, continuellement obligé de concilier les aspects sociaux, économiques et techniques, pressé d'assurer le devenir de la ville, le planificateur développe nécessairement une vision très « opérationnaliste » de la ville.

Pour établir une comparaison entre la rationalité du planificateur et celle du résident urbain, nous utiliserons surtout les notions de rôle et de position par rapport au système. Elles expliquent, à mon sens, beaucoup mieux les différences de perspective que toute autre approche, sûrement mieux que l'approche idéologique.

Perception de la ville par la population

La vie quotidienne de l'habitant d'une grande ville est partagée entre l'usine ou le bureau, les repas, la télévision, le transport, les sorties, le marché, les enfants et mille autres choses; elle est chargée de satisfactions et d'insatisfactions; de sécurité et d'insécurité, d'aspirations et de frustrations; du sentiment qu'il faudrait faire quelque chose pour améliorer tout ça et du laisser-aller quotidien; des menues compensations journalières; du défoulement occasionnel; etc.

Cette vie quotidienne est aussi une façade qu'on sert aux amis, à la parenté et au voisinage; c'est aussi l'isolement et l'ennui confrontés avec la peur de perdre sa liberté, son intimité. C'est aussi des dettes et des revenus à équilibrer, une auto à changer, un logement qui augmente, un mobilier de salon à financer, la laveuse qui coule et un lave-vaisselle dont on rêve... C'est aussi un emploi à trouver et à garder... Tout ça et beaucoup d'autres choses moulent les réactions, les attitudes et la conception que se fait l'individu de son logement, de son quartier et de sa ville.

La population urbaine devient très individualiste. Dans les enquêtes, on dirait qu'elle est étrangère dans sa propre ville. Des expressions comme : « il faudrait telle ou telle chose... », « les gouvernements devraient... », « si les gens faisaient ceci ou cela... », sont symptomatiques de cette non-implication de l'individu dans la chose sociale. Même dans les services de planification, aussi paradoxal que cela peut sembler, il est difficile d'extirper ce sentiment de non-implication.

Un deuxième aspect important, très relié à la non-implication, est le manque de connaissances de la ville, du quartier et des institutions. L'individu ne sait pas en quoi, dans quelle direction et comment orienter son action. On ne sait souvent même pas quelle sorte de logement convient ou pas. Il faut lire un article, de H. Carver, sur la façon dont on loue un logement ou achète une maison, pour se rendre compte qu'on accorde beaucoup d'importance à des bagatelles et peu à des choses importantes.

Il faut bien avouer que le choix d'un logement ou d'une maison est devenu une chose très compliquée. Il faut tenir compte du coût par rapport au revenu; de l'apparence par rapport au statut social; du nombre de pièces et de la grandeur par rapport au nombre de personnes et au style de vie; du quartier, du milieu social, des services, de la distance du travail. La pondération entre ces différents éléments est devenue d'autant plus difficile qu'il n'existe plus d'intégration des différents aspects du vécu. Les exigences ne sont pas en concordance les unes avec les autres. À la fois, nous voulons la paix en banlieue et la proximité des services pour les enfants; à la fois, nous voulons un grand espace pour soigner notre image et plusieurs espaces pour permettre une vie privée à chacun des membres du ménage; à la fois, nous voulons un espace paysager agréable et l'automobile à la porte...

Malgré toute cette complexité et ces contradictions, il existe des attitudes et des aspirations de base généralisées. 1) La recherche de la sécurité joue un rôle important. Cette sécurité est d'abord économique. Dès qu'une éviction arrive, soit par expropriation, soit autrement, les gens réagissent très fortement à cause de la peur d'écooper des frais qu'ils sont incapables de payer ou de retrouver des conditions de logement et de milieu pires que celles qu'ils ont actuellement. 2) Le désir de liberté, d'intimité et de calme est un deuxième élément important qu'on retrouve chez l'ensemble de la population.

Les milieux de vie qui ne répondent pas à ces aspirations provoquent une frustration très fortement ressentie par la population. De même, les interventions, lorsqu'elles dérangent les gens en les expropriant ou en compromettant leur intimité ou le calme du milieu provoquent une réaction viscérale devant laquelle aucune argumentation ne peut tenir. Ces aspirations ne sont pas dues à un déséquilibre social ou à un désir d'isolement; elles sont au contraire des conditions essentielles à des relations sociales normales et à une bonne intégration sociale. Combien de femmes disent ne pas vouloir rencontrer leur voisine de peur par la suite de l'avoir toujours sur le dos.

En regard du quartier, la population ne recherche plus l'intégration sociale et les solidarités d'antan. Par contre, pour les familles ayant des enfants, le quartier prend une importance primordiale en rapport avec les services scolaires, les facilités de loisir et les relations sociales des enfants. Même pour les personnes âgées, le quartier, devenant souvent leur seul univers, prend beaucoup d'importance.

En regard de l'agglomération ou de la ville, les perceptions et les attitudes sont aussi multiples qu'il y a de groupes sociaux. Chez les uns, la ville est un mal nécessaire imposé par des raisons d'ordre économique; chez d'autres, la ville est un moyen de promotion et d'ascension dans la hiérarchie sociale. D'autres perçoivent la ville comme le lieu privilégié d'aventures, de rencontres, d'activités sociales et culturelles. D'autres enfin ne perçoivent la ville que comme un vaste centre commercial. Pour la majorité, j'ai l'impression que la ville est d'abord et avant tout un lieu dans lequel il est possible de trouver facilement du travail et gagner sa vie.

Je suis porté à faire l'hypothèse que la plus grande partie de la population urbaine se partage selon deux orientations fondamentales; soit d'un côté ceux que nous appellerons les «urbains» et de l'autre, les «naturalistes». Pour le premier groupe, la vie idéale ou «la grande vie» est perçue comme une aventure sociale. Cet individu préfère habiter les complexes résidentiels du centre des villes. Ce qu'il recherche avant tout, c'est d'être en contact avec des amis, d'avoir des relations, des échanges d'idées et des activités culturelles. Pour le second, que j'appelle le naturaliste, la «grande vie», c'est l'autonomie et le calme dans la nature. Il rêve à une maison avec des petits oiseaux et un petit ruisseau. La ville pour lui est une contrainte et une source de tensions. En fait, les gens rêvent moins que je semble le prétendre. Ils se contentent, la plupart du temps, d'aspirer à une légère amélioration de leur sort actuel.

Le planificateur par ailleurs a une tout autre conception de la ville. Comme nous l'avons dit précédemment, il en a une *vision opérationnaliste*. Pour lui, la ville est un système en perpétuelle évolution et dans lequel s'emboîte une foule d'éléments: des éléments d'ordre social (population, les besoins, les relations, les activités); des éléments d'ordre économique (le travail, les entreprises, les échanges); des éléments d'ordre politique et institutionnel; des éléments «organisationnels» (l'infrastructure, les communications, les services, l'administration).

Ces éléments sont, pour la plupart, perçus comme des sous-systèmes avec leur dynamisme propre,

leurs règles de fonctionnement et leurs exigences (contraintes). L'idée de « contraintes » est omniprésente chez le planificateur. Souvent, il n'ose proposer les changements ou les améliorations qui s'imposent par peur de tout « dérégler » le système. (Comme on dit souvent : « On ne touche pas à ceci ou à cela, on va tout foutre en l'air ».)

Dans cette perspective, le quartier résidentiel devient un élément du système et un sous-système en soi, c'est-à-dire un être vivant, en perpétuelle évolution. Il est perçu comme une chose très complexe; il se compose : d'une population avec des besoins, des désirs, des activités, des institutions; d'un milieu physique avec ses bâtiments, ses infrastructures; d'un ensemble de services et d'équipements; d'un ensemble d'activités commerciales et industrielles; d'un système d'intégration à la ville avec des mouvements perpétuels; d'un bilan administratif avec ses coûts d'opération et ses revenus; etc.

L'intégration de ces éléments, par le planificateur, se fait toujours au niveau de la communauté ou du système d'ensemble. Par contre chez l'individu qui vit aussi l'ensemble des éléments auquel fait référence le planificateur, l'intégration se fait au niveau de sa vie personnelle. En somme, pour l'individu, l'organisation est idiote si lui a des problèmes avec celle-ci, tandis que pour le planificateur, le bonheur de l'individu est d'une part un objectif à atteindre mais aussi un élément du système, et ce qui serait souhaitable pour un individu ne l'est pas toujours pour la communauté.

Cette différence de conception rend très difficile toutes discussions entre la population et le planificateur. La population a toujours l'impression que le planificateur privilégie des éléments techniques et économiques aux aspects humains. Par ailleurs, le planificateur pense que la population « charrie », qu'elle réclame trop souvent des choses impossibles. De plus, comme les prises de position par les différents individus sont multiples et souvent très différentes, le planificateur ne comprend pas toujours les aspirations réelles de la population.

Quoi qu'on puisse faire, les différences de perception et les difficultés de communication existeront toujours et ce quel que soit le type de société. On peut quand même améliorer la situation par une meilleure formation des planificateurs et de la population. Mais, à mon avis, un effort particulier doit porter sur la recherche. À mon sens, nos chercheurs et nos intellectuels accordent trop d'importance et d'énergie à l'ensemble de la société et pas assez aux détails de la vie et de l'organisation. Même si du jour au lendemain, on faisait la révolution, on ne saurait pas plus comment organiser

une concertation valable entre le planificateur et la population.

De la même façon, on ne saurait pas plus quelle est la densité optimum pour un quartier résidentiel donné, ni quels sont les services qui manquent dans nos quartiers. On ne saurait pas plus comment organiser un bon logement ou un bon environnement, ni comment équilibrer les coûts de construction et d'administration des résidences avec les revenus familiaux.

Un jour, quelqu'un entre dans mon bureau et nous commençons à discuter ce problème. Il me déclare : « J'ai la solution ». Je lui dit : « Mon vieux, si tu as la solution, viens travailler avec nous, car nous manquons de solutions ». Piqué au vif, mon interlocuteur commence à élaborer un modèle d'aménagement très semblable à la « cité-jardin » de E. Howard. Il parle ainsi pendant une heure. À la fin, je lui dis : « C'est tout ? » Il me répond : « Oui ! » et je lui répondis : « Ici le problème commence où tu viens de t'arrêter »; et il est sorti, convaincu que nous nous refusions à travailler pour le bien de la société.

Bien sûr, le planificateur attache une certaine importance aux modèles idéaux, mais tout cela semble tellement lointain et impossible à réaliser, qu'il n'y croit guère. La planification se voit continuellement contrainte à subir toute cette panoplie de techniques, de coutumes, d'institutions et d'organisations parce qu'elles sont très difficilement transformables. Un seul exemple : seulement changer le mode de gestion et de propriété dans le secteur résidentiel devient une entreprise très longue et hasardeuse. Or, c'est la même situation dans tous les secteurs d'activités.

Il faudrait que nos chercheurs s'attaquent à étudier les secteurs un à un. Il faudrait qu'une foule de détails soient analysés. Il y a déjà quelques années, Michel Blondin soulevait le même problème au sujet de l'animation sociale et de la vie dans les quartiers. Il soulevait le problème de l'ennui dont on ne se préoccupe pas. On peut en lister des milliers de problèmes comme celui-ci. Il me vient à l'esprit une chose : l'influence de l'agencement des logements sur les relations sociales.

Par exemple, il y a le problème de la centralisation des villes. À mon avis, une ville peut aussi bien être très centralisée ou être très décentralisée. Les deux options sont possibles et vivables, à la condition cependant qu'on connaisse et respecte toutes les exigences fonctionnelles et sociales de ces deux options. Sans ces conditions, l'une et l'autre options s'avèreront une faillite. De même, la participation et la concertation sont aussi possibles dans une ville centralisée que dans une autre à la condition d'en connaître et d'en respecter les mécanismes.

Faint, illegible text in the left column of the page.

Faint, illegible text in the right column of the page.

« Au ni
techno
queme
claux
ajoute
à l'attri
Dans
nion, je
l'utilité
tique de
L'UTILI
Dans
utilité d
ils utiles
dia qui
ques qu
fectuent
L'utilité
Dans
pense à
électora
des éle
ment. C
beaucou
tion qu
Presse,
etc.), ce
tions fé
(les son
verneme
Ces s
blic. Ou
sont dé
sujets q
tats des
formatio
des enje
1. H.J. S
neutre

LES SONDAGES D'OPINION

Jean Daoust

CEGEP François-Xavier Garneau

«Au niveau des concepts, le sondage peut être une forme de technologie neutre, mais dès l'instant où on l'utilise pratiquement il joue un rôle politique qui sert des objectifs sociaux — ou anti-sociaux. Les sondages d'opinion sont venus ajouter un élément nouveau et d'une remarquable souplesse à l'attirail moderne de contrôle de la société¹.»

Dans mes commentaires sur les sondages d'opinion, je voudrais toucher deux questions : d'abord l'utilité de tels sondages; ensuite, la fonction politique de ces sondages.

L'UTILITÉ DES SONDAGES D'OPINION

Dans les débats publics, quelle est la véritable utilité des sondages? et pour qui ces sondages sont-ils utiles? Ces questions s'adressent moins aux médias qui publient ces sondages ou aux partis politiques qui les utilisent, qu'aux chercheurs qui les effectuent.

L'utilité politique

Dans le public, quand on parle de sondages on pense à ceux qui sont faits durant les campagnes électorales dans le but de connaître les préférences des électeurs et que les médias publient abondamment. C'est mon opinion que ces sondages sont beaucoup trop nombreux; ce fut le cas à l'élection québécoise de 1970 (deux sondages pour *la Presse*, deux pour *le Devoir*, deux pour *le Soleil*, etc.), ce fut aussi le cas, moins exagéré, aux élections fédérales de 1972 et provinciales de 1973 (les sondages de 1972 n'avaient pas prévu un gouvernement libéral minoritaire).

Ces sondages sont le plus souvent inutiles au public. Outre le fait que des milliers de personnes sont dérangées pour se faire questionner sur des sujets qui sont bien loin de les intéresser, les résultats des sondages dont on sature les bulletins d'informations distraient complètement les électeurs des enjeux idéologiques qui sont débattus.

Un exemple de l'inutilité des sondages se trouve lors de la dernière campagne présidentielle en France; à travers les communiqués que les agences transmettaient, on ne parvenait pas à savoir ce que les candidats se disaient, mais on savait très bien comment leur cote évoluait. Dans *le Monde* du jour des élections du premier tour, c'est sur une seule colonne, en trois lignes, en bas de page, que l'on apprend que 87% des Français se seraient prononcés pour un plan global de protection de l'environnement. Ce n'est pas à ce 87% que l'on s'intéresse, si majoritaire soit-il, et cela malgré l'acuité du sujet, c'est plutôt au traditionnel débat entre une droite et une gauche aussi empêtrée l'une que l'autre dans des conceptions tout à fait dépassées de l'État.

On nous dit que les sondages, en particulier s'ils se succèdent, nous font connaître l'évolution de l'opinion du public. Et après? Sommes-nous plus avancés pour comprendre cette évolution? Se trouve-t-elle plus expliquée? Pour comprendre les changements d'opinion, il faudrait un type de recherche différent où, par exemple, un même échantillonnage serait utilisé périodiquement durant, après ou entre les campagnes électorales, à l'occasion de crises sociales, etc. Pour la science politique, on pourrait tirer des explications «utiles» plutôt que de se retrouver seulement devant des courbes d'évolution où les valeurs des individus, finalement, ne sont pas mieux considérées que l'indice des prix, le taux de chômage, etc.

Je veux quand même mentionner quelques sondages qui ont donné lieu à des analyses très valables : les sondages de Lemieux, Gilbert et Blais, analysés dans *Une élection de réalignment*²; les sondages de Hamilton et Pinard pour *le Soleil* en 1972 analysés dans l'article «Autopsie des sondages»³, les chercheurs étant retournés, après l'élection, questionner les non-répondants afin d'expliquer les écarts entre les résultats électoraux et ceux du

1. H.J. Schieler, «Les sondages d'opinion sont-ils vraiment neutres?», *Revue Psychologie*, n° 38, mars 1973, p. 47.

2. Montréal, Éditions du Jour, 1970.

3. *Le Soleil*, 29 janvier 1973.

sondage. Quant aux efforts de Carlos, Cloutier et Latouche dans *la Presse*, après l'élection d'octobre 1973, il faut déplorer le caractère si peu accessible de leurs analyses.

On souligne parfois qu'un des avantages du sondage électoral est de fournir à chaque citoyen une sorte de miroir de l'opinion du public, miroir devant lequel le citoyen peut plus facilement se situer lui-même et donner plus de cohérence à ses opinions. Des analyses démontrent, par contre, que seulement une minorité de citoyens s'intéresse à ce genre d'information (et à l'information politique en général) et cette catégorie de citoyens est la plus scolarisée et la moins influençable.

C'est en soulignant le fait que les sondages ne s'intéressent pas aux questions politiques les plus cruciales mais plutôt aux questions les plus d'actualité et parce qu'ils rejettent à l'arrière-plan les débats idéologiques que je crois que les sondages n'ont pas vraiment de grande utilité politique pour le public. Encore s'ils avaient une utilité sociale.

L'utilité sociale

Pour rendre les sondages vraiment utiles, utiles pour le public j'entends, il faut s'affranchir du cadre étroit qu'est la vie politique et cesser de travailler avec l'hypothèse que trois ou quatre partis politiques peuvent constituer les principaux moyens d'expression politique de la société. Il faut plutôt discerner des sujets qui correspondent à de véritables besoins sociaux : je pense à l'inflation et à la hausse des prix, au transport en commun, au financement des Olympiques de 1976, à l'implantation des C.L.S.C., etc. Les analyses publiées dans *le Soleil* les 7 et 8 mai 1974 sur la fonction d'Ombudsman est un exemple de sondage qui peut être vraiment utile et au public et à une administration. À quoi peuvent servir des sondages sur la langue, par exemple, ou sur la corruption politique (sondage de Gallup du 8 mai); les gouvernements (et les partis traditionnels qui connaissent mieux la population que nos chercheurs) savent bien que ce ne sont pas là des enjeux électoraux.

S'il faut s'affranchir des conceptions étroites et même, trop souvent, archaïques que nous entretenons de la vie et du système politiques, il faut aussi se dégager de la formation technicienne et technocratique dont nous avons héritée de notre moulage universitaire; il faut apprendre aussi à cerner les limites que nous imposent nos préoccupations de classe moyenne et, surtout, nos intérêts économiques, dans la mesure où les chercheurs et les maisons de sondages doivent rencontrer (sinon servir)

les caprices des entreprises commerciales que sont les médias d'information.

En fait, on invite un public à se prononcer sur un sujet qui peut très bien être complètement secondaire pour lui dans sa vie sociale mais on en fait un enjeu politique; finalement, cela ne répond qu'aux préoccupations politiques et financières de ceux qui font les sondages (chercheurs et maisons de sondages) ou de ceux qui les commanditent (les partis et les médias).

Alors que les partis politiques et les médias d'information n'ont qu'une fonction médiatrice, c'est-à-dire plus ou moins déformatrice entre dirigeants et citoyens, c'est auprès des administrations que les sondages peuvent être utiles, en les mettant, de cette façon, en contact avec leur propre public. Il est vrai que les administrations publiques procèdent à de nombreux sondages et enquêtes, mais, commandités par elles, ces sondages ne sont pas rendus publics; c'est la responsabilité des médias, alors, de réduire la place qu'ils accordent aux sondages électoraux pour préférer des sondages qui pourraient éclairer l'opinion publique en révélant l'attitude des publics face à tel ou tel service public.

C'est alors que les sondages pourraient devenir des instruments d'animation, de discussion ou de critique politique, en éveillant l'opinion publique à des questions sociales jamais débattues plutôt qu'en restant comme c'est trop souvent le cas à la remorque de l'actualité politique, en particulier en période électorale.

LA FONCTION POLITIQUE DES SONDRAGES

J'ai voulu expliquer jusqu'ici pourquoi les sondages d'opinions, en particulier les sondages électoraux, ne répondent pas, à mon avis à des besoins sociaux, et, à cause de cela, sont plus ou moins utiles aux citoyens. Les sondages remplissent quand même une fonction politique, d'abord comme instruments technocratiques de connaissance mais aussi parce qu'ils ont partie liée avec les rouages d'un système politique.

Un instrument technocratique

Comme je l'ai noté, on présente parfois le résultat du sondage comme un miroir; en fait, c'est vrai qu'il traduit les opinions exprimées mais il les organise à sa façon; c'est pourquoi il faut savoir que le miroir est déformant. En effet, les opinions des répondants sont loin d'être cohérentes et rationnelles comme le prévoit le chercheur (exemple : l'électeur péquiste qui vote libéral ou créditiste aux élec-

tions fédérales), mais la rationalité du citoyen existe, elle s'exprime au niveau du vécu et non dans un cadre théorique raffiné; elle est accordée à un réseau de préoccupations socio-économiques, à un contexte culturel, en somme à une infinité de situations bien concrètes que le chercheur est souvent incapable de « sentir » et encore moins de rationaliser.

Si cette rationalité n'est pas retenue, les opinions par contre le sont et sont « organisées » dans un système de corrélations qui introduit une nouvelle rationalité, celle du chercheur: c'est devant celle-ci, qui n'est plus la sienne, que le public est forcé de se situer.

Les réponses du répondant sont complètement coupées de leur contexte et perdent de leur consistance parce qu'elles sont traduites dans une autre échelle de préférence: la collection d'individus, que l'on découpera ensuite, au niveau des résultats, en « groupes » définis selon des critères socio-économiques pour former une micro-société abstraite et différenciée. Cette collection part de deux postulats de base: 1° chaque individu a une voix d'importance égale; 2° un individu prélevé dans un groupe et s'exprimant isolément a un avis qui correspond aux dominantes de son groupe.

Est-il nécessaire d'insister sur la critique sociologique de ces deux postulats? Tout ce que nous savons de la réalité de la vie sociale montre combien le « poids » des individus varie, pour déterminer une conduite collective, selon la place et le statut qu'ils occupent dans leur groupe. Certes, il peut être utile de briser, par un procédé qui atomise les groupes, les situations de dominance ou d'infériorité, pour tenter de faire apparaître des courants généralement inexprimés. Mais qui nous garantit que, dans une enquête relativement rapide et donc superficielle, nous aurons réellement brisé ces interrelations qui jouent constamment, et dans quelle mesure cette expression reflète ou non les stéréotypes du groupe ou les aspirations plus ou moins individuelles? L'étrangeté de la situation d'enquête, où la relation avec l'enquêteur ne peut manquer d'intervenir dans un sens imprévisible, tend encore à brouiller les cartes; du fait que nul débat ne s'instaure, l'individu est renvoyé à lui-même, et soit qu'il piétine dans ses propres contradictions, soit qu'il rationalise ses assertions en fonction de « normes » qu'il juge être celles auxquelles il faut paraître se conformer. Madeleine Grawitz explique ces réponses contradictoires par le fait que l'enquête « se trouve dans une situation d'irresponsabilité par rapport au vote qui implique un choix⁴ ».

Je ne sais si des recherches empiriques ont été faites sur cet aspect bien précis très difficile à analyser (les chercheurs sont-ils intéressés à creuser cette question?), mais j'ai une expérience personnelle à soumettre. En 1971, j'ai administré une série de questionnaires dans le quartier Saint-Roch; l'enquête portait sur les communications et l'information, en particulier sur les instruments (TV, radio, téléphone, poste, télégramme, etc.) que les foyers utilisaient. Plus de la moitié du questionnaire ne s'appliquait pas car les gens de ce quartier communiquent très peu par ces moyens impersonnels; ils étaient peu informés, peu intéressés à l'être davantage et, malgré tout, assez satisfaits, du moins face aux problèmes qui leur étaient posés. En somme, on avait traduit des préoccupations de classe moyenne à une classe différente. Ce que l'on pouvait retenir d'utile, par contre, pour ces gens, c'est qu'il y avait trop de films français à Radio-Canada l'après-midi et que les mêmes films revenaient trop souvent; évidemment il fallait être chômeur, rentier ou assisté social pour avoir ce type de préoccupations; mais le questionnaire d'une vingtaine de pages n'était pas prêt à recevoir ces réponses, ni les fiches d'ordinateur et encore moins les chercheurs dont les préoccupations théoriques étaient bien loin de ces problèmes⁵. J'ai voulu montrer par cet exemple en quoi le sondage est un instrument technocratique de connaissance. Mais une technique au service de quoi?

Au service du système politique

Parfois, on présente les sondages comme une contribution à une prise de décision démocratique, le chercheur s'effaçant derrière le consensus dégagé; des chercheurs-techniciens entrevoient même à travers ces démarches l'émergence d'un modèle nouveau de gouverne politique, suivant lequel les gouvernements légiféreront presque uniquement par réaction à des sondages d'opinion sans grand égard pour les valeurs sociales et pour les enjeux politiques impliqués. Constatant l'absence inévitable d'éthique à la direction des partis politiques n'absout pas le chercheur qui se prête à ce genre de manœuvre. On considère les opinions comme des fruits sauvages prêts à être cueillis alors qu'il s'agit, en fait, du tout cuit, savamment assaisonné par des élites plus ou moins désintéressées.

C'est vrai que les sondages peuvent avoir la même valeur qu'une élection, on n'a qu'à comparer les ré-

5. Il serait profitable pour les « concepteurs » de questionnaires d'en administrer quelques-uns à l'occasion au lieu de considérer cette étape uniquement comme du « cheap labor ».

4. *Revue Psychologie*, n° 38, mars 1973, p. 48.

sultats lors de certaines élections, américaines et françaises par exemple. Mais c'est justement pour cela que le sondage n'a pas une valeur démocratique suffisante. Il faut une idée un peu plus élevée ou du moins différente de la démocratie qui s'inspire, au minimum, de formes et de procédures organiques plutôt que d'une simple mathématique abstraite et consensuelle.

Une opinion ou un choix démocratique implique un débat, une discussion qui tienne compte des rapports de forces en présence où, à côté des intérêts individuels, sont pris en considération des intérêts collectifs et où une information adéquate sur les questions est fournie en même temps que les implications de l'un et l'autre choix.

«Il serait facile en outre, de montrer le caractère factice d'une consultation qui n'a été préparée par aucune information sérieuse sur les différents aspects du sujet abordé, ce qui tend encore à fausser l'équation selon laquelle un enquêté égale une voix: voix influente ou voix suggestible? Voix informée ou voix qui ignore tout du problème posé? Enfin, contrairement au débat de groupe orienté vers une décision à prendre, l'enquête est une situation de non-engagement quasi totale. Dans les meilleurs cas, il est vrai que nous essayons tous de motiver les sujets sur l'importance de l'avis qu'ils exprimeront par rapport aux décisions futures à prendre pour le bien commun. Mais ils ont bien conscience à la fois des très nombreux relais qui séparent l'expression de leur opinion des réalisations qui s'ensuivront un jour, et du fait que leur voix sera additionnée à d'autres et n'aura qu'une influence très limitée. À ce moment, l'avis que l'on exprime n'est pas bien compromettant; il est même assez admirable que, dans ces conditions, la majorité des enquêtés se comportent malgré tout avec un sérieux et un désir de précision qui viennent peut-être simplement de ce qu'ils sont, dans la vie courante, bien rarement consultés sur des problèmes qui les touchent de près. L'enquête leur donne enfin une occasion de s'exprimer. Le caractère de «substitut démocratique» des enquêtes apparaît donc en pleine ambiguï-

té et leur succès actuel vient très probablement du vide existant au niveau de la consultation organisée dans des cadres institutionnels ou non qui correspondraient à des regroupements ayant une existence sociologique et politique réelle. Il importe de le savoir, pour ne pas prendre l'enquête pour ce qu'elle n'est pas et, soit se donner bonne conscience par une pseudo-consultation des usagers, soit en tirer une analyse de rapports sociaux que l'on a, en bien des cas, préalablement atomisés, puis artificiellement reconstitués.⁶ »

Les journalistes autant que les représentants élus et les administrateurs sont souvent les premiers à tomber dans le piège qui consiste à attribuer une valeur consultative à un sondage et à minimiser alors le rôle qu'un comité de citoyens veut remplir en s'opposant, par exemple, à un projet de réaménagement.

Je termine mes commentaires sur cette réflexion d'Agnès Pitrou parce qu'elle nous indique bien comment le sondage devient un instrument de plus dans la panoplie de techniques que les gouvernements et les partis utilisent pour réduire la démocratie à des formes de communication scientifiques et raffinées mais déshumanisées et anti-sociales.

Il faut se méfier du pouvoir qui n'attend que les résultats de ces sondages pour ajuster sa propagande ou, à l'opposé, pour suivre une opinion au lieu de chercher à l'éclairer. Il faut tout autant se méfier des nouveaux techniciens qui se mettent au service de tels pouvoirs et s'auréolent devant le public d'une neutralité et d'une objectivité mensongères.

Je pense que l'on peut dire que le sondage, comme l'école, est lui aussi au service de la classe dominante.

6. Agnès Pitrou, «Du bon usage des enquêtes d'opinion», *Revue française de sociologie*, XII, 1971, p. 212-213.

LE CANADA, LE QUÉBEC ET LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ÉLARGIE

Paul Pilisi

Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi

« En termes politiques, tout le monde atlantique sera touché par cette nouvelle Europe dynamique qui prend forme sous nos yeux. Dans son examen de notre politique étrangère, le Gouvernement a cherché à montrer qu'une politique de diversification de nos relations pousse inévitablement le Canada vers l'Europe. » — Mitchell Sharp

L'intégration européenne et les intérêts canadiens : La France et la Grande-Bretagne devraient accomplir le rôle du « pont » entre la Communauté et le Canada

Il n'est pas exagéré de dire qu'après l'adhésion britannique, le Canada se trouve devant une situation délicate liée d'une manière organique à ses relations avec la C.E.E. élargie d'une part et les États-Unis d'autre part. Dans cette situation triangulaire, l'avenir des relations Europe-Canada revêt une importance particulière pour chacun des intéressés.

Quand on examine les divers aspects des relations du Canada avec la Communauté économique européenne élargie, on est contraint d'affirmer qu'il n'y a aucun pays hors du continent européen qui ne témoigne d'autant d'affinités avec la France et la Grande-Bretagne, que le Canada. Mais au delà des affinités, il existe un aspect particulier et concret qui touche directement les relations actuelles et futures entre le Canada et la C.E.E. : l'économie. En effet, l'Europe des Neuf est le deuxième partenaire commercial du Canada et l'évolution des relations réciproques mène inévitablement à l'élargissement des rapports mutuels¹. Il est hors de doute que les considérations concernant l'existence d'une « étroite communauté d'intérêts » entre l'Europe communautaire et le Canada sont amplement justifiées. Cette communauté d'intérêts implique entre autres le caractère complémentaire et interdépen-

dant des relations économiques surtout en matière de richesses naturelles. Il est dans l'intérêt majeur de l'Europe que les États-Unis ne deviennent pas le maître absolu des richesses considérables du Canada. Dans son livre intitulé : *le Canada : dernière chance de l'Europe*, Claude Julien a bien souligné la problématique comme suit :

« Pour sauvegarder une certaine autonomie, l'Europe doit cumuler tous les appuis dont elle peut disposer en Asie, en Afrique, en Amérique. Et dans cette stratégie d'envergure, le Canada occupe une place privilégiée, en raison de ses richesses naturelles et de son haut niveau d'industrialisation et des liens qui le rattachent à la Grande-Bretagne aussi bien qu'à la France... Sur ces trois terrains d'action, elle peut considérer le Canada comme un allié de choix, un partenaire indispensable par ses ressources humaines, agricoles, industrielles². »

Il est hors de doute que, désormais, la France et la Grande-Bretagne devraient jouer un grand rôle dans l'harmonisation des intérêts canadiens et européens. Ces deux « mères patries » devraient accomplir leur mission de « pont » entre le Canada et la Communauté économique européenne non seulement au niveau culturel, mais aussi dans tous les domaines où les intérêts canadiens sont en question. En premier lieu, ils devraient contribuer à ce que le Canada reçoive un statut de nation favorisée. À son tour, et dans son intérêt, le Canada devrait reviser aussi l'orientation de ses relations commerciales afin que ses exportations et importations s'orientent davantage vers l'Europe des Neuf. Il est aussi souhaitable qu'une véritable campagne d'information soit entreprise afin d'éveiller l'attention des dirigeants de l'Europe communautaire, où les intérêts canadiens sont défendus par la Grande-Bretagne et la France. Ils devraient contribuer à ce que la C.E.E. élargie établisse une politique généreuse surtout dans les relations commerciales, domaine le plus sensible pour le Canada dans l'immédiat, dû à la perte des tarifs pré-

1. Cf. Déclaration de M. Mitchell Sharp, devant le Comité sénatorial, le 21 mars 1972, dans *Perspectives internationales*, Ottawa, Ministère des Affaires extérieures, mai-juin 1972, p. 49, ainsi que la déclaration de M. Paul Tremblay, sous-secrétaire d'État au même ministère, dans *le Devoir*, Montréal, 29 novembre 1972.

2. Claude Julien, *le Canada : dernière chance de l'Europe*, Paris, Grasset, 1968, p. 13.

férentiels entre le Royaume-Uni et le Canada. En effet, en 1971, 17% des exportations canadiennes étaient dirigées vers des pays du Marché Commun, soit 2,7 milliards de dollars et après l'adhésion britannique 40% des exportations canadiennes (évaluées à plus de 1,3 milliard de dollars) seront touchées³.

Le Canada entre l'Europe et les États-Unis ?

Au sujet des relations Canada-Europe, il existe deux thèses non officielles, reliées respectivement au point de vue européen et canadien. Dans son livre *le Canada, dernière chance de l'Europe*, Claude Julien, éditorialiste au prestigieux journal *le Monde*, affirme que le Canada reste pour l'Europe un «partenaire indispensable» par ses ressources humaines, agricoles, industrielles et qu'il est dans l'intérêt de l'Europe que les États-Unis ne deviennent pas le maître absolu des richesses considérables du Canada. Bref, l'Europe doit apporter une attention particulière à ce vaste pays.

Face à cette thèse, un Canadien, D.C. Dobell, directeur du Centre parlementaire pour les Affaires extérieures et du Commerce extérieur à Ottawa, semble reprendre la même thèse par le biais inverse. D'après M. Dobell, c'est l'Europe communautaire qui reste la «dernière chance du Canada» en ce sens que la Communauté est la seule puissance économique capable de contrebalancer la suprématie des États-Unis au Canada. Il n'est pas question ici d'un simple remplacement des U.S.A. par l'Europe communautaire, mais d'une diversification et de la promotion privilégiée des relations Canada-Europe. En d'autres termes, réduire sensiblement le degré de dépendance du Canada vis-à-vis des États-Unis qui s'exprime aussi dans un état de subordination psychologique.

Sans tenir compte de la validité intégrale ou partielle de ces thèses, dont les objectifs majeurs s'expriment dans l'intensification des liens entre la Communauté et le Canada, soulignons ici, que la Communauté est la première puissance commerciale du monde avec 42% du commerce mondial, bien avant les États-Unis, et qu'en matière d'affaires commerciales, c'est la Commission qui représente l'ensemble des pays membres face aux tiers.

L'importance internationale de la Communauté européenne a été reconnue tardivement par le gouvernement fédéral canadien, qui depuis 1972 seulement, maintient une ambassade distincte du Canada à Bruxelles auprès des Communautés. Quand on examine la position officielle du Cana-

da face à la Communauté, il est utile d'évoquer sommairement le développement de l'attitude des gouvernements canadiens vis-à-vis de l'Europe communautaire.

Tout au long de la décennie précédente, l'attitude du Canada vis-à-vis du Marché Commun était liée d'une manière organique au problème de l'adhésion britannique. Au point de vue commercial, l'Europe des Six était un partenaire moins important derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et le Commonwealth. Le Japon était également un partenaire plus important que l'Allemagne fédérale, la France, l'Italie ou le Benelux. C'est seulement après la signature de l'acte d'adhésion britannique que l'Europe communautaire élargie souleva des «questions de la plus haute importance» pour le Canada. En effet, à l'heure actuelle, l'adhésion britannique est en train de modifier radicalement et à long terme les relations Europe-Canada : modification qui rebondit sur les liens rattachant le Canada aux États-Unis. Il nous semble également, que pour le Canada, l'Europe des Neuf signifie aussi un soutien, un contrepoids sérieux face aux États-Unis, interprété par les ministres canadiens de la manière suivante : «Le maintien à un degré acceptable de notre indépendance économique et politique, face à la puissance et à l'influence américaine, est un problème que l'Europe partage avec nous⁴.»

Au début des années 1960, le gouvernement de M. Diefenbaker s'opposa à l'adhésion britannique ne voyant qu'une alternative possible: le maintien du Commonwealth ou l'adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E. Mais certains dirigeants canadiens avaient prévu avec une clairvoyance politique certaine le déclin du Commonwealth, déclin qui depuis la décision historique de M. Heath est devenu de plus en plus inévitable. Un autre facteur qui déterminait l'attitude du Canada favorable à l'adhésion britannique était lié à la force d'attraction du Marché Commun, ainsi qu'au fait que depuis le Kennedy Round, les exportations canadiennes vers les Six augmentaient beaucoup plus vite que celles dirigées vers le Royaume-Uni. Les exportations canadiennes dirigées vers le Royaume-Uni durant la période 1958-1970 sont passées de 17,4% à 9% tandis que l'export vers les Six a été triplé de 400 millions à 1,2 milliard de dollars. Les importations vers le Canada en provenance du Royaume-Uni baissaient de 11% à 5% tandis que le pourcentage de la C.E.E. demeure stable aux alentours de 5,5% et ont été triplées pour passer de 237 à 805 millions de dollars⁵.

4. Secrétariat d'Etat aux affaires extérieures, *Politique étrangère au service des Canadiens : Europe*, Ottawa, Information Canada, 1970, p. 15.

5. P. Pilisi et J. Cermakian, «L'Europe communautaire et le

3. *Le Devoir*, 20 novembre 1972.

Pour ces raisons et d'autres sans doute, M. Pearson, à l'époque chef de l'opposition libérale, favorisa l'adhésion britannique. M. Trudeau, suite à cette prise de position libérale, à l'occasion de son voyage à Londres au mois de décembre 1972, a reconnu l'existence d'une troisième voie, qui n'exclut pas à priori les intérêts du Canada. Il reçut en échange des « assurances fermes » confirmées dorénavant par le Communiqué de Paris⁶.

C'est seulement à partir des années 1970 que le Canada s'est progressivement préoccupé de l'intégration européenne et en particulier des effets de l'adhésion britannique. Avant 1972, pour des raisons à la fois historiques, géographiques et économiques compréhensibles, le Canada a donc quasi négligé la C.E.E., qui à l'heure actuelle est sans doute le seul partenaire capable de contribuer à la solution des problèmes internationaux du Canada sur le continent nord-américain. Il n'est pas exagéré de dire que le Canada, malgré des efforts récents considérables, ne réagit qu'assez tardivement à des événements dont la presse canadienne interprète d'une manière pourtant réaliste la signification et la portée⁷. Il fallait attendre 1970 pour que MM. Sharp et Pépin effectuent une première visite ministérielle dans la capitale européenne. Après cette visite, c'est à M. Sharp, ministre des Affaires extérieures, que revient la tâche ardue de faire coïncider les intérêts canadiens et européens. D'après son rapport, le Canada, dans la nouvelle situation issue de l'adhésion britannique, se trouve devant trois choix tenant à l'orientation de la politique extérieure qui déterminera sensiblement les relations, d'une part entre le Canada et les États-Unis, d'autre part entre le Canada et l'Europe communautaire. Ces trois choix sont : 1) la poursuite de la politique générale actuelle avec les États-Unis; 2) une coopération (intégration) plus étroite avec les États-Unis; 3) l'adaptation de l'économie canadienne

Canada», dans *Protée*, revue du Département des sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi, 1973, n° 1.

6. *The Times*, Londres, 5 décembre 1972.

7. Charles Atala a bien souligné le fait : « Sur ce point, il faut reconnaître que la C.E.E. élargie est en avance sur les États-Unis et, surtout, sur le Canada malgré les études prévisionnelles d'Ottawa dont les autorités responsables ne pouvaient que s'accommoder d'un attentisme imposé par les circonstances mondiales », *les Affaires*, Montréal, 22 janvier 1973, p. 37. Voir aussi V. Lyon Peyton, « Confrontés aux U.S.A., l'Europe et le Canada feront-ils alliance? », *Perspectives internationales*, Ottawa, mars-avril 1972, p. 44, et « Ottawa redoute de se retrouver seul avec les U.S.A. (L'intégration européenne et ses conséquences) », *le Devoir*, Montréal, 6 mars 1972, p. 11, ainsi que « Le Canada repense ses rapports avec l'Europe », *le Devoir*, 29 novembre 1972, p. 11.

à la situation nouvelle dans le but de minimiser la vulnérabilité du Canada vis-à-vis des chocs de l'extérieur.

Il demeure cependant évident que les deux premières solutions contribuent à attacher davantage le Canada aux États-Unis. Malgré la tendance simpliste de ces alternatives, il est hors de doute que les intérêts du Canada et ceux de l'Europe communautaire coïncident dans la troisième option, adoptée officiellement et avec lucidité par le gouvernement fédéral. Toutefois cela n'équivaut en aucune manière à une démonstration d'hostilité à l'égard des États-Unis, mais bien à une tendance vers la démocratisation et la diversification des relations des parties concernées.

Tout cela indique également la volonté explicite de retour du Canada vers l'Europe des Neuf qui espérons le, ne manquera d'apprécier la portée immense de cette orientation officielle, la convergence des intérêts est claire.

Sur cette orientation politique, une toute première enquête a été réalisée à l'Université du Québec à Chicoutimi durant la session d'hiver 1973, et les questions ont été adressées aux étudiants en sciences humaines qui suivaient le cours relatif aux problèmes de l'Europe occidentale au XXe siècle. Étant donné le nombre restreint des personnes interrogées, les résultats sont loin d'être représentatifs, mais sont révélateurs.

Ainsi, à la question 10, formulée comme suit : « Est-ce que le Marché Commun peut devenir un contrepoids pour le Canada face aux États-Unis? Cela est-il souhaitable? Pourquoi? », les réponses sont les suivantes :

— 87% des personnes interrogées considèrent que la C.E.E. peut accomplir ce rôle et cela est souhaitable au point de vue canadien. La plupart d'entre elles pensent que ce n'est pas seulement souhaitable mais « indispensable » afin d'assurer une certaine indépendance économique du Canada et une plus grande stabilité face à une crise économique américaine.

— 10% n'ont pas d'opinion à ce sujet et 3% estiment que les intérêts économiques du Canada et des États-Unis sont identiques vis-à-vis des pays membres du Marché Commun.

La question 11 est liée à la précédente : « Du point de vue canadien est-il profitable de poursuivre : a) la politique générale vis-à-vis des États-Unis? b) ou de diversifier celle-ci et de développer les relations entre autres avec les pays membres du Marché Commun? » À la question 11a), 10% des étudiants donnent une réponse affirmative, 28% désapprouvent cette orientation et 62% n'ont pas d'opinion à ce sujet. À la question 11b), 66% des

personnes répondent que la diversification en question est nécessaire, mais 34% n'ont aucune opinion.

Il semble que chez les étudiants la perception des relations d'une part entre le Canada et les États-Unis, l'Europe communautaire et le Canada d'autre part, est relativement bonne exception faite aux réponses données à la question 11a) où 62% des interrogés n'ont aucune opinion au sujet en question.

À partir de l'automne 1974, le sondage s'effectuera dans les autres universités du Québec et du Canada. Les étudiants des «Collèges d'Europe» seront interrogés sur le Québec, le Canada et sur les relations entre l'Europe communautaire et le Canada. En dernier lieu, ces sondages vont contribuer à mieux connaître les attitudes de la jeunesse universitaire québécoise, canadienne et européenne sur les pays en question ainsi que leurs opinions sur les relations entre les parties concernées.

Le Québec et l'adhésion britannique

En dernière analyse, l'attitude du fédéral se répercute au niveau provincial. La presse québécoise soucieuse de démontrer le caractère biculturel bilingue du Canada avant 1970 n'a consacré que des articles marginaux au phénomène de l'intégration européenne. Le premier ministre, M. Bourassa, à l'occasion de sa visite en Europe au mois d'avril 1971, avait exprimé le désir de son gouvernement d'élargir et de diversifier les relations du Québec avec les pays du Marché Commun. Les relations commerciales du Québec reflètent à peu près la situation générale actuelle, alors que 60% des exportations se dirigent vers les États-Unis et 13% vers la Grande-Bretagne. Mais il est important de souligner que le Québec à lui seul fournit quelque 40% des exportations canadiennes vers la Grande-Bretagne, et après l'adhésion britannique 50% des marchandises seront touchées. La presse québécoise est quasi unanime à affirmer que dans l'immédiat, l'adhésion britannique aura des répercussions négatives sur les relations privilégiées du Canada avec la Grande-Bretagne. Mais il faut considérer également, qu'à long terme, le Canada dispose cependant d'une période transitoire de quatre ans, suffisante pour le réajustement de la politique commerciale, comprenant en premier lieu la révision complète des échanges internationaux. À long terme, le Québec se trouverait sans doute dans une situation privilégiée vis-à-vis d'autres provinces. D'après le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy St-Pierre, des possibilités nouvelles s'offriront à la province notamment dans le domaine du développement portuaire. En effet, le Québec peut devenir un «pont»

important entre l'Europe et le reste du Canada en même temps que le partenaire commercial le plus important de l'Europe communautaire au niveau provincial⁸.

Quoi qu'il en soit, le Canada se trouve devant une situation délicate et espère une attitude compréhensive de la part de l'Europe communautaire. Le choix qu'il a fait est déjà un grand pas vers un dialogue constructif, d'une part avec les États-Unis, d'autre part avec l'Europe du Marché Commun. De son côté, l'Europe communautaire, d'après M. Sharp, «devra dorénavant porter plus attention à la décision de savoir comment elle entend maintenir les liens qui l'unissent aux autres, et surtout à ses alliés les plus proches et les plus importants, le Canada et les États-Unis⁹».

La présente tournée de M. Bourassa en Europe contribuera sans doute à l'intensification des relations existantes. Les pays francophones de la Communauté ne restent pas indifférents aux problèmes spécifiques du Québec à la recherche de son identité.

CONTRIBUTIONS RÉCENTES AU SUJET

- P. MARTIN, «Canada's Role in East-West Relations», in BROMKE-UREN, *The Communist States and the West*, Praeger, N.Y., 1967.
- J. KINSMAN, «Le Canada et la Communauté Economique Européenne», *Perspectives internationales*, janvier-février 1973.
- TORELLI-VALASKAKIS, «Le Canada et la C.E.E. : l'urgence de choisir», *Perspectives internationales*, septembre-octobre 1973.
- P. PILISI, «Le Canada et la Communauté économique européenne élargie», *Revue du Marché Commun*, Paris, août-septembre 1973.
- PILISI-CERMAKIAN, «L'Europe communautaire et le Canada», *Protée* (revue du Département des sciences humaines, Université du Québec à Chicoutimi), vol. 2, n° 3, 1973.
- J. LANGLEY, «Le Canada et les Communautés», *le Devoir*, 25 février 1974.
- J. HALSTEAD, «Le Canada dans un monde changeant», *Perspectives internationales*, juillet-août 1973.
- P.C. DOBELL, «Europe : Canada's last Chance?», *International Journal*, hiver 1971-1972, vol. XXVIII.
- B. VAN DER ESCH, *Canadian federalism and the Common Market formula*, Occasional Paper 15, Carleton School of International Affairs, décembre 1971.
- V. L. PEYTON, «Confrontés aux États-Unis, l'Europe et le Canada feront-ils alliance?», *Perspectives Internationales*, mars-avril 1972.

8. Cf. «Les conséquences sur l'économie québécoise de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne», étude faite par le ministère de l'Industrie et du Commerce, août 1972, et aussi «Le développement du port de Québec sera planifié pour les quinze prochaines années», *le Soleil*, 25 janvier 1972.

9. *Perspectives internationales*, Ottawa, mai-juin 1972, p. 49.

LE RÔLE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DANS LA PRISE DU POUVOIR EN EUROPE ORIENTALE APRÈS 1944

Geza Charles Kuun

Département de sciences politiques
Université du Nouveau-Brunswick

Le but de la présente communication est d'attirer l'attention sur un détail un peu oublié à l'Ouest. Un détail cependant qui pour les politicologues de tous les pays et de toutes les époques semble avoir de l'importance. Nous référons au rôle du ministre de l'Intérieur dans les gouvernements de coalition en Europe orientale après la Deuxième Guerre mondiale.

Ce ministère dirigeait presque toujours aussi la police politique ce qui est typique pour tout régime autoritaire. À vrai dire, quand nous disons ministère de l'Intérieur, nous pensons à la police politique si bien décrite par Ionescu :

«... la police politique qui, dans un État pluraliste-constitutionnel subit un soigneux examen public, trouve dans les États-appareils dépourvus d'opposition, les meilleures conditions pour le développement de ses tendances fonctionnelles les pires et les plus profondément enracinées, de même que les bacilles deviennent particulièrement virulents et perniciose dans certains milieux. En raison de la mission qu'elle s'assigne de neutraliser l'opposition, elle pousse les dirigeants politiques à bannir et à persécuter systématiquement les opposants, d'abord politiques, puis sociaux. Sous prétexte de la nécessité d'un centre politico-administratif fort, elle exige que soient soumises à son contrôle toutes les autres branches de l'administration. Elle les noyauté aussi d'en haut et à tous les niveaux, grâce à des mercenaires, qui, du fait de leurs buts professionnels mêmes, mais aussi en raison du mépris avec lequel les honnêtes gens traitent traditionnellement les mouchards, préfèrent masquer leur puissance et même leur identité. Enfin, de par ces deux fonctions spécifiques, la police politique forme un cercle vicieux qui ne cesse de s'élargir.»¹

Voyons maintenant quels sont les gouvernements de coalition dans lesquels le ministre de l'Intérieur et des agents s'infiltrèrent. Selon Hugh Seton-Watson² un des meilleurs connaisseurs de l'Europe orientale, il y avait entre 1944 et 1948 trois sortes de gouvernements de coalition. Il y avait tout d'abord les vrais gouvernements de coalition; dans ceux-ci plusieurs partis étaient représentés et les règles du jeu parlementaire étaient respectées. Ces véritables

gouvernements de coalition ont duré plus ou moins longtemps. En Roumanie la véritable coalition a duré jusqu'au mois de mars 1945, quand Vichinsky brutalement força le roi Michel de charger Petru Groza de la formation du cabinet, mais en Tchécoslovaquie cette première phase de coalition a duré jusqu'au coup d'État du mois de février 1948. La deuxième phase, dit Seton-Watson, était celle des coalitions factices (*bogus coalitions*). Dans ces coalitions il y avait toujours les représentants de plusieurs partis, mais les chefs de ces partis étaient souvent choisis par les communistes et les partis étaient plus ou moins noyautés. Enfin, il y avait la troisième phase que Seton-Watson appelle celle du régime monolithique. C'est un seul «front» dirigé par les communistes. Comme nous verrons en Tchécoslovaquie la communisation du pays démarra lentement, mais par contre les Tchécoslovaques ont sauté la deuxième phase pour aboutir d'emblée à la phase monolithique.

Dans les véritables gouvernements de coalition il s'agissait pour les communistes, qui étaient encore faibles, ou de toute façon pas prêts à prendre le pouvoir, de mettre la main sur les ministères-clefs. Parmi ces ministères le ministère de l'Intérieur était le plus important. Dans cette communication nous aimerions concentrer notre attention sur le rôle du ministre de l'Intérieur. C'est lui qui commande la police régulière et la plupart du temps aussi la police politique et la gendarmerie. C'est lui qui est à la tête de l'administration civile et surveille les élections. Inutile d'insister sur l'importance vitale de ce ministère.

Nous allons donc discuter du ministère de l'Intérieur après 1944 et son rôle dans la prise du pouvoir en Albanie, Yougoslavie, Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Tchécoslovaquie et Pologne. Dans tous ces pays, le ministère de l'Intérieur jouait un rôle décisif, mais il y avait pourtant des différences considérables dans l'exécution des fonctions de ce ministère. Par exemple, ce qui est particulier en Pologne, c'est que les Russes y ont importé non seulement le parti communiste, mais aussi une armée polonaise

1. Ionescu, *L'Avenir de l'Europe orientale*, p. 142-143.

2. Seton-Watson, *The East European Revolution*, p. 169-171.

communiste. La Pologne, où la Deuxième Guerre mondiale éclata en 1939, a fait couler beaucoup d'encre et a été la cause de bien des conférences diplomatiques, mais malgré une population foncièrement anti-Russe et anti-communiste, cela n'a pu sauver les Polonais d'une communisation rapide. Nous pensons que c'était précisément à cause de cette hostilité que toute opposition démocratique en Pologne devait être supprimée, tandis qu'en Tchécoslovaquie elle était tolérée jusqu'en 1948. Les Soviétiques, ayant appris une leçon utile entre les deux guerres, tenaient à établir leur «cordon sanitaire» séparant l'U.R.S.S. de l'Ouest. Pour des raisons de sécurité, Staline ne pouvait pas tolérer des régimes anti-Soviétiques ou des régimes qui n'étaient pas bien disposés envers les Russes.

Le cas de la Hongrie est intéressant à cause de l'exécution de deux de ses anciens ministres de l'Intérieur, Rajk et Imre Nagy. Celui de la Roumanie à cause de la manière brutale dont Moscou lui imposa Groza. Quant à la Bulgarie on doit noter la cruauté avec laquelle le ministre de l'Intérieur Yougov se lança à l'extermination de l'opposition. Finalement il y a le cas de l'Albanie et de la Yougoslavie. Dans ces deux pays on ne peut pas parler de la prise graduelle du pouvoir à l'aide du ministère de l'Intérieur, parce que ces deux pays ont été conquis par le parti communiste sans passer par le truchement d'un gouvernement de coalition. Toutefois le cas des ministères de l'Intérieur de l'Albanie et de la Yougoslavie est suffisamment important pour être mentionné.

Nous allons donc commencer par l'Albanie, pour ensuite passer à la Yougoslavie, la Pologne, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie et pour finir avec la Tchécoslovaquie où l'on voit clairement le rôle du ministre de l'Intérieur Nosek qui en 1948 engendra le coup d'Etat.

L'Albanie

Étant donné que l'Albanie pouvait développer son propre parti communiste pendant la guerre sous la direction d'Enver Hodja, elle a pu se passer de l'intervention de l'Armée rouge. Les élections eurent lieu déjà en décembre 1945 et, grâce à la compétence du ministre de l'Intérieur, Koce Xoxe, le résultat donna au Front Démocratique 93 p. 100 des voix. Les événements en Albanie n'étaient pas très mouvementés. Pas de coalition vraie ou factice, pas de noyautage des partis démocratiques. Jusqu'à la rupture entre Staline et Tito la vie politique de l'Albanie était relativement calme³.

3. Seton-Watson, *op. cit.*, p. 228-229.

La rupture entre Moscou et Belgrade offrait à Enver Hodja une excellente occasion de rompre les liens avec Tito. Hodja se rangea du côté du Kremlin et dénonça le traité de coopération économique entre l'Albanie et la Yougoslavie. La raison de cette politique doit être cherchée dans le comportement des Yougoslaves qui traitaient l'Albanie comme une colonie et reprirent la région de Kosovo que Mussolini avait donnée aux Albanais. Durant la guerre et immédiatement après la fin des hostilités les Albanais devaient collaborer avec les Yougoslaves qui semblaient avoir eu le consentement des Russes d'exploiter la Yougoslavie, mais la dispute entre les deux permit à Hodja de s'allier avec le «protecteur» qui était non seulement plus fort mais aussi plus éloigné.

Cependant il fallait trouver un bouc émissaire pour le rendre responsable de l'amitié yougoslave et celui-ci s'offrait dans la personne de Xoxe, grand ami des Yougoslaves. La manière dont Hodja se débarrassa de l'homme qui, grâce à son pouvoir sur la police, lui était dangereux, fut un vrai coup machiavélique. Réformant son cabinet, il transféra Xoxe de l'Intérieur au ministère de l'Industrie.

«Les longues années de service à l'Intérieur lui avaient donné contrôle sur la police d'État et afin d'endormir ses soupçons et lui donner un sentiment de sécurité, Hodja nomma Kerenchi, un ami intime de Xoxe, ministre de l'Intérieur. Cela a rendu possible à Hodja d'enlever une arme extrêmement importante et dangereuse des mains de Xoxe sans causer d'émoi. Un mois plus tard il était prêt à asséner le coup fatal.»⁴

Xoxe fut accusé d'avoir combiné le secrétariat du Parti et le bureau du ministre de l'Intérieur et d'avoir utilisé la police pour accomplir ses desseins néfastes. Dans un procès public en mai 1948, Xoxe avoua qu'il avait collaboré avec les Yougoslaves alors qu'il savait que les Yougoslaves voulaient faire de l'Albanie la septième république de la Yougoslavie. L'ancien ministre de l'Intérieur fut condamné à mort et exécuté⁵.

La Yougoslavie

En Yougoslavie, comme en Albanie, à la fin de la guerre le pouvoir était fermement entre les mains de communistes. Après Tito nous devons tout d'abord mentionner Alexandar Rankovic, le ministre de l'Intérieur et le chef de la police politique. Il n'était pas question d'arracher le pouvoir des mains des partis démocratiques, mais au début du nouveau régime un ministre de l'Intérieur avait quand même une lourde tâche à accomplir. Rankovic était le ser-

4. Hamm, *Albania-China's Beachhead in Europe*, p. 95.

5. Seton-Watson, *op. cit.*, p. 229.

viteur fidèle de Tito et lui rendait des services inappréciables, surtout après la rupture avec Staline en 1948.

Cependant l'énorme pouvoir d'un chef de police aussi fermement établi que Rankovic devait tôt ou tard mener à une confrontation entre le chef et son adjoint qui, semble-t-il, devait lui succéder. Alors, soudainement le premier juillet 1966 Tito limogea Rankovic. Par rapport à ce coup de théâtre les mots du *New York Times*⁶, décrivant les activités et le pouvoir de Rankovic, nous rappellent ceux de Ionescu référant à la police d'État :

« Il va sans dire que pratiquement rien ne lui échappait, à commencer par les activités des chefs des jeunes dans l'arrière-pays, jusqu'aux conversations privées de la hiérarchie au pouvoir. Il n'y a également aucun doute que, pendant les 20 dernières années — jusqu'à sa démission forcée vendredi dernier de ses postes importants dans le Parti, et sa démission en tant que vice-président — il était l'homme le plus puissant de la Yougoslavie, après le Président Tito, son mentor. »

Malgré le fait que Ranković était considéré comme le successeur de Tito, le *New York Times* fait quand même allusion à la lutte pour le pouvoir :

« Mais la force politique de M. Ranković a toujours été fonctionnelle plutôt qu'idéologique et l'on pense que ce fait est la source de ses difficultés. L'appareil de la police d'État qu'il avait organisé pour le maréchal Tito durant la Deuxième Guerre mondiale et qu'il avait développé en un instrument politique très efficace, est sans doute au centre de la lutte pour le pouvoir. »

Dans ce dernier passage que nous citons le *New York Times* fait allusion à certaines caractéristiques de la police politique yougoslave qui en ont fait un instrument redouté du régime :

« Il s'est élevé au rang de commandant général dans les forces partisans et était le chef de la Osna, puissante organisation de la police d'État. Cette organisation était connue pour son caractère impitoyable et son habileté incroyable à détruire l'opposition sans même lui laisser le temps de démarrer.

Quand le Maréchal Tito retira la Yougoslavie du bloc soviétique en 1948, l'organisation de M. Ranković élimina les agents soviétiques envoyés dans son pays. »

Contrairement à Staline, Hodja et le chef communiste hongrois Rákosi, Tito ne fit pas liquider son ancien ministre de l'Intérieur, mais rétablit la balance entre la police et l'État et la Ligue des communistes, c'est-à-dire le Parti.

La Pologne

En Pologne le rôle du ministre de l'Intérieur est plus important qu'en Yougoslavie en ce qui concer-

ne la prise du pouvoir par le parti communiste. En Pologne, au moins pour une brève période, il y avait un gouvernement de coalition qui était cependant dès le début à la merci des communistes. Comme nous l'avons mentionné, Staline ne voulait pas prendre de risques en Pologne. La tâche du ministre de la Sécurité, Radkiewicz, était de transformer la Pologne aussitôt que possible en un « État policier »⁷.

Quand la Pologne fut libérée des Nazis, les Russes arrivèrent avec le comité de Lublin, le soit-disant gouvernement provisoire qui fut formé par des Polonais communistes ou communisants. En plus de ce comité il y avait encore l'armée de Berling, formée de Polonais pro-Soviétiques en Russie. Les promesses de Yalta de créer un État démocratique n'étaient pas prises au sérieux et Mikolajczyk, le chef du gouvernement polonais à Londres qui devint le chef du parti paysan en Pologne, quitta son pays deux ans plus tard abandonnant l'espoir d'y établir une vie démocratique. L'ombre de Staline se projetait déjà sur l'Europe de l'Est.

Le gouvernement de coalition dans lequel Mikolajczyk était ministre de l'Agriculture et vice-président du Conseil souffrait, dès le début, d'un grave défaut : le ministère de l'Intérieur était entre les mains des communistes. On avait partagé ce ministère clef en deux sections, celle de l'Administration publique et celle de la Sécurité. Kiernik, un des lieutenants de Mikolajczyk devint ministre de l'Administration publique, n'étant responsable que de fonctions de routine, tandis que Radkiewicz, un communiste, en prenant charge de la Sécurité devint le véritable ministre de l'Intérieur⁸. Dès le début Radkiewicz noyauta la Sécurité⁹ et pour affaiblir davantage le parti paysan, les communistes créèrent un nouveau ministère, celui des territoires regagnés, diluant ainsi l'autorité de Kiernik. Les territoires regagnés étaient les anciens territoires allemands, et Gomulka, qui devint le ministre de ces territoires, en fit son fief. Il en fit un État dans l'État en distribuant les terres aux communistes et à leurs sympathisants.

L'appui de Mikolajczyk, qui n'était pas un réactionnaire, comme disaient les communistes, mais un bon démocrate, venait non seulement de la campagne, mais aussi des villes. Tant qu'il était possible au parti paysan d'organiser des réunions, les masses affluaient vers lui, mais la terreur croissante appliquée par Radkiewicz rendait toute vie politique libre impossible. Voici ce que Seton-Watson dit de cette terreur :

7. Mikolajczyk, *The Rape of Poland*, p. 233.

8. Seton-Watson, *op. cit.*, p. 178.

9. *Ibid.*

6. *New York Times*, 4 juillet 1966.

«La terreur de la police contre le P.S.L. (le parti paysan) augmentait dans beaucoup de parties du pays... le P.S.L. faisait partie du gouvernement, mais on le traitait non seulement comme une opposition, mais comme un paria. Mikolajczyk était souvent accusé par la presse communiste d'être un « agent britannique ».¹⁰

Les élections de 1947, les premières après la guerre, dont devait résulter le parlement démocratique de Pologne, étaient précédées par une série de décrets, de lois truquées pour rendre plus difficile aux membres du P.S.L. de voter. Les partisans de Mikolajczyk furent arrêtés et torturés. Selon lui, au cours de la campagne électorale plus de 100 000 de ses partisans étaient en prison et 142 candidats de son parti furent arrêtés¹¹. Dans son livre *The Rape of Poland*, Mikolajczyk donne la description suivante de Radkiewicz qui était l'instigateur de toutes ces atrocités :

«Radkiewicz devint un bandit (*thug*) communiste à un âge assez jeune. En 1932 il alla en Russie et devint un officier de la NKVD. Il rentra en Pologne avec le comité de Lublin comme chef officiel de la force qui devait transformer la Pologne en un État policier.»¹²

Les résultats officiels donnèrent au bloc gouvernemental conduit par les communistes 394 sièges et les paysans durent se contenter de 28 sièges. Au parlement ainsi élu, Mikolajczyk fut attaqué dans un langage de plus en plus violent et finalement il décida de quitter le pays. Comme il dit dans son livre cette décision fut très difficile, mais on l'avertit que la cour militaire de Varsovie avait déjà reçu des ordres de faire son procès et de le condamner à mort¹³.

En automne 1947 l'homme qui semblait être le sauveur de la démocratie polonaise quitta son pays, abandonné par l'Amérique qui avait démobilisé. En tout cas Mikolajczyk voulait «révéler au monde libre pour la première fois, toute l'histoire choquante de l'humiliation de leur allié».

La Roumanie

Parmi les pays de l'Europe de l'Est la Roumanie était le seul qui était non seulement une royauté, mais dont le roi était dans le pays. En Roumanie, où entre les deux guerres il n'y avait jamais plus d'environ 1 000 communistes, le parti communiste devait manœuvrer prudemment pour prendre le pouvoir à cause de la haine de la majorité du peuple roumain vis-à-vis les communistes et les Russes. Le roi Michel, en demandant aux Russes un armisti-

ce (23 août 1944), rendit un immense service à l'Armée rouge, parce que, le verrou roumain éliminé, l'Europe du Sud-Est était ouverte devant elle. Comment accaparer le pouvoir dans un pays agricole, chrétien et anti-communiste sans employer trop de violence? Voilà le problème que le parti communiste roumain devait résoudre. Le premier gouvernement après l'armistice se composait de militaires sous la direction du général Sanatescu¹⁴, mais ce gouvernement ne fut pas de longue durée. Le général soviétique Vinogradov se plaignait que la Roumanie ne remplissait pas ses obligations de l'armistice et le roi dut former un nouveau gouvernement. Michel gardait Sanatescu comme premier ministre, mais cette fois-ci les ministres étaient des politiciens. Penescu, le secrétaire général du parti paysan devint ministre de l'Intérieur et c'est au sujet de ce ministère que les difficultés commencèrent.

Voici ce que Wolff écrit sur les difficultés du nouveau ministère de l'Intérieur :

«C'est sur ce ministère clef qui contrôlait la police, la gendarmerie rurale, la nomination des préfets et des maires que les communistes ont concentré leur feu. Des démonstrations «spontanées» d'ouvriers et de chômeurs, auxquels on donnait une petite somme d'argent pour leurs «services», furent organisées pour défiler dans les rues de Bucarest, portant des pancartes en criant «Penescu au poteau». Quelques ouvriers furent tués et les communistes affirmèrent que la police les avait tués. Madame Pauker (communiste de première ligne) saisit l'occasion pour en accuser Penescu. Le général Sanatescu dut démissionner et le général Radescu qui avait montré son courage face aux Nazis prit la présidence du Conseil ainsi que de l'intérieur, mais Teohari Georgescu, un communiste, devint son secrétaire d'État. Maintenant le noyautage pouvait commencer.»¹⁵

Une des raisons de l'opposition de l'extrême-gauche est en rapport avec la réforme agraire. Les communistes, voulant gagner la faveur des paysans, se hâtaient de distribuer la terre, mais Radescu s'opposa à une réforme immédiate parce que, dit-il, des milliers de soldats roumains étaient encore en captivité en Russie et il serait injuste envers eux de procéder à la distribution de la terre sans les attendre. Ce geste ne le rendait pas très populaire ni auprès des Russes ni auprès du parti communiste¹⁶.

En ce qui concerne le ministère de l'Intérieur, Georgescu prit, pour ainsi dire, charge du ministère et sans demander l'avis de Radescu contremanda ses ordres¹⁷. Radescu, n'ayant pas peur, luttait pour ses droits et quand les communistes lui rendaient impossible l'usage de la presse parce qu'ils contrôlaient les imprimeurs, il s'adressa aux masses anti-communistes et ne ménagea pas sa critique envers

10. Seton-Watson, *op. cit.*, p. 175.

11. *Ibid.*, p. 178.

12. Mikolajczyk, *op. cit.*, p. 233.

13. *Ibid.*, p. 240.

14. Seton-Watson, *op. cit.*, p. 202.

15. Wolff, *The Balkans in our Time*, p. 280.

16. Seton-Watson, *op. cit.*, p. 205.

17. *Ibid.*

les communistes. En effet, pour un vrai roumain il était assez facile de créer une atmosphère hostile au PC vu que plusieurs des chefs communistes étaient des Juifs, des Hongrois ou des Ukrainiens. C'étaient les soi-disants Moscovites qui avaient passé la guerre en Russie.

La crise atteint son point culminant en février 1945. Radescu organisa un meeting dans les anciennes usines Malaxa à Bucarest qui avaient été une forteresse de la Garde de fer. Les communistes amenèrent leurs militants par camions et il y eut des blessés. Puis ce fut le tour des communistes. Le 24 février ils organisèrent un meeting de masse et à cette occasion on tira des coups de feu. Les communistes accusèrent la police, et Radescu, en leur répondant dans une allocution radiodiffusée, appela Madame Anna Pauker et Vasile Luca «des étrangers sans Dieu ni patrie» et «des hyènes horribles». À ce moment-là les Soviétiques intervinrent. Ils ne pouvaient pas tolérer une guerre civile dans l'arrière du front. À Bucarest les troupes russes occupèrent les casernes et désarmèrent les soldats roumains.

Sur le front diplomatique aussi les Russes entrèrent en action. Andrei Vichinsky, le ministre des Affaires étrangères adjoint, arriva à Bucarest et il exigea du roi de nommer un gouvernement du front démocratique national sous la direction de Groza. Quand le roi temporisa, l'homme d'État soviétique lui donna un ultimatum de deux heures. Naturellement le roi accepta le cabinet formé par Groza¹⁸. Les communistes aboutirent enfin à leur but : Teohari Georgescu devint ministre de l'Intérieur.

Les élections eurent lieu en novembre 1946. Le contrôle de la police et de la gendarmerie par le ministre de l'Intérieur s'avérait un instrument superbe pour empêcher les partis de l'opposition de poursuivre activement leur campagne électorale. M. Penescu, l'ancien ministre de l'Intérieur lui-même fut blessé pendant la campagne électorale dans la ville de Pitesti et son secrétaire fut tué. Voilà les circonstances dans lesquelles la vie politique se poursuivait en Roumanie après l'occupation du ministère de l'Intérieur par les communistes. Le résultat des élections exprima la triste situation. Sur 412 sièges 348 allèrent aux communistes et leurs alliés¹⁹. Le dernier acte du drame roumain fut l'abolition de la monarchie.

La Bulgarie

À l'été 1944 s'affrontent un gouvernement discrédité et une organisation clandestine formée par les partis de la gauche. L'entrée des troupes russes en Bulgarie fut le signal pour le Front de la patrie de prendre le pouvoir. Le colonel Gheorgiev, un non-communiste, fut choisi premier ministre, mais l'Intérieur fut accaparé par le communiste Yougov et cela dit tout. Les années qui suivent voient la dislocation du Front et la croissance de l'emprise communiste sur le pays.

Les élections tenues en octobre 1946 sanctionnent l'influence suprême des communistes qui exécutaient un plus grand nombre de leurs ennemis que n'importe quel autre parti communiste en Europe orientale. Après les élections le célèbre Georges Dimitrov, ancien secrétaire général du Komintern, rentra en Bulgarie et devint président du Conseil des ministres. Le ministre de l'Intérieur Yougov rendait possible au parti communiste l'élimination du courageux leader agrarien Petkov et plus tard, la machine policière bâtie par Yougov détruisit un de ses rivaux, le communiste Kostov, sous prétexte de titisme. Yougov lui-même réussit à se maintenir au pouvoir jusqu'en 1962, lorsque le nouveau chef, Jivkov, le limogea au 8e Congrès du parti communiste bulgare. À cette occasion enfin tous les crimes de l'ancien ministre de l'Intérieur furent révélés. Concernant ces révélations Nissan Oren dit ceci :

« Ces révélations fournissaient de l'information précieuse à l'historien de la politique bulgare. Mais pour le peuple bulgare la cruauté de Yougov et celle de ses lieutenants au ministère de l'Intérieur et dans la milice du peuple n'avaient pas besoin de documentation ou de vérification. »²⁰

La Hongrie

La prise du pouvoir par les communistes en Hongrie illustre très bien comment une minorité habile peut prendre le pouvoir à l'aide du ministère de l'Intérieur. En automne 1944 la Hongrie avait un gouvernement dont le chef était le général Moklos. C'était un gouvernement de coalition au sein duquel toutes les tendances démocratiques étaient représentées. Cependant, le ministre de l'Intérieur était déjà un crypto-communiste, Erdei, membre du parti national paysan²¹. À ce moment-là le PC était pratiquement inexistant en Hongrie et malgré la présence de l'Armée rouge les communistes ne pouvaient pas demander l'Intérieur pour leur parti.

18. Wolff, *op. cit.*, p. 282-283.

19. Seton-Watson, *op. cit.*, p. 208.

20. Oren, *Revolution Administered : Agrarianism and Communism in Bulgaria*, p. 150.

21. Seton-Watson, *op. cit.*, p. 192.

Les relations internationales elles aussi jouaient un rôle important. À l'automne de 1944 les Soviétiques ne se sentaient pas encore tout à fait sûrs d'eux. Ils ne pouvaient pas s'imaginer que les Occidentaux leur laisseraient tout le terrain occupé par leur armée.

Peu de temps après les élections municipales de Budapest, gagnées par les petits propriétaires, les élections parlementaires suivirent. Ayant perdu au centre industriel du pays il n'était pas question pour les communistes d'espérer gagner dans les campagnes. Le fait que la réforme agraire hongroise attendue depuis si longtemps avait été dirigée par le communiste Imre Nagy n'aidait pas suffisamment le PC. Pour aider à réduire son désavantage, le ministre de l'Intérieur sous les ordres du «fellow traveler» Erdei créait toutes sortes de difficultés à l'opposition. Il y avait aussi des tricheries et de la violence pendant la campagne électorale, mais malgré tout cela les petits propriétaires gagnèrent 57 p. 100 des voix et les communistes devaient se contenter de 17 p. 100²².

Néanmoins cette fois-ci les communistes demandèrent le portefeuille du ministère de l'Intérieur. Les propriétaires tâchaient de résister, mais finalement Rakosi, le chef du PC insista pour que le ministère de l'Intérieur revienne au PC. Imre Nagy devint le premier ministre communiste de l'Intérieur. En attendant, la situation internationale avait également changée. Les Russes se rendaient compte que le peuple américain n'était pas prêt à se battre pour l'Europe de l'Est et encourageaient le parti communiste hongrois à passer à l'offensive. La majorité du parti des petits propriétaires devait disparaître. Le PC se servait de ce qu'on baptisa la «tactique de salami». Ils accusaient l'un après l'autre des groupes de petits propriétaires et la police politique faisait le nécessaire pour obtenir des aveux. Ainsi donc le parti communiste prit possession du système politique hongrois.

Le ministre de l'Intérieur qui organisait la police politique hongroise était Laszlo Rajk et c'est une des tragédies du parti communiste hongrois que Rajk, le communiste nationaliste, devait tomber victime des communistes hongrois moscovites dont Rakosi était le leader. Comme «titiste», Rajk fut lâchement liquidé. À l'époque de l'exécution János Kádár était ministre de l'Intérieur. En effet, il est tout à fait remarquable que parmi les ministres de l'Intérieur hongrois il y en eut trois d'une réputation tragiquement internationale: Imre Nagy, Laszlo Rajk et János Kádár. C'est dans cet ordre qu'ils

ont servi la cause communiste. Les deux premiers sont morts et le troisième a contribué à leur mort.

La Tchécoslovaquie

Nous allons finir avec le cas de la Tchécoslovaquie parce que nous y voyons très clairement comment le ministre de l'Intérieur peut noyauter un régime pour l'achever enfin à l'aide de ses amis soviétiques. Entre les deux guerres le parti communiste tchèque était dans une position différente du reste de l'Europe orientale. Partout ailleurs les communistes avaient été persécutés, mais dans la démocratie tchécoslovaque ils jouissaient de tous les droits d'un citoyen et pouvaient participer aux élections. Il y avait une autre distinction : alors que les Roumains et les Hongrois ont été traditionnellement hostiles aux Russes, les Tchécoslovaques ont toujours eu de l'admiration pour les Russes et cette admiration s'est transférée au moins partiellement aux Soviétiques. Voilà pourquoi en Tchécoslovaquie une vraie coalition pouvait durer jusqu'en 1948.

Le président Beneš reconnut l'importance de la Russie soviétique pour la Tchécoslovaquie et déjà en 1943, il se rendit à Moscou pour rencontrer Staline. En rentrant de Moscou à Londres il rapporta une lettre de Gottwald pour Nosek, le chef des communistes tchèques à Londres. Dans cette lettre Gottwald dit à Nosek, le futur ministre de l'Intérieur, que rentrés dans leur pays après la guerre les communistes devraient réclamer pour eux le ministère de l'Intérieur²³.

En effet, une fois arrivé à Košice, le gouvernement provisoire tchécoslovaque fut formé et Nosek devint le ministre de l'Intérieur. En 1946 des élections eurent lieu et dans ces élections le parti communiste obtint 38 p. 100 des voix. Le ministère de l'Intérieur restait entre les mains de Nosek qui continuait le noyautage de son ministère. C'est précisément par rapport à ce noyautage que la crise de 1948 éclata.

Le 13 février 1948, Drtina, le ministre de la Justice, un non-communiste, attira l'attention du gouvernement sur le fait que le ministre de l'Intérieur avait congédié la veille huit commandants de police pour les remplacer par des communistes²⁴. Nosek refusa de révoquer sa décision et à la suite de ce conflit les ministres non-communistes du gouvernement de coalition — excepté les socialistes — démissionnèrent. La crise était ouverte.

22. Seton-Watson, *op. cit.*, p. 193.

23. Korbél, *The Communist Subversion of Czechoslovakia, 1938-1948*, p. 89.

24. *Ibid.*, p. 207.

L'homme au milieu de la crise était le président Beneš, co-fondateur de la première république tchécoslovaque, symbole de l'unité nationale. Il refusa d'accepter la démission de ses ministres, mais Gottwald et le parti communiste, apercevant l'unique occasion, essayaient d'éliminer d'un seul coup l'opposition en se servant de tous les moyens pour affaiblir la volonté de Beneš de résister. Un de ces moyens était l'arrivée à Prague du ministre soviétique adjoint des Affaires étrangères, Zorin, rappelant étrangement le cas de Vichinsky allant en Roumanie pour forcer la main du roi Michel.

Finalement le président Beneš céda à la force et accepta la démission des ministres non-communistes. Le coup d'État fut accompli et la Tchécoslovaquie, le seul pays en Europe orientale avec de vraies traditions démocratiques, joignit la compagnie des pays communistes monolithiques.

Conclusion

Nous avons essayé de démontrer l'importance du ministère de l'Intérieur dans une région névralgique du monde à une époque critique. Il en ressort que dans les gouvernements de coalition ce n'est pas le nombre des ministères qui compte, mais les ministères clefs, en premier lieu celui de l'Intérieur. Nous devons ajouter que la présence de l'Armée rouge ou celle de conseillers soviétiques ont grandement renforcé la position du ministre de l'Intérieur mais de toute façon son rôle nous semble digne d'attention.

BIBLIOGRAPHIE

- Brezekinski, Zbigniew K., *The Soviet Block*, Frederick Praeger, 1961.
- Brown, J.F., *Bulgaria under Communist Rule*, Praeger, 1970.
- Hamm, Harry, *Albania-China's Beachhead in Europe*, Frederick A. Praeger, 1963.
- Ionescu, Ghita, *The Break-up of the Soviet Empire in Eastern Europe*, Pinguin Special, 1965.
- Ionescu, Ghita, *Communism in Romania, 1944-1962*, Oxford University Press, 1964.
- Ionescu, Ghita, *L'Avenir politique de l'Europe orientale*, S.E.D.E.I.S., 1967.
- Korbel, Josef, *The Communist Subversion of Czechoslovakia*, Princeton University Press, 1959.
- Lévesque, Jacques, *Le Conflit sino-soviétique et l'Europe de l'Est*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1970.
- Marton, Endre, *The Forbidden Sky*, Little, Brown & Cie, 1971.
- Mikolajczyk, Stanislaw, *The Rape of Poland*, Greenwood Press Publishers, Westport, Connecticut, 1948.
- Oren, Nissan, *Revolution Administered : Agrarianism and Communism in Bulgaria*, The Johns Hopkins University Press, 1973.
- Pano, Nicholas C., *The People's Republic of Albania*, The Johns Hopkins Press, 1968.
- Schwarz, Harry, *Eastern Europe in the Soviet Shadow*, The John Day Co., 1973.
- Seton Watson, Hugh, *The East European Revolution*, Frederick A. Praeger, 1968.
- Szulc, Tad, *Czechoslovakia since World War II*, The Viking Press, 1971.
- Vucinich, Wayne S., Editor, *Contemporary Yugoslavia*, University of California Press, 1969.
- Wolff, Robert Lee, *The Balkans in our Time*, Harvard University Press, 1967.
- Zaninovich, George M., *The Development of Socialist Yugoslavia*, The Johns Hopkins Press, 1968.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

20. Kinetik der Chemischen Substanzen in Gegenwart
1909 1775 p. 22
21. 1909 227

En voi
les, le P
de Com
non seul
linguist
nes mora
chement
l'autre de
quelles il
linguisti
considér
rale.
L'obje
nir succi
du Com
utilisées
analyser
nuels qu
jusqu'ici
l'Exécuti
Le mand
aux lang
Seize
sur les
Commiss
ses devoi
Les artic
ment l'att
saire est
corollaire
l'Exécutif
librement
ou d'un a
L'article
convient c
«Il incom
ses pouve
statut de
l'esprit de
ministrati
Gouverne
tructions.

LE COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES DU CANADA

« ombudsman » linguistique et instrument de réforme administrative

Georges Tsai

Adjoint spécial au Commissaire
aux langues officielles

En votant, en 1969, la Loi sur les langues officielles, le Parlement créait en même temps la fonction de Commissaire aux langues officielles. Ce dernier non seulement agit-il à titre de protecteur des droits linguistiques conférés aux individus et aux personnes morales par la loi mais encore peut-il, par le truchement d'études exhaustives portant sur l'une ou l'autre des quelque 180 institutions fédérales sur lesquelles il a un droit de regard, introduire, sur le plan linguistique, des réformes susceptibles de modifier considérablement le visage de l'administration fédérale.

L'objet de la présente communication est de définir succinctement les responsabilités et les pouvoirs du Commissaire pour, ensuite, cerner les méthodes utilisées par ce dernier pour remplir son mandat et analyser brièvement, à travers les trois rapports annuels que le Commissaire a présentés au Parlement jusqu'ici, les principales réformes recommandées à l'Exécutif.

Le mandat du Commissaire aux langues officielles

Seize des 39 articles (articles 19 à 34) de la Loi sur les langues officielles délimitent le statut du Commissaire, la durée de son mandat, ses fonctions, ses devoirs et la procédure générale qu'il doit suivre. Les articles 19, 25 et 30 retiennent plus particulièrement l'attention. Le premier stipule que le Commissaire est nommé par le Parlement. Cet article a pour corollaire que le Commissaire ne relève pas de l'Exécutif et qu'il peut donc critiquer beaucoup plus librement ce dernier que s'il dépendait d'un ministre ou d'un autre organe de l'Exécutif.

L'article 25 est d'une importance capitale et il convient de le citer *in extenso* :

« Il incombe au Commissaire de prendre, dans les limites de ses pouvoirs, toutes les mesures propres à faire reconnaître le statut de chacune des langues officielles et à faire respecter l'esprit de la présente loi et l'intention du législateur dans l'administration des affaires des institutions du Parlement et du Gouvernement du Canada. À cette fin, il procédera à des instructions, soit de sa propre initiative, soit à la suite des plaintes

reçues par lui et fera les rapports et recommandations prévus en l'occurrence par la présente loi. »

Quatre éléments principaux ressortent de cet article. Premièrement, de par la généralité même de son libellé, il laisse au Commissaire une grande latitude quant à la portée à donner à son rôle. Deuxièmement, l'expression « il incombe au Commissaire de... » a un caractère que n'aurait pas eu une formule du genre « le Commissaire peut ou a le droit de... ». En troisième lieu, la distinction que fait l'article entre les instructions auxquelles le Commissaire procédera soit à la suite de plaintes soit de sa propre initiative fixe le double rôle joué par le Commissaire : d'une part « ombudsman » linguistique et, d'autre part, sorte de « vérificateur aux comptes » en matière de langues officielles. Enfin, quatrièmement, le Commissaire en faisant, pour corriger les situations qui contreviennent à la loi, des rapports et des recommandations, peut être considéré comme un instrument de réforme administrative.

Il convient de préciser que le Commissaire a interprété l'article 25 en fonction de l'article 2 de la loi, intitulé « Déclaration du statut des langues » et qui proclame que

« L'anglais et le français sont les langues officielles du Canada pour tout ce qui relève du Parlement et du Gouvernement du Canada; elles ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du Gouvernement du Canada. »

Le Commissaire a estimé que l'énoncé de cet article l'engageait à se pencher sur le double aspect du bilinguisme des institutions : langues de service au public et langues de travail, c'est-à-dire langues utilisées par les employés fédéraux dans l'exercice de leurs fonctions lorsque celles-ci ne les mettent pas en contact avec le public.

Finalement, l'article 30 définit les pouvoirs dont dispose le Commissaire pour remplir son mandat. Ces pouvoirs sont, sur papier, impressionnants. Lorsqu'il procède à une instruction, le Commissaire peut convoquer des témoins et obliger ces derniers à déposer sous serment ou à fournir sous serment des preuves écrites ainsi qu'à produire des documents. Il

peut, en outre, faire prêter serment, recevoir et accepter, dans la mesure où il le juge à propos, les dépositions faites ou les renseignements fournis sous serment, et pénétrer, sous réserve des restrictions que peut prescrire le gouverneur-en-conseil dans l'intérêt de la défense ou de la sécurité, en tout lieu occupé par une institution fédérale pour y mener les enquêtes qu'il juge à propos.

Inutile de dire que le Commissaire a, dès le début, évité tout recours à ces pouvoirs rigoureux. Sachant, comme le disait si justement le professeur Hauriou — mais pas exactement dans ces termes — que le seul système efficace de contrôle de l'administration c'est celui que l'administration elle-même accepte, le Commissaire a plutôt usé d'une diplomatie détendue, en recourant à des moyens de persuasion plus ou moins discrets, allant de la consultation feutrée à la présentation, dans un cas, d'un rapport spécial au Parlement, en passant par les appréciations de la performance des ministères et organismes publiées dans son rapport annuel.

Les méthodes de travail

Pour remplir son mandat et pour, en quelque sorte, incarner dans la réalité administrative le double rôle que lui confie l'article 25 de la loi, le Commissaire a créé, dans son Bureau, deux services « opérationnels », celui des plaintes et celui des études spéciales.

Le premier s'acquitte de la fonction d'« ombudsman » du Commissaire, fonction qui pourrait se comparer à la médecine curative, en ce sens qu'elle a pour but de régler les difficultés signalées par les plaignants. La loi ne pose aucune exigence quant à la forme de la plainte. Celle-ci peut être déposée par écrit (lettre, télégramme) ou oralement (téléphone, visite, entrevue). En outre, il n'est pas rare que le Commissaire tienne compte d'une infraction éventuelle à la loi signalée dans un organe d'information.

S'il estime que la plainte relève de sa compétence, le Commissaire, conformément à l'article 27 de la loi, fait connaître, à l'institution mise en cause, son intention de procéder à une instruction. Selon le degré de complexité de la plainte, le Service réglera le cas soit par un simple échange de lettres soit en menant une enquête approfondie au moyen d'interviews et, si les circonstances l'exigent, d'observations sur place. Dans certains cas, les institutions mises en cause prennent tout de suite les mesures correctives nécessaires, dans d'autres, le Commissaire doit, après enquête, formuler une ou plusieurs recommandations pour remédier à la situation. Le Commissaire interprète son mandat d'« ombudsman » de façon aussi large que possible. Il n'est pas rare de le

voir intervenir officieusement pour régler des cas exorbitants de sa compétence.

Le deuxième service, celui des études spéciales, est chargé de jouer le rôle de « vérificateur aux comptes » en matière linguistique. Cette fonction procède de la médecine préventive : elle consiste à aider les organismes fédéraux à éviter des plaintes en leur présentant les recommandations voulues pour leur permettre de se conformer aux exigences de la loi.

Dans le choix des études entreprises, le Service des études spéciales tient compte, évidemment, des plaintes reçues, car ces dernières peuvent révéler une situation qu'il convient de changer rapidement. Toutefois — et cela découle du caractère préventif des interventions de ce service — d'autres critères sont pris en considération. Pendant les trois premières années d'existence du Bureau, le Service a établi son ordre de priorité selon, principalement, les critères suivants : 1) ampleur des rapports de l'institution avec le grand public (critère découlant de l'article 9 de la loi); 2) ampleur des services fournis par l'institution aux voyageurs (article 10); 3) répartition géographique des bureaux de l'institution, un intérêt particulier étant porté à la région de la capitale nationale (article 9); 4) importance symbolique de l'institution; 5) importance stratégique des activités de l'institution (exerce-t-elle ou non une influence profonde dans des secteurs clés?); 6) enfin, en dernier lieu, le nombre et les conséquences des plaintes reçues. Depuis quelques mois, un septième critère est venu s'ajouter à cette liste : l'intérêt que présente l'institution du point de vue de la langue de travail.

Au niveau des méthodes utilisées par le Service, il est possible de déceler trois étapes, cheminement qui n'est pas sans rappeler certaine dialectique bien connue des politicologues. Dans un premier temps, le Service s'est surtout attaché à observer les faits *in situ*, en vérifiant, par exemple, les panneaux extérieurs des institutions fédérales de la région de la capitale nationale, ou les réponses au téléphone des bureaux des ministères, ou encore en contrôlant la correspondance de tel ou tel organisme.

Cette méthode, bien qu'elle permet la collecte de renseignements précis et sûrs et, partant, la formulation de recommandations ancrées dans la réalité, avait le désavantage d'être trop lente. Aussi le Service décida-t-il très vite de l'abandonner au profit d'études axées principalement sur les centres de décision des institutions fédérales, centres où s'élaborent les politiques et à partir desquelles partent directives et orientations.

Mais, là encore, la méthode avait les défauts de ses qualités : si d'un côté, elle permettait de toucher, dans un laps de temps plus court, un grand nombre

de ministères et d'organismes, de l'autre, elle ne permettait pas toujours de cerner avec suffisamment de précision les situations réelles, ce qui avait pour conséquence que les recommandations formulées étaient parfois trop générales et, en raison même de leur imprécision, d'une application difficile.

Aussi fallut-il finalement faire la synthèse de ces deux approches et arriver, pour chaque étude, à un savant dosage entre l'observation empirique et l'étude, basée essentiellement sur des interviews et l'analyse de documents, des politiques des institutions fédérales en matière de langues officielles.

Au fur et à mesure que le service menait à terme les études entreprises et que s'accroissait le nombre des recommandations formulées, il a fallu accorder une attention de plus en plus grande au travail de suivi, c'est-à-dire au contrôle de l'application de ces recommandations. Aux yeux du Commissaire, cette activité revêt une importance primordiale, car sa crédibilité et celle de la loi dépendent en grande partie de l'ampleur des réformes effectivement réalisées à la suite de ses interventions. Le Commissaire, n'ayant nullement l'intention de faire des recommandations pour le simple plaisir d'en faire, talonne les ministères et les organismes jusqu'à ce que ses recommandations soient appliquées ou, dans certains cas, jusqu'à ce qu'on lui offre de bonnes raisons pour justifier leur inapplication.

Vers une réforme linguistique des institutions fédérales

Du 1^{er} avril 1970 au 31 mars 1974, le Bureau a reçu 2 411 plaintes mettant en cause des institutions fédérales¹. L'instruction de ces plaintes a amené le Commissaire à formuler 624 recommandations : 563 concernaient la langue de service et 61 touchaient à la langue de travail. Au cours de la même période, le Service des études spéciales a terminé 53 études à la suite desquelles le Commissaire a présenté 738 recommandations, dont une trentaine intéressaient divers aspects ressortissant à la langue de travail.

Cela constitue une masse considérable de recommandations — plus de 1 300 —, accessibles en partie aux chercheurs du dehors puisque celles qui sont formulées à la suite d'une étude spéciale sont reproduites *in extenso* dans les rapports annuels du Commissaire. Il n'est pas sans intérêt d'en dégager les principales tendances.

Ces recommandations reflètent un choix que le Commissaire et ses collègues ont fait délibérément dès le début de l'existence du Bureau : la priorité

accordée à l'aspect « langue de service » de l'égalité linguistique. Il fallait, en somme, commencer par s'assurer que les institutions fédérales étaient en mesure d'offrir leurs services conformément aux exigences de la loi. Bien qu'il soit difficile de généraliser dans un domaine où il existe tant de cas particuliers, il est possible d'énumérer les principales recommandations types formulées à la suite de l'étude d'une institution qui, pour user d'un euphémisme, n'aurait pas encore accordé à l'application de la loi toute l'attention voulue.

En général, le Commissaire demande que l'organisme établisse une politique en matière de bilinguisme qui puisse guider l'ensemble de ses unités administratives (directions, bureaux régionaux, bureaux à l'étranger) et qui tienne compte de quelques principes directeurs, au nombre desquels on peut citer :

Bilinguisme institutionnel plutôt qu'individuel
Services offerts automatiquement dans les deux langues plutôt que sur demande ou à la suite d'une plainte.

Niveau des services égal pour les deux groupes linguistiques dans leur langue respective.

Existence, dans tout le pays, de la part des voyageurs, d'une demande régulière de l'ensemble des services dans les deux langues.

Services également disponibles dans les deux langues à l'étranger.

La notion de « public » d'une institution fédérale englobe, outre la population en général, tout segment de cette dernière et les fonctionnaires fédéraux.

Puis viennent les recommandations qui intéressent les aspects particuliers des services assurés par l'organisme : panneaux, affiches, avis, formules, publications, communiqués de presse, annonces dans les journaux, films, téléphone, contacts interindividuels, services fournis par un concessionnaire, traduction, etc. Suivent enfin, les recommandations qui tiennent compte du facteur humain : recrutement, cours de langue, déploiement et dédoublement du personnel, collaboration des syndicats. Tous ces éléments, pris isolément, peuvent sembler dérisoires, mais additionnés et mis en œuvre ensemble, ils peuvent avoir, sur l'institution en cause, un impact assez considérable.

La situation au niveau de la langue de service, en dépit des progrès réalisés, est loin d'être parfaite et le Commissaire continuera par conséquent d'accorder à cet aspect de l'égalité linguistique tout l'intérêt voulu.

Cependant, dans les études spéciales en cours et dans celles que le Bureau entreprendra dans les mois à venir, le Commissaire et ses collaborateurs comptent intensifier l'attention portée à l'égalité des

1. 105 en 1970-1971, 611 en 1971-1972, 834 en 1972-1973 et 861 en 1973-1974.

deux langues comme langues de travail à l'intérieur des institutions fédérales. Déjà, dans son troisième rapport annuel, le Commissaire a préconisé une «mini-stratégie» en cinq points dont l'objectif est d'améliorer la situation du français comme langue de travail :

1. Faire du français, dans un délai d'à peu près deux ans, la langue normale de l'administration fédérale dans ses opérations régionales au Québec.
2. Promouvoir le français au rang de langue de communication habituelle entre les bureaux régionaux situés au Québec et leurs sièges respectifs.
3. Accroître, dans la région de la capitale nationale, le nombre de postes unilingues français.
4. Élaborer des directives administratives en vue d'accroître l'usage du français comme langue de travail et d'assurer aux francophones un milieu propice à leur épanouissement professionnel.
5. Assurer aux employés fédéraux une formation et un perfectionnement professionnels qualitativement et quantitativement égaux dans les deux langues.

À ces idées-forces viendront s'ajouter les enseignements tirés des études de cas. Et il n'est pas interdit de penser qu'il sera possible au Commissaire, l'expérience nécessaire en matière de langue de travail une fois acquise, de proposer au gouvernement une sorte de modèle normatif des comportements linguistiques de l'administration, aussi bien du point de vue de la langue de travail qu'à celui de la langue de service.

Conclusion

Le Commissaire, en intervenant, lorsqu'il est saisi d'une plainte, auprès des institutions fédérales pour faire respecter les droits linguistiques des individus ou des personnes morales dans leurs rapports avec les organes du Parlement et du gouvernement, joue indéniablement, bien que dans un champ limité, le rôle d'un «ombudsman». Le Commissaire, constitué bien, selon la définition même du spécialiste de l'institution d'ombudsman qu'est le professeur Legrand², un système extraordinaire de contrôle de l'administration qui se situe en dehors des voies de recours ordinaires.

Par ailleurs, le Commissaire, en adressant des recommandations aux institutions fédérales — que ce soit à la suite d'instructions de plaintes ou d'études spéciales — cherche avant tout à assurer le respect de la Loi sur les langues officielles. Mais, ce faisant, il définit des comportements administratifs susceptibles à la longue, dans la mesure évidemment où les recommandations sont suivies, de modifier non seulement certaines habitudes solidement ancrées mais encore les structures mêmes des institutions fédérales. C'est dans cette perspective qu'il est possible de considérer le Commissaire comme un instrument de réforme administrative.

2. André Legrand, *l'Ombudsman scandinave, études comparées sur le contrôle de l'administration*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1970, p. 279 et ss.

L'ANALYSE DU CHANGEMENT ET DE LA CROISSANCE DANS LE TEMPS ET L'ESPACE

géographie humaine

Cinq conférences prononcées dans le cadre de la Section de géographie.

TECHNIQUES GÉOGRAPHIQUES

Les techniques géographiques sont devenues de plus en plus importantes dans l'analyse du changement et de la croissance dans le temps et l'espace. Elles permettent de mieux comprendre les processus géographiques et de les représenter de manière plus précise. Les techniques géographiques sont devenues de plus en plus importantes dans l'analyse du changement et de la croissance dans le temps et l'espace. Elles permettent de mieux comprendre les processus géographiques et de les représenter de manière plus précise.

Le développement des techniques géographiques a permis de mieux comprendre les processus géographiques et de les représenter de manière plus précise. Les techniques géographiques sont devenues de plus en plus importantes dans l'analyse du changement et de la croissance dans le temps et l'espace. Elles permettent de mieux comprendre les processus géographiques et de les représenter de manière plus précise.

Les langues humaines ont une histoire et une évolution qui sont le résultat de processus complexes. Elles sont influencées par des facteurs sociaux, culturels et linguistiques. L'étude de ces langues permet de mieux comprendre l'homme et sa culture.

La linguistique est une discipline qui étudie la structure et l'usage des langues. Elle se divise en plusieurs branches, telles que la phonétique, la morphologie, la syntaxe et la sémantique. Ces branches permettent d'analyser les différents niveaux de la langue et de comprendre comment elle fonctionne.

La linguistique est une science qui étudie la langue humaine. Elle se divise en plusieurs branches, telles que la phonétique, la morphologie, la syntaxe et la sémantique. Ces branches permettent d'analyser les différents niveaux de la langue et de comprendre comment elle fonctionne.

La linguistique est une science qui étudie la langue humaine. Elle se divise en plusieurs branches, telles que la phonétique, la morphologie, la syntaxe et la sémantique. Ces branches permettent d'analyser les différents niveaux de la langue et de comprendre comment elle fonctionne.

La linguistique est une science qui étudie la langue humaine. Elle se divise en plusieurs branches, telles que la phonétique, la morphologie, la syntaxe et la sémantique. Ces branches permettent d'analyser les différents niveaux de la langue et de comprendre comment elle fonctionne.

La linguistique est une science qui étudie la langue humaine. Elle se divise en plusieurs branches, telles que la phonétique, la morphologie, la syntaxe et la sémantique. Ces branches permettent d'analyser les différents niveaux de la langue et de comprendre comment elle fonctionne.

La linguistique est une science qui étudie la langue humaine. Elle se divise en plusieurs branches, telles que la phonétique, la morphologie, la syntaxe et la sémantique. Ces branches permettent d'analyser les différents niveaux de la langue et de comprendre comment elle fonctionne.

La linguistique est une science qui étudie la langue humaine. Elle se divise en plusieurs branches, telles que la phonétique, la morphologie, la syntaxe et la sémantique. Ces branches permettent d'analyser les différents niveaux de la langue et de comprendre comment elle fonctionne.

La linguistique est une science qui étudie la langue humaine. Elle se divise en plusieurs branches, telles que la phonétique, la morphologie, la syntaxe et la sémantique. Ces branches permettent d'analyser les différents niveaux de la langue et de comprendre comment elle fonctionne.

La linguistique est une science qui étudie la langue humaine. Elle se divise en plusieurs branches, telles que la phonétique, la morphologie, la syntaxe et la sémantique. Ces branches permettent d'analyser les différents niveaux de la langue et de comprendre comment elle fonctionne.

Il est
croissan
à la fois
re dans
en dép
elle s'in
domina
bution
ser un
Un num
très pe
discute
ce zéro
laleur
post-in
(1973,
croissan
que l'o
ce à ur
un pro
rieure.
nomiq
mobilit
affecta
nauté
En f
nière
teinte,
du sie
tuera a
entraî
défini
produi
valeurs
ses fir
1970, p
pemen
d'une
l'hom
la nat

1. Les
Qu
fine

L'ANALYSE DU CHANGEMENT ET DE LA CROISSANCE DANS LE TEMPS ET L'ESPACE¹

Denis Morin, Dean Louder et Paul Y. Villeneuve

Département de géographie

Université Laval

Il est de plus en plus clair que l'idéologie de la croissance zéro, démographique et économique, est à la fois nécessaire et dangereuse. Elle est nécessaire dans la mesure où la survie de l'espèce humaine en dépend. Elle est dangereuse dans la mesure où elle s'inscrit très bien dans la stratégie de la classe dominante en masquant les problèmes de redistribution spatiale et sociale qui continueront de se poser une fois atteint un niveau de croissance nulle. Un numéro récent de *Daedalus* (1973) est à cet effet très pertinent. Une pléiade d'auteurs anglo-saxons y discutent les mérites et les faiblesses de la croissance zéro. Ils arrivent même à brosser un tableau révélateur de ce que sera une société technologique post-industrielle stationnaire. En particulier, Alonso (1973, p. 191-206), dans un article portant sur la croissance urbaine nulle, montre très bien que ce que l'on considère comme un problème de croissance à une échelle spatiale donnée est, le plus souvent, un problème de redistribution à une échelle supérieure. Ainsi, une croissance démographique et économique nulle, au niveau local, supposerait une immobilité parfaite de tous les facteurs de production affectant directement et indirectement la communauté locale, ce qui est une impossibilité.

En fait, la croissance zéro n'est réalisable, en dernière analyse, qu'au niveau planétaire. Elle sera atteinte, selon Calhoun (1970, p. 432), vers le milieu du siècle prochain : la population mondiale se situera alors entre 9 et 13,5 milliards, et sa stabilisation entraînera également celle de l'espace conceptuel, défini comme « l'ensemble complet d'informations produites par l'homme, et comprenant les normes, valeurs et théories qui lui permettent d'aménager à ses fins son milieu physique et social » (Calhoun, 1970, p. 428). Cette étape, cruciale dans le développement de l'espèce humaine, verra l'émergence d'une réorientation complète dans la façon dont l'homme perçoit et aménage la vie et les forces de la nature. Une fois atteintes les limites de l'espace

conceptuel, et donc des ressources nécessaires à la vie, compassion et altruisme deviennent essentiels à la survie de l'espèce. Les problèmes reliés à la croissance cèdent le pas à ceux qui découlent de l'inégale distribution des ressources — un objet quelconque est une ressource dans la mesure où l'homme lui trouve une valeur d'usage ou d'échange (Boulding, 1973, p. 95).

TECHNIQUES DE MESURE

Dès lors, la solution des problèmes de distribution exige que l'on dispose de méthodes explicites et opératoires. Parmi celles-ci, il convient d'attacher une importance toute particulière aux façons de mesurer le changement et la croissance dans le temps et l'espace. Bien que de portée plus générale, ces mesures sont abordées ici dans le contexte de la recherche urbaine et régionale, dont deux des grands problèmes concernent les disparités régionales et le déséquilibre urbain. Pour fixer les idées, imaginons un système régional ou urbain, et une variable caractérisant chacun des éléments du système. Soit P_{ijt} une variable mesurant un phénomène réparti, par catégories, dans le temps et l'espace. Les indices $i = 1, \dots, n$; $j = 1, \dots, r$; $t = 1, \dots, n$ désignent respectivement la *catégorie* (i.e. population par groupes d'âge; emploi, production, valeur ajoutée par secteurs industriels, etc.), l'*unité spatiale* (région, ville, etc.), et le *temps*.

Avant de définir six mesures possibles de changement spatio-temporel sur cette variable, et de situer ces mesures par rapport aux trois grands types de croissance généralement reconnus en analyse des systèmes, il importe d'introduire des distinctions opératoires entre, premièrement, les concepts de changement et de croissance, et deuxièmement, ceux de dynamisme et de structure.

Le terme « changement » est plus extensif que le terme « croissance », dans la mesure où il faut faire intervenir un plus grand nombre de caractères ou d'éléments pour définir la croissance. Ainsi, nous considérons que pour spécifier le changement dans

1. Les auteurs remercient les ministères de l'Éducation du Québec et des Affaires urbaines du Canada pour leur aide financière.

une variable, il suffit de mesurer celle-ci à deux points dans le temps, tandis que pour en arriver à bien décrire la croissance, des séries chronologiques plus longues, et comportant plus d'observations sont requises.

Ces séries chronologiques, surtout si elles touchent plusieurs éléments d'un système, permettent de considérer la structure de celui-ci et ses modifications dans le temps. Ces transformations structurelles, où la position relative des éléments d'un système est modifiée dans le temps, doivent être distinguées de la croissance simple (dynamisme) au cours de laquelle la taille des éléments augmente sans transformation dans leur position relative (forme du système). Par exemple, l'emploi régional peut s'accroître sensiblement au même rythme dans tous les secteurs de l'économie régionale. On parle alors de croissance simple ou de *dynamisme* au niveau régional. Par contre, si les taux de croissance varient d'un secteur à l'autre, si de nouveaux secteurs apparaissent et d'autres disparaissent, la croissance est dite *structurelle*. Les deux types de croissance sont donc imbriqués hiérarchiquement dans la mesure où la croissance structurelle au niveau régional résulte de la croissance simple au niveau du secteur économique intra-régional. La première ne peut exister sans la deuxième, mais l'inverse n'est pas vrai.

Les types de changement et de croissance sont maintenant présentés et illustrés à l'aide de deux exemples. Le premier exemple concerne les 62 principales agglomérations urbaines du Québec telles que définies par l'O.P.D.Q. (1973, p. 15-17). Les mesures de changement et de croissance sont calculées sur l'évolution de la population de celles-ci entre 1941 et 1971. Le deuxième exemple concerne la population des neuf régions économiques du Québec,

variable à laquelle sont appliquées les mêmes opérations que dans le cas des agglomérations urbaines.

Changement absolu

Cette première mesure de changement est simplement la différence sur chaque observation entre deux points dans le temps :

$$(1) \quad P_{ijt} - P_{ijt-1}$$

Cette mesure assume une échelle intervalle (Duncan, Cuzzort et Duncan, 1961, p. 163). Elle ne standardise pas l'effet de la taille des observations. Cette propriété peut être utile ou nuisible selon le cas. Dans une étude qui fait intervenir la taille atteinte comme phénomène important, une mesure de changement absolu est nécessaire. Par exemple, si le seuil minimum requis pour qu'une agglomération urbaine puisse se doter d'un métro est de 1 million, il devient important de mesurer l'accroissement démographique en valeurs absolues pour connaître le moment où le seuil est franchi. Par contre, il est évident que de dire que le nombre de médecins est passé de tant à tant dans une région entre deux dates nous renseigne très peu sur l'amélioration des soins médicaux dans cette région. L'analyse comparée de cette mesure et des suivantes suggère, comme on le verra plus loin, qu'il est judicieux, dans plusieurs cas, de faire appel à la fois à la mesure de changement absolu et à une ou plusieurs autres choisies parmi les suivantes. On trouvera au tableau 1 le changement absolu dans la population de l'agglomération et de la région de Québec entre 1961 et 1971. Pour simplifier la présentation, nos illustrations empiriques des mesures de changement ne décomposent pas la population des agglomérations et des régions en catégories (groupes d'âge ou autres).

TABLEAU I
MESURES DE CHANGEMENTS 1961-1971

	Absolu	Relatif	Positionnel	Déviationnel	Variationnel	Allométrique	Distributionnel
Québec agglomération	94 823	0,265	0,051	16 661	0,232	1,692	0,1191
Québec région	88 575	0,104	-0,053	-55 959	0,0988	0,755	-0,0418

Changement relatif

Cette mesure, exprimée sous forme de rapport, P_{ijt}/P_{ijt-1} , ou de proportion :

$$(2) \quad \frac{P_{ijt} - P_{ijt-1}}{P_{ijt-1}} = \frac{P_{ijt}}{P_{ijt-1}} - 1$$

est très employée, mais souvent à mauvais escient. Elle nécessite une échelle de rapport (i.e. qui possède un zéro absolu), et des intervalles vraiment égaux. Cette dernière condition n'est pas remplie dans le cas de variables qui « plafonnent » (Duncan, Cuzzort et Duncan, 1961, p. 163). Considérons, par exemple, l'évolution de la population d'une ville minière, comme Chibougamau-Chapais, entre 1951 et 1971 :

1951	1956	1961	1966	1971
—	1 642	7 128	11 361	12 615

La ville n'existait même pas en 1951. Entre 1956 et 1961, sa population fait plus que quadrupler pendant qu'elle n'augmente que de 1 254 personnes (11,03%) entre 1966 et 1971. Ce phénomène est compréhensible : l'exploitation minière attire, au début, pendant un court laps de temps, une population considérable, mais elle ne peut seule, soutenir ce rythme. Dans des cas semblables, les mesures de changement absolu et relatif ne sont pas très satisfaisantes, car la première ne tient pas compte du niveau initial de la variable, tandis que la deuxième en tient trop compte. Il est alors préférable de faire appel aux deux mesures suivantes, proposées par Duncan, Cuzzort et Duncan (1961, p. 162-163).

Changement positionnel

Le changement positionnel est la différence entre les valeurs standardisées de P_{ij} au temps t et $t-1$:

$$(3) \quad \left| \frac{P_{ijt} - \bar{P}_{it}}{\sigma_{P_{it}}} \right| - \left| \frac{P_{ijt-1} - \bar{P}_{it-1}}{\sigma_{P_{it-1}}} \right|$$

La standardisation annule l'effet de plafonnement dans le temps en uniformisant l'échelle de mesure. Le niveau initial de chaque valeur de la variable est ainsi maintenu constant, et toute l'attention est mise sur le changement de position de chaque valeur par rapport à la moyenne. Ainsi, entre 1961 et 1971, la région de Québec a connu un changement absolu et relatif positif (88 575 et 10,40%), mais un changement positionnel négatif (-0,053). La population de cette région a donc crû par rapport à elle-même, mais sa position relative par rapport aux autres régions s'est un peu affaiblie.

Changement déviationnel

Une autre façon, peut-être meilleure selon Duncan, Cuzzort et Duncan (1961, p. 163), de tenir compte du niveau initial de la variable est de mesurer le changement à l'aide des résidus d'une régression inter-annuelle, soit de la régression de P_{ijt} sur P_{ijt-1} . Cette mesure est donc définie ainsi : (4) $P_{ijt} - \hat{P}_{ijt}$, où $\hat{P}_{ijt} = a - b P_{ijt-1}$, a et b étant respectivement l'ordonnée à l'origine et le coefficient de régression (la pente). La ligne de régression exprime la tendance générale, la part dans le changement qui serait due à un effet national par exemple, tandis que les résidus rendent compte de la part dans le changement qui serait spécifique à chaque région. Ainsi, entre 1961 et 1971, la population de la région de Québec passait de 848 947 à 937 522, et ce changement absolu de 88 575 peut être attribué en raison de 144 534 à un effet national et de -55 959 à un effet régional, soit $848 947 + 144 534 - 55 959 = 937 522$. On comprend maintenant mieux que pour la région de Québec, à un changement absolu et relatif (par rapport à elle-même) de caractère positif, s'associe un changement positionnel négatif.

Le changement déviationnel semble donc supérieur au changement positionnel pour au moins deux raisons : 1) il permet de séparer facilement les effets généraux des effets spécifiques ou locaux ; 2) il est facilement représentable graphiquement même si l'utilisateur doit faire appel à une forme de régression curvilinéaire.

Changement variationnel

Cette cinquième technique (Wood, 1973) exprime le changement sous forme de rapport entre, au numérateur, une mesure simple de la dispersion d'une série chronologique, et au dénominateur, une mesure de tendance centrale de la même série. Par exemple, le rapport de l'étendue à la moyenne peut être formé :

$$(5) \quad \frac{P_{ijn} - P_{ijl}}{\bar{P}_{ij}}$$

Notons que cette technique donnera des résultats plus intéressants si l'on possède, pour chaque j , des observations à plus de deux points dans le temps, car la moyenne rend alors mieux compte des fluctuations possibles. Par exemple, entre 1941 et 1971, la population de Malartic a évolué comme suit :

1941	1946	1951	1956	1961	1966	1971
2 895	4 000	5 983	6 818	6 999	6 606	5 347
(est.)						

Si, à l'aide de (5), le changement 1941-1971 est établi en ne tenant compte que des populations initiale et terminale le résultat suivant est obtenu :

$$\frac{5\,347 - 2\,895}{(2\,895 + 5\,347)/2} = \frac{3\,452}{4\,121} = 0,837$$

Par ailleurs, si la série au complet entre dans le calcul de la moyenne, le résultat est :

$$\frac{5\,347 - 2\,895}{(2\,895 + \dots + 5\,347)/7} = \frac{3\,452}{5\,535} = 0,623$$

On notera que la définition donnée ici à l'étendue diffère de la définition habituelle : l'étendue représente la différence entre la valeur initiale et la valeur terminale et non entre la valeur la plus forte et la valeur la plus faible.

Changement allométrique

Cette mesure de changement se fonde sur un corpus théorique mieux développé (surtout en biologie) que celui des mesures précédentes. Pour cette raison, seuls ses aspects techniques seront exposés ici ; ses aspects théoriques seront abordés plus bas sous le thème de la croissance.

Contrairement aux mesures précédentes, le calcul du changement allométrique nécessite des séries chronologiques comportant plus de deux points dans le temps. Il s'agit donc, sinon plus du moins autant, d'une mesure de croissance que d'une mesure de changement. Elle exprime, le plus souvent à l'aide d'une fonction puissance en raison d'une hypothèse de proportionnalité, la croissance d'une partie d'un système par rapport à celle d'une autre partie ou celle de l'ensemble du système. Gould (1966) a fait une revue des applications de la notion de croissance allométrique en biologie, et Ray a fait de même en ce qui a trait aux systèmes urbains et régionaux (Ray, 1972). Par rapport à l'ensemble d'un système dont les parties sont additives, l'allométrie d'une partie s'énonce comme suit :

$$(6) \quad P_{ijt} = a (\sum_j P_{ijt})^b = a P_{it}^b,$$

l'absence d'un indice signifiant la sommation sur cet indice.

L'obtention des paramètres a et b , ce dernier étant le coefficient allométrique, par la méthode des moindres carrés nécessite que b soit exprimé sous sa forme logarithmique :

$$(6.1) \quad \log P_{ijt} = \log a + b \log P_{it}$$

Ainsi, les phénomènes se conformant à un mode allométrique de croissance produisent un nuage de

dispersion linéaire sur du papier bilogarithmique. Dans les cas où les dimensions des variables mises en relations sont identiques (ce ne serait pas le cas si les termes de droite et de gauche de (6) représentaient par exemple surface et population), on distingue trois types d'allométrie : 1) l'allométrie négative quand $b < 1$ (si $b < 0$, la partie diminue pendant que le système augmente ; si $0 < b < 1$, le système augmente plus vite que la partie) ; 2) l'isométrie quand $b = 1$; et 3) l'allométrie positive quand $b > 1$. Ainsi, entre 1951 et 1971, la région de Québec connaissait une allométrie négative de 0,6620 par rapport à l'ensemble du Québec, tandis que la Côte-Nord croissait beaucoup plus vite que le Québec ($b = 2,528$), ces calculs faisant appel aux cinq recensements quinquennaux administrés entre 1951 et 1971.

Cette technique mesure le changement d'une partie par rapport à l'ensemble. Elle met l'accent sur les changements de forme (effets de redistribution) qui surviennent pour maintenir la viabilité ou la fonctionnalité d'un système pendant la croissance. On verra toutefois que l'utilité de cette méthode ne devient évidente qu'en longue période, car en période courte, le changement d'une partie ou d'un élément par rapport à lui-même (changement relatif) est très difficile à distinguer de son changement par rapport au système dont il fait partie (changement allométrique).

Sous certaines conditions, il est possible d'utiliser le paramètre a pour mesurer la croissance simple, i.e. changement de taille sans changement de forme. White et Gould (1965) ont mis au point une façon d'y arriver quand le coefficient allométrique b , qui relie synchroniquement une partie d'un système au tout, demeure constant dans le temps. Selon eux, il faut alors parler de similarité géométrique pendant la croissance, de croissance sans changement de forme, sans développement. La théorie des fonctions de production en économique illustre bien ce phénomène : pendant une époque technologique donnée, la proportionnalité des facteurs de production est maintenue et les accroissements de production sont dus à des économies d'échelle ; tandis qu'une innovation technologique importante (telle l'introduction de la Fourdrinier dans l'industrie des pâtes et papier) modifiera la proportionnalité des facteurs de production (Roberge, Ray et Villeneuve, 1974).

Changement distributionnel

Une technique développée en économie régionale sous le vocable de la *shift and share analysis* connaît présentement une popularité assez grande (Houston, 1967 ; Ashby, 1967 ; Brown, 1969 ; Paraskevopoulos,

1971; James et Hughes, 1973). Cette technique, que nous proposons d'appeler en français « analyse du changement distributionnel », vise à distribuer la croissance, d'une région par exemple, selon ses composantes exogènes et endogènes. Considérons le changement démographique du groupe d'âge i dans la région j entre les points $t-1$ et t . Selon la formulation la plus récente, celle de Esteban-Marquillas (1972), le changement $P_{ijt} - P_{ijt-1}$ peut être distribué en quatre composantes : a) l'effet du taux de changement relatif de la population de l'ensemble des régions à l'étude, $g = P_t/P_{t-1}$; b) l'effet du taux de changement relatif du groupe d'âge i dans l'ensemble des régions, $g_i = P_{it}/P_{it-1}$; c) l'effet du taux de changement relatif du groupe d'âge i dans la région j : $g_{ij} = P_{ijt}/P_{ijt-1}$; et d) l'effet de l'importance comparative initiale des effectifs de i en j , soit $(P_{ijt-1} - P'_{ijt-1})$ ($g_{ij} - g_1$), où

$$P'_{ijt-1} = P_{jt-1} \frac{P_{it-1}}{P_{t-1}}$$

Donc, il est possible de distribuer comme suit le changement absolu :

$$(7) \quad P_{ijt} - P_{ijt-1} = (g - 1) P_{ijt-1} + (g_i - g) P_{ijt-1} + (g_{ij} - g_i) P'_{ijt-1} + (g_{ij} - g_1) (P_{ijt-1} - P'_{ijt-1})$$

Entre 1961 et 1971, la population de 0 à 4 ans est passée de 41 172 à 35 035 dans l'agglomération de Québec. À l'aide de (7), cette diminution peut être décomposée de la façon suivante :

$$\begin{aligned} P_{ijt} - P_{ijt-1} &= 35\,035 - 41\,172 = -6\,137 \\ (g - 1) P_{ijt-1} &= ((6\,027\,775/5\,259\,211) - 1) 41\,172 = 6\,015 \\ (g_i - g) P_{ijt-1} &= ((480\,520/671\,256) - (6\,027\,765/5\,259\,211)) 41\,172 = -17\,712 \\ (g_{ij} - g_i) P'_{ijt-1} &= ((35\,035/41\,172) - (480\,520/671\,256)) 671\,256 (357\,568/5\,259\,211) \\ &= 6\,161 \\ (g_{ij} - g_1) (P_{ijt-1} - P'_{ijt-1}) &= ((35\,035/41\,172) - (480\,520/671\,256)) (41\,172 - (671\,256 (357\,568 / 5\,259\,211))) \\ &= -603 \\ \text{et } -6\,137 &= -6\,137 \end{aligned}$$

En proposant les termes c) et d), Esteban-Marquillas réussit à séparer les effets, sur le changement régional sectoriel, du changement de la structure sectorielle nationale, $(g_i - g)$, et du changement dans la position concurrentielle de la région $(g_{ij} - g_i)$. Ceci est rendu possible à l'aide du terme P'_{ijt-1} , appelé population homothétique du secteur, ou groupe d'âge i , dans la région j .

L'analyse du changement distributionnel tente donc d'atteindre des fins similaires à celles de plusieurs des autres mesures vues jusqu'ici. Elle a l'a-

vantage, toutefois, de faire explicitement appel à une conception hiérarchique du changement, et de la croissance. Dans ce sens, elle rejoint, et pourrait servir à rendre opératoire, une de nos notions de départ, à savoir que la croissance à un échelon hiérarchique correspond, totalement ou partiellement, à une redistribution à un échelon supérieur. Pour y arriver, il faut toutefois faire en sorte que l'analyse distributionnelle mesure la croissance, soit le changement à travers plusieurs points dans le temps. Ceci est peut-être possible en intégrant la notion de croissance allométrique à celle d'analyse distributionnelle. Avant de traiter cet aspect, nous comparons les techniques présentées jusqu'ici et les plaçons dans une perspective d'étude de la croissance.

RELATIONS ENTRE LES MESURES DE CHANGEMENT

Une façon simple et empirique de mieux comprendre les différences et les similitudes entre les diverses mesures de changement est de les soumettre à une analyse de corrélation. Le tableau II présente six séries de corrélations simples dont trois

TABLEAU II

CORRÉLATIONS SIMPLES ENTRE LES MESURES DE CHANGEMENT

A. Les agglomérations urbaines, 1941-1961

MESURES DE CHANGEMENT	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
(1) absolu	1000*	-036	036	050	-027	-036
(2) relatif		1000	555	552	838	837
(3) positionnel			1000	1000	543	532
(4) déviationnel				1000	539	528
(5) variationnel					1000	991
(6) allométrique						1000

* coefficients de corrélation de Bravais-Pearson, $n = 62$, points décimaux omis. niveau de signification statistique : 250 (95%); 325 (99%); aucune transformation des variables

B. Les agglomérations urbaines, 1961-1971

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
(1) absolu	1000	085	076	088	108	100	085
(2) relatif		1000	591	590	990	994	1000
(3) positionnel			1000	1000	595	590	591
(4) déviationnel				1000	594	589	590
(5) variationnel					1000	995	990
(6) allométrique						1000	994
(7) distributionnel							1000

C. Les agglomérations urbaines, 1941-1971

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
(1) absolu	1000	-018	036	048	021	-006
(2) relatif		1000	665	665	856	859
(3) positionnel			1000	1000	733	658
(4) déviationnel				1000	734	658
(5) variationnel					1000	952
(6) allométrique						1000

D. Les régions du Québec, 1951-1961

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
(1) absolu	1000*	100	167	195	135	157
(2) relatif		1000	632	633	797	997
(3) positionnel			1000	1000	098	647
(4) déviationnel				1000	102	649
(5) variationnel					1000	801
(6) allométrique						1000

* le nombre d'observations est égal à 9; les niveaux de signification statistique sont : 666 (95%); 798 (99%).

E. Les régions du Québec, 1961-1971

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
(1) absolu	1000	392	161	181	418	437	393
(2) relatif		1000	704	712	996	987	1000
(3) positionnel			1000	1000	697	665	703
(4) déviationnel				1000	706	674	711
(5) variationnel					1000	988	996
(6) allométrique						1000	987
(7) distributionnel							1000

F. Les régions du Québec, 1951-1971

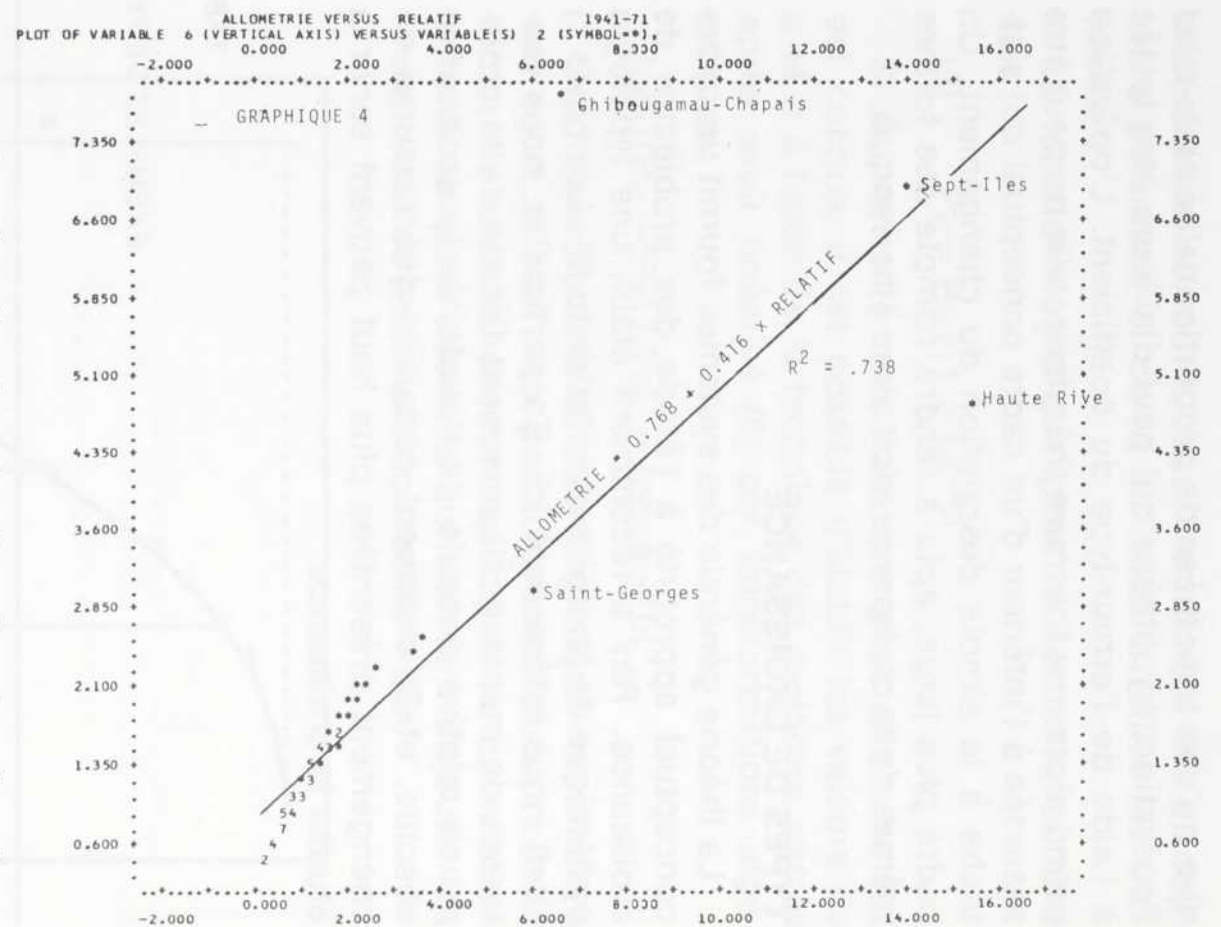
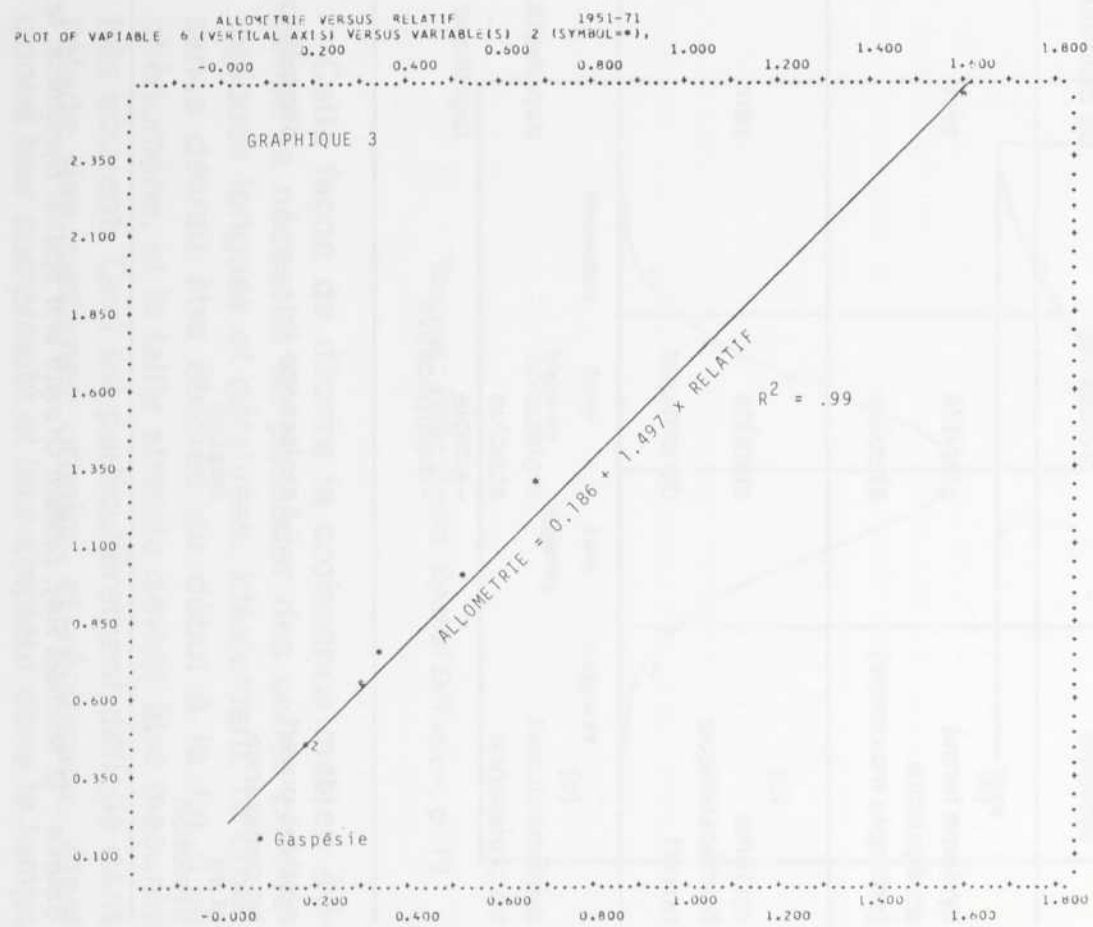
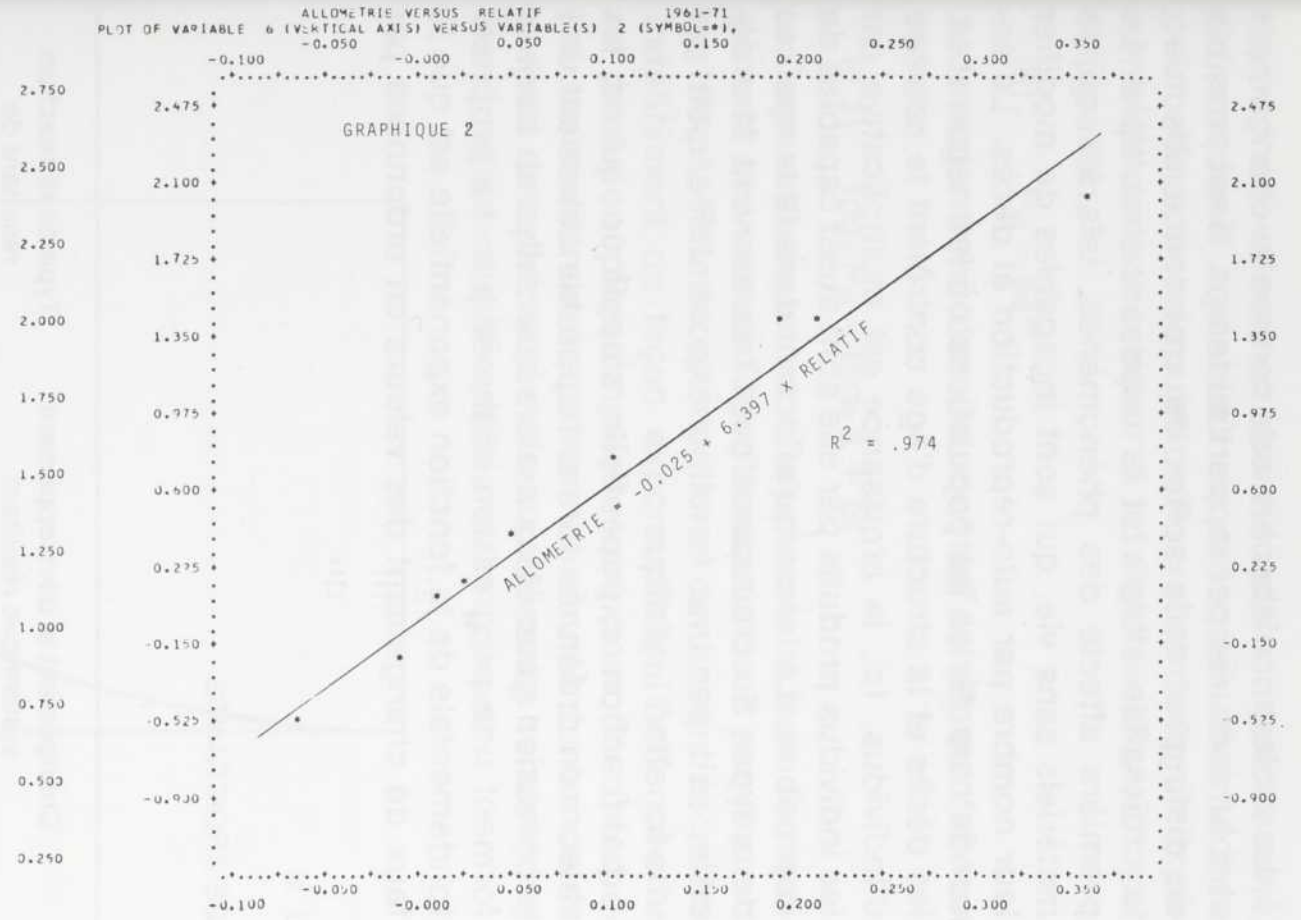
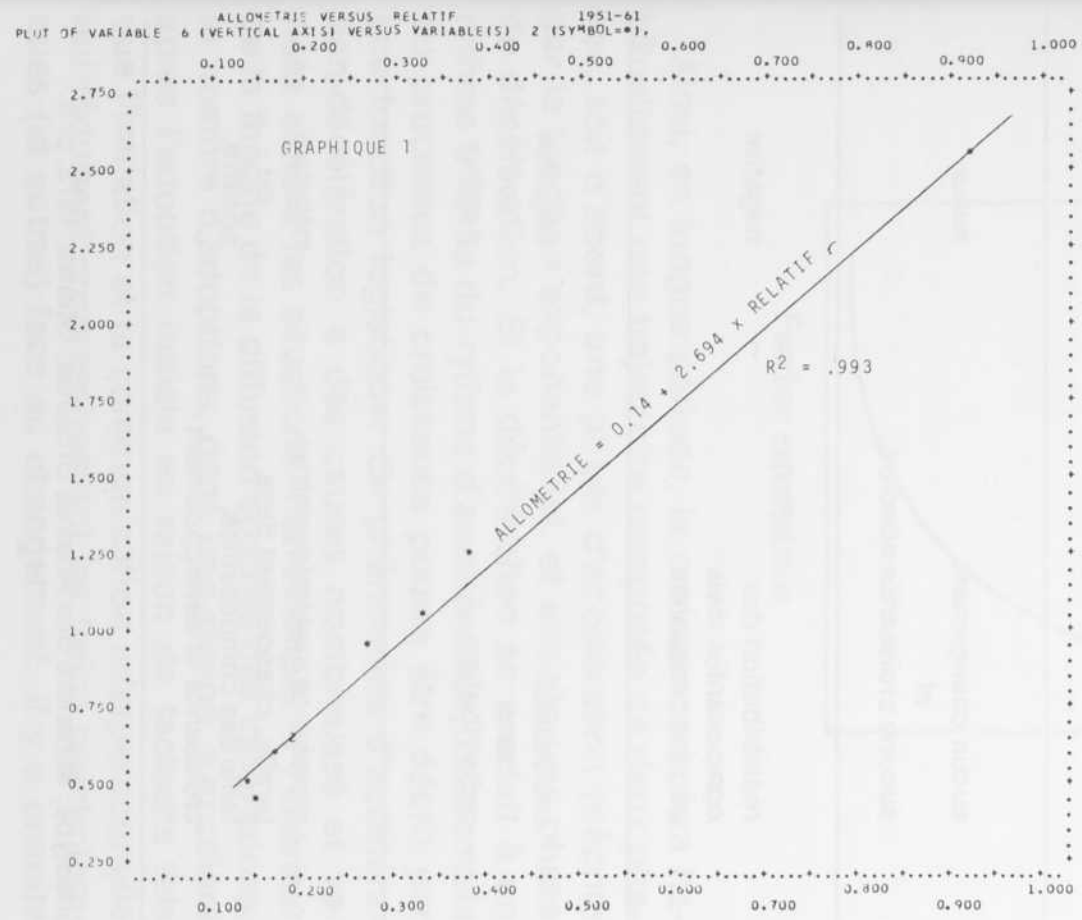
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
(1) absolu	1000	186	165	206	294	246
(2) relatif		1000	656	658	984	995
(3) positionnel			1000	999	659	666
(4) déviationnel				1000	666	670
(5) variationnel					1000	995
(6) allométrique						1000

pour les agglomérations urbaines et trois pour les régions; chacune des séries affecte une période donnée. Même si les périodes sont trop courtes (par rapport au phénomène étudié) pour rendre pleinement compte de la valeur de certaines des mesures, l'analyse de corrélation offre quelques enseignements intéressants.

D'abord, il faut noter que le changement absolu est le moins relié aux autres formes de changement, i.e. dans une analyse factorielle, cette variable aurait

la communauté la plus faible (à cause du nombre d'observations, les coefficients sont en général plus élevés pour les régions que pour les agglomérations). Après la mesure de changement absolu, c'est celle de changement positionnel qui est la plus différente. Notons qu'elle rend compte d'un changement absolu de position. Viennent ensuite les mesures de changement déviationnel et variationnel.

Une seconde observation concerne la forte liaison entre les changements relatifs, allométrique et distributionnel. La composante de ce dernier qui fut soumise à l'analyse de corrélation est $(g_i - g)$, soit la différence entre le taux de changement, au niveau de l'agglomération ou de la région, et celui au niveau de l'ensemble; une analyse plus détaillée s'occuperait de la structure d'âge. Il n'est donc pas surprenant que (7) et (2) soient une transformation linéaire l'une de l'autre puisque g est constant dans ce cas. Il est plus difficile par ailleurs de justifier les forts coefficients de corrélation entre (2) et (6). Pourquoi le changement relatif est-il si fortement relié au changement allométrique? Si les deux mesures contiennent la même information, pourquoi calculer le coefficient allométrique, qui premièrement est plus long à obtenir et deuxièmement est une approximation plutôt qu'un rapport direct? Les corrélogrammes (graphiques 1 à 4) aident à répondre à ces questions. D'abord, il faut remarquer que les forts coefficients sont en partie dus aux valeurs extrêmes qui réduisent indûment les résidus. Une transformation logarithmique donnerait probablement une image plus juste. De plus, même avec un $R^2 = ,99$ (graphique 3), des résidus non négligeables existent: sur la base d'un taux de changement relatif de 7,1%, on s'attendrait à ce que la Gaspésie ait eu, entre 1951 et 1971, une croissance allométrique de 0,292; elle ne fut en fait que de 0,17. Ceci indiquerait que la Gaspésie a crû plus lentement par rapport au Québec que par rapport à elle-même. Toutefois, la Côte-Nord, région ayant la croissance relative la plus rapide pendant cette période, soit 160,8%, connaît aussi un résidu négatif sur la croissance allométrique, $2,528 - 2,593 = -0,065$. Il y aurait donc curvilinéarité dans la relation, un plafonnement de la croissance allométrique avec augmentation du taux de changement relatif. Les autres graphiques confirment cette interprétation, Chibougamau-Chapais étant une exception, sa croissance n'ayant été calculée qu'à partir de 1956. Donc, les deux mesures ne sont pas complètement redondantes; de plus, que le coefficient allométrique soit une approximation, plutôt qu'un rapport direct, est en soi un avantage d'ordre théorique. En effet, mesurer la croissance à l'aide d'une fonction puissance, au lieu d'obtenir un simple indice de changement relatif, veut



dire qu'une hypothèse de proportionnalité sous-tend l'opération, hypothèse qui peut d'ailleurs être testée à l'aide de l'erreur-type du coefficient. L'opération prend alors une tournure théorique; elle ne peut être assumée à l'intérieur d'un cadre conceptuel qui s'attache à la simple description du changement. Un cadre plus large, apte à rendre compte des formes mêmes de la croissance, doit alors être évoqué.

TYPES DE CROISSANCE

La théorie générale des systèmes fournit un cadre conceptuel approprié à l'étude des problèmes de croissance. Ray a récemment établi une typologie systémique de la croissance (tableau III). Les types c) et d) nous intéressent ici. En particulier, nous tenterons de montrer : 1) comment l'étude de la croissance relative découle de l'étude de la croissance absolue, et 2) comment certaines des mesures de changement présentées plus haut peuvent servir à étudier la croissance.

La croissance absolue est, comme le changement absolu, mesurée par rapport au temps. Il est possible de distinguer deux sortes de croissance absolue : la croissance simple et la croissance multiple. La première affecte des phénomènes, tels les objets matériels sans vie, qui sont incapables de modifier leur nombre par auto-reproduction et décès. La seconde caractérise les populations où les naissances, les décès et la structure d'âge contrôlent le nombre d'individus. Ici, la croissance est multiplicative car les individus produits par elle sont aussi capables de la produire. La forme qu'affectent dans le temps ces deux types de croissance peut très souvent être décrite, soit par une fonction exponentielle, soit par une fonction logistique.

La fonction exponentielle s'applique quand les valeurs en ordonnée forment approximativement une progression géométrique alors que celles en abscisse forment une progression arithmétique. La propriété fondamentale de la fonction exponentielle est que le taux de changement des valeurs en ordonnées par

TABLEAU III

EXEMPLES DE TYPES DE CROISSANCE

Type de système	Type de croissance	Taux typique de croissance	Changement et développement systémique résultant de la croissance	Type de rétroaction résultant de la croissance
(a) système fermé en équilibre (entropie maximale)	stabilité absolue	zéro	aucun changement et aucune croissance absolue	aucun
(b) système homéostatique ouvert	stabilité dynamique	zéro	redistribution des composantes mais aucune croissance	négative
(c) système ouvert en croissance	croissance absolue - simple - multiplicative	exponentiel logistique	croissance sans redistribution	négative ou positive
(d) système ouvert en croissance et en évolution	croissance relative	allométrique	croissance systémique structurelle; changement dans taille des composantes, croissance et développement	négative ou positive

Source : D. Michael Ray, *System Growth and Spatial Dynamics*, texte ronéotypé, Ministère des Affaires Urbaines, Ottawa, 1972, p. 9.

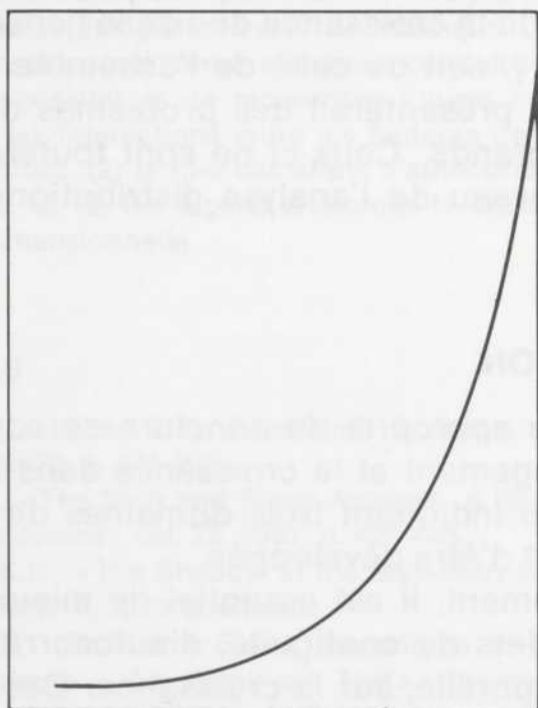
rapport aux valeurs en abscisse est, à un point donné, proportionnel à la valeur en ordonnée atteinte à ce point. Ainsi, une population P_{ij} croîtra de façon exponentielle dans le temps t si : $d P_{ij}/dt = kP_{ij}$, soit, par intégration,

$$(8) \quad P_{ijt} = ae^{bt}.$$

Si le logarithme des deux côtés de (8) est fait, on obtient :

$$(8.1) \quad \log_e P_{ijt} = \log_e a + bt$$

Dans cette équation, b représente le taux de changement des valeurs logarithmiques de P par rapport au temps. Peu de phénomènes continuent à croître indéfiniment de façon exponentielle. Cette courbe ne peut donc être employée que pour des interpolations et des extrapolations de courte durée, car la plupart des phénomènes en croissance rencontrent éventuellement des conditions limitatives.



Fonction exponentielle

Ainsi, en longue période, la croissance suivra habituellement une trajectoire composée de deux phases, soit d'abord, une phase d'accélération (décrite par la fonction exponentielle), et ensuite une phase de décélération. Si la décélération se produit à un rythme inverse du rythme d'accélération, l'ensemble du processus de croissance pourra être décrit par une fonction logistique. Ce phénomène d'accélération-décélération a des causes nombreuses et variées suivant les situations. Par exemple, à l'intérieur de la théorie de la diffusion spatiale des innovations, le nombre d'adoptions, dans une région, s'accélère après l'adoption initiale en raison de facteurs tels que l'imitation et la communication interpersonnelle qui réduisent progressivement les freins psychologiques (et autres) face au changement. Il y a ensuite

décélération surtout à cause du nombre fini d'adopteurs potentiels et de la difficulté à rallier les traînants.

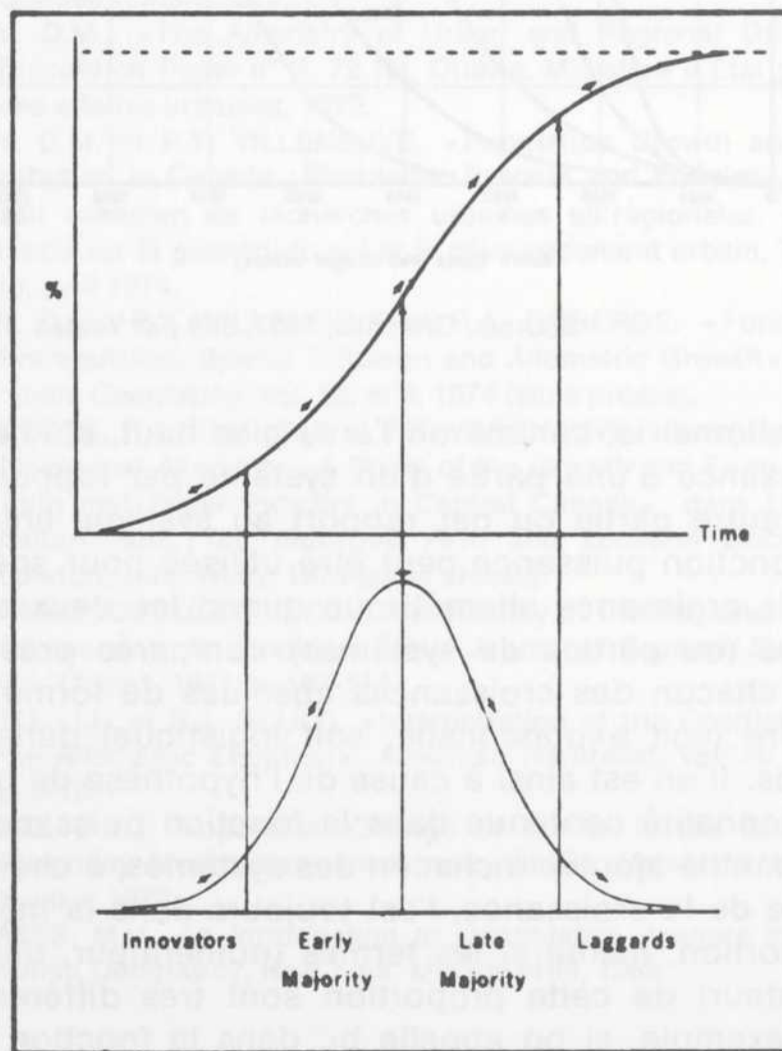
La fonction logistique peut se formuler comme suit :

$$(9) \quad P_{ijt} = P_{ijn} / (1 + ae^{-bt})$$

Si P_{ijn} , la taille maximale que peut atteindre P_{ijt} , est connue, il est possible d'établir les valeurs de a et b à l'aide de la technique des moindres carrés après avoir linéarisé (9) par transformations algébriques :

$$\log_e [(P_{ijn} - P_{ijt}) / P_{ijt}] = \log_e a - bt$$

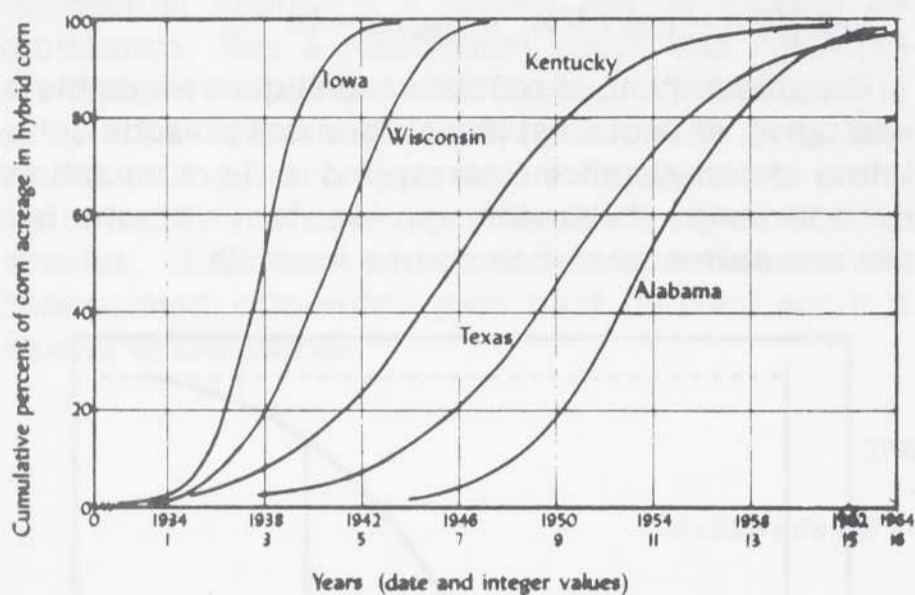
Graphiquement, la fonction logistique ressemble à une ogive, et ceci n'est pas surprenant puisque cette forme de croissance correspond à la cumulation dans le temps d'éléments qui viennent s'ajouter les uns aux autres selon une courbe normale.



Source : Peter Gould, *Spatial Diffusion*, p. 19.

Cette façon de décrire la croissance met en évidence la nécessité de posséder des séries chronologiques longues et détaillées. Idéalement, la croissance devrait être étudiée du début à la fin d'un phénomène, et la taille atteinte devrait être mesurée très souvent. Ceci est particulièrement difficile dans l'étude des systèmes urbains et régionaux, étant donné leur complexité et leur ampleur dans le temps

et l'espace. Certains processus de croissance ont toutefois été étudiés du début à la fin. Citons, entre autres, l'étude désormais classique de Griliches sur la diffusion d'une variété de maïs hybride aux États-Unis (Griliches, 1957). Les résultats de Griliches serviront à illustrer les notions de croissance allométrique et de gradient de croissance. En ajustant des fonctions logistiques à l'adoption cumulative du maïs hybride dans chaque État, Griliches découvrit que le paramètre b diminuait avec la distance de l'Iowa, le premier État à l'adopter.



Source : Griliches, 1957, cité par Yeates, 1968.

L'allométrie, comme on l'a vu plus haut, étudie la croissance d'une partie d'un système par rapport à une autre partie ou par rapport au système entier. La fonction puissance peut être utilisée pour spécifier la croissance allométrique quand les deux systèmes (ou parties de systèmes) comparés présentent chacun des croissances absolues de forme similaire (soit exponentielle, soit logistique) dans le temps. Il en est ainsi à cause de l'hypothèse de proportionnalité contenue dans la fonction puissance : la quantité ajoutée à chacun des systèmes, à chaque étape de la croissance, l'est toujours dans la même proportion, même si les termes (numérateur, dénominateur) de cette proportion sont très différents. Par exemple, si on appelle b_1 , dans la fonction logistique, le taux de croissance de l'Iowa, et b_2 celui du Texas, la croissance allométrique de l'Iowa par rapport à celle du Texas sera exprimée par $b = (b_1/b_2)$ dans la fonction puissance.

Si par ailleurs, les coefficients allométriques de la croissance de chaque État par rapport à la croissance de l'ensemble sont calculés, on découvrira que ces coefficients, comme ceux des fonctions logistiques d'ailleurs, varient de façon systématique avec la distance du point d'origine de la croissance. Le gradient ainsi formé peut être positif, négatif ou

autre. Il rend compte des forces sous-jacentes à la croissance et peut devenir très utile pour l'identification de celles-ci (Ray et Villeneuve, 1974).

En particulier, il se peut qu'à un niveau très général, ces forces soient passablement immuables dans le temps. Pour tester cette hypothèse importante, la croissance doit être étudiée en longue période, et les mesures de changement décrites plus haut doivent être utilisées dans un contexte d'étude de la croissance. Par exemple, il est possible de généraliser l'analyse distributionnelle du changement en l'étendant à plus de deux points dans le temps. Considérant ce qui vient d'être dit au sujet de la croissance absolue et relative, on peut faire l'hypothèse que P_{ijt} , P_{it} , P_{jt} et P_t croissent de façon proportionnelle :

$$(10) \quad P_{ijt} = a P_{it}^b P_{jt}^c P_t^d$$

de telle sorte que la croissance en longue période du secteur i dans la région j dépend, en tout ou en partie, soit de la croissance de i dans l'ensemble, soit de celle de j , soit de celle de l'ensemble. L'application de (10) présenterait des problèmes de collinéarité assez grands. Ceux-ci ne sont toutefois pas résolus au niveau de l'analyse distributionnelle habituelle.

CONCLUSION

Il semble approprié de conclure ce court exposé sur le changement et la croissance dans l'espace et le temps en indiquant trois domaines de recherche qui méritent d'être développés.

Premièrement, il est essentiel de mieux cerner le rôle des effets de contiguïté, d'autocorrélation spatiale et temporelle, sur la croissance. Ces deux phénomènes sont intimement liés, dans la mesure où la croissance se propage à partir de certains points privilégiés. Curry et Bannister ont récemment appliqué ces notions à la prévision démographique de petites unités spatiales (Curry et Bannister, 1973).

Deuxièmement, dans la mesure où la croissance et le développement, en système ouvert, fait appel à des mécanismes de rétroaction positive et négative, il est nécessaire de préciser les formes d'interaction possibles entre croissance et structure : la structure actuelle dépend de la croissance antérieure et limite la croissance future. Klaassen et Paelinck (1972) montrent comment l'analyse distributionnelle, présentée sous forme de matrice, pourrait éventuellement servir à attaquer cette question.

En dernier lieu, il convient de souligner qu'il serait probablement possible de dépasser l'hypothèse restrictive de proportionnalité contenue dans la fonction puissance en ajoutant des termes à celle-ci de

façon à représenter la croissance relative à l'aide d'un polynôme. La description de la croissance ainsi obtenue, bien que moins parcimonieuse, rendrait peut-être plus compte de la complexité des systèmes urbains et régionaux.

RÉSUMÉ

Les nombreux problèmes posés par la juxtaposition, en géographie, d'analyses synchroniques et diachroniques amènent les chercheurs à proposer des façons nouvelles de mesurer le changement et la croissance dans le temps et l'espace. Par ailleurs, si l'idéologie de la croissance zéro continue à se propager, il deviendra de plus en plus nécessaire de voir croissance et redistribution comme un seul et même phénomène.

Il importe donc d'aborder les problèmes méthodologiques reliés à la mesure du changement et de la croissance dans la recherche urbaine et régionale. Une série de techniques de mesure sont donc présentées et soumises à une analyse détaillée dans le but d'identifier leurs propriétés communes et spécifiques. Six mesures de changement sont retenues : (1) absolu, (2) relatif, (3) positionnel, (4) déviationnel, (5) variationnel et (6) distributionnel. Elles sont ensuite reliées aux trois principaux types de croissance habituellement reconnus en analyse de systèmes : (1) exponentielle, (2) logistique et (3) allométrique.

Les rapprochements ainsi effectués conduisent à identifier une série de possibilités de recherches futures concernant, par exemple, (1) les interactions entre les facteurs de dynamisme et ceux de structure, (2) le rôle des effets d'autocorrélation spatiale et temporelle, et (3) les façons d'aborder la croissance allométrique multidimensionnelle.

RÉFÉRENCES

ALONSO, W., «Urban Zero Population Growth», *Daedalus*, vol. 102, n° 4, 1973, p. 191-206.
 ASHBY, L.D., «The Shift and Share Analysis. A Reply», *Southern Economic Journal*, vol. 33, 1967, p. 424-425.
 BOULDING, K.E., «The Shadow of the Stationary State», *Daedalus*, vol. 102, n° 4, 1973, p. 89-102.
 BROWN, H.J., «Shift and Share Projections of Regional Economic Growth : An Empirical Test», *Journal of Regional Science*, vol. 9, n° 1, 1969, p. 1-18.
 CALHOUN, J.B., «Space and the Strategy of Life», *Ekistics*, vol. 29, n° 175, 1970, p. 425-437.
 CURRY, L. et G. BANNISTER, «Township Populations of Ontario, 1971-2001, from Time-Space Covariances», dans J.W. Simmons et L.S. Bourne, édit., *Urban Futures for Central Canada : Perspectives*, Centre for Urban and Community Studies, Université de Toronto, 1973, p. 53-113.

DAEDALUS, «The No-Growth Society», vol. 102, n° 4, 1973.
 DUNCAN, O.D., R.P. CUZZORT et B. DUNCAN, *Statistical Geography*, Glencoe (Ill.), The Free Press, 1961.
 ESTEBAN-MARQUILLAS, J.M., «A Reinterpretation of Shift-Share Analysis», *Regional and Urban Economics*, vol. 2, n° 3, 1972, p. 249-256.
 GOULD, P., *Spatial Diffusion*, Commission on College Geography, Resource Paper n° 4, Assoc. of American Geographers, 1969.
 GOULD, S.J., «Allometry and Size in Ontogeny and Phylogeny», *Biological Review*, vol. 41, 1966, p. 587-640.
 GRILICHES, Z., «Hybrid Corn : An Exploration in the Economics of Technological Change», *Econometrica*, vol. 25, 1957, p. 501-522.
 HOUSTON, D.B., «The Shift and Share Analysis of Regional Growth : A Critique», *Southern Economic Journal*, vol. 32, 1967, p. 577-581.
 JAMES, F.J. et J. HUGHES, «A Test of Shift and Share Analysis as a Predictive Device», *Journal of Regional Science*, vol. 13, n° 2, 1973, p. 223-231.
 KLAASSEN, L.H. et J.H.P. PAELINCK, «Asymmetry in Shift and Share Analysis», *Regional and Urban Economics*, vol. 2, n° 3, 1972, p. 257-261.
 OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC, «La population des principales agglomérations du Québec», mars 1973.
 RAY, D.M., «The Allometry of Urban and Regional Growth», Discussion Paper n° B. 72.10., Ottawa, Ministère d'État chargé des affaires urbaines, 1972.
 RAY, D.M. et P.Y. VILLENEUVE, «Population Growth and Distribution in Canada : Problems, Process and Policies», Conseil canadien de recherches urbaines et régionales, conférence sur la gestion du sol et le développement urbain, Toronto, avril 1974.
 RAY, D.M., P.Y. VILLENEUVE et R.A. ROBERGE, «Functional Prerequisites, Spatial Diffusion and Allometric Growth», *Economic Geography*, vol. 50, n° 2, 1974 (sous presse).
 ROBERGE, R.A., D.M. RAY et P.Y. VILLENEUVE, «Invention, Diffusion and Allometry : A Study of the Growth and Form of the Pulp and Paper Industry in Central Canada», dans I.H. Hamilton, édit., *The Industrial Firm and Location Decisions*, London, John Wiley, 1974 (sous presse).
 PARASKEVOPOULOS, C.C., «The Stability of the Regional Share Component : An Empirical Test», *Journal of Regional Science*, vol. 11, n° 1, 1971, p. 107-114.
 WHITE, J.F. et S.J. GOULD, «Interpretation of the Coefficient in the Allometric Equation», *American Naturalist*, vol. 99, 1965, p. 5-18.
 WOOD, P.S., «Population Change of Towns in the Southern Allegheny Mountains», thèse non publiée, Université du Nebraska, 1973.
 YEATES, M.H., *An Introduction to Quantitative Analysis in Economic Geography*, New York, McGraw-Hill, 1968.

... la ... de ...

... la ... de ...

... la ... de ...

... la ... de ...

... la ... de ...

CONCLUSION

REFERENCES

... la ... de ...

Il y a Québec Organisme largement Rien d'écismes lieux urb jets de centres- nes trad bas reve citoyens vation; l'amélior ils vivent rénovation but d'an miquem ser l'infr tions co d'augme tout en des zone que les pour rés habitent tres, plu de la rén Dans allons es que la ré familles d'appré chologiq de voisin étudier le cement p tion qui «Croissai rain de f

MIGRATIONS CAPTIVES ET RÉNOVATION URBAINE*

l'exemple du croissant de pauvreté de Québec

Pierre Cliche

Département de géographie

Université Laval

Il y a plusieurs années déjà que s'est amorcé au Québec un débat public sur la rénovation urbaine. Organisations populaires et comités de citoyens sont largement responsables de l'animation de ce débat. Rien d'étonnant à cela d'ailleurs puisque ces organismes ont germé et se sont implantés dans des milieux urbains défavorisés, et que la plupart des projets de rénovation urbaine sont effectués dans les centres-villes ou dans leur périphérie immédiate, zones traditionnellement occupées par des familles à bas revenu. Mais les récriminations des comités de citoyens ne portent pas sur le fait même de la rénovation; au contraire, ils appellent de leurs vœux l'amélioration de l'environnement urbain dans lequel ils vivent. Leurs revendications portent sur le type de rénovation que l'on pratique. Celle-ci n'a pas pour but d'améliorer les conditions de vie des «économiquement faibles», mais de rajeunir et de moderniser l'infrastructure urbaine, de revitaliser les fonctions commerciales du centre-ville et, ce faisant, d'augmenter les revenus fiscaux des municipalités tout en diminuant le déficit provenant de l'entretien des zones détériorées. On s'est donc plaint de ce que les travaux de réaménagement urbain avaient pour résultat de refouler ou de déplacer les gens qui habitent au centre-ville et de les remplacer par d'autres, plus riches, qui viendront jouir des avantages de la rénovation.

Dans les développements qui vont suivre, nous allons essayer de comprendre les bouleversements que la rénovation urbaine introduit dans la vie des familles à bas revenu. Il ne sera pas question d'apprécier les perturbations d'ordre culturel ou psychologique engendrées par la rupture des relations de voisinage par exemple; nous nous limiterons à étudier les conséquences économiques d'un déplacement pour les citoyens à faible revenu. La population qui a inspiré cette étude est celle qui habite le «Croissant de pauvreté de Québec», bande de terrain de forme convexe, comprise entre la falaise et

le fleuve, de Sillery à Duberger. Il s'agit d'un secteur que la Commission d'enquête sur le logement dans la ville de Québec avait classifié comme zone d'habitat inadéquat en 1961¹ et qui regroupe une population défavorisée du point de vue socio-économique, selon EZOP-Québec².

Afin de saisir ce que signifie une expropriation, une éviction ou une relocalisation forcée pour cette population à bas revenu, l'analyse des déménagements, des migrations pendulaires domicile-travail et des conditions de logement fut effectuée pour la période 1961-1970³.

Population captive et migrants chroniques

Disons tout de suite que l'étude de la durée de résidence des ménages à l'intérieur d'un même logement révéla que la population du Croissant de pauvreté était instable, malgré la présence d'un noyau fortement enraciné (voir tableau 1). Le rapport Martin en 1961 avait déjà signalé que la population de ce secteur était insatisfaite des conditions de logement⁴ et, partant, manifestait peu d'attachement à l'endroit de son logement⁵. La plupart des habitations du Croissant de pauvreté étant en mauvais état, pareille attitude semble tout à fait justifiée. Il faudrait donc s'attendre à ce que les gens quittent le secteur à la première occasion mais l'examen des migrations permanentes ne permet pas de vérifier cette hypothèse. En effet, 60% des premiers déménagements sont accomplis à l'intérieur du Croissant de pauvreté et 20% seulement aboutissent en banlieue (voir tableaux 2 à 5). Le pourcentage des migrations permanentes intra-sectorielles augmente à

1. *Commission d'enquête sur le logement*, ville de Québec, tome II, 1961.
2. EZOP-Québec, *Rapport sur les zones prioritaires*, Cobeq, 1971.
3. Pierre Cliche et M.-A. Naud, *le Croissant de pauvreté de Québec : étude d'une population captive*, mémoire de recherche, Département de géographie, Université Laval, 1974.
4. *Commission d'enquête sur le logement*.
5. *Ibid.*

* Présentation faite dans le cadre d'une table ronde sur la rénovation des centres-villes au Québec.

chaque vague migratoire ce qui indique que les gens qui déménagent le plus souvent sont, paradoxalement, ceux qui démontrent le plus fort attachement au Croissant de pauvreté.

C'est donc dire que la durée de résidence ne constitue pas un bon indice de la stabilité de cette population. En réalité, il conviendrait davantage, dans ce cas, de parler de durée de résidence à l'intérieur du Croissant de pauvreté que de durée de résidence à l'intérieur du même logement. La mauvaise qualité des logements empêche de s'en satisfaire et de s'y attacher mais c'est à l'intérieur du même quartier que les ménages continuent de chercher une solution à leur problème de logement. Les logements y étant presque tous en mauvais état, leur quête d'amélioration se poursuit, sans succès, d'un logement à l'autre ainsi que le démontrent les nombreux déménagements successifs. Comment expliquer que ces ménages insatisfaits de leur logement et peu attachés à leur quartier⁶ selon les enquêtes de la commission Martin continuent de déménager majoritairement à l'intérieur de celui-ci? C'est que certains facteurs lui interdisent de quitter le Croissant de pauvreté. Nous sommes en présence d'une population captive, insatisfaite de l'environnement dans lequel elle vit mais qui ne peut partir. L'insatisfaction par rapport au logement engendre des migrations chroniques.

Ainsi que nous l'avons mentionné au début de cet exposé, nous nous sommes surtout intéressés aux motifs d'ordre économique qui sont à la base de ce comportement, lesquels motifs se résument essentiellement à la proximité du lieu de travail et au prix peu élevé des logements du secteur.

TABLEAU 1
DURÉE DE RÉSIDENCE PAR PAROISSE (pourcentage)

Paroisse	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
2	25.	1.67	3.33	1.67	8.33	5.00	6.67	8.33	13.33	26.67
3	27.03	8.11	0.00	2.70	0.00	8.11	2.70	8.11	16.22	27.03
5	22.09	2.45	3.07	4.29	3.68	3.07	6.75	10.43	15.95	28.22
6	7.14	0.00	14.29	3.57	7.14	10.71	0.00	10.71	14.29	32.14
12	21.19	1.69	0.00	2.54	6.78	5.08	11.02	9.32	16.10	26.27
13	15.56	3.33	4.44	4.44	4.44	2.22	6.67	11.11	18.89	28.89
14	30.58	3.16	3.16	1.05	3.16	6.32	7.37	6.32	12.63	26.32
15	20.83	8.33	1.67	2.50	5.83	5.00	6.67	10.00	12.50	26.67
16	27.59	0.00	3.45	3.45	3.45	6.90	5.17	15.52	17.24	17.24
18	37.50	2.50	0.00	2.50	2.50	2.50	2.50	17.50	10.00	22.50
19	33.33	3.03	3.03	4.55	4.55	4.55	1.52	12.12	7.58	25.76
21	30.17	3.45	0.00	5.17	2.59	6.03	10.34	12.07	12.93	17.24
23	35.29	0.00	2.94	2.94	0.00	2.94	5.88	26.47	14.71	8.82

6. Commission d'enquête sur le logement.

TABLEAU 2
MIGRATIONS PERMANENTES INTRA-PAROISSIALES

ANNEE	2	3	5	6	12	13	14	15	16	18	19	21	23	Total	%
62	2	-	2	2	3	1	3	4	1	1	-	4	1	24/68	35.29
63	-	-	5	1	2	2	3	5	1	1	-	1	1	22/81	27.16
64	-	2	2	-	-	2	1	-	2	-	2	-	-	11/57	19.29
65	-	-	5	1	2	1	2	4	-	-	-	2	-	17/72	23.61
66	2	1	6	-	-	1	1	2	2	-	2	3	-	20/77	25.97
67	3	-	4	-	1	-	1	4	2	1	-	-	-	16/61	26.22
68	1	-	1	-	1	1	2	1	1	1	-	5	-	14/59	23.72
69	1	-	4	-	1	1	2	-	-	-	-	-	-	9/40	22.5
70	-	-	4	1	-	-	4	2	1	-	-	3	-	15/56	26.78
Total	9	3	33	5	10	9	19	22	10	3	5	18	2	148/571	25.91
%	30	16.66	35.86	31.25	15.15	16.07	37.25	32.83	30.30	14.28	15.62	25.71	10.52		

TABLEAU 3
MIGRATIONS PERMANENTES INTRA-SECTORIELLES

ANNEE	2	3	5	6	12	13	14	15	16	18	19	21	23	Total	%
62	3	-	4	2	4	3	7	5	3	2	-	5	2	40/68	58.82
63	5	2	6	1	9	3	5	6	4	3	2	2	1	49/81	60.49
64	1	5	6	-	2	7	2	2	2	-	4	3	-	34/57	59.64
65	2	-	7	1	8	5	5	10	-	-	1	3	-	42/72	58.33
66	3	2	6	1	3	4	3	6	3	-	3	4	-	38/77	49.35
67	4	1	5	1	5	2	2	7	2	3	3	1	-	35/61	57.37
68	1	1	1	-	4	8	5	3	1	1	2	7	2	37/59	62.70
69	1	1	5	1	4	1	2	2	3	-	1	2	-	23/40	57.50
70	-	1	4	1	3	3	5	6	3	1	3	3	-	33/56	58.92
TOTAL	20	13	44	8	42	36	36	47	21	10	19	30	5	331/571	57.96
%	66.66	72.22	47.82	50	63.63	64.28	70.58	70.14	63.63	47.61	59.37	42.85	26.31		

TABLEAU 4
MIGRATIONS PERMANENTES INTERMÉDIAIRES

ANNEE	2	3	5	6	12	13	14	15	16	18	19	21	23	Total	%
62	2	4	1	1	1	1	4	1	1	2	5	-	-	22/68	32.35
63	3	1	1	1	2	2	-	-	-	-	3	2	2	15/81	18.51
64	-	4	-	2	1	1	1	-	1	1	2	2	-	14/57	24.56
65	1	-	2	4	2	3	2	-	-	-	3	2	-	19/72	26.38
66	-	5	1	2	2	2	-	3	-	-	6	-	-	19/77	24.67
67	1	-	3	-	1	-	-	-	1	2	-	3	-	11/61	18.03
68	-	4	1	1	3	-	-	-	-	-	5	-	-	13/59	22.03
69	1	-	1	1	1	1	1	-	-	-	-	1	-	6/40	15.00
70	-	1	1	2	2	-	1	1	-	-	5	2	-	10/56	17.85
Total	6	2	24	3	13	14	9	9	5	3	5	26	10	129/571	22.59
%	20	11.11	26.08	18.75	19.69	25	17.64	13.43	15.15	14.28	15.62	37.14	52.63		

TABLEAU 5
MIGRATIONS PERMANENTES VERS LA BANLIEUE

ANNEE	2	3	5	6	12	13	14	15	16	18	19	21	23	Total	%
62	-	-	2	-	-	-	-	-	-	1	2	1	-	6/68	8.82
63	-	-	4	2	1	-	1	1	1	2	3	3	-	17/81	20.98
64	1	1	1	-	-	3	1	1	1	-	-	1	-	9/57	15.78
65	1	1	3	-	-	1	2	-	2	1	-	-	-	11/72	15.27
66	1	5	2	1	1	1	1	2	-	1	4	1	-	20/77	25.97
67	1	1	1	3	-	-	3	1	1	1	1	2	-	15/61	24.59
68	1	1	1	-	1	-	-	2	1	-	1	1	-	9/59	15.25
69	-	-	3	-	4	-	2	-	-	-	2	-	-	11/40	27.5
70	-	-	4	-	2	3	1	1	-	1	-	1	-	13/56	23.21
TOTAL	4	3	24	5	11	6	6	11	7	8	8	14	4	111/571	19.43
%	13.33	16.66	26.08	31.25	16.66	10.71	11.76	16.41	21.21	38.09	25	20	21.05		

La proximité du lieu de travail

Il ressort de l'analyse des déplacements pendulaires entre le domicile et le lieu de travail qu'environ 60% de ceux-ci prennent place à l'intérieur du Croissant de pauvreté et qu'à peine 12% s'orientent vers la banlieue (voir tableaux 6 et 7). La paroisse Notre-Dame de Québec accapare la majorité des travailleurs qui sortent du secteur pour travailler mais qui ne franchissent pas les limites de la ville de Québec (migrations alternantes intermédiaires). Si l'on tient compte de la position exceptionnelle de cette paroisse, au centre du Croissant de pauvreté bien qu'elle n'en fasse pas partie parce que les caractéristiques socio-économiques de sa population diffèrent de celles du Croissant de pauvreté⁷, et des faibles distances parcourues par les travailleurs qui y trouvent de l'emploi, il faut pratiquement inclure Notre-Dame de Québec dans la catégorie « migrations alternantes intra-sectorielles » pour avoir une juste idée de l'importance de celle-ci. Cette opération porte à plus de 80% le pourcentage de ceux qui habitent et travaillent à la fois à l'intérieur du Croissant de pauvreté. Ceux qui déménagent le plus

souvent trouvent de l'emploi à l'intérieur du secteur dans une proportion encore plus grande.

Le prix des logements

Lorsqu'on compare le prix moyen des logements et le pourcentage de travailleurs gagnant moins de \$3 000 par année, en 1961, pour les secteurs de recensement compris à l'intérieur du Croissant de pauvreté et pour les autres secteurs de la ville de Québec, on constate qu'une augmentation du prix moyen des logements en dehors du Croissant de pauvreté est liée à une diminution du pourcentage des travailleurs dont les revenus sont au-dessous du seuil de pauvreté (\$3 000/an selon Ezop-Québec). Le coefficient de corrélation atteint 0,753 pour un niveau de confiance de 99%. Par contre, il n'existe pas de relation significative entre ces deux variables pour le Croissant de pauvreté (coefficient de corrélation: -0,087); ceci peut s'expliquer par le fait que l'étendue de chaque distribution est faible et les variations minimales. Il y a donc homogénéité, distribution uniforme du prix des logements et du pourcentage de travailleurs gagnant moins de \$3 000 (environ 70%). Nous avons vu précédemment que les gens sont insatisfaits des conditions de logement, qu'ils cherchent à les améliorer par la migration mais qu'ils ne quittent pas le secteur bien qu'ils y soient peu attachés sentimentalement. En fait, ils n'ont pas le choix d'habiter ailleurs : déménager hors du Croissant de pauvreté, c'est augmenter le loyer mensuel à coup sûr. La pauvreté rend vulnérable au changement, au même titre que la vieillesse ou l'isolement.

TABLEAU 6
MIGRATIONS ALTERNANTES INTRA-SECTORIELLES

Année	Total	2	3	5	6	12	13	14	15	16	18	19	21	23	%
61	280/449	19	11	45	11	25	18	25	27	14	9	21	46	9	62,36
62	270/451	16	7	41	11	23	19	29	27	15	9	24	41	8	59,86
63	265/447	14	8	42	10	23	19	33	26	16	9	22	37	6	59,28
64	255/433	14	8	37	9	22	15	30	26	18	8	20	39	9	58,39
65	241/416	15	7	32	9	27	11	26	24	15	8	17	40	10	57,93
66	229/400	15	8	28	8	25	14	26	23	10	11	17	33	11	57,25
67	207/377	11	3	24	6	23	16	24	21	9	8	15	33	9	54,90
68	207/372	12	7	27	5	21	13	21	22	9	7	18	35	10	55,64
69	192/360	12	7	25	2	19	10	22	21	8	6	18	33	9	53,33
70	179/339	11	7	27	2	13	11	24	21	6	6	18	24	9	52,80
Total	2325/4044	139	78	328	73	221	146	260	238	120	81	190	361	90	
		227	156	647	110	351	234	403	463	253	180	315	546	159	
%	57,49	61,23	50,00	50,69	66,36	62,96	62,39	64,51	51,40	47,43	45,00	60,31	66,11	56,60	

TABLEAU 7
MIGRATIONS ALTERNANTES INTRA-PAROISSIALES

Année	2	3	5	6	12	13	14	15	16	18	19	21	23	Total	%
61	10	7	12	4	10	6	10	7	3	1	5	13	2	90/449	20,04
62	7	3	14	6	11	7	11	7	5	3	4	12	2	92/451	20,39
63	7	4	13	5	13	7	12	7	4	3	5	10	1	91/447	20,35
64	9	5	11	3	10	6	10	9	3	3	4	10	1	84/433	19,39
65	10	4	10	3	11	3	7	11	3	3	3	11	1	80/416	19,23
66	9	4	11	3	12	3	7	10	3	3	4	11	1	81/400	20,25
67	7	4	9	3	12	3	6	10	2	3	4	11	1	75/377	19,89
68	8	3	8	2	10	2	7	10	3	2	6	11	1	73/372	19,62
69	7	3	7	1	11	2	6	10	3	2	7	10	1	70/360	19,44
70	5	3	9	1	10	2	6	10	2	2	7	7	1	65/339	19,17
Total	79	40	104	31	110	41	82	91	31	25	49	106	12	801/4044	19,81
	227	156	647	110	351	234	403	463	253	180	315	546	159		
%	34,80	25,64	16,07	28,18	31,34	17,52	20,35	16,16	12,25	13,89	15,56	19,41	7,55		

7. EZOP-Québec, *op. cit.*

Le Croissant de pauvreté est-il un ghetto ?

Le ghetto est le produit d'une incompatibilité sociale, la manifestation géographique d'une ségrégation dont la base peut être l'ethnie, la race ou le revenu. Pour qu'il y ait ghetto, il faut que le groupe discriminé ne puisse choisir librement de s'y installer ou d'en sortir. Le groupe discriminé dispose de nombreux moyens de contrainte dont le plus spectaculaire est la violence mais dont le plus efficace est économique et s'exerce par l'intermédiaire du marché de l'habitation. Le ghetto est avant tout une zone résidentielle où les logements sont de mauvaise qualité. Aux États-Unis, toutes les études portant sur la localisation des ghettos noirs n'ont pas manqué de signaler une relation spatiale forte et persistante entre l'habitation inadéquate et les secteurs habités par les Noirs. Et la raison pour laquelle plus de Noirs que de Blancs vivent dans des logements en mauvais état est, tout simplement, qu'ils sont plus pauvres. Ceux qui s'échappent des ghettos sont ceux qui ont des revenus plus élevés et un niveau

d'éducation supérieur. La faiblesse des revenus de la population du Croissant de pauvreté l'oblige à se contenter de logements détériorés. C'est une population captive. Tant et aussi longtemps que ses revenus n'augmenteront pas, elle demeurera confinée à ce secteur. Peut-être serait-il exagéré de prétendre que le Croissant de pauvreté est un ghetto, au sens américain du terme, puisque la dimension émotionnelle (race ou ethnie) manque. Néanmoins, on peut parler de ségrégation de facto, d'un clivage spatial témoignant de l'écart entre les revenus.

Au strict plan migratoire, le comportement de la population du Croissant de pauvreté se rapproche sensiblement de celui que les géographes et sociologues américains ont observé à l'intérieur des ghettos noirs et porto-ricains. En 1964, Hunter écrivait, au terme d'une étude sur les taudis de Chicago⁸, que les quartiers détériorés étaient caractérisés par l'instabilité, par un mouvement de va-et-vient continu et peu de migrations extérieures. Plusieurs recherches subséquentes ont confirmé ce point de vue; Clark, pour un, a trouvé que 75% des ménages noirs de la région de Milwaukee qui ont déménagé entre 1950 et 1962⁹ ont parcouru moins d'un mille et demi. Nos résultats vont dans le même sens que ceux de Clark (voir tableau 8) et illustrent un pattern limité de migration.

TABLEAU 8
POURCENTAGE DES MÉNAGES AYANT PARCOURU
2 MILLES ET MOINS

	Nombre de migrants	% de migrants	% migrants 0 <D <1 mille	% migrants 0 <D <2 milles
Premier déménagement	581	76.64	62.65	77.96
Deuxième déménagement	142	18.73	60.56	76.76
Troisième déménagement	27	3.56	62.96	81.48
Quatrième déménagement	4	.52	75.00	100.00
Cinquième déménagement	3	.39	100.00	-
Sixième déménagement	1	.13	100.00	-
Total	758	99.97		

8. D. Hunter, *The Slums : Challenge and Response*, New York, The Free Press of Glencoe, 1964.

9. W.A.V. Clark, «Pattern of Black Intra-Urban Mobility and Restricted Relocation Opportunities», *Geography of the Ghetto*, Northern Illinois University Press, 1972, p. 112-127.

On pourrait sans doute continuer d'accumuler les analogies entre le Croissant de pauvreté et les ghettos des métropoles américaines mais, au-delà des ressemblances, il existe une différence de nature. À la ségrégation socio-économique, il faut ajouter la ségrégation raciale, aux États-Unis, et c'est la convergence de ces deux dimensions dans un même espace qui crée un mélange si explosif.

Rénovation urbaine et faible revenu

Les familles à faible revenu n'ont pas d'autre choix que d'habiter dans des logements en mauvais état et, malgré cela, de consacrer une part excessive de leurs revenus au paiement du loyer. Le Conseil canadien du développement social estime que les familles bénéficiant d'allocations de sécurité sociale consacrent en moyenne 45% de leurs revenus au logement. Si l'on ajoute à cela qu'il y a une pénurie de grands logements¹⁰, sachant que les familles pauvres sont généralement les plus nombreuses, on se rend compte que les familles à bas revenu sont doublement pénalisées : elles paient plus cher pour avoir le droit de s'entasser dans des logements en mauvais état.

Une enquête effectuée en 1971 par le Montreal Council of Social Agencies révèle qu'une famille nombreuse a peu de chance de trouver un logement convenable à Montréal¹¹. De plus, les familles recevant des allocations de logement, en vertu de la loi de l'aide sociale, font face à un choix extrêmement limité lorsqu'elles cherchent un logement et plusieurs s'endettent ou rognent sur d'autres parties du budget pour défrayer le coût trop élevé d'un logement convenant à peu près à la taille de leur famille. Cette pénurie de logements convenables à des prix abordables entraîne une hausse des prix dont les premières victimes sont précisément les plus désavantagés du point de vue économique.

La rénovation urbaine, loin d'atténuer cette carence de grands logements à prix modique dans les quartiers défavorisés, l'aggrave. Ainsi, à Montréal, de 1960 à 1970, quelque 16 000 logements ont été démolis, dont 12 800 encore en bon état et habités par des familles à bas revenu, alors que, durant la même période, seulement 2 000 unités à coût modique (HLM) étaient construites. Le même phénomène s'est produit à Toronto où 10 000 unités résidentielles supprimées en 10 ans, 4 000 furent remplacées. Dans les deux cas, non seulement les logements que l'on a construits sont-ils de petite dimension, mais il s'avè-

10. *Commission d'enquête sur le logement*.

11. Montréal Council of Social Agencies, *le Logement à Montréal*, texte ronéotypé, 1971.

de plus en plus difficile d'empêcher les propriétaires des grands logements qui restent de les subdiviser, afin de multiplier leurs profits.

Mais il n'y a pas qu'au niveau du logement que la rénovation urbaine affecte les groupes défavorisés. En effet, certains types de travailleurs sont liés au centre-ville pour leur travail. La relation bas revenu et main-d'œuvre non qualifiée n'est plus à faire. Les entreprises de service et de commerce de détail qui ont besoin d'une main-d'œuvre abondante et non qualifiée sont concentrées au centre-ville. Løwenstein¹² a découvert que ce qui caractérise fondamentalement les employés de commerce et de service est la proximité domicile-lieu de travail. C'est dans le commerce que les temps de déplacements sont les plus courts. Rien de surprenant à cela puisque les salaires payés dans le commerce sont plus faibles que dans les autres secteurs et, conséquemment, les employés de commerce ont plus de difficulté que les

autres à faire face à une augmentation des coûts de transport.

Yves Brunet résume bien la situation qui écrit dans un article sur les migrations alternantes de la population de la Petite Bourgogne, à Montréal :

«On habite la Petite Bourgogne parce que l'habilité à gagner sa vie, en tenant compte des charges familiales, ne permet pas de gagner de gros salaires. Aussi doit-on se loger pour le moins cher possible ce qui, pour toutes les villes nord-américaines, fait choisir la périphérie du centre-ville. De là, on ira travailler, avec un minimum de frais, n'acceptant d'augmenter la distance du déplacement que pour une augmentation de salaire au moins proportionnelle à l'augmentation de la distance.»¹³

12. L.S. Løwenstein, *Residence and Work Places in Urban Areas*, New York, The Scarecrow Press, 1965.

13. Yves Brunet, «Les migrations alternantes : le cas de la Petite Bourgogne», *Revue de géographie de Montréal*, vol. XXV, n° 3, 1971, p. 212.

L'objectif principal de ce rapport est de fournir une analyse détaillée des tendances démographiques et économiques de la population de la région de Montréal. Les données sont basées sur les recensements de 1981 et 1986, ainsi que sur des enquêtes de terrain effectuées par le Service de la population et de la planification urbaine de la Ville de Montréal.

Les principales constatations sont les suivantes :

- La population de la région a continué à croître, passant de 2,1 millions en 1981 à 2,4 millions en 1986. Cette croissance est principalement due à l'immigration internationale, qui a représenté 75% des nouveaux arrivants en 1986.

- L'âge moyen de la population a augmenté, passant de 28,5 ans en 1981 à 30,5 ans en 1986. Cette augmentation est le résultat de la baisse du taux de natalité et de l'immigration de personnes âgées.

- Le taux de chômage est resté élevé, à environ 12% en 1986. Ce taux est particulièrement élevé chez les jeunes et chez les immigrants récents.

- Le niveau de scolarité de la population a continué à s'améliorer, avec une augmentation du pourcentage de personnes possédant un diplôme universitaire.

- Les revenus moyens des ménages ont augmenté, mais le nombre de familles à faible revenu a également augmenté.

Ces tendances ont des implications importantes pour la planification urbaine et sociale de la région. Il est essentiel de continuer à investir dans l'éducation, la formation professionnelle et les services sociaux pour répondre aux besoins de la population.

TABLEAU 1
 PRINCIPALES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION DE LA RÉGION DE MONTRÉAL, 1981-1986

Indicateur	1981	1986	Évolution (%)
Population totale (millions)	2.1	2.4	+14.3
Immigration internationale (millions)	0.2	0.4	+100
Âge moyen (ans)	28.5	30.5	+7.0
Taux de chômage (%)	12.0	12.0	0
Immortalité (%)	1.5	1.5	0
Scolarité (%)	15.0	18.0	+20
Revenu moyen par ménage (\$)	12,000	14,000	+16.7
Familles à faible revenu (%)	8.0	10.0	+25

1. Source : Service de la population et de la planification urbaine de la Ville de Montréal.

2. Source : Service de la population et de la planification urbaine de la Ville de Montréal.

3. Source : Service de la population et de la planification urbaine de la Ville de Montréal.

L'immigration internationale est devenue une source majeure de croissance démographique. Les immigrants récents ont contribué à diversifier la composition ethnique et culturelle de la population. Cependant, ils ont également contribué à augmenter le taux de chômage et à créer des besoins en matière de logement et de services sociaux.

Les politiques de logement doivent être adaptées pour répondre à ces besoins. Les programmes de logement social et de logement à loyer modéré sont essentiels pour assurer l'accès à un logement décent pour tous.

En outre, les services sociaux doivent être renforcés pour aider les immigrants récents à s'intégrer dans la société. Les programmes de formation professionnelle et de soutien linguistique sont particulièrement importants.

Le vieillissement de la population est une autre tendance préoccupante. Les besoins en matière de soins de santé et de services sociaux augmentent avec l'âge. Il est essentiel de développer des services adaptés aux personnes âgées, notamment des services de soins à domicile et des centres de jour.

En conclusion, la planification urbaine et sociale de la région de Montréal doit être axée sur la promotion de l'équité, de la diversité et de la participation communautaire. Des politiques et des programmes innovants sont nécessaires pour répondre aux défis posés par les tendances démographiques et économiques actuelles.

Les données présentées dans ce rapport sont destinées à servir de base à la prise de décision. Elles ne constituent pas une recommandation de la Ville de Montréal.

Le Service de la population et de la planification urbaine de la Ville de Montréal se réserve le droit de modifier les données en fonction de nouvelles informations disponibles.

Pour en savoir plus sur les services de la Ville de Montréal, veuillez contacter le Service de la population et de la planification urbaine au (514) 392-3111.

4. Source : Service de la population et de la planification urbaine de la Ville de Montréal.

5. Source : Service de la population et de la planification urbaine de la Ville de Montréal.

Il n'est
 liminaires
 première
 en quelq
 bec. La p
 ment à po
 peut repr
 étudier so
 «matrice
 ne et Rey
 originale»
 Cette m
 série d'un
 selon les
 bles socia
 lones. Et
 tiale origi
 reproducti
 pendant u
 faire, c'est
 l'essentiel
 de façon à
 sentation
 sances du
 québécois.
 On sait
 thèmes très
 qui doit re
 complète
 nous donn
 géographique
 dimension.
 à saisir gl
 dit que le r
 dance qui
 de celui-ci
 dire la mên
 rce d'info

ESSAI DE CLASSIFICATION DES VILLES DU QUÉBEC

Luc Loslier

Département de géographie
Université du Québec à Montréal

Il n'est fait part ici que de quelques résultats préliminaires d'une étude plus vaste : il s'agit, dans une première analyse, de faire un essai de classification en quelques groupes des centres urbains du Québec. La perspective adoptée nous amène pratiquement à poser le problème de la façon suivante : on peut représenter les données du système urbain à étudier sous la forme de ce que Berry appelle la «matrice de données géographiques» ou, pour Racine et Reymond, la «matrice d'information spatiale originale».

Cette matrice est un tableau qui représente une série d'unités d'observation — des municipalités — selon les lignes, et des attributs de ces lieux (variables sociales, économiques et autres) selon les colonnes. En un sens, la matrice d'information spatiale originale est déjà un modèle, puisqu'elle est une reproduction simplifiée de la réalité; elle en est cependant un modèle grossier et ce que nous voulons faire, c'est affiner ce modèle, en extraire et ordonner l'essentiel de l'information, en éliminant les «bruits», de façon à ce qu'il devienne un instrument de représentation simple, fidèle et générateur de connaissances du système à connaître, ici le système urbain québécois.

On sait que les systèmes urbains sont des systèmes très complexes et la matrice de données, qui doit rendre compte de la réalité de façon aussi complète que possible, reflète cette complexité et nous donne une image encore confuse de la réalité géographique : de fait, un tableau de données de dimension, par exemple, 200×20 , est assez difficile à saisir globalement. Greer-Wooten, citant Simon, dit que le rôle de la science est «d'extraire la redondance qui apparaît dans le monde afin de présenter de celui-ci une image claire et simple»¹. On pourrait dire la même chose de notre analyse vis-à-vis la matrice d'information spatiale : ce que nous voulons,

c'est simplifier la matrice de données et nous pouvons atteindre ce but en éliminant la redondance qui s'y trouve; il s'y trouve une redondance «verticale» : nous pouvons, avec une perte relativement faible d'information, réduire le nombre n de variables en un nombre r de facteurs et il s'y trouve une redondance «horizontale» : nous pouvons réduire le nombre m de lieux en un nombre p de classes. Cela est familier aux géographes, qui classent une infinité de points dans l'espace en un petit nombre de régions (car les régions sont des «classes spatiales»), ou encore qui classent un ensemble de villes dans une hiérarchie urbaine à quelques niveaux.

Autrement dit, il y a, sous-jacente à la matrice géographique Lieux/Attributs d'ordre $m \times n$, une matrice Régions/Facteurs, ou Niveaux de villes/Facteurs d'ordre $p \times r$ qui est plus petite, plus simple, sans redondance, qui contient presque autant d'information (l'essentiel de celle-ci) — en un mot, beaucoup plus significative — que la première matrice. Le problème, ici, c'est de trouver cette matrice Niveaux urbains/Facteurs.

La première matrice brute comprend 222 municipalités ou groupes de municipalités québécoises et 55 variables relevées dans chacune de ces municipalités. Une analyse factorielle et une analyse de classification hiérarchique basée sur l'algorithme de Ward sont utilisées pour produire un modèle final du système urbain. C'est, en fait, plusieurs analyses factorielles qui ont été faites, sur des variantes de la matrice originale d'ordre 222×55 . Finalement, on a abouti à des résultats satisfaisants après avoir enlevé une municipalité et 35 variables de cette matrice. Ce que nous appelons «résultat satisfaisant», c'est un résultat de deux facteurs et la façon dont ils ont pu être obtenus est expliquée ci-dessous.

Voici tout d'abord la description de la première matrice des données :

— Les unités d'observation sont à l'origine toutes les cités et villes du Québec ainsi que les autres municipalités comptant plus de 5 000 habitants; cela fait un total de 249 mais 2 d'entre elles ont été retrans-

1. «Some reflections on Systems Analysis in Geographic Research», *Quantitative and Qualitative Geography : la nécessité d'un dialogue*, Département de géographie, Université d'Ottawa, 1971.

liste des variables

- Population totale au 1er janvier 1970
- Densité de la population au mille carré
- Densité de la population par rapport à la superficie développée
- Accroissement en pourcentage de la population en 5 ans (1966-1971)
- Pourcentage de propriétaires par rapport à l'ensemble des propriétaires et locataires
- Superficie de la municipalité en milles carrés
- Superficie développée en % du total
- Superficie totale par rapport aux voies publiques
- Superficie développée par rapport aux voies publiques
- Nombre de caisses populaires et d'agences bancaires
- Longueur totale des voies publiques
- Capacité d'accueil hôtelier
- Nombre de polyvalentes
- Nombre de CEGEP
- Nombre d'universités
- Nombre de lits d'hôpital et projets pour 1971
- Desserte ferroviaire
- Desserte portuaire
- Desserte aéroportuaire
- Total des tirages des publications hebdomadaires françaises
- Total des tirages des publications quotidiennes françaises
- Total des tirages des publications hebdomadaires anglaises
- Nombre de stations radiophoniques françaises
- Nombre de stations radiophoniques anglaises
- Nombre de stations de TV françaises
- Nombre de stations de TV anglaises
- Nombre d'autoroutes à proximité immédiate de la ville
- Nombre de routes principales et secondaires passant dans la municipalité
- Nombre de commerces de détail
- Nombre de commerces de gros
- Nombre de compagnies de camionnage
- Nombre de bureaux gouvernementaux provinciaux
- Nombre d'entreprises manufacturières
- Évaluation des biens-fonds, des compagnies en % de l'évaluation des biens-fonds de la municipalité
- Dette à long terme par habitant
- Dépenses totales par habitant pour l'administration municipale
- Traitements et salaires bruts en valeur absolue (employés municipaux)
- Traitements et salaires bruts en % du total des dépenses
- Population active par secteur d'activité :
- Direction
- Enseignement
- Médecine
- Sciences
- Travail administratif
- Commerce
- Services
- Transport
- Traitement
- Usinage
- Construction
- Exploitants agricoles
- Autres professions agricoles
- Secteur primaire, autres
- Non déclaré
- Population active totale

chées à cause de manque de données. Enfin, les municipalités de l'île de Montréal ont dû être regroupées à cause d'un manque d'homogénéité dans la présentation de leurs données. On reste donc finalement avec 222 unités d'observation, la plus importante étant Montréal, avec une population de 2 215 000 personnes en 1970 et la plus petite étant Percé avec 1 190 habitants.

— Les variables sont tirées de documents divers, obtenus principalement du Bureau de la Statistique du Québec, de Statistique Canada en ce qui concerne la population active, et d'autres organismes spécialisés.

Différents pré-traitements ont été faits sur cette matrice d'ordre 222×55 ; brièvement, voici ce qui s'est passé. Premièrement, 19 variables ont été enlevées après une première analyse parce que jugées insuffisamment significatives — par exemple, leur coefficient de corrélation multiple était, à toutes, faible. Restaient donc 36 variables, dont les 16 indiquant la répartition de la population active par groupes de professions.

Une deuxième analyse a montré qu'il fallait également soustraire de la matrice les données sur la population active. Ceci est à première vue plus étrange mais s'explique bien : probablement que tous ceux qui s'intéressent aux réseaux urbains ont senti, à un moment ou à un autre, que la ville a deux dimensions fondamentales, et qu'il est nécessaire, pour établir une typologie valable, de mesurer les villes dans leurs deux dimensions plutôt que dans une seule comme on le fait souvent (en utilisant généralement la population totale de la ville). Ces deux dimensions sont ce que j'appelle d'une part la « masse » de la ville et d'autre part son « poids fonctionnel ». Ceci est probablement un phénomène assez récent mais ces deux dimensions doivent être vues aujourd'hui comme indépendantes et il faut prendre le fait en considération quand on essaie d'élaborer des métriques pour les réseaux urbains.

Or, quand on garde dans la matrice de données les variables sur la répartition de la population active par secteurs d'activités, on n'arrive pas à connaître les rôles urbains parce que la population active est comptée à son lieu de résidence, et non à son lieu de travail. On arrive ainsi à classer de la même façon des municipalités aussi incomparables que Saint-Hubert et Alma : on sait que la première, ville de banlieue, n'a aucune fonction régionale alors que la deuxième est un centre dont le rôle déborde ses propres frontières. Cela nous a amené à éliminer les variables sur la population active et à n'en conserver que 20.

La matrice devient donc d'ordre 222×20 mais il a fallu ensuite enlever une unité d'observation qui,

pour des raisons évidentes, troublait les résultats : il s'agit, bien sûr, du groupe de municipalités de l'île de Montréal, qui obtenait des valeurs incomparables dans toutes les variables. C'est une matrice de 221 municipalités et 20 variables qui est soumise au traitement final : une analyse factorielle classique de mode R qui consiste en une analyse des principales composantes et une rotation orthogonale de la matrice factorielle. Les coefficients de corrélation multiple au carré constituent l'estimation des communautés et seuls les facteurs ayant une valeur propre supérieure à 1,0 sont rotationnés.

On obtient deux facteurs, qui correspondent aux deux dimensions fondamentales dans lesquelles les municipalités doivent être mesurées : le facteur I, qui a une valeur propre de 12,20, exprime le « poids fonctionnel » ; le facteur II, qui a une valeur propre de 2,16, exprime la « masse » de la ville. Le pourcentage de variance originale expliqué par ces deux facteurs est de 71,8%. Les 221 municipalités obtiennent des pointages variables dans ces deux facteurs, pointages qui permettent de les classer du double point de vue de leur masse et de leur poids fonctionnel.

Le quadrant dans lequel sont représentées les municipalités selon leurs pointages permet de dégager visuellement des groupes qui correspondent à des types de villes. Dans cette figure, l'axe vertical représente l'échelle dans laquelle on lit le poids fonctionnel et l'axe horizontal permet de lire la masse urbaine. L'intersection des deux axes représente le point zéro, c'est-à-dire la moyenne des pointages puisque ceux-ci sont standardisés (donc la moyenne égale 0 et l'écart-type égale 1).

On peut tout de suite diviser grossièrement le quadrant en quatre parties : le quart supérieur droit contient les municipalités ayant un pointage positif dans les deux facteurs, c'est-à-dire ayant une *masse* et un *poids fonctionnel* au-dessus de la moyenne. C'est, disons, une position d'équilibre. Le quart supérieur gauche comprend les municipalités ayant un pointage positif dans le premier facteur et négatif dans le deuxième ; la masse, donc, est faible mais le poids fonctionnel dépasse la moyenne ; ces municipalités apparaissent comme relativement « suréquipées ». Le quart inférieur droit est le contraire du cas précédent : il comprend les municipalités sans poids fonctionnel mais qui comptent une certaine masse ; ce sont des municipalités « sous-équipées ». Enfin, le quart inférieur gauche est qualifié de « banal », il comprend les municipalités ayant un pointage négatif dans les deux facteurs.

Pour plus de précision et de sûreté, une autre analyse statistique a été faite ici pour parfaire la classification, mais toutes les municipalités du quart

MATRICE FACTORIELLE ROTATIONNÉE

VARIABLES	FACTEUR I	FACTEUR II
	POIDS FONCTIONNEL	MASSE
1. Population totale en 1970	41	89
2. Densité de population	13	11
3. Nombre de banques et de caisses populaires	73	64
4. Longueur des voies publiques	18	87
5. Nombre de chambres d'hôtel et motel	76	41
6. Nombre d'universités	56	19
7. Nombre de lits d'hôpital	87	32
8. Tirage des hebdo français	11	70
9. Tirage des quotidiens français	92	20
10. Tirage des quotidiens anglais	71	13
11. Nombre de stations de radio françaises	78	26
12. Nombre de stations de radio anglaises	82	16
13. Nombre de stations de télévision françaises	63	16
14. Nombre de stations de télévision anglaises	83	19
15. Nombre de commerces de détail	62	76
16. Nombre de commerces de gros	70	70
17. Nombre de compagnies de camionnage	35	81
18. Nombre de bureaux du gouvernement provincial	79	32
19. Nombre d'entreprises manufacturières	48	78
20. Traitements et salaires bruts des employés municipaux	73	63

inférieur gauche, qualifié de « zone banale », c'est-à-dire les municipalités ayant deux pointages négatifs, ont été éliminées. Restent donc 93 municipalités bien caractérisées qui sont soumises à un programme de classification hiérarchique basé sur la notion de proximité différentielle (algorithme de Ward, programme de Veldman).

La solution optimale, dans le problème qui nous intéresse, semble se trouver au niveau de quatorze groupes. Ces quatorze groupes, constitués automatiquement, sont représentés dans le quadrant ; ce sont les suivants (les sept premiers correspondent à une seule municipalité, c'est-à-dire que celle-ci est restée isolée dans le processus de groupement) .

1. Québec
 2. Sherbrooke
 3. Trois-Rivières
 4. Laval
 5. Longueuil
 6. Sainte-Foy
 7. Charlebourg
 8. Chicoutimi, Rimouski
 9. Matane, Rivière-du-Loup, Roberval, Rouyn
 10. Drummondville, Granby, Hull, Saint-Jean
 11. Cap-de-la-Madeleine, Joliette, Saint-Hyacinthe, Saint-Jérôme, Salaberry-de-Valleyfield, Shawinigan, Victoriaville.
 12. Alma, Jonquière, Lévis, Montmagny, Sept-Îles, Sorel, Thetford Mines, Val-d'Or.
 13. 3 Amos/4 Amqui/11 Baie-Comeau/13 Beauceville/29 Buckingham/46 Chibougameau/60 Dolbeau/70 Gaspé/76 Haute-Rive/88 Lac-Mégantic/90 La Malbaie/94 La Sarre/96 La Tuque/102 * Lennoxville/110 Louiseville/112 Macamic/124 Mont-Joli/125 Mont-Laurier/131 Nicolet/137 Percé/141 Port-Alfred/158 Sainte-Agathe/159 Sainte-Anne-des-Monts/170 Saint-Georges/171 Saint-Georges-Ouest/178 Saint-Joseph de B./195 Senneterre/214 **Vanier/217 Ville-Marie.
- * Dû à la présence de l'U. Bishop.
 ** Présence d'un hôpital et d'un journal.
14. 7 Arvida/15 Beauharnois/16 Beauport/21 Beloeil/24 Blainville/25 Boucherville/28 Brossard/37 Chambly/43 Châteaugay/44 Châteaugay C./48 Chicoutimi N./53 Cowansville/65 Drummund S./71 Gatineau/72 Giffard/74 G.-Mère/79 Huntington/80 Iberville/85 Kenogami/87 Lachute/89 Laflèche/92 Laprairie/98 Lauzon/113 Magog/146 Repentigny/162 Saint-Bruno/172 Saint-Hubert/181 Saint-Lambert/190 Sainte-Thérèse/198 Shawinigan S./200 Sillery/208 Tracy.

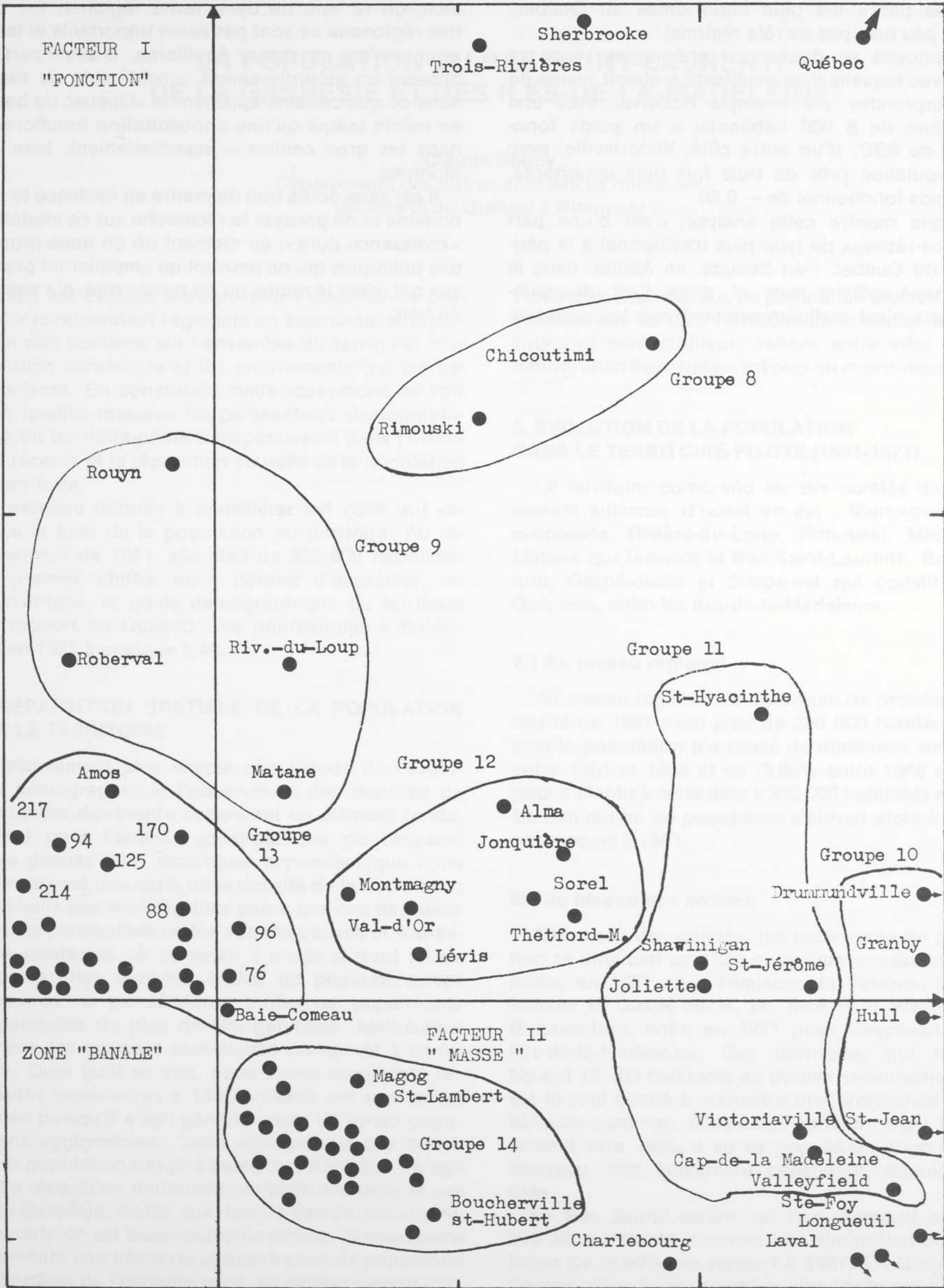
Au sommet de la hiérarchie viennent les villes de Québec, puis Sherbrooke et Trois-Rivières, qui distancent les autres d'assez loin. Viennent ensuite Chicoutimi et Rimouski, en situation d'équilibre avec des pointages assez élevés dans les deux facteurs. En dessous de ce niveau, les villes deviennent plus difficiles à classer hiérarchiquement. Il y a des groupes au poids fonctionnel élevé — et même parfois très élevé — par rapport à leur masse urbaine; ce sont les groupes de Rouyn, Roberval, Rivière-du-Loup et Matane, puis Amos, Mont-Laurier, Gaspé, etc., alors que d'autres groupes, au contraire, ont une masse importante relativement à leur poids fonctionnel : ce sont les groupes de Drummondville, Saint-Hyacinthe et Alma. Enfin, ce qui est à placer aux niveaux inférieurs de la hiérarchie, le groupe important formé essentiellement de villes de banlieue (Arvida, Blainville, Beauport, Beloeil, Boucherville, Brossard, Chambly, etc.), suivi des municipalités de banlieue très peuplées : Charlebourg et Sainte-Foy pour Québec et Longueuil et Laval pour Montréal.

Les cas extrêmes sont faciles à saisir; par exemple d'une part Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chi-

coutimi et Rimouski, d'autre part Laval et Longueuil. Ce qui est moins clair, ce sont les cas intermédiaires rassemblés dans les groupes 9-10-11-12 et 13. Une référence à la situation des municipalités fait cependant vite comprendre les choses, parce qu'il y a une correspondance très nette entre les groupes mathématiques et la répartition des villes dans l'espace québécois.

La représentation cartographique serait ici idéale, mais elle exigerait une carte d'un format interdit par la publication. Un fait majeur apparaît tout de suite à celui qui fait cette cartographie, en assignant un symbole à chacun des groupes : c'est que, au-dessous des niveaux supérieurs (Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et groupe 8), les groupes dont le poids fonctionnel est élevé, relativement à leur masse (groupes de villes «suréquipées»), c'est-à-dire les groupes 9 (Rouyn, Roberval, etc.), puis 13 (Amos, Ville-Marie, Mont-Laurier, etc.), ces groupes sont constitués de villes «périphériques», alors que les villes qui ont un poids fonctionnel faible par rapport à leur masse, c'est-à-dire les villes des groupes 10 (Drummondville, Granby, etc.), 11 (Saint-Hyacinthe, Saint-Jérôme, Joliette, etc.), ces villes sont concentrées dans le réseau serré du sud du Québec. Autrement dit, plus on se trouve près d'un gros centre — surtout près de Montréal — plus le poids fonctionnel baisse; ce phénomène est au plus fort, bien sûr, dans le cas des villes de banlieue (comprises dans le groupe 14 et qui ont toutes un poids fonctionnel négatif : Saint-Lambert, Beauport, Beloeil, Laprairie, Saint-Hubert, Châteaugay, etc.). Le groupe 12 (Alma, Montmagny, Jonquière, etc.) occupe une position intermédiaire, entre les groupes 9 et 11 et, là encore, cette position s'explique en grande partie par la situation des villes dans le réseau.

On peut dire que les villes des niveaux intermédiaires et inférieurs du réseau du sud du Québec — qui est un réseau dans le réseau — sont en voie de dégénérescence au point de vue fonctionnel. Le phénomène que l'on observe actuellement est bien décrit par une formule du professeur Henri Raymond : c'est celui de «la contraction du réseau et la dilatation de l'aire métropolitaine»; en particulier avec l'innovation technique en transport, le réseau se contracte (les distances — temps entre les villes diminuent) et des villes aussi importantes que Drummondville ou Shawinigan sont enjambées par leurs populations régionales et perdent leurs fonctions de places centrales. Montréal, en particulier, s'est entouré, au-delà de ses villes de banlieue, d'une couronne de villes satellites (Saint-Hyacinthe, Drummondville, Granby, Saint-Jean, Saint-Jérôme, Joliette, Sorel). Ces villes, qui comptent des masses



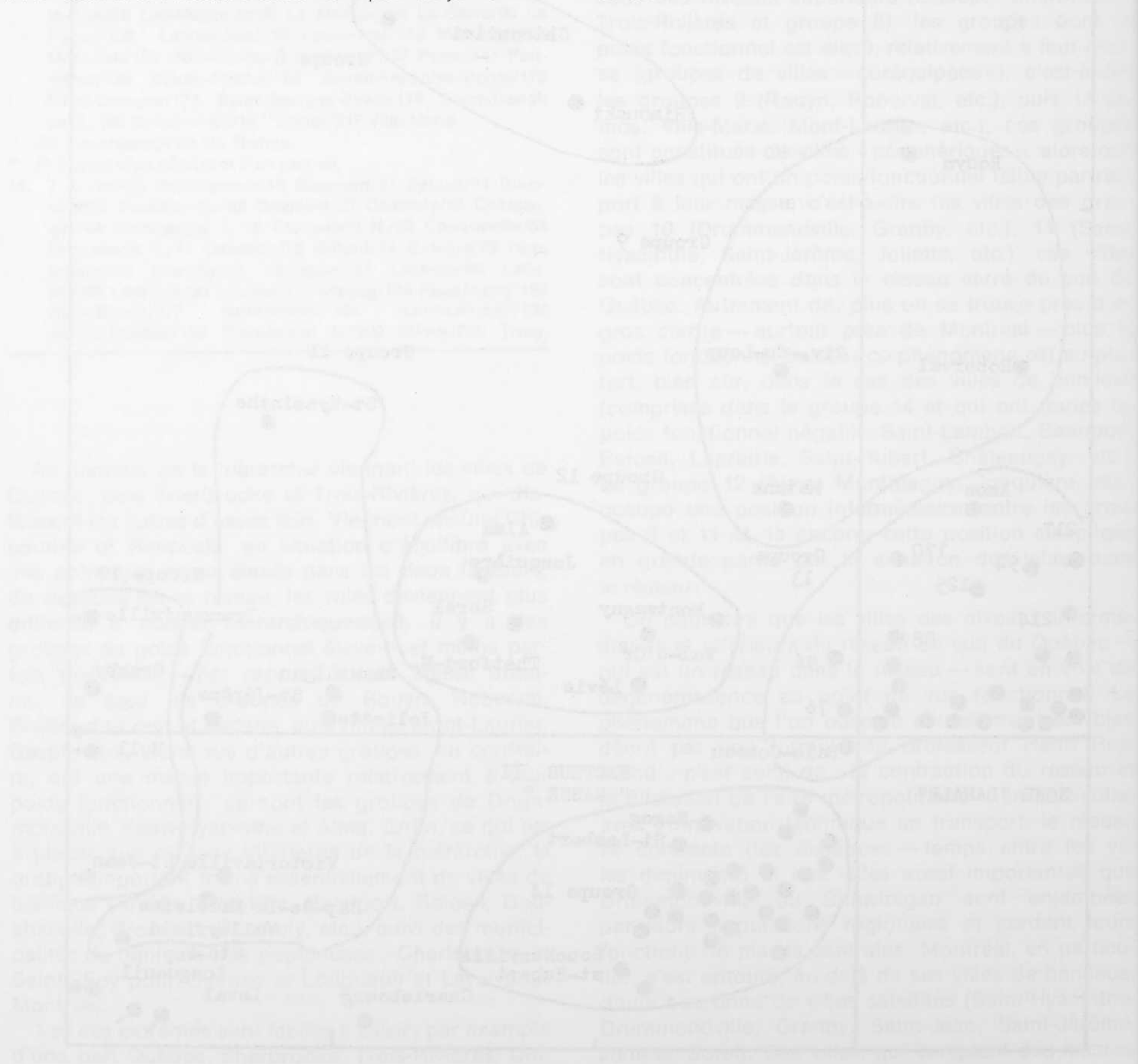
urbaines parmi les plus importantes au Québec, n'ont à peu près pas de rôle régional.

On pouvait se douter du phénomène mais la force avec laquelle il se manifeste a quand même de quoi surprendre; par exemple Roberval, avec une population de 8 900 habitants, a un poids fonctionnel de 0,70; d'un autre côté, Victoriaville, avec une population près de trois fois plus importante, a un poids fonctionnel de - 0,28.

Ce que montre cette analyse, c'est d'une part des sous-réseaux de type plus traditionnel à la périphérie du Québec : en Beauce, en Abitibi, dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans l'est du Québec. Cela n'est malheureusement pas toujours l'in-

dice, on le sait, de dynamisme régional; les centres régionaux ne sont pas assez importants et la hiérarchie n'est pas assez équilibrée. D'autre part, on observe un alourdissement considérable du réseau dans ce que certains appellent le «Québec de base», en même temps qu'une concentration fonctionnelle dans les gros centres — essentiellement, bien sûr, Montréal.

Il est sans doute bon de mettre en évidence le phénomène et de pousser la recherche sur ce modèle de «croissance dure», au moment où on nous propose des politiques qui ne peuvent qu'amplifier un processus qui, c'est le moins qu'on puisse dire, n'a pas que du bon.



Dans
senter la
tion de
évolution
racterise
dans que
ques du
tion réce
du territo
La prem
prime le
censeme
Ce prem
pourcem
par rapp
sait en 1

1. RÉPA
SUR LE

Relati
tion dém
populati
mental
Nous de
avons dr
à l'échell
sont les
ques ex
compare
nous n'a
agglom
sement
veau. Qu
densités
foncée p
lations a
tés de po
d'une ré
de la Gas
la répart
cependa
en bordu

LA POPULATION DU BAS SAINT-LAURENT, DE LA GASPÉSIE ET DES ILES-DE-LA-MADELEINE

Claude Soucy

Département des lettres et sciences humaines
Université du Québec à Rimouski

Dans cet exposé, il s'agit pour l'essentiel de présenter la population régionale en examinant la répartition des hommes sur l'ensemble du territoire, leur évolution numérique et les mouvements qui les caractérisent. En conclusion nous essayerons de voir dans quelles mesures les perspectives démographiques du territoire-pilote transparaissent dans l'évolution récente et la répartition actuelle de la population du territoire.

La première donnée à considérer est celle qui exprime le total de la population du territoire. Au recensement de 1971, elle était de 325 806 habitants. Ce premier chiffre nous permet d'apprécier, en pourcentage, le poids démographique du territoire par rapport au Québec : ce pourcentage s'établissait en 1971 à quelque 5,4%.

1. RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE

Relativement plus simple que l'étude de l'évolution démographique, l'observation des densités de population représente cependant un élément fondamental pour l'analyse géographique de l'espace. Nous devons faire remarquer cependant que nous avons dressé une carte de la densité de la population à l'échelle des municipalités parce que ces dernières sont les plus petites unités administratives et statistiques existantes. À ce sujet, il s'agit surtout ici de comparer des densités brutes de population, car nous n'avons pu défalquer toutes les populations agglomérées de plus de 500 habitants. Malheureusement, les données statistiques manquent à ce niveau. Quoi qu'il en soit, nous avons représenté les densités supérieures à 180 habitants par une trame foncée puisqu'il s'agit généralement de fortes populations agglomérées. Cette cartographie des densités de population suggère quelques réflexions. Il s'agit d'une répartition nettement périphérique dans le cas de la Gaspésie, tandis que dans le Bas Saint-Laurent, la répartition est beaucoup plus diffuse. Remarquons cependant une très forte concentration de population en bordure de l'estuaire avec, en prolongement vers

l'intérieur, deux noyaux de population centrés respectivement sur les lacs Témiscouata et Matapédia. Ces antennes sont d'ailleurs reliées entre elles par un mince ruban de peuplement plus ou moins discontinu.

2. ÉVOLUTION DE LA POPULATION DANS LE TERRITOIRE-PILOTE (1961-1971)

Le territoire comprend les dix comtés de recensement suivants, d'ouest en est : Kamouraska, Témiscouata, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matapédia, Matane qui forment le Bas Saint-Laurent ; Bonaventure, Gaspé-ouest et Gaspé-est qui constituent la Gaspésie, enfin les Iles-de-la-Madeleine.

2.1 Au niveau régional

Au niveau régional, le maximum de population fut atteint en 1961 avec près de 350 000 habitants. Depuis la population n'a cessé de diminuer ; de -3,3% entre 1961 et 1966 et de -3,65% entre 1966 et 1971, pour s'établir à cette date à 326 000 habitants environ. La diminution de population s'élevait alors à -6,83% par rapport à 1961.

2.2 Au niveau des comtés

Au niveau des comtés, les maximums de population se situaient en 1956 pour Kamouraska et Matapédia, en 1961 pour Témiscouata, Rivière-du-Loup, Matane et Gaspé-ouest, en 1966 pour Rimouski et Bonaventure, enfin en 1971 pour Gaspé-est et les Iles-de-la-Madeleine. Ces dernières, qui rassemblaient 13 303 habitants au dernier recensement, ont été le seul comté à connaître une croissance de population continue. Gaspé-est, après un léger fléchissement vers 1966, a vu sa population augmenter à nouveau, très faiblement cependant, depuis cette date.

Le Bas Saint-Laurent, où l'on recensait en 1971 210 321 habitants, a connu une diminution de population de -9,50% par rapport à 1961. En Gaspésie la décroissance a été beaucoup plus faible puisque l'on

constatait un taux de -2,52%. Les Iles-de-la-Madeleine, pour la même période, enregistrait un gain de population de 6,60%. Ce rapide survol nous amène, à l'aide du tableau suivant, à faire une nette distinction entre les comportements démographiques des trois ensembles qui constituent le territoire-pilote.

2.3 Au niveau des municipalités rurales

Au niveau des municipalités, la même distinction prévaut. En effet, dans la région du Bas Saint-Laurent on constate que la plupart des municipalités rurales se sont dépeuplées à l'exception de celles qui se trouvent au voisinage de l'agglomération rimouskoise d'une part, soit Saint-Anaclet, Pointe-au-Père et Sainte-Cécile-du-Bic, et celles qui gravitent autour de l'agglomération de Rivière-du-Loup d'autre part, soit Saint-Patrice, Saint-Antonin, Notre-Dame-du-Portage et le village de Saint-Georges-de-Cacouna. Dans les autres municipalités

rurales où l'évolution fut positive, l'explication tient souvent à une raison très particulière. C'est le cas, par exemple, de la municipalité de Saint-René-de-Matane, où l'augmentation de population de 10,6% entre 1961 et 1971 est due au vidage partiel de la paroisse de Saint-Nil. Par ailleurs, la plupart des relocalisés des paroisses marginales de Saint-Paulin-Dalibaire et de Saint-Thomas-de-Cherbourg s'installèrent dans des localités plus importantes telles : Matane, Sainte-Anne-des-Monts, Mont-Joli, Rimouski. Les plus forts taux de décroissance se rencontrent plus spécialement dans l'arrière-pays où les municipalités de Saint-Guy, Saint-Marcellin, Saint-Alexandre-des-Lacs, Saint-Jean-de-Cherbourg sont particulièrement touchées. Ces paroisses font généralement partie des secteurs où la déprise agricole est la plus forte.

En Gaspésie par contre, où l'on observe un meilleur comportement démographique, les secteurs d'accroissement de population sont beaucoup plus diffus et se situent à tous les niveaux. Ainsi dans Bo-

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DANS LE TERRITOIRE-PILOTE - 1956-1971

C O M T É S		1956	variations en %	1961	variations en %	1966	variations en %	1971	variations en % 1961-1971
BAS ST-LAURENT	Kamouraska	27 817*	- 2,44	27 138	- 2,0	26 593	- 1,23	26 264	- 3,22
	Témiscouata	28 901	0,61	29 079*	- 10,92	25 902	- 10,47	23 189	- 20,25
	Rivière-du-Loup	39 461	1,97	40 239*	0,01	40 234	- 1,85	39 488	- 1,86
	Rimouski	61 357	6,41	65 295	0,51	65 629*	- 2,08	64 263	- 1,58
	Matapédia	36 085*	- 1,38	35 586	- 11,67	31 433	- 14,56	26 856	- 24,53
	Matane	34 957	0,34	35 078*	- 9,36	31 794	- 4,82	30 261	- 13,73
	total	228 578	1,67	232 415	- 4,65	221 585	- 5,08	210 321	- 9,50
GASPÉSIE	Bonaventure	43 240	- 0,64	42 962	1,54	43 624*	- 4,35	41 701	- 2,93
	Gaspé-ouest	19 021	7,9	20 529*	- 9,92	18 492	1,41	18 754	- 8,64
	Gaspé-est	41 319	0,03	41 333	- 0,20	41 250	1,15	41 727*	0,95
	total	103 580	1,20	104 824	- 1,39	103 366	- 1,14	102 182	- 2,52
ILES-DE-LA-MADELEINE		11 556	7,98	12 479	5,88	13 213	0,68	13 303*	6,60
TOTAL RÉGION		343 714	1,74	349 718	- 3,30	338,164	- 3,65	325 806	- 6,83

* année où le comté a atteint son maximum de population

naventure, Carleton-sur-Mer, Maria, New-Carlisle, Paspébiac, Pointe-à-la-Croix, Caplan, Saint-Alphonse, Saint-Siméon, Port-Daniel-Ouest, sans oublier les réserves indiennes de Restigouche et de Maria, on a connu des augmentations de population relativement importantes. Dans Gaspé-est, il en fut de même pour les municipalités de Grande-Rivière, Grande-Rivière-Ouest, Newport, Pabos-Mills et Saint-François-de-Pabos. La nouvelle «ville» de Gaspé a également enregistré une hausse de population. Cependant dans le comté de Gaspé-ouest, mis à part le secteur de Sainte-Anne-des-Monts, l'évolution a été négative.

Aux Iles-de-la-Madeleine, l'île du centre avec les municipalités de Fatima, l'Étang-du-Nord et Cap-aux-Meules a connu un fort accroissement de population, pendant que le reste des Iles tendait vers la stabilité.

Ces différences observées entre les trois sous-régions viennent peut-être du fait que l'agriculture tient une plus faible place en Gaspésie et aux Iles-de-la-Madeleine que dans le Bas Saint-Laurent.

2.4 Au niveau des villes et des villages

Au niveau des agglomérations (villes), la population s'accroît dans Kamouraska. Ainsi La Pocatière, grâce à Moto-Ski qui a employé jusqu'à 750 ouvriers en 1971 et 1972, a-t-elle connu une augmentation de population de 37,9% entre 1961 et 1971, tandis que celle de Saint-Pascal s'accroissait de 17,2% grâce aussi à des industries prospères. Au niveau des villages le tableau est moins florissant : quoique moins accentué, il ressemble à celui du Témiscouata où l'on constate un reflux généralisé à tous les niveaux sauf à Ville Dégelis qui présente un taux d'accroissement de 6,35%. Dans le comté de Rivière-du-Loup, toujours au niveau des villes et des villages, seuls la ville de Rivière-du-Loup et le village de Cacouna ont connu une augmentation de population. Dans Rimouski, les villes de Rimouski, Mont-Joli et Rimouski-Est ont connu aussi une croissance remarquable avec des augmentations respectives de 17,6%, 8,4% et 30,9%. Dans Matane et Matapédia, seule la ville de Matane avec 8% d'habitants de plus qu'en 1961 présente un assez bon bilan démographique.

Dans Bonaventure, il n'y a qu'une seule ville, New Richmond, qui a vu sa population augmenter de plus de 50% en 10 ans ce qui constitue un record dans le territoire-pilote. Dans Gaspé-ouest, Sainte-Anne-des-Monts semble en position de devenir le pôle de croissance et de développement du comté grâce aux nouvelles mines de cuivre de son arrière-pays : après un profond fléchissement entre 1961 et 1966 elle a

connu une augmentation importante depuis, soit 6,4% entre 1961 et 1971. Durant la même période, dans Gaspé-est, Chandler et la nouvelle «ville» de Gaspé croissaient respectivement de 12,8% et 10,2%.

Enfin, le très fort accroissement de Cap-aux-Meules, soit 44,8% de 1961 à 1971, rend compte d'un début d'industrialisation et d'urbanisation aux Iles-de-la-Madeleine.

3. LES FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Pour bien saisir le phénomène, il nous aurait fallu la ventilation par municipalité de l'excédent naturel et du solde migratoire. Malheureusement de telles données n'existent pas dans nos recensements. C'est pourquoi nous devons nous contenter d'interpréter l'évolution démographique du territoire-pilote sur un plan général.

3.1 Mouvements internes de la population

3.1.1 *Natalité* — Le taux de natalité dans la région a suivi la même évolution que celui du Québec. Il n'a cessé de diminuer depuis 1946, année où il s'élevait à 40,7 pour mille habitants tandis qu'il n'était que de 27,8 pour mille en 1961, et 19,8 pour mille en 1966 par rapport à 19 pour mille pour l'ensemble du Québec. En 1970, au Québec il était de 15,3 pour mille. Dans la région le taux de natalité n'a jamais été aussi faible et jamais le chiffre total des naissances ne fut aussi peu élevé depuis 1946.

3.1.2 *Fécondité* — Le taux de natalité n'est pas toujours le reflet exact de la fécondité réelle d'une population puisque ce taux de natalité ne tient aucun compte de la proportion de femmes en âge d'avoir des enfants. Ainsi le taux de fécondité est-il plus élevé dans le territoire-pilote que pour l'ensemble du Québec, tandis que les taux de natalité sont presque identiques. Cependant le taux de fécondité a fléchi plus fortement dans la région qu'au Québec passant de 117,5 pour mille pour la période de 1956 à 1961 à 83,6 pour mille en 1966, par rapport à 75 et 67,8 pour mille pour l'ensemble du Québec.

3.1.3 *Mortalité* — Au Québec le taux de mortalité générale est faible. Il en va de même pour le territoire-pilote dont le taux de mortalité générale en 1961 n'était que de 6 pour mille habitants, par rapport à 7 pour mille au Québec. C'est la jeunesse de la population du territoire-pilote qui explique que la mortalité soit plus faible que dans l'ensemble du Québec. Pour le territoire-pilote, c'est dans le comté de Rimouski que le taux de mortalité était le plus faible en 1961 soit 5,6 pour mille par rapport à un taux de 10,4 pour mille de 1941 à 1945. Par contre la mortalité infantile, c'est-à-dire celle du décès survenant avant

l'âge de un an, reste assez élevée dans le territoire. Ainsi le taux de mortalité infantile s'établissait-il à 41,6 pour mille en 1961. Par comtés, il était de 32 pour mille dans Rimouski, de 33 dans Rivière-du-Loup, de 55 dans Matapédia, de 48 dans Matane et Témiscouata. C'est le degré d'urbanisation qui fait la différence. Il semblerait donc que la mortalité infantile soit plus élevée du double à la campagne par rapport à la ville. Par rapport à 1941, où le taux de mortalité infantile s'établissait à 75 pour mille, il s'agit d'une nette amélioration. Cependant par rapport au Québec, le taux reste élevé.

3.1.4 Accroissement naturel — Si la population de la région ne voit pas ses effectifs augmenter rapidement depuis quelques années, cela ne signifie aucunement que le taux de natalité et le taux de mortalité s'équilibrent. En fait, un taux de natalité de 19,8 pour mille et un taux de mortalité de 6,4 pour mille en 1966, donnaient un taux d'accroissement naturel de 13,4 pour mille, lequel est supérieur au taux d'accroissement naturel du Québec soit 12,3 pour mille. Il y a cependant une grande différence entre accroissement naturel et accroissement réel de la population.

De 1956 à 1961 inclusivement, le taux d'accroissement naturel de la région fut de 25,5 pour mille c'est-à-dire l'équivalent d'une augmentation annuelle de 2,5% environ. Ce taux de 25,5 résulte de la différence entre une natalité de 31,7 pour mille et une mortalité de 6,2 pour mille pendant ces cinq années. Durant la même période, le taux d'accroissement naturel au Québec fut de 21 pour mille. On peut croire qu'un tel accroissement naturel aurait dû avoir pour conséquence une augmentation sensible des effectifs de la population. Or il en fut bien autrement dans la réalité. L'accroissement réel fut largement inférieur à l'accroissement naturel en raison d'une large émigration qui a enlevé à la région une partie de sa population.

3.2 Les mouvements migratoires

3.2.1 L'émigration = situation actuelle — De 1901 à 1941, le rythme d'accroissement de la population fut plus élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec. Mais le mouvement s'est largement renversé à partir de 1941. En effet, au cours des vingt-cinq années qui suivent, la région a vu ses effectifs augmenter de 22% alors que l'augmentation correspondante pour l'ensemble du Québec fut de 73,5%.

Remarquons en passant que la Côte-Nord (comté de recensement de Saguenay) a vu sa population augmenter de 266%, en grande partie, cela est prouvé, au dépens du territoire-pilote. Essentiellement ce sont les populations des comtés de Matane,

Matapédia et Rimouski qui vont sur la Côte-Nord; pour la Gaspésie l'émigration se fait surtout vers Montréal. Ajoutons à titre de renseignement supplémentaire que le comté de Saguenay venait au second rang après celui de Chambly pour le pourcentage d'augmentation de la population de 1941 à 1966. Mis à part la région de Montréal et la Côte-Nord, seule la région de Québec attire des immigrants du territoire-pilote pour un pourcentage notable.

On évalue à environ 12% de la population totale celle qui a quitté la région de 1961 à 1966; il s'agit du double de l'émigration de 1951 à 1956. Soulignons que l'accroissement de l'émigration qui fut de 80,6% de 1951 à 1961 fut de 10,4% de 1961 à 1966. Il semble que ce freinage ait continué depuis. L'émigration fut particulièrement forte dans quatre comtés qui fournissaient plus de la moitié des émigrants : ce sont Témiscouata, Matapédia, Matane et Gaspé-ouest. Le comté de Rimouski est le moins atteint. Il serait intéressant de pouvoir analyser l'ensemble des mouvements d'émigration vers ce comté et de ce comté vers l'extérieur de la région.

3.2.2 Migrations intérieures — En examinant la carte due à M. Jean Raveneau (Université Laval, 1969) l'on pourra noter les mouvements de population à l'intérieur de la région-pilote. D'une part les cercles blancs représentent une diminution de la population et les cercles pleins une augmentation. La grosseur des cercles est proportionnelle au nombre de personnes déplacées. On y voit que les zones de départs se situent en général à l'intérieur des comtés, tandis que les zones d'accueil se situent surtout à la périphérie du territoire avec une préférence marquée pour la région de Rimouski et celle de la baie des Chaleurs.

3.3 Structure de la population

3.3.1 Pyramide des âges — Cette dernière révèle en quelque sorte l'histoire de la population. L'étude de la population selon les âges est essentielle à toute connaissance réelle d'un milieu. En effet, elle apporte en elle-même des données fondamentales et des éléments de comparaison indispensables à la détermination des caractéristiques d'une population. La stratification par tranches d'âges résume assez bien habituellement la situation démographique d'une population. Les données recueillies pour la région nous permettent de diviser la population en fonction de trois grands groupes d'âges : les jeunes (de 0 à 14 ans), les adultes — ou population active — (de 15 à 64 ans) et enfin les personnes âgées (de 65 ans et plus). L'étude de la population par âges permet de voir les rapports entre la composition par âges et le mouvement de la population de même

qu'elle fournit d'importants jalons pour l'analyse des phénomènes sociologiques et démographiques.

Par rapport au Québec, la région possède le plus de jeunes, elle a aussi moins d'adultes, sans doute en raison d'un fort mouvement d'exode qui enlève à la région un grand nombre de jeunes en âge de travailler et avant qu'ils atteignent leur vingtième année. Nous avons vu au chapitre de l'émigration toute l'ampleur de ce mouvement migratoire. Quant à la proportion des personnes âgées, si elle est maintenant la même dans la région qu'au Québec, elle a cependant augmenté plus rapidement depuis 1951, ce qui dénote un vieillissement de la population régionale.

3.3.2 Population active — La population active demeure plus jeune dans la région qu'au Québec. Essentiellement, c'est parce que les jeunes sont actifs beaucoup plus tôt dans la région qu'au Québec en général. Ils entrent donc sur le marché du travail assez jeunes. On peut par conséquent estimer qu'ils quittent l'école plus tôt que leurs camarades des autres régions du Québec. L'on comprend aisément la situation lorsqu'on sait par ailleurs que le revenu par habitant est deux fois moins élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec.

CONCLUSION — perspectives d'évolution

Il semble qu'on assiste présentement, dans la région, à une certaine diminution de l'émigration. En effet, si l'émigration s'était maintenue, la décroissance constatée de la population entre 1966 et 1971 (-3,6%) aurait été beaucoup plus forte étant donné la chute brutale du taux de natalité. Après une augmentation continue jusqu'en 1961, puis une diminution constante jusqu'à récemment, le chiffre de population pour l'ensemble de la région se situe au-

tour de 326 000 habitants. Que réserve l'avenir? À moins de changements majeurs sur les plans sociologiques et économiques, il semble que la population va continuer à décroître au même rythme qu'actuellement.

Le seul mouvement de population vraiment perceptible pour l'avenir, c'est celui de la polarisation urbaine qui tend à s'accroître au fil des années.

Il semble qu'il faille trouver là, surtout aux alentours de Rimouski où le mouvement est assez sensible, l'origine d'une urbanisation relativement rapide. Faut-il s'en préoccuper? Nous ne le pensons pas, car cette polarisation urbaine contribue sans doute à garder dans la région une partie des effectifs ruraux qui quittent la campagne sans espoir de retour.

Cette urbanisation reste cependant très limitée. Elle se concentre essentiellement sur cinq pôles : Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, New-Richmond et Chandler, soit les trois villes qui comptent plus de 10 000 habitants (à l'exception de Gaspé qui est un cas spécial) et les deux petites villes industrielles de la baie des Chaleurs. Ces récents accroissements de population à Chandler et à New-Richmond sont dus à l'implantation d'usines de pâtes et papier, tandis que l'augmentation de la population de l'agglomération de Rimouski tient en grande partie à son nouveau rôle de capitale régionale, rôle qui s'est concrétisé avec la décentralisation de plusieurs ministères fédéraux et provinciaux, la création d'un collège d'enseignement général et professionnel et l'établissement de l'Université du Québec. Pour les autres villes, soit celles de Rivière-du-Loup et Matane c'est sans doute le vidage de l'arrière-pays qui est à l'origine de leur croissance.

Est-ce là l'esquisse d'une future répartition de la population dans le territoire-pilote? Il est encore trop tôt pour le dire, le phénomène étant très récent et le processus d'urbanisation relativement lent.

Le projet de loi C-42, intitulé "Loi visant à améliorer la gestion des fonds de la Commission de la capitale nationale", vise à modifier le régime de gestion des fonds de la Commission de la capitale nationale (CCN) et à renforcer son rôle de gestionnaire de fonds. Les amendements proposés visent à clarifier les responsabilités de la CCN et à améliorer la transparence de sa gestion financière. Le projet de loi prévoit également la création d'un comité d'audit indépendant pour surveiller les activités financières de la CCN. Ces mesures sont destinées à garantir l'efficacité et l'intégrité de la gestion des fonds destinés au développement de la capitale nationale.

Le projet de loi C-42 a été adopté par le Parlement le 15 mai 2008. Les amendements ont été adoptés à l'unanimité. Le projet de loi est entré en vigueur le 15 juin 2008. Les amendements ont été adoptés à l'unanimité. Le projet de loi est entré en vigueur le 15 juin 2008.

Le projet de loi C-42 a été adopté par le Parlement le 15 mai 2008. Les amendements ont été adoptés à l'unanimité. Le projet de loi est entré en vigueur le 15 juin 2008. Les amendements ont été adoptés à l'unanimité. Le projet de loi est entré en vigueur le 15 juin 2008.

Le projet de loi C-42 a été adopté par le Parlement le 15 mai 2008. Les amendements ont été adoptés à l'unanimité. Le projet de loi est entré en vigueur le 15 juin 2008. Les amendements ont été adoptés à l'unanimité. Le projet de loi est entré en vigueur le 15 juin 2008.

En avril
dait une p
quipe de
Chicoutim
atlas rég
Ce projet
subventio
du Québec
re phase
Une é
sept géo
l'automne
confectio
et au déb
du projet
Grâce
seil des a
et pendar
tant au p
celle de
dernière
enfin de
du Sague
présente
du projet
rons par

Les fonds
Quelles
niques
ques qui
ce, dans
las, qu'ils
toujours
ginaux d
de ces d
tions de c
Les An
las, les «
tête, ont p
maine, et

1. Référé

L'ATLAS RÉGIONAL DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

présentation du projet et état des travaux

Louis-Marie Bouchard

Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi

En avril 1973, le Conseil des arts du Canada accordait une première subvention de 25 000 dollars à l'équipe de géographes de l'Université du Québec à Chicoutimi afin de leur permettre la préparation d'un atlas régional pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean¹. Ce projet de recherche, qui avait déjà obtenu une subvention d'émergence du ministère de l'Éducation du Québec, pouvait ainsi s'engager dans une première phase de mise en opération.

Une équipe de huit assistants encadrés par les sept géographes de l'UQAC a donc passé l'été et l'automne 1973 à la cueillette de données, à la confection de premières esquisses cartographiques et au déblaiement en général des principaux fronts du projet.

Grâce au renouvellement de la subvention du Conseil des arts, les travaux se poursuivront à l'été 1974 et pendant la prochaine année académique, permettant au projet de franchir sa deuxième phase, soit celle de l'analyse cartographique. La troisième et dernière phase, qui sera de même durée, permettra enfin de préparer la publication de l'Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous livrons dans la présente communication, les fondements théoriques du projet, le plan et la méthodologie et nous terminerons par un bref compte rendu de l'état des travaux.

Les fondements théoriques d'un atlas régional

Quelles que soient les écoles de pensée géographiques et les phases d'évolution méthodologiques qui se sont succédées, il y a toujours eu place, dans les recherches géographiques, pour des atlas, qu'ils soient régionaux ou autres. Ceux-ci ont toujours été un des modes d'expression les plus originaux des géographes et c'est souvent à partir de ces documents essentiels que les grandes intuitions de cette science ont pu prendre naissance.

Les Anciens et les Classiques ont publié leurs atlas, les « Régionaux », avec Vidal de la Blache en tête, ont peut-être été les plus prolifiques en ce domaine, et enfin, la géographie contemporaine, qui

profite de raffinements méthodologiques avancés et s'intéresse de plus en plus à la théorie, produit un nombre d'atlas plus élevé que tout ce qu'on a connu auparavant.

Sans insister sur le travail des Anciens qui ont presque toujours accompagné leurs récits de voyages d'une série de cartes souvent groupées dans ce qui constituait les premiers atlas, l'on sait qu'un certain nombre de « géographes » des 16^e, 17^e et 18^e siècles, comme Mercator, ont produit des atlas déjà plus documentés que les précédents. Mais leurs ouvrages souvent étaient davantage le reflet de la conception qu'ils se faisaient du monde que de véritables contributions à la géographie. Un atlas suisse publié en 1782 par Rigobert Bonne, porte par exemple le titre de: *Atlas de toutes les parties connues du globe terrestre dressé pour l'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*.

Au 19^e siècle, sous l'influence des Humboldt, Ritter et Ratzel, la pensée et la recherche géographiques sont devenues plus rigoureuses. Pendant cette période, qu'on peut considérer comme classique, l'approche trop descriptive des Anciens a été remise en question. Humboldt et Ritter particulièrement, ont rappelé que l'organisation scientifique des connaissances se fait en deux phases, l'une consistant en l'assemblage d'un grand nombre de données pertinentes et la deuxième, en l'établissement de relations de cause à effet entre ces données. Il s'agissait là d'un pas important dans la recherche géographique et les atlas ont reflété ce progrès en introduisant quelques cartes thématiques à travers l'ensemble des cartes de localisation.

La prolifération des atlas régionaux et nationaux à laquelle on a assisté dans la première moitié du vingtième siècle était la conséquence normale de l'influence de la pensée de Vidal de la Blache sur la géographie occidentale. Pour Vidal, l'étude du milieu physique devait être reliée à celle du milieu humain, non pas pour des fins d'explication de l'espace géographique en général, mais parce que l'un et l'autre sont généralement confondus pour former

1. Référence S 72-1655.

des paysages ou, à plus grande échelle, des régions. Celles-ci, dans cette optique, sont considérées comme des organismes autonomes régis par leurs propres forces internes; elles sont donc «uniques». D'où l'insistance dans les atlas régionaux, sur les caractères originaux expliquant les paysages locaux.

Bien que cette philosophie de l'espace géographique peut être considérée comme un recul sur le plan scientifique, car elle ne tenait pas compte de l'existence d'un certain ordre dans la nature et donc de la répétition inévitable de phénomènes répondant à des mêmes lois, elle n'en a pas moins permis le développement spectaculaire des cartes thématiques dans les atlas. Cette période a aussi permis des progrès exceptionnels dans les modes de représentation géographique de la réalité régionale. La conception globaliste des régions nécessitait en effet l'intégration, sur une même carte, d'un nombre élevé de variables, d'où le raffinement toujours plus grand des méthodes de superposition des signes et des couleurs sur une même carte.

Quoique la conception plus fondamentaliste qu'elle adopte devrait normalement l'inciter à le faire, la géographie contemporaine ne peut pas mettre totalement de côté l'existence des régions. D'une part, les lois de l'espace géographique ne sont pas encore suffisamment connues, comme le souhaiteraient Bunge, Harvey et Berry, entre autres, pour que les différents découpages spatiaux ne puissent pas s'expliquer, au moins partiellement, par une certaine force structurante qui pour l'instant porte le nom de région. Par ailleurs, la notion de régions uniques ou originales n'est pas nécessairement à la base de la démarche cartographique qui aboutit à un atlas régional. C'est dans la mesure où nous considérons des traits régionaux comme généralisables à d'autres régions qu'un atlas régional devient, par ses cartes analytiques et synthétiques, un instrument d'élaboration d'hypothèses géographiques qui sont vérifiables dans d'autres régions-laboratoires.

En outre, les géographes professionnels travaillent presque toujours dans un milieu où l'existence d'une région (que ce soit une ville, une région métropolitaine ou une région d'aménagement) est imposée comme postulat. Ils collaborent généralement à une équipe d'aménagement «régional», métropolitain ou urbain et le terrain est tout à fait délimité.

Mais, dans les deux cas, les méthodes de recherche, en s'appuyant sur les ressources de la mathématique et particulièrement de la statistique, sont devenues beaucoup plus rigoureuses tout en exigeant une somme de travail relativement moins élevée. De plus, l'informatique permet la cartographie rapide de données qui ont pu être traitées de façon beaucoup plus élaborée. Conséquemment, les atlas régionaux conservent non seulement la place qu'ils

avaient, mais ils profitent des progrès de la géographie pour atteindre avec beaucoup plus d'assurance les objectifs qui justifient leur publication. Il est en effet significatif que *l'Atlas économique de l'Ontario*, considéré comme un chef-d'œuvre en ce domaine, ait été publié au moment où la géographie était en pleine «crise», soit à la fin des années soixante.

Cet ouvrage toutefois ne brille pas par ses astucieux procédés proprement cartographiques comme nous en présentent certains atlas, mais il se distingue plutôt par les méthodes rigoureuses de mise en ordre de données qu'il utilise. Les répartitions spatiales n'y sont pas traitées en simples classes de données absolues, mais il s'agit toujours de pourcentages et surtout d'écart-types : l'analyse de coïncidence spatiale des variables n'est pas faite par la simple superposition de couleurs, mais par le calcul d'un coefficient de corrélation ou par les ressources de l'analyse factorielle.

Les puristes diront qu'il s'agit là de l'utilisation de méthodes modernes dans des cadres conceptuels dépassés et ils auraient raison si ces travaux ne contribuaient pas à l'avancement de la connaissance théorique en géographie. Or, celle-ci ne peut progresser, comme c'est le cas pour toutes les sciences, sans s'appuyer sur un solide bagage de connaissances empiriques.

Les connaissances empiriques, en géographie, doivent toujours, par définition, être cartographiées. La simple répartition spatiale des données nécessite déjà un moyen d'expression particulier et l'analyse spatiale qui en découle puise ses concepts et ses modèles dans un examen préliminaire de ces diverses répartitions, tout en utilisant la cartographie en cours de route et comme moyen d'expression des résultats. Enfin, la synthèse de ce processus empirique doit souvent avoir recours à l'expression graphique.

Toutes ces cartes, qui couvrent un espace géographique commun, étant regroupées dans un seul document qu'on appelle «atlas régional», celui-ci constitue alors le compte rendu cohérent d'une démarche essentielle qui se situe elle-même à l'intérieur d'un cheminement scientifique complet.

Problématique, méthodologie et caractéristiques de l'Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean

À l'échelle canadienne la plupart des grandes régions ont leur atlas régional. L'Atlas économique de l'Ontario, l'Atlas of the Prairies Provinces, l'Atlas of Alberta, etc., en sont des exemples. Au Québec, quelques régions ont leur atlas. L'Atlas régional du Bas Saint-Laurent et l'Atlas du Centre du Québec méridional constituent un premier stade vers la

couverture complète du Québec. L'Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean se situe dans cette perspective en permettant la cartographie d'une autre région du Québec.

À l'échelon local, la confection d'un Atlas est la suite logique des nombreuses expériences-pilotes dont le Saguenay-Lac-Saint-Jean a été l'objet dans la dernière décennie. Le ministère de l'Expansion économique régionale a fait effectuer, en 1967, une enquête socio-économique qui a abouti à la synthèse régionale rédigée par Pierre-Yves Pépin; cette étude, précédée d'«enquêtes-participation» effectuées sous la surveillance du Conseil économique régional, a été suivie de la mission de planification de l'OPDQ qui a dressé une «Esquisse de plan» pour la région.

Aussi, dans le cadre du Centre de recherches sur le Moyen-Nord de l'Université du Québec à Chicoutimi, le Saguenay-Lac-Saint-Jean fait présentement l'objet de deux recherches importantes avec lesquelles le projet d'atlas est en rapport direct. Un économiste prépare une mise à jour complète du dossier économique de cette région, en mettant l'accent sur son potentiel de développement vers le Nord, et un géographe de Chicoutimi élabore un modèle de développement pour le Moyen-Nord du Québec.

Ces deux recherches en cours permettent déjà l'élaboration d'une problématique régionale, dont un grand nombre d'aspects doivent être cartographiés. Il s'agit, d'une part, de spatialiser avec le plus de raffinement possible les composantes socio-économiques de la région à l'étude et, d'autre part, d'exprimer les résultats avec les ressources cartographiques propres à la géographie.

À cette fin, l'Université du Québec à Chicoutimi vient de créer une Banque de données régionales qui, avec la collaboration de Statistique-Canada et du Bureau de la statistique du Québec, mettra à la disposition des chercheurs des données fournies et, le cas échéant, les régionalisera. Il va sans dire que le projet d'atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean puise considérablement dans cette source nouvelle et, à plus forte raison, à un moment où les données du recensement de 1971 commencent à sortir. Autant que possible, nous essayons donc de synchroniser la préparation des cartes avec la parution de ces résultats, réduisant ainsi la désuétude du résultat final.

Il sera indispensable, toutefois, que des relevés de terrains soient effectués pendant toute la durée du projet. En été, surtout, des équipes d'étudiants en géographie sont mises sur pied à cette fin. En principe, chaque collaborateur associé au projet a

son équipe à diriger. Des sondages et enquêtes seront aussi effectués pendant toute l'année par des étudiants engagés à temps partiel. Les travaux déjà existants seront aussi, soit mis à jour, soit utilisés directement.

Le document final ne consistera toutefois pas en un simple inventaire géographique régional, mais il essaie, d'une part, de faire ressortir les problèmes spécifiques à la région qu'il couvre et, d'autre part, de fournir les matériaux cartographiques essentiels aux études menant à leur solution. Il insiste donc sur la cartographie du dynamisme des lignes de forces régionales.

La région à cartographier comprend le Saguenay-Lac-Saint-Jean proprement dit ainsi que ses marges éloignées, c'est-à-dire une partie de la Côte-Nord et du Nord-Ouest québécois. En effet, quoique mieux délimité de façon naturelle que les autres régions du Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean comporte des marges plus ou moins étendues où l'on puise des ressources, où l'on va en villégiature et où s'étend graduellement l'influence économique régionale; l'atlas tiendra donc compte de cette dimension et la plupart des cartes comprendront, soit un carton pour Chibougamau-Chapais, soit une échelle permettant d'englober la Côte-Nord du Saint-Laurent et des cartes particulières aux marges nordiques seront confectionnées.

Ce projet d'atlas régional veut aussi apporter sa contribution à la recherche cartographique qui, à l'instar de toute la géographie, se trouve à un tournant du point de vue méthodologique. L'approche conceptuelle de chaque ensemble et sous-ensemble de données se fera donc de façon rigoureuse, s'inspirant ainsi des atlas les plus récents. Aussi, la plupart des cartes présenteront des données regroupées selon les ressources nouvelles offertes par les méthodes quantitatives, laissant peu de place aux découpages arbitraires.

Il est naturellement fait usage de la cartographie automatique (SYMAP 50) dans l'analyse des données, mais nous tentons d'arriver à un produit fini qui présente une meilleure lisibilité et de plus grandes qualités esthétiques, combinant ainsi les avantages de la cartographie classique à ceux de la cartographie informatisée.

Quant à la taille de l'ouvrage et à la richesse de sa présentation, l'Atlas économique de l'Ontario ne peut évidemment être pris comme ordre de grandeur. Nous visons plutôt à ce que notre travail se situe quelque part entre *The Atlas of the Pacific Northwest* et *An Atlas of Indiana*. Un certain nombre de cartes en couleurs seront confectionnées.

Plan général et détaillé de l'Atlas

Notre plan se divise en deux parties. La première, qui vise à faire un survol des « Principales composantes spatiales du Saguenay-Lac-Saint-Jean », est d'inspiration plutôt classique et vise à présenter successivement les différents aspects géographiques de la région. Elle est davantage descriptive et statique que dynamique et analytique, mais son insertion dans un atlas est un prérequis évident à une explication cartographique plus poussée. Ces données, d'apparence élémentaires, font parfois défaut à certaines études plus sophistiquées qui manquent ainsi de clarté.

Première partie :
PRINCIPALES COMPOSANTES SPATIALES DU SAGUENAY-LAC-SAINTE-JEAN

A) L'ASSIETTE PHYSIQUE ET LES DONNÉES CLIMATIQUES

Thèmes : Hypsométrie et énergie du relief

Aspects géomorphologiques particuliers : glissements de terrain, érosion anthropique, etc.

Les isohyètes, les isothermes, l'enneigement, les vents, etc.

B) LES HOMMES DANS LA RÉGION

Thèmes : Mise en place de la population

Les densités

Compositions socio-professionnelles

Les agglomérations

Limites administratives et électorales

C) LES RESSOURCES DE BASE ET LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Thèmes : Variations régionales de la saison végétative

Régions bio-climatiques

Cartes écologiques

Potentiel agricole des sols

Utilisation actuelle des sols

Répartition du cheptel régional

Les marchés agricoles et la transformation des produits

Les ressources en eau et l'énergie hydro-électrique

Les ressources forestières et la transformation du bois

L'industrie de l'aluminium et ses dépendances

Les ressources récréatives et touristiques

Les équipements touristiques et de loisirs

D) LES INFRASTRUCTURES

Thèmes : Le réseau routier

Transport et distribution de l'énergie

Le trafic routier; variations saisonnières

Lignes aériennes

Les installations portuaires et la navigation

Les équipements sociaux et institutionnels

La deuxième partie, qui se veut un « Dégagement d'une problématique de l'espace régional », sera davantage explicative. Chaque thème à cartographier s'inscrira dans un des cadres conceptuels présentés ci-dessous et apportera un élément explicatif à un problème posé. Ainsi, les villes et les activités industrielles seront cartographiées dans l'optique commune suivante : le système urbain et l'industrialisation; les problèmes économiques des ruraux et les diverses activités forestières s'inséreront dans le même thème de pensée suivant : les activités agroforestières et le phénomène de la marginalité. Quant à la géographie du comportement et des problèmes sociaux, elle consistera en une approche car-

Deuxième partie :
DÉGAGEMENT D'UNE PROBLÉMATIQUE DE L'ESPACE RÉGIONAL AU SAGUENAY-LAC-SAINTE-JEAN

Premier cadre conceptuel :

LE SYSTÈME URBAIN ET L'INDUSTRIALISATION

Thèmes : Analyse spatio-temporelle de l'urbanisation

Urbanisation et industrialisation

Déséquilibres spatiaux de l'industrie

Le tertiaire et les pôles d'attraction

Les déséquilibres de la hiérarchie urbaine

Les investissements publics et la croissance

Deuxième cadre conceptuel :

LES ACTIVITÉS AGRO-FORESTIÈRES ET LES CONSÉQUENCES DE LA MARGINALITÉ

Thèmes : Évolution récente de l'agriculture

Analyse du dynamisme rural; ses variations spatiales

Les variations de l'œcoumène sur les franges

La transformation du bois et son impact sur la vie rurale

Les voies de pénétration en forêt

La circulation en forêt et l'instabilité de l'habitat

L'aviation de brousse et les pourvoyeurs

Débouchés vers le Nord

Troisième cadre conceptuel :

GÉOGRAPHIE DU COMPORTEMENT ET DES PROBLÈMES SOCIAUX

Thèmes : Les dynamismes démographiques comparés

Les migrations

Les migrations alternantes

La dépopulation rurale

Variations spatiales des revenus

La pauvreté rurale

Les « zones grises » de la région

Le comportement politique et électoral

Les comportements religieux

Typologie municipale

Quatrième cadre conceptuel :

NOUVELLES AVENUES DE DÉVELOPPEMENT

Thèmes : Les déplacements touristiques

Motifs de déplacement : provenance, destination, etc.

Intégration des ressources

Les options d'aménagement spatial

L'industrie de l'artisanat

Débouchés vers la Côte-Nord et le Nord-Ouest

tographique des causes humaines et des effets sociaux des problèmes décelés dans les cadres conceptuels précédents. Enfin, de nouvelles avenues dans l'explication de la région et dans ses perspectives de développement, entre autres le tourisme, la récréation et les loisirs, feront l'objet d'une attention particulière, dans la recherche d'une problématique de l'espace régional.

État actuel des travaux

La plupart des travaux qui ont été faits dans le cadre de l'Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont consisté soit en des activités de mise en ordre de données, soit en des essais de représentation cartographique. La cueillette de données a consisté en la consultation des sources préexistantes dans un certain nombre de cas, mais le travail sur le terrain s'est avéré nécessaire à toutes les équipes. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs passé les 3 mois d'été sur le terrain. Enfin, le dépouillement des données officielles, tel le recensement de 1971, a été entrepris au rythme de la livraison des résultats par Statistique-Canada.

Les essais de représentation cartographique quant à eux ont été faits soit selon les méthodes classiques, soit par la cartographie automatique, mais dans les deux cas, l'on n'a pas abouti à des cartes finales. Il n'entraîne d'ailleurs pas dans l'objectif de cette première étape de livrer un produit fini, ou de terminer l'une ou l'autre des parties de l'Atlas. Cette étape visait plutôt à mettre en marche les principaux fronts du projet afin que puissent être effectués un certain nombre de tests touchant les hypothèses en particulier et le plan dans son ensemble.

Plusieurs hypothèses de travail ont ainsi pu être examinées et les rapports sectoriels déjà produits en ont rendu compte; mais, encore là, il ne s'agit pas de résultats que nous considérons comme définitifs. C'est dans la dernière phase que nous

comptons prendre un nombre important de décisions, découlant des diverses tentatives faites dans la première phase et qui concerneront tout autant les aspects scientifiques que techniques de notre recherche. Cette deuxième phase, qui sera vraisemblablement plus longue, permettra aussi un réexamen du plan d'ensemble du projet, à la lumière de l'expérience déjà acquise. Il ne s'agit pas de remettre en question les principes qui ont présidé à son élaboration, ni d'abandonner les cadres conceptuels qui ont été tracés au départ, mais nous voulons plutôt en préciser davantage le contenu. La prochaine année de travail en sera donc une de consolidation du projet en mettant l'accent sur ce qui a semblé le plus significatif jusqu'à maintenant.

Les recoupements de thèmes seront examinés de près, et, s'ils laissent transparaître certains éléments explicatifs nouveaux, nous n'hésiterons pas à faire de ceux-ci des thèmes à introduire dans le plan. De même, certaines avenues, dont l'exploration nous aura semblé sans issues, pourront être abandonnées sans pour autant modifier en profondeur les cadres conceptuels dans lesquels elles ont été inscrites.

En définitive, si jusqu'à maintenant nous nous sommes penchés davantage sur la répartition spatiale des données, franchissant ainsi une étape indispensable de toute recherche géographique, nous ne comptons pas du tout en faire un élément majeur de ce projet. L'analyse spatiale, laquelle se situe généralement en aval de l'examen de répartition, devra inévitablement se voir accorder la priorité, et c'est là que nous mettrons l'accent dans les prochains mois. Les synthèses, dont ces travaux auront permis le dégagement, seront sans doute les éléments clés de l'Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean et leur cartographie constituera la phase finale du projet. Cette phase devrait se terminer à l'été 1976.

FAUT-IL TENTER D'ACCROÎTRE LA FÉCONDITÉ AU QUÉBEC ?*

politique des populations

Sous ce thème, qui a fait l'objet d'ateliers au sein de la Section de démographie, sont regroupés trois textes revêtant un caractère d'actualité particulier et accessibles au lecteur qui n'est pas spécialiste des questions traitées.

Les réflexions qui suivent ont été élaborées en tenant compte de la situation particulière de la province de Québec. Elles ne visent pas à donner des recommandations précises, mais à susciter des débats et à encourager les réflexions sur les questions soulevées.

Il est important d'évaluer l'impact de ces politiques sur la population. L'impact de ces politiques sur la population est évalué en fonction de l'âge, du sexe et de la région. Les données sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Année	Population totale	Population féminine	Population masculine
1970	5 000 000	2 500 000	2 500 000
1980	5 500 000	2 750 000	2 750 000
1990	6 000 000	3 000 000	3 000 000

Une telle fécondité paraît hors de portée des politiques actuelles. Cette fécondité est évaluée en fonction de l'âge, du sexe et de la région. Les données sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Année	Fécondité	Fécondité féminine	Fécondité masculine
1970	2,5	2,5	2,5
1980	2,5	2,5	2,5
1990	2,5	2,5	2,5

Il est important d'évaluer l'impact de ces politiques sur la population. L'impact de ces politiques sur la population est évalué en fonction de l'âge, du sexe et de la région. Les données sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Les réflexions qui suivent ont été élaborées en tenant compte de la situation particulière de la province de Québec. Elles ne visent pas à donner des recommandations précises, mais à susciter des débats et à encourager les réflexions sur les questions soulevées.

Toutefois, il est important d'évaluer l'impact de ces politiques sur la population. L'impact de ces politiques sur la population est évalué en fonction de l'âge, du sexe et de la région. Les données sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Année	Population totale	Population féminine	Population masculine
1970	5 000 000	2 500 000	2 500 000
1980	5 500 000	2 750 000	2 750 000
1990	6 000 000	3 000 000	3 000 000

D'autre part, il est important d'évaluer l'impact de ces politiques sur la population. L'impact de ces politiques sur la population est évalué en fonction de l'âge, du sexe et de la région. Les données sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Année	Fécondité	Fécondité féminine	Fécondité masculine
1970	2,5	2,5	2,5
1980	2,5	2,5	2,5
1990	2,5	2,5	2,5

* Ce texte a été rédigé par le Service de la Démographie, Direction de la Population, Gouvernement du Québec, en collaboration avec le Service de la Statistique, Direction de la Statistique, Gouvernement du Québec.

1. On trouve également des données sur la fécondité dans le rapport de la Commission de la Démographie, Direction de la Démographie, Gouvernement du Québec, 1970.

2. Les données sont présentées dans le rapport de la Commission de la Démographie, Direction de la Démographie, Gouvernement du Québec, 1970.

3. Les données sont présentées dans le rapport de la Commission de la Démographie, Direction de la Démographie, Gouvernement du Québec, 1970.

Évolution des populations

Cette étude a été réalisée en collaboration avec le Service de la statistique de la Ville de Québec. Les données ont été fournies par le Service de la statistique de la Ville de Québec et le Service de la statistique de la Ville de Québec.

Les ré
dans le
dité au C
brutale d
taux du
comport
que leur
duire d'
moins ra
taux du r
Tout c
formés re
rer le ren
beaucoup
suivie les
plus inq
tions de
années n
nécessai
Sans
légitimen
ne tombe
dites nata
quelques
aussi mo
D'autre
proposé
moyen d
au Queb
tarder un
voit pas
natalité p
redresser

* Ce tex
1971,
(fédéra
dtaire
Québec
1. On po
parue
novem
Henripi
berceau
Presses

FAUT-IL TENTER D'ACCROÎTRE LA FÉCONDITÉ AU QUÉBEC ?*

Jacques Henripin

Département de démographie
Université de Montréal

Les réflexions qui suivent doivent être placées dans le contexte de l'évolution récente de la fécondité au Québec. Chacun sait qu'il s'agit d'une chute brutale qui, en une douzaine d'années, a réduit les taux du moment d'au moins la moitié. Quant au comportement réel des couples, on sait également que leur descendance finale est en train de se réduire d'une façon substantielle, mais beaucoup moins rapidement que ne le laissent entendre les taux du moment¹.

Tout compte fait, il semble bien que les couples formés récemment auront assez d'enfants pour assurer le renouvellement de leurs générations, mais pas beaucoup plus. Cependant, la tendance qu'ont suivie les quinze ou vingt dernières générations est plus inquiétante : si elle se poursuit, les promotions de mariages qui se constituent depuis quelques années n'atteindront pas la moyenne des 2,2 enfants nécessaires pour assurer leur remplacement.

Sans être un populationniste forcené, on peut légitimement se proposer d'éviter que la fécondité ne tombe au-dessous de ce niveau. Et des mesures dites natalistes pourraient bien être nécessaires, d'ici quelques années, même pour assurer un objectif aussi modeste.

D'autre part, divers commentateurs ont souvent proposé un redressement de la natalité comme moyen de maintenir la fraction des francophones au Québec ou au Canada. Il vaut la peine de s'attarder un peu sur cette stratégie. À priori, on ne voit pas très bien comment un redressement de la natalité pourrait favoriser les francophones : si un redressement se produisait, il n'y a guère de raison

de penser qu'il affecterait de façon particulière les couples francophones. Pendant près d'un siècle, les francophones ont pu compenser par leur surfécondité aussi bien l'arrivée d'immigrants « anglophiles » que la perte de leurs propres membres, qui allaient s'angliciser hors du Québec. Mais cette surfécondité était le résultat de facteurs maintenant disparus et cette performance remarquable et coûteuse est chose du passé.

Il est quand même intéressant d'essayer d'évaluer — très grossièrement — l'ampleur du surplus de fécondité francophone nécessaire pour compenser l'influence des mouvements migratoires. Ces derniers sont complexes, difficiles à mesurer et il est pratiquement impossible de les prévoir. On peut cependant donner des ordres de grandeur vraisemblables, en s'appuyant sur l'estimation des mouvements récents. Supposons que ces mouvements migratoires, compte tenu de la langue des intéressés, persistent au cours des années qui viennent, supposons en outre qu'on se propose de compenser leur influence sur la fraction des francophones, par une surfécondité des couples francophones, quel serait alors l'excédent de fécondité nécessaire ? Le résultat du calcul est quelque peu surprenant : de 30 à 40 pour cent ! Par exemple, si les non francophones avaient en moyenne 2,5 enfants par famille, il faudrait que les couples francophones aient des familles de 3,3 à 3,5 enfants².

Une telle surfécondité paraît hors de la portée des politiques natalistes. Dans l'enquête sur les couples du Québec, réalisée en 1971, on a demandé aux femmes interrogées si elles auraient un enfant de plus, dans l'éventualité de six mesures fort généreuses que l'État pourrait mettre sur pied en vue d'alléger la charge des parents. Treize pour cent seulement des femmes ont dit qu'elles réagiraient positivement et au total, si l'on en croit leur pronostic, ces six mesures auraient pour effet d'augmenter la fécondité de sept ou huit pour cent³. C'est fort peu.

2. On trouvera plus de détails sur ces calculs dans J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, *op. cit.*, chapitre 8.
3. *Ibid.*, chapitre 6.

* Ce texte s'appuie sur l'analyse d'une enquête réalisée en 1971, grâce à une subvention accordée par le ministère (fédéral) de la Santé et du Bien-être social, par l'intermédiaire du ministère des Affaires sociales de la province de Québec.

1. On pourra consulter là-dessus la brève analyse qui est parue dans le Bulletin de l'A.D.Q., vol. 2, numéro spécial 1, novembre 1973, p. 118-120. Pour plus de détails, voir J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, *la Fin de la revanche des berceaux : qu'en pensent les Québécoises?*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1974.

CONSÉQUENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES D'UNE STABILISATION DES TAUX DE FÉCONDITÉ AU NIVEAU DE 1971

Laurent Roy

Registre de la population du Québec

Le Québec connaît depuis les années 60 une baisse relativement impressionnante de sa fécondité. Cependant, les avis sont partagés quant à l'aspect positif ou négatif de cette évolution. Certains jugent que les conditions démographiques actuelles, notamment au niveau de la fécondité, sont parfaitement acceptables et prônent même une stabilisation de ces facteurs à leur point actuel. D'autres par contre croient plutôt que l'évolution actuelle peut amener certaines conséquences suffisamment sérieuses, de sorte qu'ils favorisent une reprise de la natalité.

Une des raisons pour lesquelles on arrive difficilement à s'entendre sur les conséquences de cette chute de la natalité, c'est que les phénomènes de population n'évoluent que très lentement et que leurs répercussions sont lentes. Aussi l'aspect de certaines conséquences peut fort varier, et même s'opposer selon que l'on juge de la situation à court, moyen ou long terme. C'est pourquoi le but de cette étude est de jeter quelque lumière sur les conséquences socio-économiques qu'entraînerait la stabilisation des mouvements démographiques, suivant que l'on se place à court, moyen ou long terme.

1.0 PRÉSENTATION DE L'HYPOTHÈSE ET DE LA MÉTHODE

1.1 L'hypothèse

Avant de décrire l'hypothèse posée, voyons d'abord ce qu'était la situation en 1971. Le taux de natalité se situait à 15,2 pour mille, le taux global de fécondité générale à 59,5 pour mille, l'indice synthétique de fécondité à 1,945 et le taux brut de reproduction à 0,940. Quant au taux brut de mortalité, il se situe à 6,8 pour mille; et quant à la migration, son solde accusait un déficit de 34 000 personnes.

Notre hypothèse suppose que la fécondité et la mortalité seront constantes; que le solde migratoire sera nul, c'est-à-dire que nous considérons la population comme étant fermée. Nous avons omis de

faire certaines hypothèses sur la migration future, d'abord parce qu'elle est davantage soumise aux conditions socio-économiques et qu'elle risque de connaître des variations fort inattendues dans le futur; ensuite parce que nous avons voulu connaître quel serait l'état stable, de même que ses caractéristiques, si on maintenait la fécondité et mortalité constantes. Nous supposons donc que les générations futures se comporteront en matière de fécondité et mortalité de la même façon que l'ensemble des générations en 1971. On suppose donc que les femmes n'arrivent plus à assurer leur propre remplacement.

1.2 La méthode

1.2.1 Calcul des survivants — Nous avons apprécié, pour les années futures, le nombre de survivants issus de la population de départ, 1971. À cet effet, nous avons calculé des probabilités de survie qui ont été appliquées à la population de départ et successivement aux survivants de celle-ci jusqu'au terme des projections (2071).

1.2.2 Calcul des naissances — Le calcul des naissances a été obtenu par la méthode transversale, c'est-à-dire en utilisant les taux de fécondité générale par groupe d'âge (taux entre anniversaire). Il s'agit d'abord de multiplier les taux de fécondité générale par 5, puisque nous travaillons sur une période quinquennale, et de multiplier ces résultats par la population moyenne de chacun des groupes d'âge respectifs. Il suffit de sommer les nombres des naissances issues de chacun des groupes d'âge, pour obtenir le nombre total de naissances de la période quinquennale.

2.0 PRINCIPAUX RÉSULTATS

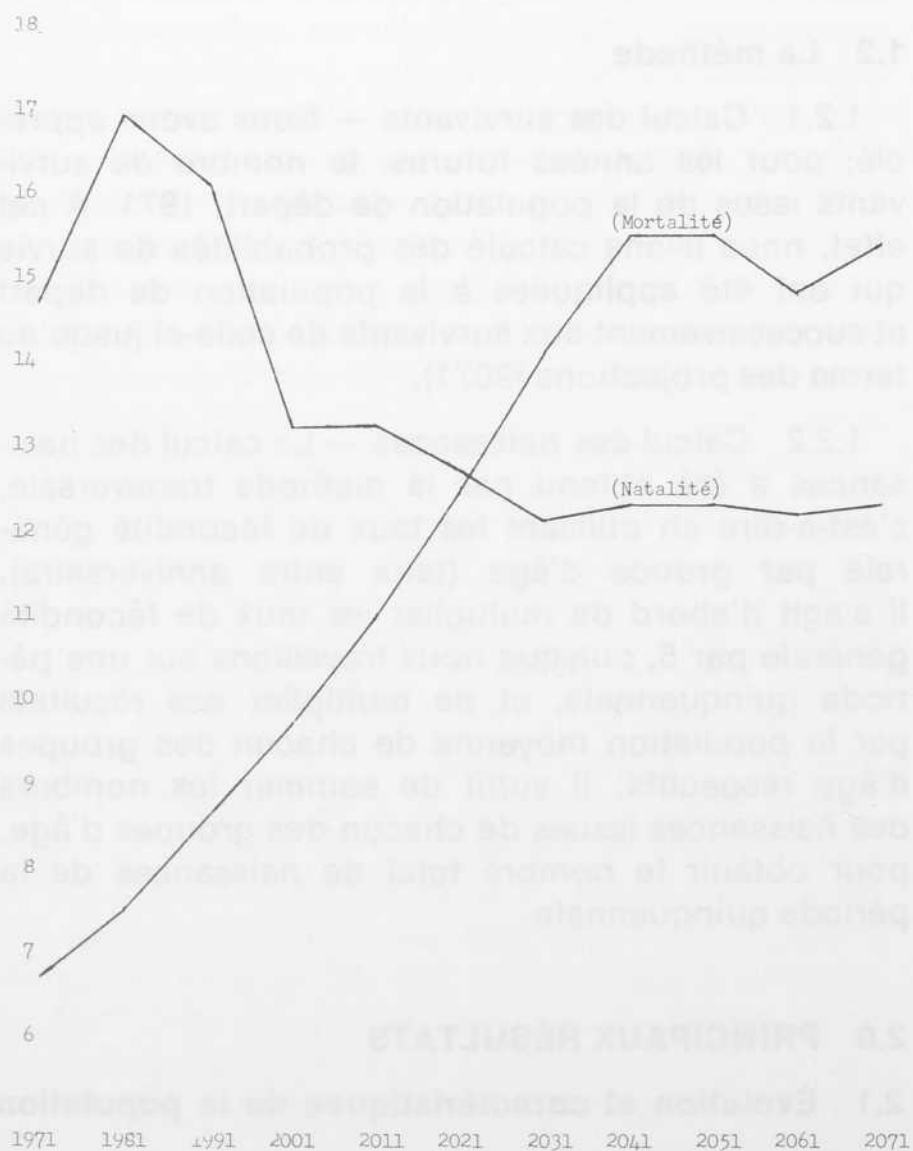
2.1 Évolution et caractéristiques de la population

2.1.0 La population totale

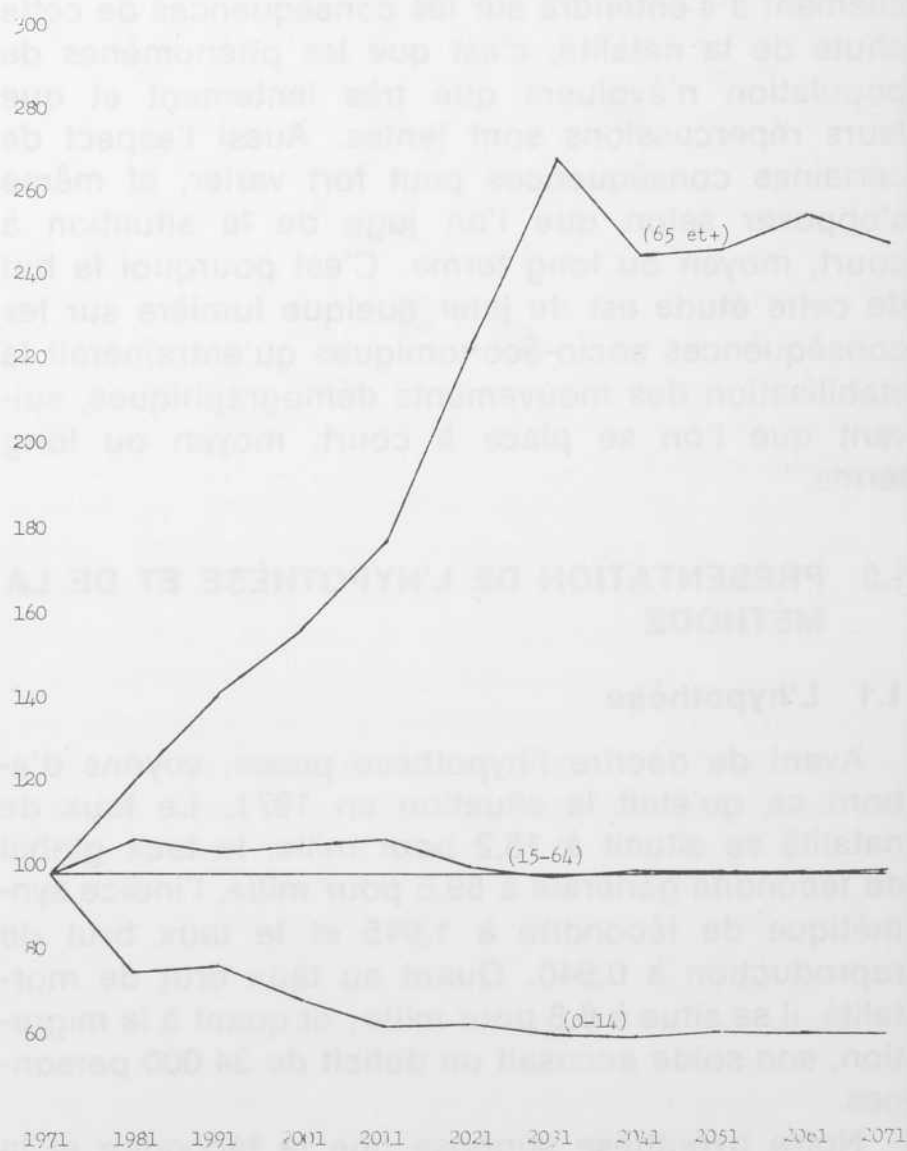
Dans l'hypothèse de la stabilisation de la fécondité au niveau observé en 1971, on observe (tableau

TABLEAU I
ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET SES CARACTÉRISTIQUES

année	population totale		taux d'accroissement quinquennal (%)	taux moyen de natalité (pour mille)	taux moyen de mortalité (pour mille)
	effectif (1 ^{er} juin)	indice			
1971	6 027 800	100		14,8	6,8
76	6 299 100	104,5	4,4	15,9	7,1
81	6 599 800	109,5	4,6	17,0	7,6
86	6 905 300	114,6	4,5	17,2	8,2
91	7 169 700	118,9	3,7	16,2	8,7
96	7 360 800	122,1	2,6	14,5	9,2
2001	7 491 600	124,3	1,8	13,3	9,8
6	7 591 000	125,9	1,3	13,1	10,5
11	7 674 500	127,3	1,1	13,3	11,1
16	7 726 900	128,2	0,7	13,2	11,9
21	7 736 400	128,3	0,1	12,8	12,6
26	7 697 200	127,7	- 0,5	12,4	13,4
31	7 619 600	126,4	- 1,0	12,2	14,2
36	7 509 500	124,6	- 1,5	12,2	15,1
41	7 389 500	122,6	- 1,6	12,4	15,6
46	7 270 200	120,6	- 1,6	12,5	15,7
51	7 154 200	118,7	- 1,6	12,4	15,6
56	7 044 200	116,9	- 1,5	12,3	15,4
61	6 952 900	115,4	- 1,3	12,3	14,9
66	6 855 300	113,7	- 1,4	12,3	15,2
2071	6 749 900	111,9	- 1,5	12,4	15,5



A — ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DE NATALITÉ ET MORTALITÉ (1971-2071) TAUX POUR MILLE



B — INDICE D'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX GROUPES D'ÂGE (1971-2071) 1971 = 100

l) que la population totale de la province pourrait s'accroître encore pendant 50 ans (1971-2021). En nombre absolu, l'effectif de la population totale passerait de 6 027 800 en 1971 à 7 736 400 en 2021; elle connaîtrait au cours de cette période une augmentation de 28,3% de ses effectifs.

Cependant, cette augmentation ne se fait pas régulièrement au cours des 50 années. En effet, c'est ce que démontre le taux d'accroissement quinquennal. Le rythme de croissance s'accélère d'abord jusqu'en 1981, puis le taux d'accroissement décélère par la suite jusqu'en 2021 où il devient pratiquement égal à zéro.

L'augmentation à court terme des taux d'accroissement s'explique par des structures par âge favorables (générations nées au cours des années 50). Mais à moyen terme, comme les femmes en âge de procréer proviennent de générations moins fécondes (années 60 et suivantes), il est normal d'observer alors une baisse du nombre des naissances. L'on voit effectivement (tableau I) que le taux moyen de natalité, après avoir connu un summum en 1986, décroît progressivement jusqu'en 2031. Et comme l'on remarque alors un vieillissement parallèle des structures consécutif à la baisse de fécondité amorcée au cours des années 60, l'augmentation du taux moyen de mortalité qui s'ensuit freine progressivement le rythme de croissance de la population.

À long terme, la population ira irrémédiablement en décroissant, avec un taux quinquennal négatif de l'ordre de 1,5%. Le taux moyen de natalité se maintiendra alors aux environs de 12,5 pour mille tandis que celui de mortalité se situera à 15,5 pour mille approximativement. Mais soulignons cependant que même dans 100 ans, la population totale sera encore de 12% plus élevée qu'elle ne l'est en 1971.

2.1.1 La population stable

Comme le laisse voir le graphique A, en maintenant la fécondité et la mortalité constantes sur une période de 100 ans, les taux moyens de mortalité et de natalité, après avoir connu soit une chute, soit une remontée, finissent par connaître une stabilisation relative. De même, le taux d'accroissement quinquennal ne connaît plus à long terme que de légères oscillations. Ces observations témoignent d'une loi démographique; celle-ci prévoit qu'en maintenant constants pendant une période suffisamment longue les taux de fécondité par âge, et les taux de mortalité par âge, toute population fermée tend vers l'état stable. Ce qui signifie par conséquent que les structures par âge doivent devenir invariables dans le temps.

C'est en effet ce que nous avons voulu observer en projetant la population sur une période de 100 ans. En plus de cette observation, nous avons encore voulu connaître quelles seraient alors ses caractéristiques.

Nous pouvons effectivement constater que vers l'année 2041, soit dans 70 ans, nous nous rapprocherions d'un état relativement stable. Le taux moyen de natalité, après avoir connu une longue chute, oscillerait aux environs de 12,3 pour mille, tandis que le taux moyen de mortalité se maintiendrait aux environs de 15,5 pour mille. Quant aux principaux groupes d'âge (graphique B), on remarque de même qu'ils évoluent jusque vers l'année 2041, pour connaître par la suite une certaine stabilité.

Cependant, l'importance de ces principaux groupes d'âge a relativement varié au cours de cette période. Ceci s'est fait remarquer surtout chez le groupe des 65 ans et plus, qui a vu augmenter considérablement sa proportion par rapport à la population totale; celui des adultes (15-64 ans) s'est quasi maintenu, tandis que celui des jeunes (0-14 ans) a perdu de l'importance. Ainsi, si l'on compare la population de départ, celle de 1971, avec celle d'arrivée (2041), la composition de celle-ci serait sensiblement différente. Le groupe des jeunes serait passé (tableau II) en proportion de la population totale, de 29,6% à 18,5%, les adultes de 63,6% à 64%, et les personnes âgées de 6,8% à 17,5%. Ce qui se traduit chez le premier groupe par une variation négative de 37% de sa proportion première, chez le second par une variation positive de 1% et le dernier par une variation positive de 157%.

TABLEAU II
IMPORTANCE ET VARIATION DES GROUPES D'ÂGE (1971-2071)

groupe d'âge	année		variation en % (2071/1971)
	1971	2071	
0 - 14	29,6	18,5	-37%
15 - 64	63,6	64,0	+ 1%
65 et +	6,8	17,5	+157%
total	100,0	100,0	

On remarque donc qu'en maintenant constants les facteurs fécondité et mortalité il faudrait au minimum 70 ans avant que les structures d'âge ne soient passablement débarrassées de l'influence du passé. Il est donc illusoire de croire, comme c'est le cas dans certains milieux, qu'il suffit de maintenir constants certains facteurs démographiques à un niveau observé, pour que la situation démographique se stabilise dans l'immédiat. On peut en effet

observer qu'une stabilisation de la fécondité entraînerait une baisse de 16% du taux de natalité, tandis qu'augmenterait de 131% le taux brut de mortalité.

2.1.2 La distribution par âge

Si, comme on vient de le voir, la composition de la population subit de grands changements entre les années 1971, année de départ, et 2041 point d'une stabilisation relative, il est cependant intéressant de se demander comment par période quinquennale et à quel rythme se fera l'évolution des structures de la population. Nous avons pour ce faire divisé la population en trois sous-groupes principaux, la population des jeunes (0-14 ans), des adultes (15-64 ans) et des personnes âgées (65 ans et plus), et examiner l'importance relative que prend chacun des sous-groupes parmi la population totale au cours des années futures (tableau III).

La proportion des 0-14 ans, suite à la faible fécondité des années antérieures à 1971, diminuera graduellement et progressivement à court, moyen ou long terme pendant approximativement 70 ans. D'abord au cours des 20 premières années, sa proportion passera de 29,6 à 23,2% (1991); elle accuserait une diminution de 22% de sa proportion. Sur une période de 50 ans, elle passera de 29,6% (1971) à 19,1% (2021), soit une diminution de 35%

de sa proportion. On peut même s'attendre à ce qu'elle ne forme plus en 2036, que 18,4% de la population totale; son importance parmi la population décroîtrait de 38% par rapport à 1971.

Le groupe dit des «adultes» connaîtra à court et moyen termes certaines fluctuations. Comptant d'abord pour 64% de la population en 1971, ce groupe augmentera sa proportion jusqu'à 69% en 1981. Il perdra cependant quelque peu d'importance au cours de la décennie suivante, puis connaîtra par la suite sa plus forte proportion en 2006, avec 69,3% de la population. À long terme, celle-ci doit cependant diminuer pour revenir approximativement au même niveau qu'en 1971. C'est donc dire qu'à court et moyen termes, le groupe des adultes prendra une plus grande importance, mais qu'à long terme, son pourcentage reviendra approximativement au niveau observé en 1971.

Avec celui des jeunes, c'est le groupe des personnes âgées qui sera le plus touché. La proportion des 65 ans et plus augmentera considérablement. Son pourcentage passera de 6,8% en 1971 à 9,8% en 1991, soit une augmentation de 43% de sa proportion en 20 ans. On doit même atteindre un doublement en 2016, c'est-à-dire dans 45 ans, alors que la proportion des personnes âgées sera de 13,7%. Le plus fort pourcentage sera atteint en 2031, avec 18,6% de la population qui sera âgée de plus de 65 ans.

TABLEAU III

ÉVOLUTION DE L'IMPORTANCE RELATIVE DES PRINCIPAUX GROUPES D'ÂGE PARMIS LA POPULATION TOTALE (%)

année	0 - 14 ans		15 - 64 ans		65 ans et +	
	%	indice	%	indice	%	indice
1971	29,6	100,0	63,6	100,0	6,8	100,0
76	25,3	85,3	67,0	105,6	7,7	111,7
81	22,6	76,5	68,9	108,5	8,4	122,8
86	22,9	77,5	68,0	107,1	9,0	131,4
91	23,2	78,4	66,9	105,4	9,8	143,1
96	22,3	75,3	67,2	105,8	10,4	152,4
2001	20,8	70,2	68,4	107,6	10,8	158,2
6	19,6	66,0	69,3	109,0	11,2	163,0
11	19,1	64,5	68,6	108,0	12,3	179,1
16	19,2	64,7	67,1	105,6	13,7	200,3
21	19,2	64,7	65,3	102,8	15,5	226,6
26	18,9	63,8	63,7	100,2	17,4	254,3
31	18,5	62,6	62,9	99,0	18,6	270,9
36	18,4	62,1	63,8	100,5	17,8	259,7
41	18,5	62,4	64,6	101,6	17,0	247,5
46	18,7	62,9	64,6	101,6	16,8	245,1
51	18,7	63,3	64,1	100,9	17,1	249,8
56	18,7	63,1	63,8	100,5	17,5	254,9
61	18,6	62,7	63,8	100,4	17,6	257,2
66	18,5	62,6	64,1	100,8	17,4	254,3
2071	18,6	62,7	64,2	101,1	17,2	250,7

Nous connaissons donc, suite à une baisse de fécondité des années antérieures, un vieillissement considérable de la population. Celui-ci se caractérise par une baisse de la proportion des jeunes, augmentation à court et moyen termes de la proportion des adultes, et augmentation également du pourcentage des personnes âgées. Si on veut être plus précis, l'on doit dire que l'on assistera à un vieillissement par la base et le sommet de la pyramide.

Mentionnons aussi un autre trait qui caractérise l'évolution des personnes âgées, c'est-à-dire le sur-
vieillessement (tableau IV) des femmes comparative-
ment aux hommes. Non seulement, la proportion
de celles-ci est plus élevée que celle des hommes,
mais elle augmente encore plus rapidement. Elle
comptera en 2031, pour 1/5 de la population totale
féminine. Pour la même année, celle masculine at-
teindra son maximum avec 15,6%. De plus, en 60
ans, la population féminine triplerait sa proportion
de vieillards.

TABLEAU IV

POURCENTAGE DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS
PARMI LA POPULATION TOTALE SELON LE SEXE

année	sexe		année	sexe	
	masc.	fém.		masc.	fém.
1971	6,0	7,6	2026	14,7	19,9
76	6,6	8,6	31	15,6	21,3
81	7,2	9,6	36	14,8	20,5
86	7,5	10,4	41	14,1	19,6
91	8,1	11,4	46	14,0	19,4
96	8,6	12,2	51	14,4	19,7
2001	8,9	12,7	56	14,7	20,0
6	9,2	13,0	61	14,8	20,2
11	10,2	14,2	66	14,6	20,1
16	11,4	15,9	2071	14,4	19,8
21	13,1	17,8			

3.0 PRINCIPALES CONSÉQUENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES PAR ÂGE

3.1 Variations de structure et comportement de la population

Il faut d'abord dire que les variations de structure ne poseraient aucun problème en soi, si le comportement ou l'attitude des habitants vis-à-vis certains phénomènes ne variaient pas avec l'âge. C'est en effet de la rencontre de la courbe de la structure par âge et de la courbe de comportement ou d'attitude vis-à-vis un phénomène particulier que naît un problème. Ainsi, quel que soit l'âge, si tous les individus participaient également à la vie économi-

que et consommaient également, si ceux-ci avaient les mêmes activités sociales, étaient égaux devant la maladie, il ne se poserait alors aucun problème. Mais comme devant tous ces phénomènes, l'attitude et le comportement des habitants varient de fait avec l'âge, l'importance relative et la composition même de chacun des sous-groupes revêtent une importance particulière.

3.2 Importance des sous-groupes

Pour les besoins de l'étude, nous avons procédé à une autre subdivision de la population. Le premier sous-groupe est composé de la population active ou celle qui paie (20-65 ans), le deuxième comprend la population inactive ou celle économiquement dépendante (0-19 ans, 65 ans et plus). Nous remarquons d'abord (tableau V) qu'en nombre absolu, la population active croîtra jusqu'en 2011, donc pendant 40 ans encore. Le volume de main-d'œuvre passera de 3 207 900 en 1971 à 4 754 900 en 2011; elle connaîtra une augmentation en pourcentage de 48%. On remarque par contre que la population dépendante croîtra jusqu'en 2031, passant en nombre absolu de 2 819 800 à 3 323 400 personnes.

Si l'on prend la période de 1971-2011, l'on voit donc que l'effectif de la population active s'accroît beaucoup plus rapidement que celle dépendante;

TABLEAU V

ÉVOLUTION DE L'IMPORTANCE RELATIVE DES PRINCIPAUX
SOUS-GROUPES PARMI LA POPULATION TOTALE (%)

année	population active	population inactive		total
		jeune (0-19)	retraîtée (65 et +)	
1971	53,2	39,9	6,8	46,7
76	56,4	35,9	7,6	43,5
81	59,3	32,2	8,4	40,6
86	61,1	29,8	9,0	38,8
91	60,3	29,8	9,8	39,6
96	59,9	29,6	10,4	40,0
2001	60,8	28,4	10,8	39,2
6	61,9	26,8	11,2	38,0
11	61,9	25,7	12,3	38,1
16	60,8	25,4	13,7	39,1
21	59,1	25,4	15,5	40,9
26	57,3	25,3	17,4	42,7
31	56,4	25,1	18,6	43,6
36	57,4	24,8	17,8	42,6
41	58,3	24,8	17,0	41,8
46	58,3	24,9	16,8	41,7
51	57,8	25,0	17,1	42,1
56	57,4	25,1	17,5	42,6
61	57,4	24,9	17,6	42,5
66	57,7	24,9	17,4	42,3
71	57,9	24,9	17,2	42,1

la première augmente de 48%, tandis que la seconde de 3,5% seulement. Cependant, si l'on poursuit l'observation à long terme, l'on se rend compte qu'une décennie même avant le début du déclin de la population totale, le potentiel de main-d'œuvre commence à décroître et ses effectifs diminueront de 9,6% entre les années 2011-2031, tandis que la population dépendante s'accroîtra jusqu'en 2031. Cette dernière se sera accrue de 13,8% au cours de cette dernière période de 20 ans, et de 17,8% de 1971 à 2031.

En résumé, l'on observe qu'à court et moyen termes, grandira l'importance relative des actifs au détriment des inactifs, mais qu'à long terme, c'est le processus inverse qui se réalisera. Voyons à partir de ces brèves remarques, quelles pourraient être les principales conséquences sur la vie économique et sociale future.

3.3 La vie économique

3.3.1 Court et moyen termes (1971-2011)

Pour dégager certaines conséquences que peut entraîner la variation des actifs sur la vie économique, nous nous servons des principales conclusions auxquelles en sont venues diverses études¹. Nous chercherons à voir comment la variation de la proportion des actifs et inactifs dans la population totale peut affecter les principaux facteurs de l'activité économique. De ces derniers, favorisons la production, la consommation et la répartition des richesses.

3.3.1.0. La production — Les différentes études ont démontré (jusqu'à un certain point) qu'une augmentation du pourcentage des actifs dans la population totale contribuait dans le même sens à une augmentation de la production par tête. En effet, comme le pourcentage des actifs augmente plus rapidement que le pourcentage des dépendants, la quantité des biens produits pour chaque habitant ne peut qu'augmenter. Si l'on maintient constants tous les facteurs sociaux et économiques, comme nous connaissons une hausse du potentiel de main-d'œuvre plus rapide que celle des dépendants, on peut s'attendre à ce que la variation de la structure soit favorable à la production des richesses à court

et moyen termes. Ceci suppose cependant que le taux de chômage demeure lui aussi constant.

3.3.1.1. La consommation — Quant à la consommation, il faut d'abord noter que tous ne consomment pas également dans une population; que l'adulte, par exemple, consomme davantage que l'enfant et la personne âgée. Nous supposons cependant que l'enfant et la personne âgée consomment également. Nous pourrions conclure, pour la période à l'étude, que les biens consommés augmenteront parallèlement au nombre des actifs. De sorte qu'à court et moyen termes, on consommera davantage que durant les années antérieures. Ainsi pour mille habitants, la fonction consommation augmentera, mais comme les actifs seront plus nombreux à supporter la charge, celle-ci répartie pour mille travailleurs devrait cependant diminuer. Si les gens n'en profitent pas pour consommer davantage, l'épargne brute devrait s'élever à court et moyen termes.

Poursuivons plus loin l'analyse et demandons-nous ce qu'il en serait de l'investissement économique; pour ce faire, il nous faut soustraire de l'épargne brute la dépréciation du capital qui, elle, ne dépend pas directement de l'évolution de la population; si de l'épargne nette, nous soustrayons l'investissement démographique, nous obtenons le pourcentage consacré à l'investissement économique. C'est donc de l'importance des investissements démographiques que dépend l'accroissement de la production par tête.

Si on suppose que l'investissement démographique ou la création des nouveaux moyens de production pour satisfaire les besoins des nouveaux arrivants dépend surtout du taux d'accroissement de la population, on peut croire qu'au cours des 10 ou 15 prochaines années, il faudra encore augmenter les efforts dans ce secteur. Cependant, malgré cela, il est permis de penser que l'investissement économique pourrait être quelque peu supérieur à ce qu'il a été durant les années passées. Et que l'augmentation relative des actifs pourrait compenser et même davantage la hausse des investissements démographiques. Ainsi, il est permis de croire qu'à court et moyen termes, la stabilisation des facteurs démographiques pourrait s'avérer favorable au niveau de vie.

3.3.1.2. La répartition des richesses — Quant à la répartition de la richesse, envisageons celle-ci plutôt en rapport avec la population dépendante. L'on sait que ce groupe accuse une diminution relative jusqu'en 2011, mais que sa composition connaît par contre d'importantes variations. C'est ainsi qu'avec la diminution du pourcentage des jeu-

1. *Le Vieillissement des populations et ses conséquences économiques et sociales*, Études démographiques no. 26, Nations Unies, New York, 1956; Hervé Gauthier, *Estimation de la production, de la consommation et de l'épargne pour cinq populations stables*, mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal, sept. 1971; Stephen Enke, «The Gains to India from Population Control», *The Rev. of Economics and Statistics*, mai 1960.

nes, augmente celui des personnes retraitées. L'on doit assister à un déplacement des besoins d'un secteur vers l'autre. Si les jeunes requerront proportionnellement de moins en moins de soins ou investissements, par contre, les personnes âgées en réclameront davantage. Ainsi, une partie des économies réalisées chez les jeunes devra être consacrée aux personnes âgées; tout se passe donc comme si un transfert devrait progressivement s'opérer d'un secteur à l'autre.

3.3.2. Long terme (2011—)

Si au cours des 40 prochaines années, le maintien de la fécondité actuelle peut être favorable au plan économique, il en va cependant différemment à long terme. Ainsi, le pourcentage des jeunes demeurant relativement stable à partir de l'année 2011, et le pourcentage des vieux augmentant cependant encore considérablement, on observe entre les années 2011-2031, une diminution du pourcentage des actifs. En reprenant le même raisonnement que précédemment, on pourrait s'attendre à une baisse de la quantité des biens de production et à une augmentation du fardeau fiscal pour les actifs. Il est enfin possible de croire que s'abaissera le niveau de vie, en même temps qu'augmentera la proportion de la population dépendante. En effet, le pourcentage des dépendants dans la population totale passera de 38,1% à 43,6% entre 2011-2031, tandis que la population active descendra de 61,9% à 56,4% au cours de la même période.

La surcharge du fardeau fiscal pour les actifs posera alors de sérieux problèmes. Comme on accepte difficilement d'abaisser son niveau de vie, l'État devra mettre en œuvre certaines politiques si la population veut maintenir son niveau de vie. Parmi les choix qui pourront lui être offerts, il devra ou bien retarder l'âge à la retraite, ce qui ne sera sans doute pas très populaire, ou bien recourir au progrès technique, ou bien recourir à l'immigration. Il semble cependant que sur le plan pratique, ces solutions ne soient pas toujours facilement applicables, de sorte qu'il faudra peut-être envisager plutôt la création d'emplois et d'horaires spéciaux pour les gens retraités. Même s'il voulait trouver alors une solution en augmentant la fécondité, comme résultat à court terme, nous assisterions à une augmentation de la charge des actifs; et ce n'est que 20 ans plus tard que ceux-ci, devenus actifs, pourraient possiblement relever le niveau de vie. L'on voit donc que si les générations actuelles actives peuvent retirer certains bénéfices du maintien de la fécondité, par contre ce sont les générations qui naîtront au cours des quelques prochaines décennies qui auront à subir les effets négatifs de la stabilisation actuelle des

facteurs démographiques. De même c'est le groupe des jeunes actuellement âgés de 0-19 ans qui sera aux prises avec les problèmes posés par le surcroît de retraités. Cependant, l'on doit ajouter qu'à très long terme la proportion des actifs demeurera supérieure à celle que l'on connaît actuellement.

3.3.3 Le vieillissement individuel

Il est un autre problème que peut soulever la stabilisation des mouvements démographiques; c'est qu'en plus du vieillissement des structures, se produit un vieillissement des membres à l'intérieur des principaux groupes d'âges. Parmi les conséquences que peut soulever ce phénomène il en est une qui est liée plus particulièrement à la production, et qui risque de modifier quelque peu la portée des conséquences dégagées précédemment à moyen ou long terme.

Il s'agit donc du vieillissement de la population active ou plutôt du potentiel de la main-d'œuvre. On le définit comme étant l'augmentation du nombre d'adultes d'âge mûr (45-64 ans) par rapport à celui des adultes (15-64 ans). On remarque (tableau VI) que cette augmentation relative des 45-64 ans parmi la population adulte totale, se produit très rapidement et affecte relativement tôt cette sous-population. Le pourcentage des 45-64 ans parmi les 15-64 ans étant de 28,2% en 1971, passe à 41,7%,

TABLEAU VI

VIEILLISSEMENT DU POTENTIEL DE MAIN-D'ŒUVRE

année	effectif âge de (45-64 ans)	effectif âge de (15-64 ans)	pourcentage 45-64/15-64
1971	1 081 600	3 829 200	28,2
76	1 182 700	4 224 700	27,9
81	1 253 600	4 549 100	27,5
86	1 318 600	4 697 500	28,1
91	1 435 000	4 802 900	29,9
96	1 602 400	5 949 300	32,4
2001	1 827 800	5 120 900	35,7
6	2 075 400	5 258 300	39,5
11	2 197 500	5 266 900	41,7
16	2 112 400	5 186 300	40,7
21	1 976 400	5 052 700	39,1
26	1 864 200	4 901 000	38,0
31	1 823 300	4 792 300	38,0
36	1 892 500	4 793 000	39,5
41	1 916 000	4 771 300	40,2
46	1 865 300	4 693 000	39,7
51	1 791 000	4 588 600	39,0
56	1 741 100	4 496 600	38,7
61	1 729 900	4 436 100	38,9
66	1 730 800	4 390 700	39,4
71	1 714 700	4 336 400	39,5

40 ans plus tard, soit dès 2011. En indice, si le pourcentage de 1971 égale 100, celui de 2011 égalerait 157. À long terme, cette proportion doit se stabiliser aux environs de 40%.

Les auteurs hésitent cependant à se prononcer sur ce phénomène, à savoir s'il peut être avantageux ou néfaste au point de vue économique. Sans nécessairement se prononcer d'une façon catégorique, on doit cependant attirer l'attention sur quelques répercussions qu'il risque d'entraîner. Ainsi, il est certain qu'avec l'âge, certaines qualités du travailleur diminuent, telles sa force physique, son acuité visuelle, et d'une façon générale la précision de ses sens. Il y a sans doute une adaptabilité aux nouvelles méthodes et techniques qui se fait de plus en plus difficile avec l'âge; de même, le dynamisme, la vitesse d'exécution et l'imagination n'ont-ils pas quelque chose en commun avec l'âge. De même le phénomène de l'absentéisme n'augmente-t-il pas avec l'âge; c'est du moins ce qu'on a partiellement démontré aux U.S.A.².

Ces handicaps, s'ils en sont, risquent donc dans une certaine mesure de réduire à moyen terme l'augmentation de la production par tête à laquelle on pouvait s'attendre. De même, les problèmes soulevés à long terme par la baisse de la production mentionnée risquent eux aussi de devenir plus aigus étant donné le fort vieillissement de ses membres.

On peut, en sens contraire, alléguer qu'un travailleur de 50 ans a plus d'expérience qu'un jeune de 20 ans et que cet avantage peut compenser les inconvénients. Quoi qu'il en soit, il faut tout de même retenir qu'un changement aussi considérable au sein du groupe des actifs ne peut se produire sans qu'il n'y ait aucune conséquence au niveau de l'activité économique.

3.4 La vie sociale

Bien qu'il soit peu réaliste de dissocier le social de l'économique, à cause des nombreuses interrelations qui existent entre eux, pour les besoins de l'étude nous dégagerons cependant quelques principales conséquences que peut entraîner la variation des structures sur la vie sociale.

Comme nous l'avons vu, si à court et moyen termes, la variation des structures peut avoir un certain effet favorable sur le niveau de vie, il faut voir cependant qu'un sous-groupe ayant passé presque inaperçu dans le passé prendra de plus en plus d'importance dans l'avenir. Il s'agit de la population des personnes retraitées. Bien que l'on remarque

au cours de cette période une baisse du pourcentage de la population dépendante, cette baisse n'est due qu'à une diminution des jeunes, car parallèlement à celle-ci, nous assisterons à une augmentation des personnes de 65 ans et plus, où à moyen terme doubleront ses effectifs. Cette augmentation qui se poursuivra jusqu'en 2031 ne sera pas sans bouleverser les priorités politiques et sociales actuelles.

Ainsi de par son nombre et son importance relative dans la population, elle devra requérir de plus en plus d'attention. De même que l'on a consacré passablement d'énergie et d'investissements dans le passé pour les jeunes, de même la population âgée devra faire l'objet des mêmes attentions. Non seulement il faudra procéder à un transfert des investissements du secteur des jeunes vers celui des personnes âgées, mais comme la nature des besoins diffère complètement d'un sous-groupe à l'autre, il faudra diversifier et orienter à la fois ses efforts dans deux secteurs tout à fait différents. Si l'on a construit dans le passé des écoles, formé des maîtres, il faudra maintenant s'orienter davantage vers la construction d'hôpitaux, de foyers, la formation de personnel médical, de gérontologues, etc.

En effet, comme nous assisterons à un vieillissement structurel et individuel, et comme les besoins sanitaires augmentent avec l'âge, il faudra donc en moyenne plus de médecins, de médicaments, plus de lits d'hôpitaux qu'il n'en faut actuellement. Comme de plus augmentent le nombre et la durée des maladies avec l'âge, de même le rôle des hôpitaux et le type de spécialistes requis seront appelés à changer. On retrouvera par exemple davantage de maladies de dégénérescence et d'appareil circulatoire, plutôt que des maladies propres aux jeunes âges.

À côté des soins sanitaires, il faudra orienter davantage ses efforts du côté des logements, qui non seulement devront être plus nombreux étant donné la plus forte proportion de veufs ou de veuves, mais qui devront être adaptés aux conditions de vie particulières à ces gens. De même en sera-t-il pour les loisirs, le transport et différentes activités sociales. Comme ils formeront de 18 à 19% de l'électorat, ils seront d'autant mieux placés pour forcer les politiciens à répondre positivement à leurs revendications.

On peut encore ajouter que le vieillissement de la population risque d'entraîner certains coûts psycho-sociaux pour l'ensemble de la société. Ainsi le remplacement progressif des jeunes, davantage contestataires et tournés vers le changement, par des gens habituellement caractérisés par le conservatisme et le statu quo, n'aura-t-il pas pour effet

2. Metropolitan Life Insurance Company, Statistical Bulletin, vol. 36, mai 1955.

de provoquer une certaine paralysie au niveau des changements sociaux et économiques.

CONCLUSION

Cette étude, bien que globale au niveau des conséquences dégagées, nous démontre tout au moins jusqu'à quel point il faut être circonspect lorsqu'il s'agit de se prononcer sur une politique de population. Bien qu'une situation démographique particulière peut sembler présenter certains avantages à court ou même à moyen terme, l'évolution des phénomènes de population est par contre fort trompeuse à long terme au niveau de ses conséquences.

En effet, comme nous l'avons mentionné au début, les manifestations des conséquences d'une situation

démographique donnée sont fort lentes, et on retrouve pendant plusieurs décennies la marque de ces dites manifestations au niveau des structures. C'est pourquoi, toute prise de position dans ce domaine ne peut être sérieuse sans un examen attentif de l'évolution des facteurs démographiques passés et de son influence sur la composition future de la population. Et nous croyons que c'est là le rôle du planificateur de prévoir non seulement à court terme pour sa propre génération, mais encore pour les générations à venir.

Si l'on ne peut se prononcer avec certitude sur les aspects positifs ou négatifs des conséquences socio-économiques pour les quelques prochaines périodes quinquennales, on ne peut cependant ignorer les effets négatifs que la réalisation de cette hypothèse entraînerait à long terme.

Il est intéressant de noter que dans les provinces anglaises, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus est en augmentation constante. Cette augmentation est due à la baisse de la mortalité infantile et à l'augmentation de l'espérance de vie. En Ontario, la population âgée de 65 ans et plus est passée de 1,2 million en 1951 à 1,8 million en 1961. Cette augmentation est due à la baisse de la mortalité infantile et à l'augmentation de l'espérance de vie. En Ontario, la population âgée de 65 ans et plus est passée de 1,2 million en 1951 à 1,8 million en 1961. Cette augmentation est due à la baisse de la mortalité infantile et à l'augmentation de l'espérance de vie.

TABLEAU 1
Évolution de la population âgée de 65 ans et plus en Ontario, 1951-1961

Année	Population âgée de 65 ans et plus	Population totale	Proportion (%)
1951	1 200 000	10 000 000	12,0
1961	1 800 000	11 000 000	16,4

Source: Statistique Canada, Recensement de 1961, Table 10-01.

Dans ce premier tableau, la table résumée du français émerge de l'ensemble de la désintégration dans les échancres effectués avec le groupe anglais à l'échelle canadienne.

Chose importante, on remarque plus de migrants bruts de l'anglais au pays qu'au pays de l'anglais au français. La population des groupes linguistiques du Canada pour le français bénéficie de contacts et peut-être de mariages mixtes.

1. Voir aussi le recensement de 1951 et 1956, qui donne des données plus précises sur la population âgée de 65 ans et plus en Ontario, au Québec et au Canada.

... les ... de ...

... les ... de ...

1.3 Les ...

... les ... de ...

... les ... de ...

... les ... de ...

... les ... de ...

... les ... de ...

... les ... de ...

... les ... de ...

Le de pour la précisém Celui-ci liser plu sa langu constate groupes autre da offrir qu vées. L' une très actuelle permet leur évol Nous la comp Canada Dans no spéciale l'Ontario le territo français, tement v Nous transferts les group et autre trois pro ferts de groupe a vinces e «Langue 733) offr transferts ticulier q communa obtenu é pour cha litaine de parée du

DIMENSIONS DES TRANSFERTS LINGUISTIQUES ENTRE GROUPES ANGLOPHONE, FRANCOPHONE ET AUTRE D'APRÈS LE RECENSEMENT CANADIEN DE 1971

Charles Castonguay
Département de mathématiques
Université d'Ottawa

Le dernier recensement canadien nous permet pour la première fois d'étudier facilement et assez précisément le phénomène du *transfert linguistique*. Celui-ci s'effectue lorsqu'un individu en vient à utiliser plus souvent au foyer une langue autre que sa langue maternelle. Nous nous bornerons ici à constater l'ampleur de ce type de transfert entre les groupes de langue maternelle anglaise, française et autre dans les différentes régions canadiennes, et à offrir quelques explications des tendances observées. L'étude quantitative de ce phénomène fournit une très bonne mesure de la force et de la vitalité actuelle des groupes linguistiques au Canada, et permet même de prévoir, jusqu'à un certain point, leur évolution à venir.

Nous nous sommes intéressé particulièrement à la compétition entre les deux langues officielles au Canada dans le domaine des transferts linguistiques. Dans notre analyse, nous porterons une attention spéciale au Nouveau-Brunswick, au Québec et à l'Ontario, dans une tentative de cerner d'assez près le territoire de ce qu'on pourrait appeler le *Canada français*, où les transferts se polariseraient principalement vers le français.

Nous avons obtenu de Statistique Canada les transferts linguistiques bruts par groupe d'âge entre les groupes de langue maternelle anglaise, française et autre pour les divisions de recensement de ces trois provinces. Puisque le nombre total de transferts de l'anglais au français (5 110) et du tiers groupe au français (1 685) dans les sept autres provinces est négligeable, les données du bulletin «Langue par groupe d'âge» (publication n° 92-733) offrent une assez bonne approximation des transferts bruts dans ces provinces. Vu l'intérêt particulier que revêtent la région de Montréal et sa communauté italienne pour notre étude, nous avons obtenu également les transferts par groupe d'âge pour chaque municipalité de la région métropolitaine de Montréal, avec la composante italienne séparée du reste du tiers groupe.

La situation canadienne dans ses grandes lignes

Les seules données brutes sur les transferts linguistiques que nous avons repérées dans les publications sur le dernier recensement sont celles du tableau 13 du bulletin n° 92-733, qui donne les transferts bruts par groupe d'âge pour tout le Canada¹. Nous résumons ces données au tableau I, en ignorant les quelques transferts à l'intérieur du tiers groupe (par exemple, du hongrois à l'allemand). Pour chaque groupe, le gain net ou la perte nette résultant des transferts linguistiques est obtenu en soustrayant, pour chaque groupe, le total des pertes brutes du groupe de la somme de ses gains bruts.

TABLEAU I

*BILAN DES TRANSFERTS ENTRE GROUPES ANGLAIS,
FRANÇAIS ET AUTRE, CANADA*

Groupe linguistique	Transferts à l'anglais	Transferts au français	Transferts au tiers groupe	Bilan net
anglais		69 275	87 395	+ 1 478 795
français	347 345		8 990	- 246 685
tiers	1 286 120	40 375		- 1 232 110

Dans ce premier tableau, le faible recrutement du français auprès du tiers groupe et le déséquilibre dans ses échanges directs avec le groupe anglais à l'échelle canadienne sont évidents.

Chose surprenante, on remarque plus de transferts bruts de l'anglais au tiers groupe que de l'anglais au français. La répartition des groupes linguistiques au Canada pourrait favoriser davantage de contacts, et peut-être plus de mariages mixtes,

1. Voir aussi le tout récent bulletin n° 92-739, qui donne, pour les cinq grandes régions canadiennes : les Maritimes, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie britannique, les transferts selon le lieu de naissance.

entre groupes anglais et tiers qu'entre groupes anglais et français. Le phénomène pourrait aussi s'expliquer en partie par un certain nombre de mauvaises réponses à la question sur la langue maternelle. D'après les données par groupe d'âge, plus de 1 pour cent du groupe anglais de 0 à 4 ans auraient fait un transfert au tiers groupe! Dans une famille où le père est italien et la mère anglaise, par exemple, et où les parents s'efforceraient d'inculquer d'abord à leurs tout jeunes enfants les éléments de l'italien, une mauvaise réponse au questionnaire est concevable.

Revenant à notre but premier, le tableau II offre les données semblables pour le Québec, obtenues de Statistique Canada.

TABLEAU II

BILAN DES TRANSFERTS ENTRE GROUPES ANGLAIS, FRANÇAIS ET AUTRE, PROVINCE DE QUÉBEC

Groupe linguistique	Transferts à l'anglais	Transferts au français	Transferts au tiers groupe	Bilan net
anglais		49 065	9 850	+ 99 040
français	73 515		6 430	+ 3 695
tiers	84 440	34 575		- 102 735

Ce que le bilan net laisse deviner, les transferts bruts le révèlent clairement : la situation québécoise ressemble, pour l'essentiel, à la situation canadienne. Au Québec aussi, l'anglais l'emporte sur le français sur les deux plans, et dans ses échanges directs avec le groupe français, et par sa plus grande attraction auprès du tiers groupe. L'apport du tiers groupe au groupe français comble tout juste les pertes nettes du français à l'anglais.

Il est singulier que même au Québec, les transferts du groupe anglais au tiers groupe sont nettement plus nombreux que ses transferts au français. Il semble donc y avoir plus qu'une simple question de voisinage linguistique derrière ce phénomène.

Le tableau III s'obtient maintenant en soustrayant le tableau II du tableau I.

TABLEAU III

BILAN DES TRANSFERTS DANS LES NEUF PROVINCES AUTRES QUE LE QUÉBEC

Groupe linguistique	Transferts à l'anglais	Transferts au français	Transferts au tiers groupe	Bilan net
anglais		20 210	75 545	+ 1 379 755
français	273 830		2 560	- 250 380
tiers	1 201 700	5 800		- 1 129 375

On voit qu'à l'extérieur du Québec, le recrutement du groupe français auprès des groupes anglais et tiers est pratiquement inexistant. La moitié de ses gains minuscules sont concentrés dans trois régions frontalières du Québec, que nous appellerons le *Nord de l'Ontario* (divisions de recensement ontariennes de Cochrane, Nipissing, Sudbury et Timiskaming), l'*Est de l'Ontario* (Glengarry, Ottawa-Carleton, Prescott, Russel et Stormont), et l'*Acadie*, région du nord et de l'est du Nouveau-Brunswick (Gloucester, Kent, Madawaska, Northumberland, Restigouche, Victoria et Westmoreland).

La dynamique des transferts par groupe d'âge

Par *taux d'anglicisation*, nous entendons le pourcentage de personnes, parmi une population de langue maternelle française, qui préfèrent utiliser l'anglais en famille. Nous définissons de façon analogue un *taux de francisation* pour un groupe anglais quelconque. Une dynamique consistante et très éloquente se dégage de la comparaison de ces taux par groupe d'âge. Examinons d'abord, dans le tableau IV, les taux des transferts bruts entre groupes anglais et français à l'extérieur du Québec.

Le plus souvent, sans doute, le transfert linguistique s'effectue lors du passage du milieu familial et scolaire de l'enfance, au monde adulte, avec ses nouvelles relations sociales et son milieu de travail.

TABLEAU IV

TAUX D'ANGLICISATION ET DE FRANCISATION, PAR GROUPE D'ÂGE, DANS LES NEUF PROVINCES AUTRES QUE LE QUÉBEC

	GROUPE D'ÂGE						
	0 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 34	35 - 44	45 - 64	65 +
Taux d'anglicisation (%)	15,8	21,8	33,2	39,0	40,9	37,1	28,5
Taux de francisation (%)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2

Pour la plupart des gens, cette période de transition se situerait entre les âges de 18 et 30 ans. Lorsqu'une langue exerce une attraction certaine sur un autre groupe linguistique, on s'attend, par conséquent, à observer à partir de l'adolescence une inflexion marquée vers le haut du taux de transferts du groupe à cette langue, suivie d'un plafonnement du même taux chez les adultes d'âge mûr.

C'est précisément l'évolution que nous présentent les taux d'anglicisation par groupe d'âge du tableau IV. La constance du taux de francisation du groupe anglais, par contre, confirme l'absence d'une attraction active du français sur ce groupe à l'extérieur du Québec.

Le rétrécissement des relations humaines qui accompagne la retraite de la vie active peut entraîner un certain effet de retour à la langue maternelle parmi ceux qui l'avaient assez récemment délaissée. Aussi un certain nombre de personnes, ayant effectué un transfert très tôt dans leur vie, ont peut-être donné leur langue d'usage de longue date en réponse à la question sur la langue maternelle. Ces deux comportements tendraient à abaisser le taux des transferts observé parmi la population âgée. Il est probable, par contre, qu'un certain nombre de transferts s'effectuent même après l'âge de 35 ans, ce qui aurait comme effet d'augmenter ce taux.

En autant que l'effet de ces trois facteurs ne serait que marginal, il faut chercher ailleurs une explication de l'importante baisse dans les taux d'anglicisation du tableau IV chez les groupes d'âge de plus de 45 ans. Il nous semble que l'explication première de ce phénomène se trouve plutôt dans une accélération dans le temps du taux d'anglicisation.

Si notre modèle est essentiellement juste, si, parmi des personnes pour la plupart en contact depuis leur naissance avec la réalité linguistique canadienne, la grande majorité des transferts s'effectuent tôt dans la vie, et s'il s'effectue très peu de transferts (ou de retransferts) après l'âge de 35 ans, il est alors permis d'utiliser le groupe d'âge mûr de

35 à 44 ans comme *groupe-repère* pour mesurer l'attraction d'une autre langue sur ce groupe de personnes en 1971. Les groupes plus jeunes traversent encore la période d'attraction maximale et ne peuvent témoigner du plein effet de cette attraction sur eux. Les transferts parmi les groupes plus âgés témoignent pour leur part, d'une attraction qui a déjà fait connaître son plein effet dix, vingt ou trente ans plus tôt. Ainsi le groupe des 45 à 54 ans serait le groupe-repère pour l'attraction d'une autre langue sur le groupe en 1961, les 55 à 64 ans témoigneraient de la situation en 1951, et ainsi de suite.

Une telle explication de la baisse des taux de transferts observée chez les groupes âgés nous séduit d'autant plus qu'une accélération de l'assimilation des minorités linguistiques résulterait naturellement de facteurs sociaux contemporains bien connus entraînant le décloisonnement des groupes culturels canadiens : l'urbanisation, la mobilité croissante de la population, les mass-média, la nouvelle ouverture religieuse, et le reste. Il est fort intéressant de constater dans cette optique des taux de francisation du groupe anglais de la division de recensement de Québec tout à fait en accord avec les taux d'anglicisation par groupe d'âge du tableau IV (voir le tableau 13).

Dans le tableau V, nous relevons les taux d'anglicisation des groupes français dans différentes régions à l'extérieur du Québec. Aucune fluctuation semblable n'apparaît dans les taux de francisation dans ces régions, sauf une variation légère en Acadie et presque imperceptible dans l'Est de l'Ontario. Ajoutons que les sept divisions de recensement de l'Acadie regroupent 93,5 pour cent du groupe français du Nouveau-Brunswick, et que dans les autres divisions de recensement du Nouveau-Brunswick ainsi que dans les divisions ontariennes à l'extérieur de l'Est et du Nord de l'Ontario, le taux d'anglicisation du groupe-repère des 35 à 44 ans est au-dessus de 50 pour cent (la moyenne est de 60 pour cent).

TABLEAU V
TAUX D'ANGLICISATION PAR GROUPE D'ÂGE
DANS DIFFÉRENTES RÉGIONS À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

	GROUPE D'ÂGE						
	0 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 34	35 - 44	45 - 64	65 +
Colombie	51,8	60,5	67,9	71,0	76,8	77,3	66,4
Alberta	32,5	43,4	57,8	65,7	64,1	56,5	41,5
Saskatchewan	39,3	41,9	61,7	63,8	59,9	53,1	37,1
Manitoba	23,0	30,5	45,0	46,6	44,7	38,2	22,4
N.-Écosse	14,9	21,0	31,9	42,2	42,0	38,5	29,6
Nord-Ontario	9,9	15,5	23,7	24,2	22,9	21,7	13,5
Est-Ontario	8,5	11,5	19,2	22,0	22,3	18,4	12,7
Acadie	3,2	3,9	6,8	8,6	9,3	8,6	5,3

Si on reporte sur un graphique ces taux régionaux, les différentes courbes résultantes ont toutes la même forme et démontrent une poussée vers le haut dans les taux d'anglicisation des jeunes adultes. À part les facteurs sociaux invoqués plus haut, cette accélération de l'anglicisation des nouvelles générations semble obéir à une loi presque mathématique.

Règle générale, plus l'importance proportionnelle du groupe français dans une région est faible, plus son taux d'anglicisation est élevé. Or, aussitôt qu'il y a anglicisation significative des adultes, le taux de croissance du groupe français est entamé, puisqu'un enfant dont au moins un des parents est anglicisé, dans notre sens du mot, sera généralement de langue maternelle anglaise (et peut-être même pas bilingue). La génération montante du groupe français, du fait de cette diminution dans leur importance proportionnelle, subira une pression encore plus grande de la part de la majorité, et, à son tour, s'anglicisera davantage. C'est ainsi qu'une minorité, une fois bien engagée dans la pente de l'assimilation, peut très difficilement sortir de ce remous qui l'entraîne vers l'intégration complète avec la majorité.

Notons que les taux d'anglicisation dans les centres urbains, telles les régions métropolitaines de recensement, sont généralement plus élevés que ceux de la région environnante. Ainsi le taux d'anglicisation des jeunes adultes dans Winnipeg-Saint-Boniface atteint 54 pour cent, comparé au 45 pour cent pour le Manitoba; et le même taux atteint 27 pour cent pour la partie ontarienne de la région métropolitaine Ottawa-Hull, comparé au 22 pour cent de l'Est de l'Ontario. La publication 92-733 laisse entrevoir aussi des taux de transferts plus élevés pour les hommes que pour les femmes, à partir de l'âge de 25 ans, ce qui semble confirmer l'importance du milieu de travail. On constate aussi des taux de transferts vertigineux parmi le groupe français des 0 à 4 ans des provinces de l'Ouest, atteignant 36 pour cent en Colombie, ce qui indique encore une fois à nos yeux la probabilité d'un certain nombre de mauvaises réponses, pour de tels groupes d'âge, à la question sur la langue maternelle.

Notons également qu'en 1971, seulement 4,6 pour cent de la population ontarienne préféraient parler le français à la maison, contre 3,6 pour cent qui parlaient surtout l'italien, et que le taux d'anglicisation du groupe italien en Ontario est inférieur à celui du groupe français. C'est dû sans doute à l'apport culturel direct de l'immigration italienne, car chez les 15 à 19 ans, par exemple, le taux d'anglicisation des jeunes Italiens, pour la plupart

élevés dans le milieu ontarien, dépasse celui du groupe français.

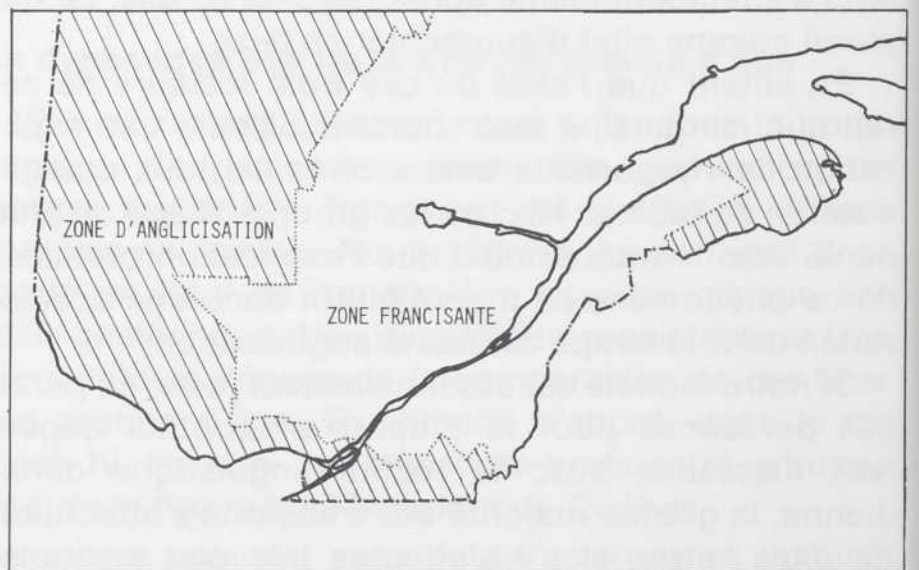
Des apports culturels directs plus diversifiés provenant du Québec expliqueraient aussi les taux d'anglicisation un peu plus faibles du groupe français de l'Est de l'Ontario par rapport au groupe du Nord, malgré l'importance proportionnelle moindre du premier groupe dans sa région.

En résumé, on peut dire que l'analyse de la dynamique des transferts bruts dans les régions canadiennes à l'extérieur du Québec ne laisse aucun doute sur l'orientation actuelle de la situation linguistique dans ces régions.

La situation québécoise

Une légère tendance vers l'anglicisation au Québec même se dégage de l'examen attentif des transferts linguistiques sur ce territoire. C'est déjà ce que le tableau II suggérait. Il se trouve que le Québec se divise selon les transferts bruts en deux grandes zones linguistiques homogènes.

FIGURE 1: LA ZONE D'ANGLICISATION (HACHURÉE) ET LA ZONE FRANCISANTE



Si on regroupe ensemble les divisions de recensement du Québec où, règle générale, l'anglais profite et par un bilan positif dans ses échanges avec le groupe français, et par l'attraction d'une majorité de membres du tiers groupe, on obtient une *zone d'anglicisation* (Figure 1) qui correspond, à quelques exceptions près, à l'ensemble des divisions québécoises où le groupe anglais compte pour 4 pour cent ou plus de la population. Cette zone anglicisante recouvre tout le territoire québécois le long et au sud de l'axe Abitibi-Montréal-Sherbrooke, incluant la région métropolitaine de Montréal et la partie sud et est de la péninsule gaspésienne.

Le reste de la province, centré sur la ville de Québec, est une *zone de francisation* relative. Nous

donnons dans les tableaux VI et VII le résultat des transferts dans ces deux zones, en nous limitant au résultat net pour ce qui est des transferts du tiers groupe avec les groupes anglais et français (par exemple, les 72 700 transferts nets du tiers groupe à l'anglais dans le tableau VI sont la différence entre le total des transferts bruts du tiers groupe à l'anglais et les quelques transferts bruts de l'anglais au tiers groupe dans la zone anglicisante).

TABLEAU VI
TRANSFERTS DANS LA ZONE ANGLICISANTE

Groupe linguistique	Importance proportionnelle	Transferts à l'anglais	Transferts au français	Bilan net
anglais	19,4%		35 365	+ 99 030
français	71,4%	61 695		- 2 175
tiers	9,2%	72 700	24 155	- 96 855

TABLEAU VII
TRANSFERTS DANS LA ZONE FRANCISANTE

Groupe linguistique	Importance proportionnelle	Transferts à l'anglais	Transferts au français	Bilan net
anglais	2,5%		13 700	+ 10
français	96,5%	11 820		+ 5 870
tiers	1,0%	1 890	3 990	- 5 880

L'addition des tableaux VI et VII redonne l'essentiel du tableau II. L'analyse des données brutes révèle le fait étonnant que les transferts du groupe français à l'anglais sont tout aussi nombreux au Québec que les transferts du tiers groupe à l'anglais.

La domination évidente de l'anglais dans la zone anglicisante, qui regroupe 63 pour cent de la population québécoise, découle comme ailleurs d'une double supériorité : un profit net dans ses échanges avec le groupe français, et une attraction supérieure auprès du tiers groupe. Il y a même un léger recul net du français dans cette zone.

Dans la zone francisante, le groupe français, bien que massivement majoritaire, ne réalise qu'un gain net minime auprès du groupe anglais. La compétition entre les deux langues officielles se solde beaucoup plus par une partie nulle que par une francisation significative de cette partie du Québec.

Néanmoins, ce n'est que cette partie restreinte du Québec, regroupant 37 pour cent de la population québécoise, qui mériterait l'appellation du Canada français, telle que nous l'entendions au début. Même que les deux tiers des gains nets du français à partir du groupe anglais dans la zone

francisante ainsi que le tiers de ses gains nets à partir du tiers groupe proviennent d'une seule division de recensement, celle de Québec.

TABLEAU VIII
TRANSFERTS DANS LA DIVISION DE RECENSEMENT DE QUÉBEC.

Groupe linguistique	Importance proportionnelle	Transferts à l'anglais	Transferts au français	Bilan net
anglais	3,7%		4 625	- 675
français	95,5%	3 375		+ 2 555
tiers	0,9%	575	1 305	- 1 880

Que près de la moitié du gain net total du français dans la zone francisante provienne de cette seule division, où, grâce à la fonction publique québécoise, le français est la langue de travail et de promotion socio-économique jusqu'aux postes les plus prestigieux, nous semble souligner l'importance de la langue de travail comme facteur de transfert linguistique. Jusqu'à l'âge de 20 ans, la division de Québec compte en effet 1 005 transferts de l'anglais au français et 965 transferts dans le sens inverse. Presque la totalité des gains nets du français dans cette division sont donc obtenus parmi la population active.

Les tableaux IX à XI donnent le bilan des transferts dans quelques régions critiques de la zone anglicisante. La région des *Cantons de l'Est* recouvre les divisions de Brome, Compton, Missisquoi, Richmond, Shefford, Sherbrooke et Stanstead, celle de l'*Outaouais* comprend Argenteuil, Gatineau, Hull, Papineau, Pontiac et Témiscamingue.

TABLEAU IX
TRANSFERTS DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Groupe linguistique	Importance proportionnelle	Transferts à l'anglais	Transferts au français	Bilan net
anglais	21,8%		25 855	+ 87 095
français	66,2%	46 095		+ 1 575
tiers	12,0%	66 855	21 815	- 88 670

TABLEAU X
TRANSFERTS DANS LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS

Groupe linguistique	Importance proportionnelle	Transferts à l'anglais	Transferts au français	Bilan net
anglais	18,1%		3 290	+ 5 960
français	80,0%	7 330		- 3 395
tiers	1,9%	1 920	645	- 2 565

TABLEAU XI
TRANSFERTS DANS LES CANTONS DE L'EST

Groupe linguistique	Importance proportionnelle	Transferts à l'anglais	Transferts au français	Bilan net
anglais	15,1%		2 945	+ 2 040
français	83,8%	3 945		- 290
tiers	1,1%	1 040	710	- 1 750

Afin de vérifier, jusqu'à un certain point, la québecité des transferts du français à l'anglais observés au Québec, nous avons obtenu de Statistique Canada le nombre de ces transferts par lieu de naissance pour chaque division québécoise. Du total de 73 515 anglicisés inscrits au tableau II, 58 135 sont nés au Québec, 10 170 sont nés ailleurs au Canada et 5 205 sont nés à l'extérieur du Canada. Le phénomène ne semble pas essentiellement rattaché, donc, à une migration interprovinciale particulière. Ce n'est que dans l'Outaouais que la migration gonfle très sensiblement le nombre d'anglicisés : du total de 7 330 au tableau X, 2 370 sont nés ailleurs qu'au Québec.

Inversement, bien sûr, un certain nombre de francophones originaires du Québec peuvent relever le taux de rétention du français (ou baisser le taux d'anglicisation) dans les autres provinces. Par exemple, dans la partie ontarienne de la région Ottawa-Hull, le taux d'anglicisation des adultes de 25 à 44 ans du groupe français nés en Ontario est

de 26%, tandis que le même taux pour ceux du groupe français nés au Québec est de 23%. Il reste tout de même évident que puisque les transferts linguistiques déclarés par les répondants ont été effectués de leur vivant, cette mesure d'assimilation linguistique est plus indépendante, même dans les régions frontalières, des effets migratoires que ne l'était l'ancienne comparaison de langue maternelle et d'origine ethnique.

La dynamique des transferts au Québec

L'analyse des transferts bruts par groupe d'âge laisse prévoir pour le Québec la continuation du déséquilibre observé plus haut, et peut-être même son accentuation. Étudions d'abord les taux des transferts bruts du français à l'anglais et vice-versa, par groupe d'âge, pour quelques régions clés.

Dans l'évolution des taux des transferts par groupe d'âge, on retrouve dans chacune de ces régions la même dynamique que nous avons cherché à expliquer à la suite du tableau IV. On remarque également que tous les pourcentages du tableau XIII sont supérieurs aux taux correspondants du tableau XII, ce qui n'efface nullement les bilans numériques des tableaux VIII à XI. Conclure à la francisation du Québec en soustrayant des pourcentages n'a aucun sens. On peut très bien, par contre, faire la différence des transferts bruts entre groupes anglais et français pour obtenir des taux nets d'anglicisation ou de francisation, selon le ré-

TABLEAU XII
TAUX D'ANGLICISATION DU GROUPE FRANÇAIS PAR GROUPE D'ÂGE,
QUELQUES RÉGIONS DU QUÉBEC

	GROUPE D'ÂGE						
	0 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 34	35 - 44	45 - 64	65 +
Rég. métrop. de Montréal	1,4	1,7	2,7	3,2	3,3	3,5	2,5
Outaouais	1,7	1,7	3,6	4,4	4,1	4,5	3,1
Cantons de l'Est	0,8	1,0	1,7	1,7	2,0	2,5	2,1
Division de Québec	0,6	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	0,8

TABLEAU XIII
TAUX DE FRANCISATION DU GROUPE ANGLAIS PAR GROUPE D'ÂGE,
QUELQUES RÉGIONS DU QUÉBEC

	GROUPE D'ÂGE						
	0 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 34	35 - 44	45 - 64	65 +
Rég. métrop. de Montréal	3,0	3,3	5,1	6,1	5,6	4,5	4,0
Outaouais	4,4	5,2	8,6	10,2	8,6	5,3	3,6
Cantons de l'Est	4,6	4,6	9,6	13,3	9,1	5,7	3,2
Division de Québec	18,8	21,5	35,7	42,6	40,9	33,6	22,0

sultat, pour une région donnée. Ces taux nets exhibent la même dynamique que les taux bruts, et indiquent une tendance anglicisante ou francisante en accord avec les tableaux VIII à XI. (Comme nous l'avons déjà signalé, il est instructif de comparer la dernière rangée du tableau XIII à la première du tableau IV.)

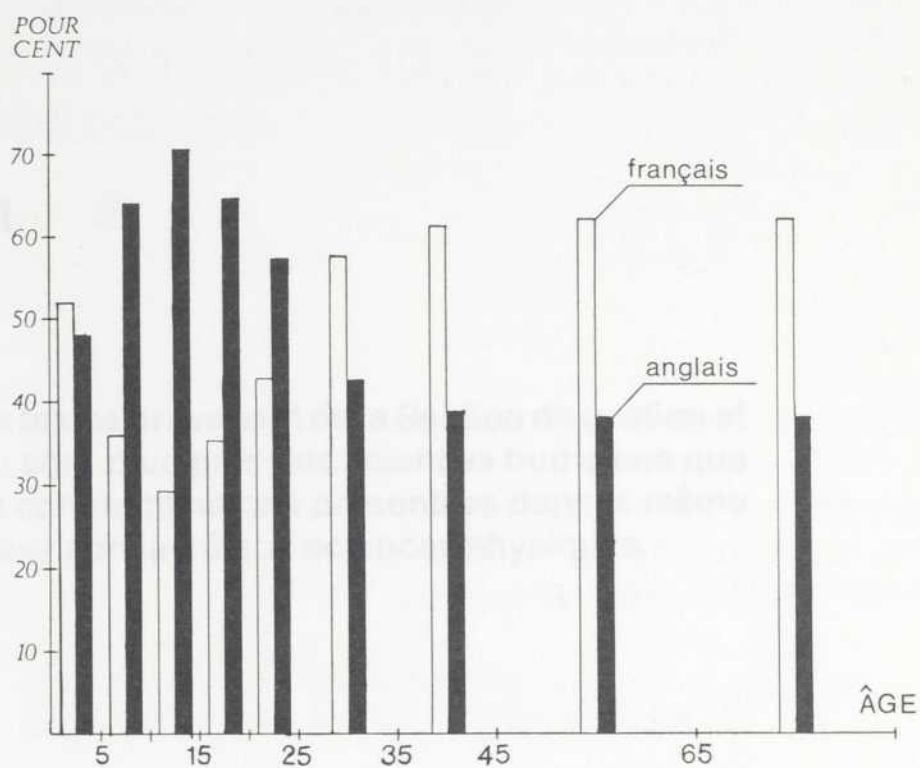
Pour l'avenir, donc, rien ne laisse prévoir un redressement des transferts au Québec en faveur du français. Au contraire, l'examen des transferts par groupe d'âge effectués par le groupe italien semble indiquer une nouvelle détérioration de la situation du français. Nous soulignons qu'un peu plus de la moitié des gains du français auprès du tiers groupe se réalisent à partir du groupe italien.

Les taux d'anglicisation ou de francisation par groupe d'âge du groupe italien ne possèdent pas la même structure cohérente que les courbes correspondantes pour les groupes français ou anglais, vu la proportion considérable d'adultes qui viennent directement d'Italie se joindre à ce groupe. Par exemple, la proportion de transferts linguistiques effectués, en 1971, par les enfants italiens d'âge scolaire était déjà à peu près égale à la proportion de transferts effectués par leurs aînés. Mais un comportement très consistant s'observe quand, par groupe d'âge, on compare le nombre d'Italiens optant pour le français avec le nombre optant pour l'anglais (voir la Figure 2).

Tandis que 60 pour cent des Italiens de 25 ans ou plus ayant fait un transfert linguistique dans la région montréalaise avaient préféré le français à l'anglais comme langue d'usage, 63 pour cent des moins de 25 ans avaient opté pour l'anglais. Ce renversement du choix linguistique chez la jeune génération italienne dépasse même 70 pour cent chez les 10 à 14 ans. Un fléchissement semblable, bien que beaucoup moins dramatique, est perceptible aussi chez la population d'âge scolaire du reste du tiers groupe montréalais, qui déjà se dirigeait à 83 pour cent, en moyenne, vers l'anglais plutôt que vers le français.

Ce dernier phénomène est d'autant plus significatif que les membres du tiers groupe d'âge scolaire sont plus souvent nés au Canada ou ont au moins vécu une intégration linguistique canadienne plus complète que leurs aînés, qui souvent ont immigré

FIGURE 2: ATTRACTION RELATIVE DE L'ANGLAIS ET DU FRANÇAIS SUR L'ITALIEN, PAR GROUPE D'ÂGE, RÉGION DE MONTRÉAL



au Canada à l'âge adulte. Le choix linguistique des jeunes est de ce fait une précieuse indication de la perception par le tiers groupe des réalités linguistiques canadienne et québécoise.

Conclusion

Nous sommes donc arrivé à des perspectives plutôt sombres pour le groupe français au Canada, qui ne semble polariser les transferts linguistiques que dans une région du Québec très restreinte avec de faibles taux de croissance démographique et économique. Il est cependant essentiel de fouiller encore plus en profondeur les données de 1971 avant de pouvoir parler des transferts linguistiques en connaissance de cause. Il faudra recouper les données relevées plus haut avec d'autres variables, tels le sexe, l'état de famille, l'occupation, la connaissance des langues officielles, etc. afin de saisir adéquatement la nature de ce phénomène que le recensement de 1971 nous a enfin permis, pour la première fois, de quantifier. Nous espérons que d'autres mieux préparés pour cette tâche que nous poursuivront dans cette voie, et nous leur offrons notre plus entière collaboration.

TABLEAU 1
 Les données de base

Province	1971	1972	1973	1974	1975
Alberta	100	100	100	100	100
Colombie-Britannique	100	100	100	100	100
Ontario	100	100	100	100	100
Québec	100	100	100	100	100
Saskatchewan	100	100	100	100	100
Nouveau Brunswick	100	100	100	100	100
Manitoba	100	100	100	100	100
Terre-Neuve	100	100	100	100	100
Canada	100	100	100	100	100

Les données de base... (The text is mirrored and largely illegible due to the image's low resolution and bleed-through from the reverse side of the page.)

Les données de base... (The text is mirrored and largely illegible due to the image's low resolution and bleed-through from the reverse side of the page.)

Province	1971	1972	1973	1974	1975
Alberta	100	100	100	100	100
Colombie-Britannique	100	100	100	100	100
Ontario	100	100	100	100	100
Québec	100	100	100	100	100
Saskatchewan	100	100	100	100	100
Nouveau Brunswick	100	100	100	100	100
Manitoba	100	100	100	100	100
Terre-Neuve	100	100	100	100	100
Canada	100	100	100	100	100

LES MODÈLES DE GRAVITATION-INERTIE ET LA PRÉVISION DES FLUX TOURISTIQUES

théorie et applications

gestion

Faculté des sciences de l'administration
Université Laval

Nous avons réuni dans le présent numéro certains textes provenant de la Section de gestion et de recherche opérationnelle et qui par leur contenu sont plus près des sciences humaines que des sciences mathématiques. D'autres textes de communications présentés dans la même section seront reproduits dans un numéro ultérieur consacré aux sciences physiques.

LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Le monde entier, dans le cadre de l'impact économique du Plan national FORTA, est en mouvement. Le développement des flux touristiques et la création de nouvelles entreprises à l'échelle internationale sont deux aspects à considérer dans la planification de la transition de 1972 à 1982. La détermination des besoins touristiques est un prérequis pour la même période. Il est donc de notre intérêt de procéder à une analyse de la demande de services touristiques annuellement de 1972 à 1982 (étude de base) et à l'élaboration d'un programme de recherche

DELIMITATION DE L'ÉTUDE PAR RAPPORT À UNE ÉTUDE GLOBALE

Le problème traité dans le cadre de cet article se limite à l'étude de base de la méthodologie utilisée dans la planification des résultats obtenus de ce qui a trait à la projection annuelle des flux touristiques de 1972 à 1982, à l'exclusion des trois autres étapes mentionnées ci-dessus. Parmi les flux touristiques qui se distinguent par leur importance dans la planification des entreprises touristiques, nous nous sommes intéressés à l'étude de base d'une manière générale, au cours d'un projet touristique qui analyse de manière exhaustive les différents aspects du tourisme. Il s'agit d'un aspect qui est de nature à être traité de manière exhaustive et qui est de nature à être traité de manière exhaustive et qui est de nature à être traité de manière exhaustive.

MÉTHODOLOGIE

I) Conception générale du modèle théorique et ses prolongements

Les modèles les plus récents de recherche touristique conduisent à étudier l'impact économique d'un modèle de prévision des flux touristiques par type de destination (thème et cible, temps, durée, saisonnalité, etc.). Les modèles les plus récents de recherche touristique conduisent à étudier l'impact économique d'un modèle de prévision des flux touristiques par type de destination (thème et cible, temps, durée, saisonnalité, etc.).

gestion

Le présent numéro est consacré à la gestion des entreprises et des organisations. Les articles de ce numéro sont regroupés dans un numéro ultérieur consacré aux sciences physiques.

Le p
s'inscr
économi
(Provin
touristi
chiffres
nécess
exogè
d'autre
sement

LES OI

Le r
économi
périphé
l'évalu
la suit
établir
de 197
sement
période
créés a
4) l'état

1. Cett
Trav
dans
Coe
titut
four
cum
men
Serv
Pêch
Divis
du S
dust
latio
l'Uni
de l
ordr
écon
et d
Renc
mou
pour

LES MODÈLES DE GRAVITATION-INERTIE ET LA PRÉVISION DES FLUX TOURISTIQUES

théorie et applications

Faouzi F. Rassi

Faculté des sciences de l'administration
Université Laval

Le projet de création du «Parc national Forillon» s'inscrit dans le cadre d'objectifs de développements économiques, touristiques et sociaux de la Gaspésie (Province de Québec). La détermination des flux touristiques constitue une étape essentielle pour chiffrer d'une part le nombre d'emplois nouveaux nécessaires afin de satisfaire la demande finale exogène qui s'accroîtra progressivement et délimiter d'autre part les montants et catégories d'investissements requis à cet effet.

LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Le mandat confié, dans le cadre de «l'impact économique du Parc national Forillon dans sa zone périphérique : la prévision des flux touristiques et l'évaluation de la création de nouveaux emplois à la suite de la création dudit parc»¹, consiste à établir : 1) les prévisions de la clientèle touristique de 1972 à 1982; 2) la détermination des investissements requis en conséquence pour la même période; 3) le calcul du nombre total d'emplois créés annuellement de 1972 à 1982 (effets directs); 4) l'élaboration d'un programme de recyclage et de

préparation de la main-d'œuvre. La première partie mentionnée ci-dessus à savoir les prévisions de la clientèle touristique pour chacune des années qui s'étendent de 1972 à 1982 sera traitée dans le présent article à l'exclusion des trois autres parties.

DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE PAR RAPPORT À UNE ÉTUDE GLOBALE

Le problème traité dans le cadre de cet article se limite à la mise en relief de la méthodologie utilisée ainsi qu'à l'interprétation des résultats obtenus en ce qui a trait à la prévision annuelle des flux touristiques de 1972 à 1982, à l'exclusion des trois autres étapes mentionnées ci-dessus. Parmi les flux engendrés par le tourisme figurent les dépenses touristiques dont les méthodes et modèles qui les concernent revêtent une grande importance à l'heure actuelle car si, d'une manière générale, les coûts d'un projet touristique sont analysés de manière satisfaisante et établis avec précision, par contre, l'étude des revenus ou des recettes, provenant surtout de la demande de services touristiques, laisse à désirer dans bien des cas et se répercute de façon défavorable quant à la détermination des investissements nécessaires et quant à la délimitation des emplois créés.

MÉTHODOLOGIE

1) Conception générale du modèle : l'enquête et ses prolongements

Les méthodes les plus récentes de recherches touristiques consistent à établir, après l'élaboration d'un modèle de prévision des flux touristiques par type d'hébergement (hôtels et motels, camping, résidences secondaires, excursionnistes) et par zone d'origine (constituée par les différentes régions administratives de la province réceptrice par exemple, les différentes provinces du pays récepteur, les autres États ou pays d'origine), l'impact économique de la création ou de l'implantation d'un projet touristique sur un horizon économique déterminé.

1. Cette recherche a été réalisée à la demande du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec qui l'a financée dans le cadre de l'Entente générale de coopération Canada-Québec. Qu'il me soit permis de remercier les diverses institutions de la province de Québec qui, selon le cas, ont fourni des statistiques, renseignements, informations et documentations inédits et de grande valeur. À ce titre, il faut mentionner particulièrement les institutions suivantes : le Service de la recherche du ministère de la Chasse, de la Pêche et du Tourisme, le Bureau de la statistique de Québec, Division de la recherche et le Service de l'hôtellerie-camping du Service de la production statistique du ministère de l'Industrie et du Commerce, le Service technique de la circulation routière du ministère de la Voirie ou des Transports, l'Université du Québec à Rimouski pour l'utilisation gratuite de l'ordinateur. En outre il faut aussi citer, dans le même ordre d'idées, sur le plan fédéral, le ministère de l'Expansion économique régionale et le ministère des Affaires indiennes et du Grand Nord, ainsi que MM. J.-D. Desrosiers et M. Renoux, respectivement de l'Université du Québec à Rimouski et du Service de la recherche du MCPT du Québec pour leur assistance dans le cadre de cette recherche.

La détermination des flux touristiques propres à la zone périphérique du parc Forillon, de 1972 à 1982, est basée sur l'enquête réalisée sur place auprès d'individus ou d'unités familiales (observations «cross-sectional» (C-S), en coupe instantanée et ceci du début d'août 1972 au début de septembre 1972. Les données et les résultats de cette enquête élargis à toute la saison touristique de 1972 constituent la base de l'élaboration des prévisions, concernant les années 1972-1982, en ce qui a trait à la consommation touristique par type d'hébergement, par structure de dépenses et par zone d'origine. En effet les valeurs prédites par le modèle de gravitation-inertie (explicité ultérieurement) pour la saison touristique de 1972 seront comparées aux valeurs observées de cette même saison touristique pour apprécier la validité dudit modèle.

Il s'agit, en l'occurrence, d'élaborer un modèle «site-centered» qui permet d'établir les prévisions de la consommation touristique dans le contexte particulier des zones réceptrices. Les modèles utilisés sont ceux par type de flux-hébergement plutôt que ceux où l'approche est par activité récréative. En effet, les modèles de la première catégorie permettent de mieux cerner la réalité ainsi que les éléments qui l'expliquent ou qui l'influencent.

L'enquête réalisée dans la zone réceptrice procure les informations requises pour l'élaboration d'une structure des dépenses pour chaque type de flux-hébergement. Il est nécessaire d'établir un modèle pour chacun des flux suivants : camping; motel, hôtel, ou autres; maison privée, cottage ou résidence secondaire; les excursionnistes (visiteurs de moins d'une journée dans la zone périphérique du parc Forillon. Le domicile même de l'excursionniste est choisi comme mode d'hébergement dans un tel cas).

Les modèles de gravitation-inertie permettent d'établir le nombre de nuitées correspondant à chaque type de flux-hébergement ainsi que les dépenses touristiques qui s'y rattachent. L'élaboration de ce genre de résultats prévisionnels permet ultérieurement d'en déduire les conséquences quant aux investissements et aux équipements requis pour satisfaire la demande à l'endroit de chaque catégorie d'hébergement considéré. Il faut noter que la supériorité de l'approche par type de flux-hébergement sur l'approche par activité récréative réside dans le fait qu'elle permet d'évaluer l'impact des prévisions de la demande touristique sur les investissements concernant l'hébergement². Ce qui présente un

2. Maurice Renoux, «Rapport méthodologique n° 1 : Techniques économétriques de prévision de la demande touristique et amorce de leur intégration dans un système décisionnel»,

avantage incontestable pour la recherche envisagée puisque les investissements dans cette branche précise (l'hébergement) sont en général les plus importants et surtout les plus créateurs d'emplois, comparativement aux investissements qu'exigent les services de récréation.

La méthode d'estimation de la fréquentation en valeur absolue a été établie à partir d'un échantillon pour les quatre différents types d'hébergement mentionnés ci-dessus. L'année de base considérée est 1972. La relation importante à déterminer est celle qui existe entre, d'une part, la fréquentation (en d'autres termes le nombre de nuitées) et, d'autre part, des indicateurs tels la population et le revenu per capita qui caractérisent chacune des zones d'origine et la distance en heures de chaque zone d'origine à la zone réceptrice (parc national Forillon).

La relation envisagée, sur la base de l'échantillon de l'année 1972, est une corrélation entre le nombre de nuitées pour chaque type d'hébergement et le nombre de véhicules dont les personnes furent interviewées durant la journée d'enquête. La régression simple est de la forme :

$$Y = a + B.X$$

où Y = nombre de nuitées pour un type d'hébergement donné

X = nombre de véhicules dont les personnes ont été interviewées durant la journée d'enquête

Une régression est établie pour chaque type d'hébergement. Enfin, au nombre de nuitées par type d'hébergement, seront appliqués les pourcentages, par origine, de la population touristique afin d'établir la fréquentation touristique par type d'hébergement et par zone d'origine.

Il s'agit dans une deuxième phase d'effectuer le passage, des divers résultats obtenus pour les 12 journées de l'enquête 1972, à des résultats correspondant à toute la période touristique de 1972. La période touristique considérée comprend la dernière semaine de juin, les mois de juillet et d'août et la première semaine de septembre. Il s'agit d'une saison touristique de 76 jours. Il convient d'insister que l'estimation du nombre de nuitées, par type d'hébergement, est établie en se basant sur la corrélation entre le nombre de nuitées observées et le nombre total de véhicules dont les personnes ont été interviewées lors de la journée d'enquête.

Cette corrélation permet d'estimer le nombre total de nuitées pour les mois de juillet et d'août en substituant dans le modèle, la variable indépendante (nombre de véhicules dont les personnes fu-

rent interviewées lors d'une journée déterminée) par la circulation routière totale observée au cours de la période de juillet et d'août. *Les sept derniers jours de juin et les sept premiers jours de septembre, périodes où l'activité touristique se ralentit considérablement, seront traitées ultérieurement et de façon séparée, car l'enquête ayant porté sur une période de grande affluence touristique, la corrélation obtenue ne procurera pas de résultats significatifs, pour les journées mentionnées de juin et de septembre. L'estimation du nombre de nuitées, par type d'hébergement s'étend alors, dans une première phase, sur une période de 62 jours couvrant seulement les mois de juillet et d'août.*

Étant donné que 95% des touristes visitent la Gaspésie en juillet et en août (d'après le rapport de F. Martin³), il est raisonnable de considérer les estimations mentionnées ci-dessus comme formant 95% des résultats globaux. (Les résultats globaux pourront être alors facilement établis pour couvrir toute la période touristique.)

Deux sortes de statistiques de la circulation routière totale ont été retenues pour les besoins d'une plus grande rigueur de l'analyse. La première s'étend de 8 heures a.m. à 8 heures p.m. de chaque journée et la seconde concerne les vingt-quatre heures (24 h.) de chaque journée. En effet, il faudrait considérer le fait suivant, à savoir que le flux touristique se modifie durant la période autre que celle qui s'étend de 8 heures a.m. à 8 heures p.m. de chaque journée. La méthode adoptée permet d'établir une estimation du nombre total de nuitées, pour les mois de juillet et d'août 1972, pour chaque type d'hébergement en calculant la moyenne des estimations relatives, d'une part à une période de 12 heures et d'autre part à une période de 24 heures.

Il s'agit d'établir pour chaque type d'hébergement, une estimation de la relation suivante :

$$Y_{ij} = B X_i$$

où Y_{ij} = nombre de nuitées observées à la journée i de l'enquête pour le type d'hébergement j .

X_i = nombre de véhicules automobiles dont les personnes ont été interviewées durant la journée i d'enquête.

Le paramètre B est estimé par la relation suivante :

$$\sum_i X_i Y_{ij} / \sum_i X_i^2$$

Une analyse de variance de la relation estimée a été effectuée (Voir en Appendice).

L'application de la méthode mentionnée ci-dessus et touchant à la moyenne des estimations relatives

à une période de 12 heures et à une période de 24 heures permet d'obtenir, d'abord des résultats pour les mois de juillet et d'août 1972 et ensuite ceux afférant à toute la saison touristique de 1972 et concernant les rubriques suivantes pour la zone périphérique du parc national Forillon : une estimation du nombre total de nuitées; une estimation du nombre de touristes; une estimation du nombre de véhicules automobiles.

Il faut rappeler que l'estimation du nombre total de nuitées, du nombre de touristes et du nombre de véhicules automobiles, pour toute la saison touristique qui est de 76 jours est calculée à partir de celle se référant aux mois de juillet et d'août, considérée comme représentant 95% de l'estimation relative à toute la saison touristique de 76 jours. Il suffit de porter les résultats concernant les mois de juillet et d'août 1972 à 100% pour obtenir ceux correspondant à toute la période touristique.

2) Le modèle de gravitation-inertie

Les lois de la gravitation

Les lois de la gravitation ainsi que les modèles de cette nature se limitaient au début aux sciences physiques; les mouvements des corps étant régis par des considérations ou des principes mettant en relief les forces amplifiant ou restreignant l'action des dits corps. La loi de Newton sur la *gravitation universelle* traduit le fait que *deux corps exercent l'un sur l'autre une force d'attraction en proportion du produit de leur masse et de façon inversement proportionnelle au carré de la distance qui les sépare*. Il en résulte que la grandeur de la force d'attraction gravitationnelle qu'un corps de masse m_1 exerce sur un corps de masse m_2 et vice versa, situé à une distance R , s'exprime par :

$$F_{1-2} = Gm_1 \frac{m_2}{R^2} \text{ ou } F_{2-1} = Gm_2 \frac{m_1}{R^2}$$

où F = La force que chaque corps exerce sur l'autre. (En effet la force de gravitation exercée par m_1 sur m_2 est égale et opposée à la force exercée par m_2 sur m_1).

m_1 et m_2 = masse de chacun des deux corps.

R = la distance qui sépare les deux corps.

G = le paramètre représentant la force d'attraction.

Ce type de relation fut progressivement utilisé dans les sciences humaines et sociales pour tenter d'expliquer des mouvements de population, des flux de trafic et des aspects relatifs au commerce de détail⁴. À partir de 1960 la science touristique bénéficia d'analyses et d'applications fondées sur

3. Rapport de F. Martin, chapitre I, Ministère des Affaires indiennes et du Grand Nord, Ottawa, 1971.

4. W.J. Reilly, *The Law of Gravitation Retail*, New York.

l'utilisation de modèles de gravitation-inertie, modèles largement utilisés et qui se révèlent d'une valeur prédictive très utile quant aux aspects et aux caractéristiques des flux touristiques.

Les flux touristiques (personnes, véhicules automobiles, etc.) partant d'une zone d'origine ou zone marché vers une zone destination déterminée sont fonction de plusieurs variables dont la population de cette même zone d'origine, la distance séparant l'origine de la destination, l'attraction relative des différentes destinations qui se concurrencent entre elles.

Le modèle de gravitation

Depuis près d'une quinzaine d'années M. Clawson⁵ ainsi que d'autres auteurs ont souligné l'effet restrictif de la distance quant à la fréquentation des sites touristiques et récréatifs. Le modèle de gravitation sous sa forme générale se présente de la façon suivante :

$$N_{ij} = b_1 \frac{P_i^{b_2}}{T_{ij}^{b_3}} \quad (1)$$

où N_{ij} = le nombre de nuitées dans la zone réceptrice j pour un type d'hébergement donné concernant des visiteurs en provenance de la zone émettrice i .

P_i = la population de la zone émettrice i .

T_{ij} = la distance entre la zone i et la zone j .

b_1, b_2, b_3 = constantes estimées à partir des données.

b_3 = pente de la courbe exponentielle : il s'ensuit que plus la valeur de b_3 est élevée, plus l'effet négatif de la distance est grand ; la valeur négative de b_3 indique que la distance limite le nombre de visiteurs en provenance d'une zone donnée.

Ce modèle s'applique dans le cas des distances relativement modestes et doit être ajusté pour tenir compte des distances plus grandes. En effet les visiteurs provenant de zones éloignées et pour lesquels le voyage en soi est une récréation finissent, une fois partis de chez eux, par vouloir s'éloigner de plus en plus de leur zone d'origine tandis que pour les visiteurs des zones rapprochées l'inertie concernant un voyage court peut être difficile à surmonter : «... beyond a certain quite considerable distance... the friction of distance not only disappears but becomes, as it were, reversed; the distance exponent... is no longer negative but positive,

and the further people go, the further they want to go⁶».

La faiblesse du modèle de gravité est de surestimer les voyages récréatifs courts et de sous-estimer les voyages récréatifs longs, et ceci se manifeste dans chacun des deux cas mentionnés par rapport à la zone réceptrice qui, en l'occurrence, est celle du parc national Forillon en Gaspésie.

R. I. Wolfe⁷ suggère qu'un élément d'inertie devrait être considéré ; et le modèle de gravité n'en tient pas compte ou plus précisément ne peut pas en tenir compte. Il s'agit d'une inertie de départ («start-up inertia») pour les visiteurs effectuant de courts voyages (donc proches de la zone destination) et d'une inertie de mouvement («inertia of movement») pour les visiteurs effectuant de longs voyages.

Si le modèle de gravitation exprime l'attraction exercée par la zone réceptrice sur la population de la zone émettrice ou zone marché, l'importance de cette attraction doit être pondérée par la distance afin de tenir compte des modifications de cette dernière lorsqu'elle varie.

Le modèle de gravitation-inertie

Le modèle de gravité peut être amélioré de la façon suivante en introduisant l'expression :

$$D_{ij} [\text{Log}(D_{ij}/m)/n]$$

Cette expression établit la distance effectuée en fonction de la distance à parcourir et détermine ainsi la réponse aux modifications de la distance lorsque cette dernière varie. Une fois dépassé un seuil «critique» de distance parcourue, la fonction de la distance peut devenir une fonction d'elle-même. En d'autres termes, lorsqu'un certain élan est acquis une force d'impulsion se développe qui porte le touriste à voyager jusqu'à la zone qui lui présente la meilleure attraction possible. Ceci permet de formuler l'équation suivante :

6. R.I. Wolfe, «Vacation Homes and the Gravity Model», *Ekistis, Review on the Problems and Science of Human Settlements*, vol. 29, mai 1970, p. 352-353. Voir aussi : Jay Beaman, «Distance and the «Restriction» to Distance as a Function of Distance», C.O.R.D. Technical Note no 14 Outdoor Recreation Function Research Section, Planning Division, National and Historic Parks Branch, Ottawa, Department of Indian Affairs and Northern Development.
7. R.I. Wolfe, «The Inertia Model», *Journal of Leisure Research*, août 1971 ; «Communication», *Journal of Leisure Research*, 2, 1970, p. 85-87 ; «The Inertia Model», *Journal of Leisure Research*, 4, 1972 ; «Parameters of Outdoor Recreation in Ontario», *Proceedings, Canadian Good Roads Associations*, 1965, p. 235-261.

5. Marion Clawson et Knetsch, *Economics of Outdoor Recreation*, John Hopkins Press, Baltimore, 1969.

$$N_{ijz} = \frac{K P_i^p}{D_{ij}^d} D_{ij} [\text{Log}(D_{ij}/m)/n] \quad (2)$$

où N_{ijz} = le nombre de nuitées que passent les récréationnistes en provenance de la zone i , en ce qui concerne le type d'hébergement z , dans la zone j qui est celle du parc national Forillon.

P_i = la population de la zone i .

D_{ij} = la distance entre la zone i et la zone j du parc national Forillon.

K, p, d sont des paramètres établis assez facilement empiriquement, par ordinateur. Les valeurs possibles de m et n doivent faire l'objet de plusieurs essais par l'intermédiaire de l'ordinateur qui établira les valeurs qui permettent de rendre l'équation (2), autant que possible, appropriée aux données empiriques. Le paramètre n est introduit dans le modèle pour des fins de calibrage. Le paramètre m est appelé «critical parameter» car pour toutes les valeurs de D_{ij} plus petites que m , $\text{Log}(D_{ij}/m)$ est négatif et l'effet résistance de la distance («the friction of distance») exprimé dans le modèle par D_{ij} , se renforce; et pour toutes les valeurs de D_{ij} plus grandes que m , $\text{Log}(D_{ij}/m)$ est positif et l'effet de résistance de la distance s'atténue. Le premier cas se réfère au phénomène d'«inertie de départ» et la deuxième situation se rattache au phénomène d'«inertie de mouvement».

Il est évident que lorsque $D_{ij} = m$,

$\text{Log}(D_{ij}/m)$ est égal à zéro et l'expression :

$D_{ij}^d \text{Log}(D_{ij}/m)/n$ est égale à l'unité.

Pour une telle valeur de D_{ij} le modèle d'inertie n'est autre que le modèle de gravité.

Il convient de noter que si les modèles de régression sont estimés statistiquement, les modèles de gravité sont, d'une manière générale, calibrés par une série d'essais appelée la procédure de l'épreuve et de l'erreur («by-trial-and-error procedure»).

L'utilisation simultanée du modèle d'inertie et du modèle de gravité donne lieu à des comparaisons intéressantes et significatives d'après les résultats de recherches conduites par R. I. Wolfe (voir tableau et figure 1, tirés de R.I. Wolfe, «The Inertia Model», 1972).

Ce qui permet, à la lueur d'un exemple, parmi d'autres, de situer ce que chacun des deux modèles mentionnés peut offrir de rigueur et de précision à la recherche touristique.

COMPARAISON D'UN MODÈLE DE GRAVITÉ ET D'UN MODÈLE D'INERTIE
(Exemple empirique : la sélection n'est pas effectuée au hasard)

AUX DE	Stations - LAC HURON (60,000 - 70,000 visiteurs en 1964)		Stations - LAC SUPERIEUR OUEST (60,000 - 70,000 visiteurs en 1964)		
	Distance : ± 50 Miles		Distance: ± 900 Miles		
Région de London (Population: 100,000 - 150,000)	Chiffres estimés		Chiffres réels	Chiffres réels	
	Modèle de gravité	Modèle d'I- nertie		Modèle de gravité	Modèle d'I- nertie
	40,000	5,700	6,550	125	295
Région de Kitchener (Population: 100,000 - 150,000)	40,000	5,700	5,960	125	295
					600
					270

Note: Les paramètres sont choisis arbitrairement pour fins d'illustration:

$$k = p = c = 1 \\ d = n = 2 \\ m = 500$$

RÉSULTATS COMPARÉS D'UN MODÈLE DE GRAVITÉ ET D'UN MODÈLE D'INERTIE

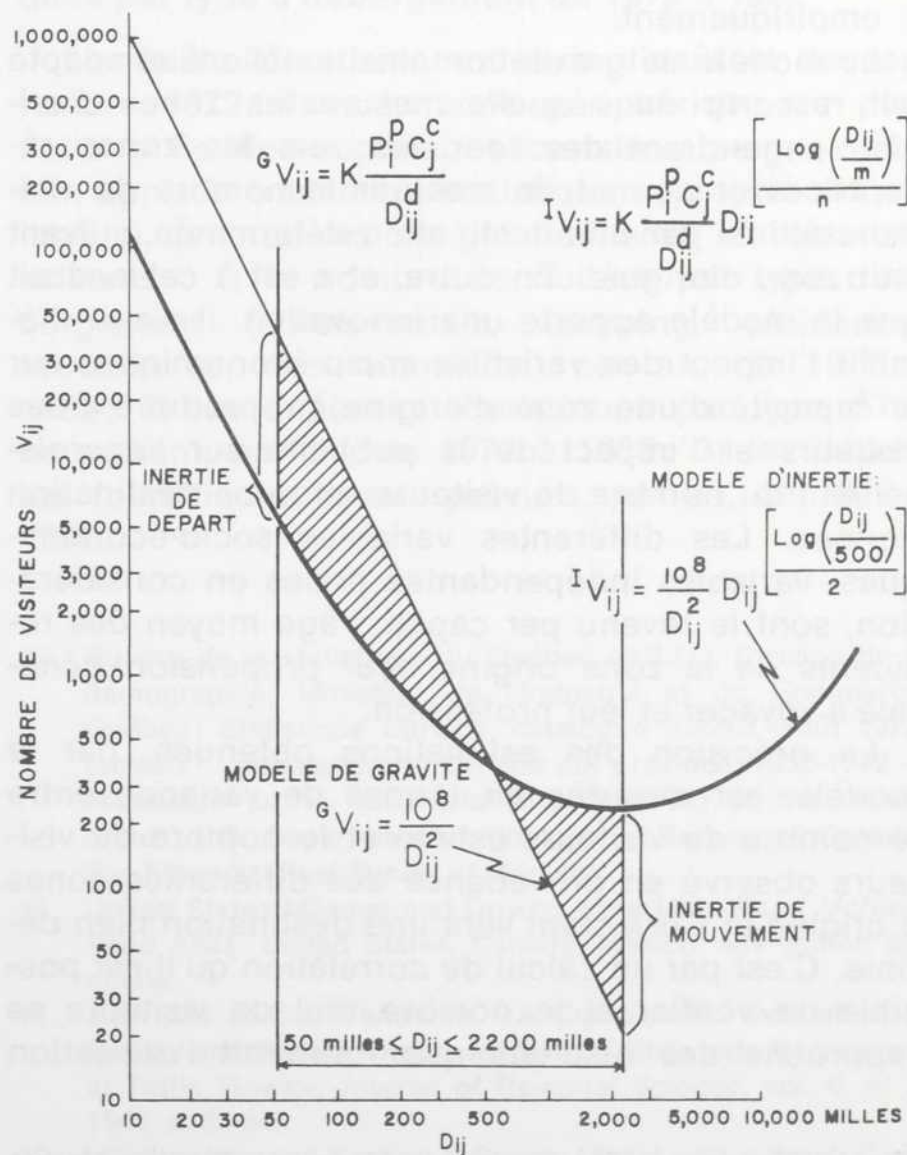


FIG.1

SOURCE = R.I.WOLFE (op.cit)

L'introduction des variables socio-économiques

Il est souhaitable de considérer certaines variables socio-économiques qui exercent une influence⁸ sur le nombre de nuitées par zone d'origine. D'où la nécessité d'affiner le modèle en y introduisant une ou plusieurs de ces variables. La variable revenu semble être la plus significative et la plus déterminante car la plus représentative des autres variables; elle présente un avantage supplémentaire en raison de l'abondance des données et de projections la concernant. La variable revenu semble donc la plus adéquate pour les fins de traitements statistiques.

En tenant compte de la variable revenu, le modèle devient :

$$N_{ijz} = \frac{K P_i^p R_i^r}{D_{ij}^d} D_{ij} \quad [\text{Log}(D_{ij}/m/n)] \quad (3)$$

R_i = revenu personnel disponible par tête pour la zone origine i (revenu personnel disponible = consommation-épargne).

K, p, d, r, m et n sont des paramètres établis empiriquement.

Le modèle de gravitation ainsi amélioré et adapté fait ressortir dans quelle mesure les zones d'origine engendrent des touristes vers les zones réceptrices et permet de mesurer le nombre de visiteurs attirés par une destination déterminée, suivant leur zone d'origine. En outre, et c'est à cet endroit que le modèle apporte une innovation, il s'agit d'établir l'impact des variables socio-économiques sur la capacité d'une zone d'origine à « produire » des visiteurs et l'impact de la publicité sur l'accroissement du nombre de visiteurs vers une destination donnée. Les différentes variables socio-économiques, variables indépendantes prises en considération, sont le revenu per capita, l'âge moyen des résidents de la zone origine, leur propension générale à voyager et leur profession.

La précision des estimations obtenues, par le modèle, est mesurée en termes de variance entre le nombre de visiteurs estimé et le nombre de visiteurs observé en provenance des différentes zones d'origine et s'orientant vers une destination bien définie. C'est par un calcul de corrélation qu'il est possible de vérifier si le nombre réel de visiteurs se rapproche des résultats que fournirait l'utilisation

du modèle de gravité-inertie. L'utilisation du modèle de gravité-inertie permet ainsi d'établir théoriquement le nombre possible de visiteurs et de le comparer au nombre de visiteurs réel.

D'après les études de J. L. Crampon il apparaît que la distance a un effet négatif sur le nombre de visiteurs d'une zone marché qui agit comme centre émetteur de touristes vers une zone touristique déterminée. En 1960, à titre d'exemple, 60,1% des visiteurs de Hawaï provenaient de la Californie, tandis que seulement 7,8% provenaient de l'État de New York. Or ces deux derniers États ont approximativement le même ordre de grandeur de population.

La précision du modèle s'accroît en substituant à la population réelle la population de la zone marché partant en vacances («out of state trips»). Un taux de départ peut être ainsi établi, illustrant la propension relative à voyager des résidents de chaque zone marché laquelle propension est intégrée à ce genre de modèle pour en améliorer les valeurs prédictives.

Wolfe préconise aussi la prise en considération de variables socio-économiques et formule la relation générale suivante :

$$I_{ij} = f [P_i \{g(\text{Age}_i \text{ Ed}_i \text{ O}_i)\} C_j \{h(A_j)\} m(d_{ij})]$$

où I_{ij} = le nombre de personnes voyageant de la zone origine i à la zone destination j .

P_i = la population de la zone d'origine i .

Ed_i = l'indice d'éducation de la zone d'origine i .

O_i = l'indice occupationnel de la zone d'origine i .

Y_i = le revenu per capita de la zone d'origine i .

C_j = la capacité de réception de la zone destination j .

A_j = l'attraction de la destination j telle que perçue par la population de la zone i .

d_{ij} = la distance (en temps) de l'origine i à la destination j , et qui après un certain point peut devenir une fonction d'elle-même.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le modèle utilisé

L'analyse des premiers résultats établis indique que le revenu per capita, pour les zones d'origine étudiées, ne constitue pas une variable significative. Ce qui pourrait tendre à confirmer qu'en Amérique du Nord, à moins de traiter une région particulière où le revenu per capita est relativement bas, cette dernière variable influence de moins en moins le nombre de nuitées et le nombre de touristes qu'engendre une région. En d'autres termes, lorsque les régions considérées et étudiées ont un niveau de vie élevé, ou un revenu per capita élevé, la variable revenu ne devient plus déterminante, de façon

8. J.L. Crampon, «The Gravitation Model : A Tool for Market Analysis», *The Tourist Review*, juin-septembre 1965; «New Technique to Analyse Tourist Markets», *Journal of Marketing*, avril 1966.

significative, pour expliquer le nombre de touristes qu'elle « produit ». Il faut en outre noter que les recherches de Crampon ont été conduites en 1964 sur la base de données de 1958 et que l'écart entre revenus per capita, depuis une quinzaine d'années, s'estompe d'une manière générale d'un État américain à l'autre. Il reste que certaines régions peuvent engendrer proportionnellement plus de touristes que d'autres, c'est-à-dire qu'elles peuvent avoir un taux de départ plus élevé en direction d'une destination donnée. La propension plus élevée à voyager des résidents d'une zone d'origine, vers une destination déterminée, s'expliquerait plutôt par les efforts publicitaires déployés par la zone destination pour attirer les touristes de la zone d'origine en question.

Il convient de nuancer le paragraphe ci-dessus en mentionnant, d'une part que les statistiques relatives à la propension à voyager de la population de chaque zone émettrice ne sont pas disponibles et sont très coûteuses à établir; d'autre part que le fait d'avoir considéré chacune des provinces canadiennes comme une seule zone d'origine et celui d'avoir regroupé à plusieurs reprises plusieurs États américains à la fois en une seule zone d'origine, masquent les disparités de revenus per capita, des régions, des provinces canadiennes et des régions ou États américains pris en tant que tels. Cependant ces regroupements s'imposaient par le fait que, lorsque les centres émetteurs de touristes étaient éloignés, le nombre de touristes en provenance de ces zones d'origine déclinait rapidement au point de devenir négligeable, dans bien des cas.

Le modèle suivant a été, en conséquence, finalement choisi :

$$N_{ij} = \frac{K P_i^p}{D_{ij}^d} D_{ij} \text{Log}(D_{ij}/m)/n$$

Le calibrage de ce modèle s'effectue pour chaque type d'hébergement, à savoir : le camping, les hôtels-motels ainsi que dans le cas des touristes excursionnistes. Le traitement des données concernant les touristes utilisant les résidences secondaires se fera ultérieurement, car ce genre de touristes provient d'un nombre restreint de régions et exige par la même occasion une approche et un traitement différents.

Le calibrage du modèle

Les données relatives à la variable population ont été établies en interpolant des séries temporelles tirées de recensements et de projections publiés par des organismes officiels⁹ et autres.

Les distances en heures¹⁰ des zones émettrices *i* à la zone réceptrice *j* du parc national Forillon ont été évaluées à partir du centroïde de population de chaque zone *i*. La distance a été retenue dans les analyses de régression, afin de mieux expliquer les données. Ce procédé est largement utilisé dans la littérature de l'économie touristique¹¹⁻¹² et permet de tenir compte de certains facteurs qui ne peuvent être contrôlés dans l'étude faute de statistiques concernant, entre autres, la propension à voyager de la population de chacune des zones d'origine. La prévision du nombre de nuitées, par type d'hébergement, est ainsi grandement améliorée. En effet ces procédés d'ajustement, couramment utilisés dans ce genre de recherche, ont permis d'avoir des résultats valables et satisfaisants en rapprochant les valeurs prédites des valeurs observées.

Le choix des modèles s'opère en retenant les éléments suivants : l'écart-type de prévision (R.M.S.C.E. : racine de la moyenne de la somme des carrés des erreurs); le nombre d'erreurs inférieur ou égal à 20%; le nombre d'erreurs égal ou supérieur à 50%.

Les prévisions annuelles du nombre de nuitées, du nombre de touristes et des dépenses touristiques par type d'hébergement de 1972 à 1982

L'enquête effectuée aux mois d'août et de septembre 1972, dans la zone périphérique du parc national Forillon auprès des touristes a permis d'établir, après le traitement statistique approprié et l'utilisation de modèles de gravité-inertie les résultats suivants : 1) le nombre de nuitées par type d'hébergement (hôtels-motels, camping, résidences secondaires, excursionnistes) par an, de 1972 à 1982; 2) les dépenses touristiques par type d'hébergement, par an, de 1972 à 1982; 3) les dépenses touristiques totales prévues, par an, de 1972 à 1982.

9. Bureau de la statistique du Québec (B.S.Q.), Division de la démographie, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec; Statistique Canada, catalogue 91-210, août 1972, tableau I : population du Canada par province, 1932-1972 — estimation au 1^{er} juin; Statistical Abstract of the United States, U.S. Department of Commerce, Bureau of Census; The Financial Post Survey of Markets.
10. United States Mileage and Driving Time Map, *Rand McNally Road Atlas*, United States, Canada, Mexico, 49^e édition annuelle.
11. J.B. Ellis et C.S. Vandoren, «A Comparative Evaluation of Gravity and System Theory Models for Statewide Recreational Traffic Flows», *Journal of Regional Science*, vol. 6, n° 2, 1966, p. 63-64.
12. «Calibrating and Testing a Gravity Model with a Small Computer», Washington (D.C.), Government Printing Office, 1963; U.S. Department of Commerce Bureau of Public Road Office Road of Planning.

TABLEAU I
ESTIMATION DU NOMBRE DE NUITÉES
PAR TYPE D'HÉBERGEMENT (Hypothèse I)

Années	Camping	Hôtel	Excursionniste
1972	84,700	74,396	111,374
1973	96,831	81,635	118,846
1974	112,568	91,048	128,055
1975	121,103	96,012	130,258
1976	132,225	101,822	135,797
1977	143,131	107,781	141,220
1978	145,839	108,506	142,130
1979	148,569	109,229	143,036
1980	151,325	109,949	143,937
1981	153,909	110,636	144,797
1982	156,912	111,382	145,728

TABLEAU II
ESTIMATIONS RELATIVES AU NOMBRE DE NUITÉES,
DE TOURISTES ET AUX DÉPENSES TOURISTIQUES
DE 1972 À 1982 — TYPE D'HÉBERGEMENT CAMPING

ANNEES	(1)	(2)	(3)	(4)
	NOMBRE DE NUITEES découlant du modèle + 20% à partir de 1976	NOMBRE DE TOURISTES découlant du modèle + 20% à partir de 1976	DEPENSES	TOURISTIQUES + 3.7%:taux d'accroissement annuel moyen de l'inflation
1972	84,700	50,417	441,287	441,287
1973	96,831	57,638	504,490	523,156
1974	112,568	67,005	596,479	630,681
1975	121,103	72,085	630,947	703,605
1976	158,670	94,446	826,671	955,978
1977	177,046	105,385	922,410	1106,160
1978	181,790	108,208	947,126	1177,824
1979	185,473	110,401	966,314	1246,148
1980	188,971	112,483	984,539	1316,628
1981	192,220	114,417	1001,466	1388,817
1982	195,957	116,641	1020,936	1468,203

Les prévisions annuelles des dépenses touristiques ou de la consommation touristique ont été principalement élaborées dans le but d'en déduire le nombre d'emplois à créer, pour satisfaire la demande en question, dans les activités desservant les touristes de façon directe ou indirecte. Et ceci, notamment en ce qui concerne les activités directes, dans l'hôtellerie-restauration, le commerce de détail, le transport routier de personnes, les services téléphoniques, la santé, le commerce de gros, les services récréatifs et le cinéma.

Le modèle de gravité-inertie utilisé pour chaque type d'hébergement a donc permis d'établir le nombre de nuitées, par type d'hébergement et par zone émettrice, pour chacune des années de 1972 à 1982. Les résultats correspondants figurent dans les différents tableaux (I à VI) selon deux hypothèses détaillées et expliquées ultérieurement.

Le réseau routier de la Gaspésie subira des améliorations, durant les prochaines années, qui affecteront la distance, en heures, parcourue, depuis les zones d'origine jusqu'au parc national Forillon. Il faut tenir compte de cet élément, qui modifie les résultats du modèle, puisqu'une diminution si petite soit-elle de la distance en heures entraîne une augmentation sensible du nombre de touristes. La distance a été réduite, pour certaines années, en tenant compte de données fournies par les experts du ministère de la Voirie ou des Transports du Québec à Rimouski. L'appréciation la plus conservatrice a été retenue quant aux diminutions de la distance parcourue des zones d'origine au parc national Forillon, car un pourcentage donné de touristes continuera d'utiliser la voie dite panoramique, voie très attrayante, plutôt que de rouler sur les nouvelles voies aménagées.

Les diminutions des distances en heures pour chacune des années 1973 et 1974 ont été de 0,25 heure respectivement. Cependant, les régions 1, 2 et 11 n'ont pas été touchées par ces modifications sauf pour l'année 1974 où une diminution de 0,1 heure a été appliquée aux calculs qui les concernent. Les diminutions des distances en heures touchant aux années 1975, 1976 et 1977 furent de 0,1 heure pour les calculs relatifs à toutes les régions, sauf pour la région 9 pour laquelle aucune diminution de distance n'a été envisagée. Les années ultérieures n'ont pas été affectées de modifications nouvelles (autres que celles mentionnées ci-dessus) car les améliorations du réseau routier de la Gaspésie sont censées être terminées en 1977; d'où la distance reste constante de 1978 à 1982. (Voir en Annexe la codification des zones d'origine.)

L'inauguration du parc national Forillon s'effectuera en 1976. Il est raisonnable de considérer un

taux d'accroissement annuel additionnel de 20% de touristes par rapport aux résultats du modèle, à partir de 1976. La moyenne canadienne du taux d'accroissement du nombre de touristes, visitant les parcs nationaux, durant chacune des cinq premières années (et même au-delà) d'inauguration d'un parc national est en effet très forte¹³.

Un taux d'accroissement annuel de 3,7% des dépenses touristiques¹⁴ est retenu pour la période 1973 à 1982 afin de tenir compte essentiellement du taux de la dépréciation monétaire, étant donné que les dépenses touristiques semblent progresser à un rythme équivalent à celui de l'inflation monétaire. En d'autres termes, l'accroissement du pouvoir d'achat des touristes n'a pas été considéré dans les calculs.

Les résultats découlant de l'application du modèle de gravité-inertie, ainsi que les modifications notées ci-dessus, fournissent une première hypothèse (hypothèse I) quant aux projections annuelles du nombre de nuitées et autres résultats appréciables. Cette hypothèse, telle qu'expliquée par la suite, sera retenue.

Une hypothèse forte a été en outre considérée, en utilisant un écart-type de prévision, donné par chacun des modèles. Les écarts-types de prévision pour le nombre de nuitées des touristes-campeurs, de l'hôtel et du nombre de touristes excursionnistes, sont respectivement, de 47%, de 39% et de 42%¹⁵.

Le tableau I illustre l'estimation du nombre de nuitées, tel que calculé par le modèle de gravité-inertie, pour chaque type d'hébergement (dans le cadre de l'hypothèse I), tandis que les tableaux II, III et IV fournissent un relevé des résultats de 1972 à 1982 toujours suivant l'hypothèse I mais concernant à la fois le nombre de nuitées, par type d'hébergement (colonne 1), le nombre de touristes, par type d'hébergement (colonne 2), les dépenses touristiques par type d'hébergement (colonne 3).

Ces résultats sont ajustés à partir de 1976 d'un accroissement annuel de 29%, jusqu'en 1982. En outre, ces mêmes tableaux (II à IV) fournissent aussi les dépenses touristiques, par type d'hébergement,

13. «The Economic Impact of National Parks in Canada», Hildebrandt-Young and Associates Ltd, étude présentée au ministère des Affaires indiennes et du Grand-Nord, Ottawa.

14. «Le touriste non-résident au Québec (1970)», Service de la recherche, Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Québec. Le taux d'inflation de 3,7% a été calculé sur la base des chiffres du tableau non numéroté de la page 1 (un) du document en question. Il convient de noter en outre que le présent article est le résultat de recherches effectuées en 1972 et au début de 1973.

15. Résultats plus précis que ceux d'Ellis et C.S. Vandoren, *op. cit.*, lorsqu'ils utilisent les modèles de gravitation-inertie.

TABLEAU III
ESTIMATIONS RELATIVES AU NOMBRE DE NUITÉES,
DE TOURISTES ET AUX DÉPENSES TOURISTIQUES
DE 1972 À 1982 — TYPE D'HÉBERGEMENT
HÔTELS, HÔTELS-MOTELS ET CHALETS

ANNEES	(1)	(2)	(3)	(4)
	NOMBRE DE NUITÉES découlant du modèle + 20% à partir de 1976	NOMBRE DE TOURISTES découlant du modèle + 20% à partir de 1976	DEPENSES	TOURISTIQUES + 3.7%: taux d'accroissement annuel moyen de l'inflation
1972	74,396	53,910	891,264	891,264
1973	81,635	59,156	977,987	1014,172
1974	91,048	65,977	1090,755	1172,964
1975	96,012	69,579	1150,224	1282,681
1976	122,186	88,541	1463,788	1692,752
1977	133,410	96,674	1598,252	1916,633
1978	135,333	98,067	1621,289	2016,197
1979	136,440	98,870	1634,551	2107,899
1980	137,381	99,551	1645,824	2200,967
1981	138,250	100,181	1656,235	2296,840
1982	139,181	100,856	1667,388	2397,862

TABLEAU IV
ESTIMATIONS RELATIVES AU NOMBRE DE NUITÉES,
DE TOURISTES ET AUX DÉPENSES TOURISTIQUES
DE 1972 À 1982 — LES TOURISTES EXCURSIONNISTES

ANNEES	(1)	(2)	(3)	(4)
	NOMBRE DE NUITÉES découlant du modèle + 20% à partir de 1976	NOMBRE DE TOURISTES découlant du modèle + 20% à partir de 1976	DEPENSES	TOURISTIQUES + 3.7%: taux d'accroissement annuel moyen de l'inflation
1972	111,374	111,374	758,457	758,457
1973	118,846	118,846	809,341	839,287
1974	128,055	128,055	872,055	937,781
1975	130,258	130,258	887,057	989,208
1976	162,956	162,956	1109,730	1283,312
1977	174,896	174,896	1191,042	1428,305
1978	177,291	177,291	1207,352	1501,435
1979	178,675	178,675	1216,778	1569,143
1980	179,852	179,852	1224,792	1637,919
1981	180,939	180,939	1230,833	1706,899
1982	182,102	182,102	1240,115	1783,403

TABLEAU V
RÉSIDENCES SECONDAIRES

ANNEES	NUITEES	TOURISTES	DEPENSES	TOURISTIQUES
1972	136,664	14,711	303,394	303,394
1973	140,764	15,152	312,496	324,058
1974	144,987	15,607	321,871	346,130
1975	149,336	16,075	331,527	369,704
1976	153,817	16,557	341,473	394,885
1977	158,431	17,054	351,717	421,781
1978	163,184	17,565	362,268	450,508
1979	168,079	18,092	373,136	481,192
1980	173,122	18,635	384,330	513,965
1981	178,316	19,194	395,860	548,972
1982	183,665	19,770	407,736	586,363

TABLEAU VI
PRÉVISIONS DU NOMBRE TOTAL DE TOURISTES
ET DES DÉPENSES ANNUELLES TOTALES
DES TOURISTES DE 1972 À 1982
(Hypothèse I)

ANNEES	NOMBRE TOTAL DE TOURISTES	DEPENSES TOTALES EN \$
1972	230,412	2,395,516
1973	250,792	2,701,905
1974	276,644	3,088,932
1975	287,992	3,346,651
1976	359,500	3,673,163
1977	394,009	4,741,488
1978	401,131	5,119,961
1979	406,038	5,400,834
1980	410,521	5,672,314
1981	414,731	5,945,707
1982	419,369	6,238,478

ajustées d'un taux d'accroissement annuel moyen de 3,7% afin de tenir compte du facteur inflationniste (colonne 4).

Le tableau V indique le nombre de nuitées, de touristes ainsi que les dépenses touristiques de 1972 à 1982 établis selon une démarche différente de celle ci-haut car il s'agit des résidences secondaires, pour lesquelles les données ne sont point aussi abondantes et disponibles que dans le cas des trois premiers modes d'hébergement étudiés.

L'élaboration des résultats globaux, pour chaque saison touristique concernant l'ensemble des quatre types d'hébergement traités ci-dessus et ceci pour les mêmes rubriques que celles retenues pour chacun des types d'hébergement, sauf celle touchant aux nuitées, figure au tableau VI.

CONCLUSIONS

Les modèles de gravitation-inertie mettent en relief des flux et des interactions tandis que la théorie des systèmes recourt aux différents éléments composant la réalité et établit alors les interactions qui en résultent. En d'autres termes, les modèles de gravitation décrivent plutôt qu'expliquent les interactions des phénomènes et n'effectuent point d'approfondissement théorique quant à la nature des relations considérées. La recherche touristique récente prouve cependant que la plupart des paramètres demeurent constants et qu'ainsi la valeur prédictive des modèles reste inattaquable du moins à court et à moyen termes.

Il convient de noter, par ailleurs, les difficultés et l'imprécision que peut amener la distance en tant que critère significatif de la mesure réelle de l'effet de friction qu'elle engendre. Dans le cadre de l'étude relative à l'impact du parc national Forillon il a été remédié à cette faiblesse en substituant à la distance en milles la distance en heures. En outre la localisation du point de départ de chaque zone d'origine soulève certains problèmes en raison de la dimension de la zone, de la dispersion de sa population ainsi que de ses caractéristiques socio-économiques. Le centroïde de la population a été défini pour chaque zone d'origine afin de résoudre de façon satisfaisante les problèmes mentionnés ci-dessus. Quant à la zone destination, que constitue la zone périphérique du parc national Forillon, elle présente l'avantage d'être relativement petite et compacte avec un nombre très limité de voies d'accès.

Une attention particulière doit être accordée à l'amélioration du réseau routier, entre une zone d'origine et une zone de destination, soit lorsqu'il s'agit d'un meilleur aménagement des routes déjà existantes ou de l'addition de nouvelles tranches d'autoroutes. Il en a été tenu compte dans cette

recherche car de tels facteurs, par les modifications des distances en heures qu'ils entraînent, agissent sur les flux touristiques et par là sur la consommation touristique.

Certains auteurs¹⁶⁻¹⁷ préconisent d'approfondir l'analyse en traitant de façon concomitante à la distance en heures, les coûts de voyage afin d'obtenir des résultats plus pertinents. S'il est incontestable que l'introduction des coûts de voyage dans l'étude, afin d'en évaluer l'impact sur les flux touristiques et sur la demande touristique, peut procurer une plus grande rigueur à l'analyse, il faut cependant bien reconnaître les multiples difficultés rencontrées à l'heure actuelle pour mettre au point des méthodes ou des modèles parfaitement appropriés à la mesure de ces coûts.

Le calibrage des modèles de gravité, en d'autres termes le procédé de la détermination de la valeur de chacun des paramètres utilisés de sorte que les valeurs prédites coïncident le mieux possible avec les valeurs observées, est une opération ardue en raison du manque d'affinement théorique dont souffrent en général les modèles de ce genre. Il est, d'autre part, tout aussi vrai que le calibrage de ces modèles fournit des résultats d'autant plus satisfaisants que les données utilisées sont précises, cohérentes, surtout lorsqu'elles se distinguent par le degré de désagrégation requis. Si les données statistiques nécessaires ne sont pas disponibles, le coût élevé de leur établissement peut rendre pratiquement impossible l'élaboration de données de base totalement fiables.

Il est souhaitable que l'avenir de la recherche touristique s'oriente vers la mise au point de modèles et de méthodes susceptibles de déterminer de la manière la plus complète possible l'impact des coûts de voyage et du temps effectif à voyager sur la « production » des flux touristiques et de la demande qui en résulte.

APPENDICE

ANALYSE DE VARIANCE DE LA RELATION ESTIMÉE

1) Cas de l'estimation du nombre de nuitées pour le type d'hébergement : camping

La relation estimée est la suivante :
 $Y_i = ,955X_i$

16. R.J. Colenutt, et R.M. Sidaway, « Forest of Dean Day Visitor Survey », *Forestry Commission Bulletin*, 46, HMSO, 1973.
17. N.W. Mansfield, « Recreation Trip Generation. A Cross Section Analysis of Weekend Pleasure Trips to the Lake District », *Journal of Transport Economics and Policy*, vol. 3, n° 2, mai 1969.

Analyse de variance

Source	d.l.	Somme des carrés	Somme moyenne
Due à B	1	58 224,95	
Erreur	11	13 769,05	1251,73
Total	12	71 994,00	

2) Cas de l'estimation du nombre de nuitées pour le type d'hébergement : hôtels-motels

La relation estimée est la suivante :
 $Y_i = ,781X_i$

Analyse de variance

Source	d.l.	Somme des carrés	Somme moyenne
Due à B	1	38 935,96	
Erreur	11	7 207,04	655,19
Total	12	46 143,00	

3) Cas de l'estimation du nombre total de nuitées pour le type d'hébergement : résidences secondaires

La relation estimée est la suivante :
 $Y_i = 1,540X_i$

Analyse de variance

Source	d.l.	Somme des carrés	Somme moyenne
Due à B	1	151 176,91	
Erreur	11	242 484,09	22 044,00
Total	12	393 661,00	

4) Cas de l'estimation du nombre total de journées-excursionnistes

La relation estimée est la suivante :
 $Y_i = 1,281X_i$

Analyse de variance

Source	d.l.	Somme des carrés	Somme moyenne
Due à B	1	104 594,26	
Erreur	11	2 404,74	218,61
Total	12	106 999,00	

ANNEXE

CODIFICATION DES ZONES D'ORIGINE DES TOURISTES EN REGROUPEMENT DES ZONES ÉLOIGNÉES

Les touristes sont de moins en moins nombreux au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la zone touristique considérée (zone périphérique du parc national Forillon). Il est raisonnable de considérer des zones émettrices plus grandes lorsque les distances entre les zones émettrices et la zone périphérique de Forillon augmentent. Nous avons regroupé certaines régions sur la base des statistiques figurant dans le tableau VI pour obtenir les zones émettrices suivantes : 1) Bas Saint-Laurent-Gaspésie; 2) Saguenay-Lac St-Jean; 3) Québec; 4) Trois-Rivières; 5) Cantons de l'Est; 6) Montréal; 7) Outaouais; 8) Nord-Ouest; 9) Côte-Nord; 10) Ontario; 11) Maritimes; 12) Ouest canadien; 13) New England (E.U.); 14) Middle Atlantic (E.U.); 15) Great Lakes (E.U.); 16) Southeast (E.U.); 17) Ouest des États-Unis.

TABLEAU I
 Répartition des effectifs par sexe et par âge

Sexe	0-14 ans		15-24 ans		25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55-64 ans		65 ans et plus	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Hommes	120	100	150	100	180	100	200	100	220	100	250	100	300	100
Femmes	100	100	120	100	150	100	180	100	200	100	220	100	250	100
Total	220	100	270	100	330	100	380	100	420	100	470	100	550	100

TABLEAU II
 Répartition des effectifs par profession

Profession	N	%
Chômeurs	100	100
Travailleurs agricoles	150	100
Travailleurs industriels	200	100
Travailleurs du bâtiment	250	100
Travailleurs du commerce	300	100
Travailleurs des services	350	100
Travailleurs de l'éducation	400	100
Travailleurs de la santé	450	100
Travailleurs de la justice	500	100
Travailleurs de la culture	550	100
Travailleurs de la religion	600	100
Travailleurs de la politique	650	100
Travailleurs de la science	700	100
Travailleurs de la technique	750	100
Travailleurs de l'art	800	100
Travailleurs de la littérature	850	100
Travailleurs de la philosophie	900	100
Travailleurs de la psychologie	950	100
Travailleurs de la sociologie	1000	100

TABLEAU III
 Répartition des effectifs par niveau d'études

Niveau d'études	N	%
Primaire	100	100
Secondaire	150	100
Supérieur	200	100
Post-supérieur	250	100
Total	300	100

Le tableau I illustre la répartition des effectifs par sexe et par âge. On observe une forte proportion de jeunes adultes (15-24 ans) dans les deux sexes, ce qui est caractéristique d'une population jeune. Les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes dans la tranche 15-24 ans, tandis que les hommes sont plus nombreux dans les tranches 25-34 ans et 35-44 ans. La répartition par profession (tableau II) montre une grande diversité, avec une forte présence de chômeurs et de travailleurs agricoles. Les professions de l'éducation, de la santé et de la justice sont également bien représentées. Le tableau III indique que la majorité de la population a un niveau d'études primaire ou secondaire, ce qui est cohérent avec la structure démographique jeune.

Depu
 listes e
 tombés
 sations
 auteurs
 daptatio
 tions (Y
 1968, T
 sée peu
 l'intérêt
 théories
 le sait,
 unique
 leur, t
 (Lawren
 Dans
 concept
 sous di
 et moye
 organis
 ont été
 organis
 le, que
 ce pour
 organis
 sation d
 un seul
 trepren
 vironner
 facile d
 pendra
 bilété d
 cise le
 son org
 organis
 lement s
 nes.
 La pr
 alors se
 ractéristi
 tent aux

LES PRÉDISPOSITIONS CYBERNÉTIQUES DE L'ENTREPRENEUR ET LA CROISSANCE RELATIVE DE SON ORGANISATION

Yvon Gasse

Faculté d'administration
Université de Sherbrooke

Depuis plusieurs années maintenant, les spécialistes et les étudiants de la gestion semblent être tombés d'accord sur la nécessité pour les organisations de s'adapter à leur environnement. Plusieurs auteurs ont souligné l'importance du processus d'adaptation pour la survie et l'efficacité des organisations (Yuchtman et Seashore 1967, Chamberlain 1968, Thompson 1967). Ce mouvement de pensée peut être explicable, du moins en partie, par l'intérêt et les recherches suscitées de la part des théories contingentes d'organisation. Comme on le sait, selon ces théories, il n'existe pas une façon unique d'organiser ou d'administrer qui soit la meilleure; tout dépend des conditions d'environnement (Lawrence et Lorsch 1967, Duncan 1972).

Dans cette étude, on veut profiter des éléments conceptuels de ces théories afin de documenter sous divers aspects l'efficacité relative des petites et moyennes entreprises. La plupart des théories organisationnelles de cette génération cybernétique ont été appliquées et vérifiées au niveau de la grande organisation seulement. Une différence fondamentale, que nous considérons de première importance pour notre cas, entre une grande et une petite organisation réside dans le fait que la petite organisation doit s'en remettre presque exclusivement à un seul individu, le propriétaire-administrateur (entrepreneur), pour effectuer son adaptation à l'environnement. Dans de telles circonstances, il est facile de voir que l'efficacité organisationnelle dépendra en grande partie de la capacité et de l'habileté de l'entrepreneur à percevoir de façon précise le dynamisme de l'environnement dans lequel son organisation évolue. Dans le cas de la grande organisation, ces différentes activités sont habituellement sous la responsabilité de plusieurs personnes.

La principale question de cette étude pourrait alors se formuler comme suit : quelles sont les caractéristiques individuelles importantes qui permettent aux entrepreneurs d'ajuster leur organisation à

l'environnement afin d'atteindre une efficacité élevée ?

L'approche cybernétique

Selon cette optique, la survie et l'efficacité de l'organisation sont principalement basées sur l'échange approprié de biens et de services avec l'environnement. En termes de modèle cybernétique, les facteurs systémiques du processus se résument à la transformation d'une ressource donnée incluant les intrants et les extrants.

Selon la conceptualisation cybernétique de l'organisation, l'élément énergétique est représenté par l'information dans les systèmes de communication. De cette façon, nous rappelle Duncan (1972), il est possible de « recevoir un système social comme étant un ensemble d'éléments reliés presque entièrement à l'aide d'intercommunication d'information ».

À l'instar de Dill (1962) et de Weick (1969), nous concevons l'environnement comme étant « de l'information qui devient disponible à l'organisation, ou qu'elle peut obtenir à l'aide d'activités de recherches ». Cependant, il faut se rappeler que ce n'est pas l'organisation comme telle qui réagit à son environnement mais plutôt ses membres. Les gens agissent en termes de leur propre définition de la situation. L'information recueillie de l'environnement est interprétée et intégrée avec l'information déjà existante selon des normes perceptuelles d'utilité et de pertinence. D'après Rokeach (1960), « le degré avec lequel une personne peut obtenir, évaluer et agir selon les mérites intrinsèques d'une information jugée pertinente et provenant de l'extérieur déterminera en grande partie le degré auquel son comportement sera approprié et adapté à cette situation en particulier ».

Donc, selon ces théories, l'efficacité d'une petite entreprise sera définie dans notre étude comme étant le degré de concordance du comportement de l'entrepreneur avec son environnement organisationnel.

Activités de recherche

Comme premier lien entre les intrants de l'environnement et l'action, il est important de connaître le processus par lequel l'information «entre» chez l'individu. À cause de la quantité même et de la diversité des intrants qui peuvent être accessibles et pertinents, l'individu ne pourra vraisemblablement n'en remarquer et n'en retenir qu'un certain nombre. À ce sujet, Dill (1962) faisait remarquer que «l'information la plus facilement accessible de l'environnement n'est pas nécessairement la plus pertinente pour l'atteinte des objectifs de l'organisation».

De façon à pouvoir différencier les entrepreneurs en termes d'activité de recherche d'information, notre analyse devra porter sur les dimensions suivantes :

- la diversité et les catégories de sources d'information que les entrepreneurs consultent ; sources internes aussi bien qu'externes.
- leurs disponibilités relatives à percevoir et à retenir différents intrants de l'environnement ; des facteurs personnels peuvent stimuler la sensibilité d'un entrepreneur pour certaines catégories d'information et le laisser totalement indifférent pour d'autres sortes.
- leurs stratégies pour rechercher l'environnement ; quand commencer, quand arrêter, critères pour déterminer ce qui constitue une information suffisante, fréquence de recherches, etc.
- le degré auquel la recherche est active ; certains types d'information doivent être spécifiquement recherchés alors que d'autres arrivent à intervalles réguliers.

En fait, cette première étape du processus n'est que la réaffirmation de l'argument maintes fois avancé par plusieurs théoriciens (tels que Pugh, 1966 ; March et Simon, 1958 ; Weick, 1969) à l'effet que l'environnement est un phénomène étroitement lié au processus d'attention ; ceci implique par le fait même que l'individu se doit d'y prêter volontairement attention autrement l'environnement comme phénomène d'information n'existe pas pour lui.

Évaluation-transformation de l'information

En général, l'évaluation et/ou la transformation d'un élément particulier d'information dépend surtout des caractéristiques personnelles de l'individu impliqué, de ses relations avec les sources de cette information et aussi des caractéristiques de l'information elle-même. C'est habituellement durant cette phase du processus que l'individu attache une signification et une utilité potentielle à l'infor-

mation. L'information est alors sélectionnée, interprétée et intégrée avec l'information déjà existante dans le système de l'individu et ainsi elle devient disponible pour utilisation.

Un élément d'importance majeure inhérent à ce processus est la façon avec laquelle l'individu transige avec les équivoques et l'ambiguïté contenues dans l'information. Il existe très peu d'intrants de l'environnement qui fournissent des prescriptions clairement définies pour fins d'activité organisationnelle. Tout élément d'information contient habituellement plusieurs possibilités ou implications ; ils sont en général plus ou moins ambigus et sujets à une variété d'interprétations. Si des actions doivent être prises à partir de l'information, les possibilités doivent être ramenées à leur plus simple expression et les propriétés équivoques contenues dans le message réduites le plus possible. Weick (1969) émet la possibilité que l'action d'organiser soit en fait spécifiquement dirigée vers la résolution des ambiguïtés qui existent dans les intrants informationnels jugés potentiellement utiles. En fait, nous obtenons de l'information seulement lorsque l'incertitude y est éliminée.

Parmi les dimensions majeures des activités d'évaluation-transformation, notre analyse portera surtout sur les points suivants :

- les différentes techniques utilisées par l'entrepreneur pour éliminer les équivoques et l'incertitude contenues dans l'information.
- les degrés de sa tolérance à l'ambiguïté.
- les critères dont il se sert pour juger de la pertinence de l'information.
- les moyens utilisés pour emmagasiner, diffuser et rejeter l'information.

Nous nous attendons à des différences marquées parmi les entrepreneurs quant à leur habileté et capacité à tolérer des transformations équivoques. C'est justement la répugnance à transiger avec les équivoques d'une façon elle-même équivoque qui peut produire l'échec, l'inadaptation, l'autisme, l'éloignement de la réalité, les problèmes d'ordre psychologique, etc. (Weick, 1969).

Action

L'acquisition et la transformation de l'information sont accomplies par l'entrepreneur dans le but de s'engager dans différents types d'action au niveau de plusieurs domaines organisationnels et d'affaires. D'une façon générale, nous pouvons distinguer deux grands types d'action : la persistance et le changement.

Selon la théorie que nous avançons ici, le choix entre ces deux grandes stratégies d'action sera

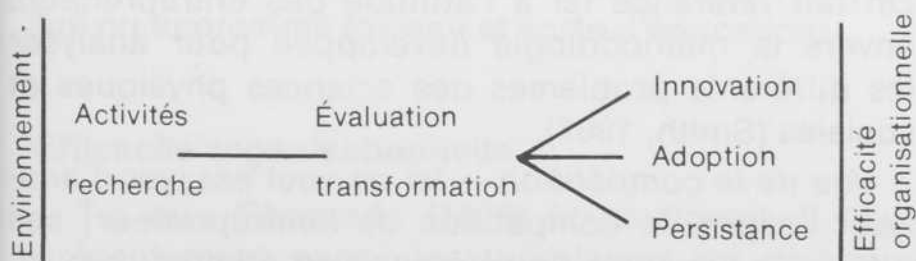
grandement fonction de l'information tirée de l'environnement. L'hétérogénéité de l'information, son intégration selon les schèmes plus ou moins équivoques ainsi que son interprétation dynamique fournissent de nombreuses opportunités de changement. Le changement en termes d'action peut être conceptualisé selon différents degrés : si le processus consiste à mettre en application quelque chose de nouveau, nous parlerons alors d'action innovatrice ou d'innovation; si par contre, une organisation adopte de façon efficace des objectifs, des politiques et des procédés qui sont nouveaux dans le sens qu'ils sont fondamentalement différents de ses propres traditions, nous les qualifierons alors d'action adoptive. L'emprunt ou l'imitation peuvent survenir très tôt ou très tard dans le processus; les tenants d'une telle stratégie peuvent donc être catégorisés selon les qualificatifs rapides et lents.

Finalement, une troisième stratégie consisterait seulement dans la continuation des programmes actuels d'action. D'un point de vue cybernétique, ceci se produira lorsqu'un nombre limité d'informations de certains types entreront dans le système ou encore lorsque l'information sera interprétée de façon très spécifique; enfin, il peut se présenter aussi des situations où l'environnement ne fournit aucun indice propice au changement (environnement stable).

L'innovation, l'adoption ou la continuation d'activités organisationnelles telles que définies ici constituent les stratégies majeures disponibles à l'entrepreneur pour l'administration de ses ressources pour fins d'efficacité organisationnelle. Les domaines organisationnels et d'affaires dans lesquels de telles stratégies peuvent être employées sont très nombreux et au delà de toute description systématique; cependant, pour fins d'analyse, l'étude sera principalement axée sur les domaines classiques de l'organisation, tels que production, marketing, finance, personnel, structure et pratiques administratives.

Modèle cybernétique simplifié

À ce stade-ci, notre modèle pourrait se présenter de la façon suivante :



Rappelons que dans cette étude, notre unité d'analyse est l'entrepreneur (défini ici comme étant l'administrateur-proprétaire d'une petite entreprise). Selon ce modèle, l'entrepreneur est celui qui a la fonction principale de réaliser le processus cybernétique pour toute l'organisation. De ce fait, il est premièrement responsable de l'adaptation de son organisation à l'environnement et de l'efficacité qui en découlera. Il devient donc important de voir quelles pourraient être les caractéristiques individuelles à la base des différences rencontrées dans l'accomplissement de ce processus.

Ouverture et fermeture d'esprit

Milton Rokeach (1960) par l'intermédiaire de son concept de dogmatisme idéologique (ou ouverture et fermeture d'esprit) a élaboré et vérifié empiriquement une théorie qui semble très en accord avec le type d'analyse que nous voulons effectuer ici. Selon cette théorie, quand l'on mentionne qu'une personne est dogmatique ou que son système de croyances est fermé, on dit alors quelque chose se rapportant à la façon dont elle pense et croit, non seulement à propos de sujets particuliers mais aussi à propos d'un ensemble de sujets à la fois. Un système fermé de pensée peut caractériser plusieurs types d'idéologies sans égard au sujet propre de ces idéologies; un tel système est habituellement l'apanage des gens ayant une vision autoritaire de la vie, une intolérance vis-à-vis les individus possédant des croyances opposées aux leurs et une admiration pour ceux démontrant des croyances semblables.

Plusieurs résultats des recherches de Rokeach ayant trait aux différences entre les personnes possédant des systèmes de croyances ouverts ou fermés peuvent être explicables par l'existence d'état permanent de menace. Un des facteurs à l'origine du système fermé serait justement cet état permanent de menace au niveau de la personnalité ou de menace provenant de la situation en cours. Comme question de fait, les corrélations entre les systèmes de croyances fermés et l'anxiété ont toujours ressorties positives et du point de vue de l'analyse factorielle, ils sont du même facteur. Dans cette optique, on peut dire que le dogmatisme consisterait en un système de défenses cognitives qu'un individu se construit pour se protéger des anxiétés qu'il rencontre autant vis-à-vis lui-même que vis-à-vis le monde qui l'entoure. Plus un individu est anxieux et insécuré, plus il aura tendance à se fermer au monde extérieur et à l'environnement. En corollaire, plus l'individu sera confiant, plus il sera disposé à être ouvert et réceptif vis-à-vis l'information lui provenant de son environnement.

En fait, Rokeach suggéra que la caractéristique fondamentale déterminant l'étendue avec laquelle une personne possède un système ouvert ou fermé est «le degré auquel la personne peut recueillir, évaluer et agir à partir d'information pertinente provenant de l'environnement sur la base de la valeur intrinsèque de cette information sans être distorsionnée ou encombrée de facteurs situationnels disfonctionnels provenant soit de l'individu lui-même ou de l'extérieur». Il est implicite ici que dans toute situation où une personne doit agir, il y a certaines caractéristiques de cette situation qui indiquent l'action appropriée à prendre. Si la personne réagit en termes de ces caractéristiques situationnelles, son comportement devrait être adéquat et approprié. Cette même situation contient aussi des facteurs impertinents, qui ne sont pas reliés à la structure interne ou aux exigences de la situation. Si le comportement est basé sur de tels facteurs, alors il serait disfonctionnel et non approprié. Donc, chaque individu doit être capable d'évaluer de façon adéquate à la fois l'information pertinente et l'information disfonctionnelle qu'il reçoit de chacune des situations.

On doit se rappeler ici que toute la substance de cette théorie se rapporte à la structure plutôt qu'à la nature des croyances. L'ouverture ou la fermeture d'esprit se produit indépendamment de la nature du contenu; en d'autres termes, le phénomène n'est pas réservé uniquement à une idéologie en particulier. L'emphase ici n'est pas tellement sur ce qu'une personne croit mais plutôt sur la façon dont elle croit et pense. Rokeach a élaboré un instrument permettant la mesure de l'ouverture d'esprit. Dans cette étude, nous utiliserons cette échelle afin de pouvoir différencier les entrepreneurs sur la base de leurs prédispositions cybernétiques.

Idéologie d'affaires

Le modèle que nous avons décrit jusqu'à maintenant est relativement construit sans égard à la nature d'un contenu spécifique; nous avons plutôt mis l'emphase sur la structure du processus sans faire référence de façon particulière à ce qui est impliqué dans le phénomène. Un entrepreneur à esprit ouvert peut utiliser l'information de façon différente d'un entrepreneur à esprit fermé mais les deux peuvent encore atteindre des niveaux de rendement comparables parce qu'ils détiennent des systèmes de croyances ou des idéologies différents.

La littérature sur «l'entrepreneurship» abonde de cas et d'études démontrant la nécessité pour l'entrepreneur de détenir la bonne sorte d'idéologie admi-

nistrative et d'affaires pour fins d'efficacité organisationnelle (ex. : McClelland, 1961; Lipman, 1969; Cole, 1959; Collins et Moore, 1970; Sayigh, 1962). Il semble y exister un fort degré de convergence parmi ces études concernant les croyances proclamées les plus appropriées pour fins de croissance d'affaires. Ce n'est pas tant l'effet d'une croyance en particulier qui est important mais plutôt l'influence de tout le système de croyances, c'est-à-dire l'idéologie de l'entrepreneur. Parmi la longue liste de croyances pouvant potentiellement faire partie d'une idéologie d'entrepreneurship, nous n'étudierons que celles, qui à partir de recherches et d'études, ont été retenues comme ayant une influence prépondérante sur la croissance d'entreprise.

Vue sur l'entreprise elle-même — L'accent est mis ici sur la perception que possède l'entrepreneur vis-à-vis son entreprise; la voit-il comme une entité en elle-même; ou une extension de sa famille; comme une entreprise strictement familiale; l'entreprise est-elle un moyen ou une fin en elle-même? (Taylor, 1960; Carroll, 1965).

Vue sur le rôle de l'homme d'affaires — Cette dimension se rapporte aux éléments majeurs du rôle de l'entrepreneur; de son statut tel que perçu; des conflits de rôle; de la définition personnelle et sociale de ce rôle (Cochran, 1965; Jenks, 1949).

Vue sur le risque, l'incertitude et le changement — Il s'agit d'une évaluation de la mesure avec laquelle l'entrepreneur est ouvert au changement, est capable de supporter l'incertitude et est prêt à prendre des risques (McClelland, 1961; Cochran, 1959).

Vue sur la richesse et les possessions matérielles — On évaluera la perception de l'entrepreneur sur les profits, salaires, intérêts, investissements, liquidités, consommation, sécurité économique, luxe, etc. (Sawyer, 1951; Farmer et Richman, 1965).

Vue vis-à-vis les subordonnés — Veut mesurer le degré de confiance des entrepreneurs envers ses subordonnés; ses relations interpersonnelles; leur niveau de participation dans l'administration de l'entreprise; la perception de l'entrepreneur concernant leurs capacités, habiletés, loyauté, honnêteté, etc. (Smith, 1967; Farmer et Richman, 1965).

Vue sur les méthodes et pratiques scientifiques — On fait référence ici à l'attitude des entrepreneurs envers la méthodologie développée pour analyser les différents problèmes des sciences physiques et sociales (Smith, 1967).

Vue de la compétition — Ici on veut essayer d'analyser l'esprit de compétition de l'entrepreneur; ses différents schèmes de référence en affaires; ses niveaux d'aspiration; ses vues sur la compétition

interne et externe; son degré d'agressivité économique (Lipman, 1969; Sayigh, 1967).

L'idéologie d'affaires telle que décrite sera traitée comme variable indépendante en relation avec la structure du processus cybernétique; les deux étant considérées comme déterminants majeurs de l'efficacité organisationnelle. À certaines étapes de l'analyse, l'idéologie constituera un paramètre à contrôler alors qu'à d'autres, son influence sur le processus cybernétique sera évaluée.

Afin de pouvoir manipuler plus systématiquement la variable de l'idéologie, un indice reflétera l'idéologie d'affaires de chaque entrepreneur. Les résultats pourront varier d'un pôle à l'autre sur un continuum établi à cet effet. Pour fin d'identification, un pôle de continuum sera appelé «Idéologie d'entrepreneur-exécutif» et l'autre «Idéologie d'entrepreneur-artisan». Chaque élément de l'échelle d'idéologie est construit de façon à être capable de mesurer l'orientation de l'idéologie vers un pôle ou l'autre. Les caractéristiques de chaque type seront évaluées en accord avec les recherches dans ce domaine et plus particulièrement les études de Smith (1967), Komives (1965), Collins et Moore (1970), Carroll (1965) et Sayigh (1962). Par exemple, un entrepreneur qui croit que son entreprise constitue une entité en elle-même obtiendra une mesure sur cet énoncé qui s'orientera dans la direction du pôle «exécutif» alors qu'un autre qui croit que son entreprise n'est en fait qu'une extension de sa famille se situera plus du côté «artisan».

Expérience et habileté

Dans le cas d'organisations où l'efficacité et la croissance dépendent grandement de la performance d'un seul individu, il devient très important de prendre en considération le niveau d'expérience et d'habileté de ces individus si nous voulons faire des comparaisons valables. Par expérience, nous faisons référence ici à tout type d'expérience spécifique pertinente pour le rôle de l'entrepreneur; ceci peut inclure des expériences dans les domaines administratif, technique et d'affaires. Les expériences plus informelles ainsi que l'entraînement seront considérés si jugés pertinents. Le bagage personnel de l'entrepreneur en termes de connaissance, spécialisation, habiletés, expertise sera systématiquement évalué ou approximé (niveau et sorte d'éducation).

Efficacité organisationnelle

Tel que Ghorpade (1971) le soulignait, il existe présentement parmi les théoriciens un niveau de polémique assez élevé autour du concept d'effica-

cité organisationnelle; ceci présente plusieurs problèmes lorsqu'il devient nécessaire d'évaluer la performance des organisations formelles. À cause de la non-disponibilité d'une base analytique ferme et de l'impossibilité à s'accorder sur des critères standards et acceptables universellement pour mesurer l'efficacité organisationnelle, nous avons opté pour la simple mesure du taux de croissance dans le chiffre d'affaires. La méthode à utiliser sera celle de l'analyse de tendance évaluée par une ligne de régression (moindres carrés).

Évidemment nous aurions souhaité utiliser d'autres indices pour mesurer la performance tels que les taux de rendement sur investissement, les profits en pourcentage des ventes, etc., mais dû au fait que cette information n'est pas publique dans les petites organisations, l'expérience nous a démontré qu'en général les entrepreneurs sont très résistants à dévoiler de telles informations.

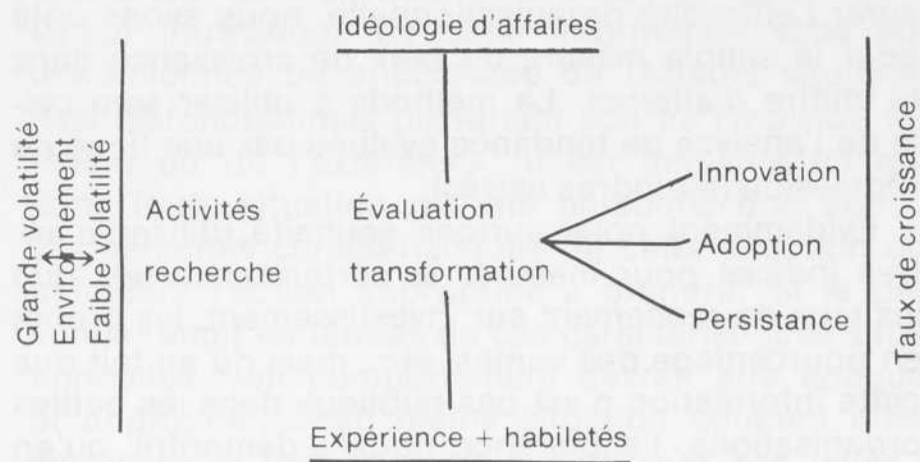
En fait, nous n'utiliserons pas le taux de croissance absolu mais plutôt le taux relatif à l'industrie. D'ailleurs, Yuchtman et Seashore (1967) faisaient remarquer à ce sujet «qu'en pratique, l'efficacité organisationnelle doit être évaluée en termes relatifs, en comparant les organisations les unes avec les autres». Nous devons aussi prendre en considération le type d'industrie, la grosseur de l'entreprise et sa localisation géographique pour fins de comparaison.

Environnement

Notre modèle cybernétique implique que les contingences de l'environnement peuvent avoir une influence directe sur l'acquisition, l'évaluation et la transformation de l'information aussi bien que sur le type d'action à prendre. De façon à faire ressortir ces facteurs de contingences externes, l'environnement doit être évalué en termes de dynamisme ou de stabilité. Notre argumentation ici, en accord avec plusieurs auteurs de théories contingentes, repose sur le fait que certains types d'environnement possèdent moins d'incertitude (Duncan, 1972), sont plus normatifs en termes d'actions (Dill, 1962) et sont plus faciles à évaluer que d'autres. C'est notre opinion ici que certains individus affichent des performances plus élevées dans un environnement stable (ex. : personne à esprit fermé) alors que d'autres fonctionnent mieux à l'intérieur d'un environnement dynamique.

Tosi, Aldag et Storey (1973) ont développé une mesure objective de la volatilité de l'environnement, ce qui permet de classer à priori les entreprises opérant dans des environnements dynamiques et celles opérant dans des environnements stables.

Cette mesure utilise les écarts de fluctuations dans les ventes de l'industrie sur une certaine période de temps (5 ou 10 ans). Cette mesure sera donc utilisée dans notre méthodologie pour identifier les environnements et y classer les entreprises.



Les prédispositions cybernétiques de l'entrepreneur seront principalement mesurées dans cette étude par l'intermédiaire de l'échelle sur «l'ouverture et la fermeture d'esprit». Cependant, cette échelle ne documente pas le processus d'information comme tel ainsi que les schèmes d'action qui en découlent. Nous considérons qu'il est très important de connaître comment l'entrepreneur fonctionne au niveau de chacune des phases de ce processus dans l'administration de son organisation. D'un point de vue méthodologique, les deux types de mesures se compléteront l'une l'autre.

Un ensemble complet d'hypothèses seront formulées afin de vérifier les différents aspects de ce modèle. De plus, selon l'échantillon choisi, des hypothèses particulières pourront être avancées afin d'investiguer plus à fond les relations potentielles entre les types d'industrie, la grosseur des entreprises, leur localisation géographique, l'ethnicité des entrepreneurs, leurs antécédents, etc.

Conclusion

Nous croyons que cette étude constituera une modeste contribution au vaste domaine des sciences sociales et plus particulièrement à celui du comportement organisationnel en aidant à documenter un champ d'investigation de plus en plus recherché, celui des théories cybernétiques et contingentes. De plus, elle permettra de suppléer jusqu'à un certain point au manque d'informations et de données dans ce domaine négligé des théories modernes d'organisation qu'est celui des petites entreprises. Enfin, d'un point de vue plus pragmatique, nous espérons que l'étude servira de quelque façon à éclairer plus systématiquement le phénomène toujours présent de l'entrepreneurship québécois.

BIBLIOGRAPHIE

- Carroll, J.J., *The Filipino Manufacturing Entrepreneur*, New York, Cornell University Press, 1965.
- Chamberlain, Neil W., *Enterprise and Environment*, New York, McGraw-Hill, 1968.
- Cochran, Thomas C., «The Entrepreneur in Economic Change», *Explorations in Entrepreneurial History*, Summer 1965, p. 25-37.
- Cochran, Thomas C., *The Puerto Rican Businessman*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1959.
- Cole, Arthur H., *Business Enterprise in its Social Setting*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1959.
- Collins, Orvis, et Moore, David G., *The Organization Makers*, New York, Meredith Corporation, 1970.
- Dill, William R., «The Impact of Environment on Organizational Development», in Sidney Mailick et Edward H. Van Ness, ed., *Concepts and Issues in Administrative Behavior*, Englewood Cliffs (N.J.), Prentice-Hall, 1962.
- Duncan, Robert B., «Characteristics of Organizational Environments and Perceived Environmental Uncertainty», *Administrative Science Quarterly*, vol. 17, n° 3, sept. 1972, p. 313-328.
- Duncan, Robert B., «Multiple Decision Making Structures in Adapting to Environmental Uncertainty : The Impact on Organizational Effectiveness», Working Paper, Northwestern University, 1972.
- Farmer, R.N., et Richman, B.M., *Comparative Management and Economic Progress*, Homewood (Ill.), Irwin, 1965.
- Ghorpade, Jaisingh, *Assessment of Organizational Effectiveness*, Pacific Palisades, Goodyear, 1971.
- Jenks, Leland H., «Role Structure of Entrepreneur Personality», in *Change and the Entrepreneur*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1949, p. 108-152.
- Komives, John L., *Some Characteristics of Selected Entrepreneurs*, Unpublished Ph. D. dissertation, Michigan State University, 1965.
- Lawrence, Paul R., et Lorsch, Jay W., *Organization and Environment*, Homewood (Ill.), Irwin, 1967.
- Lipman, Aaron, *The Colombian Entrepreneur in Bogota*, Coral Gables (Florida), University of Miami Press, 1969.
- March, J.G., et Simon, H.A., *Organizations*, New York, Wiley, 1958.
- McClelland, David, *The Achieving Society*, Princeton (N.J.), D. Van Nostrand, 1961.
- Mohr, L.B., «Determinants of Innovation in Organizations», *American Political Science Review*, vol. 63, n°1, 1969, p. 111-126.
- Pugh, D. S., «Modern Organization Theory», *Psychological Bulletin*, 66, 1966, p. 235-251.
- Rokeach, Milton, *The Open and Closed Mind*, New York, Basic Books, 1960.
- Sayigh, Yusif A., *Entrepreneurs of Lebanon*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1962.
- Smith, Norman R., *The Entrepreneur and his Firm*, East Lansing (Mich.), Bureau of Business and Economic Research, M.S.U., 1967.
- Taylor, Norman W., «L'industriel canadien-français», *Recherches sociographiques*, vol. 2, n° 11, 1960.
- Thompson, James D., *Organizations in Action*, New York, McGraw-Hill, 1967.
- Tosi, H., Aldag, R. et Storey, R., «On the Measurement of the Environment : An Assessment of the Lawrence and Lorsch Environmental Uncertainty Subscale», *Administrative Science Quarterly*, vol. 18, n° 1, March 1973, p. 27-36.
- Wainer, H. A., et Rubin, I. M., «Motivation of R & D entrepreneurs : Determinants of Company success», *Journal of Applied Psychology*, 53, 1969, p. 178-184.
- Weick, Karl E., *The Social Psychology of Organizing*, Reading (Mass.), Addison-Wesley, 1969.

DE LA CONSTRUCTION DU SENS EN PUBLICITÉ

Jean Charles Chebat

Département d'administration
Université du Québec à Montréal

et

Georges M. Hénault

Faculté des sciences de la gestion
Université d'Ottawa

Alors que les motivationistes se préoccupent de savoir quels besoins et motivations caractérisent le marché-cible, les sémiologues s'intéressent essentiellement à communiquer des messages qui soient en relation avec ces besoins et motivations. En ce sens, la sémiologie est le complément logique et nécessaire de l'approche motivationiste. On peut définir brièvement la sémiologie comme l'analyse de la construction du sens.

Les sémiologues modernes qui se sont intéressés particulièrement à la publicité fixe ont, sans doute, contribué à faire comprendre cette publicité sous un jour nouveau. Ils proposent en abondance typologies et néologismes : mais cette abondance ne contribue guère à une opérationnalisation de l'analyse sémiologique de l'image et du texte publicitaires. La pratique de cette analyse sémiologique exige une classification des concepts et tout particulièrement elle exige une clarification des relations existant entre ces concepts.

Nous allons essayer ainsi de montrer ce que pourraient apporter à la sémiologie opérationnelle deux disciplines, inégalement développées, mais toutes deux pertinentes : 1) l'étude du mouvement des yeux ; 2) la théorie de l'information. En effet, tant au niveau du *contrôle*, auquel pourrait intervenir la théorie de l'information, qu'au niveau de la *conception*, auquel pourrait intervenir l'étude du mouvement des yeux, il apparaît que la sémiologie a manqué jusqu'ici de méthodes strictement objectives, indépendantes du chercheur. Nous nous limiterons ici à la première partie de notre recherche, celle portant sur le mouvement des yeux et sa relation avec la construction rhétorique.

Typologie des sous-messages

Pour comprendre la relation entre l'étude du mouvement des yeux et la construction de la rhétorique publicitaire, il nous faut d'abord présenter une typologie,

assez simple, qui concerne les sous-messages publicitaires. Cette typologie est due à Roland Barthes. Il y a distingué trois types de sous-messages à l'intérieur de toute publicité ; à savoir : 1) le message linguistique ; 2) le message iconique littéral ; 3) le message iconique symbolique. C'est-à-dire le texte, l'image à son niveau dénotatif et l'image à son niveau connotatif ; donc il distingue deux niveaux à l'intérieur du message iconique : l'image telle que codifiée pour transmettre une information et l'image qui va au-delà de la pure information, c'est-à-dire qui transmet ce qui est évoqué au plan émotif ou au plan poétique.

Il faut aller plus loin que la notion d'« ancrage » dont parle Barthes : c'est-à-dire « le message linguistique permet (au lecteur de la publicité) de choisir le bon niveau de perception de l'image ». L'idée est que l'image en soi n'est pas claire, mais polysémique, qu'elle n'a pas un seul sens par elle-même et que le texte oriente le récepteur vers une signification précise, voulue par le concepteur publicitaire.

Mouvement des yeux et perception culturelle

Cet « ancrage » n'est qu'un des aspects de l'interaction entre sous-messages. Il y a en effet redondance entre les différents sous-messages publicitaires. Cependant, cette redondance est *généralisée* et non *particularisée* à l'interaction linguistique-iconique.

Nous avons pensé que, pour bien expliciter cette idée, un exemple concret serait utile : celui de l'annonce « long week-end »¹. Cette publicité est axée sur la relation temps-espace traduite grâce à l'interférence réciproque entre messages linguisti-

1. L'interprétation de ce message est didactique. Les auteurs n'engagent pas la responsabilité du créateur publicitaire de ce message qui serait certainement surpris des conclusions élaborées.

que et iconique. Cette annonce est en fait une démonstration quasi logique :

long week-end correspond à —————> longue bouteille
d'où quantificateur X temps —————> quantificateur X
bière
d'où temps —————> bière (1)

Cette relation (1) correspond à la visualisation de l'annonce dans la séquence message linguistique par rapport à message iconique, c'est-à-dire que le lecteur perçoit d'abord le titre puis l'image. Réciproquement, quand son regard se reporte, quelques microsecondes plus tard, du message iconique vers le message linguistique, il en ressort la relation réciproque.

bière —————> temps (2)

d'où il découle, de (1) et (2)

bière = temps (3)

(1) signifie « quand j'ai du temps, je bois de la bière ». (2) signifie « la bière valorise mon temps ». (3) signifie « la bière est le signe de ceux qui ont du temps libre et qui savent en jouir ». D'où le slogan « tu l'as ou tu l'as pas ».

Or, nous avons vu en même temps le mécanisme rhétorique de cette annonce, à savoir : *une similitude de forme* dissimule une différence de contenu. Cette bouteille allongée semblable à celle courante, dont la forme est ultra-connue, ne contient pas de la bière mais du temps. Cette rhétorique visant à identifier bière et temps découle des opérations quasi logiques (1), (2) et (3), lesquelles sont automatiquement réalisées par *le mouvement des yeux*. C'est la séquence du mouvement des yeux qui crée la séquence rhétorique.

Ici, pour cette annonce particulière, deux remarques s'imposent : 1) le message est structuré linéairement ; 2) la rhétorique de ces messages est réciproque — (1) et (2) peuvent être permutés. Or, ces deux structures (graphique et rhétorique) ne sont pas universelles. En effet, la rhétorique du discours est un art linéaire, qu'il soit verbal ou écrit. La séquence de la démonstration est imposée par l'émetteur. Or, le lecteur d'une annonce publicitaire, non strictement linguistique, a une plus grande liberté que le lecteur d'un discours ; il peut « choisir » le mouvement que feront ses yeux sur l'annonce.

Prenons un exemple qui n'est pas emprunté à la publicité mais à la peinture : le tableau de Bruegel l'Ancien, *la Chute d'Icare*. Supposons que le visiteur du Musée de Bruxelles où se trouve le tableau n'ait pas lu, comme c'est fréquent, le titre du tableau. À une lecture rapide du tableau, on ne voit qu'une scène champêtre assez banale : un laboureur, ses bœufs, un ciel bleu et la mer. Si le titre n'est pas

lu, le tableau perd son sens. Si le titre est lu après la contemplation du tableau, le lecteur se demande : « Icare, mais où est-il ? » Il revient à l'image et, en cherchant bien, il découvre effectivement Icare et ses ailes déjà presque noyées et peints sur une très petite surface.

Dans la séquence titre —————> tableau, le sens apparaît clairement et sans effort.

Dans la séquence tableau —————> titre —————> tableau, le sens n'apparaît qu'après un effort.

S'il s'agissait d'une publicité, cet effort pour dominer la non-signification apparente de l'image détruirait l'efficacité commerciale. Car, l'image doit être redondante par rapport au texte. Le sens du tableau varie selon la séquence de perception :

— séquence titre-image : il s'agit d'Icare, on le trouve noyé au milieu de l'indifférence du monde. *Sens* : l'homme, même dans ses efforts les plus généreux, ne peut changer le monde.

— séquence tableau-titre-tableau : on voit un paysage calme et banal. On voit ensuite le titre. On cherche Icare et on le trouve dans un petit coin du tableau. Le mythe d'Icare est alors perçu entre deux images d'indifférence. *Sens* : Icare s'est heurté à l'indifférence de ce monde vis-à-vis de ses efforts ; c'est la non-participation des autres qui l'a détruit.

Le premier sens s'insère dans une idéologie fataliste. Le second est une révolte contre l'inertie.

Dans l'optique gestaltiste et dans le même sens que Hall², ce phénomène pourrait être généralisé pour expliquer que des individus de même culture, ayant vu les mêmes objets, y aient découvert des sens différents. Deux critiques d'art peuvent être exposés au même tableau et y découvrir des sens différents parce que la séquence dans laquelle ils l'ont perçu est différente.

Vers l'interaction des messages d'après la perception visuelle séquentielle

Nous avons essayé de généraliser sous forme de tableau l'interférence entre les sous-messages suivant la séquence du mouvement des yeux lors de la lecture de l'annonce. Ici se pose tout particulièrement le problème de l'interférence entre dénotation et connotation de l'image. Certaines images sont d'abord perçues sous leur aspect dénotation et ensuite interprétées sous leur aspect connotation.

Nous allons donner deux exemples. La publicité pour les opticiens reproduit un tableau représentant un personnage grand, vieux, barbu, lisant et montrant un livre. Les connotations de ce tableau sont

2. E. Hall, *The Silent Language*, New York, Doubleday, 1959.

nombreuses. Ça peut être le patriarche, l'ancêtre, l'homme de la loi. Mais, le texte vous indique qu'il faut percevoir cette image non pas au plan connotatif mais, purement dénotatif, en d'autres termes, voici ce que voit un oeil astigmat. Voici une autre publicité, celle de *Time Magazine* qui impose au lecteur le mouvement inverse, c'est-à-dire, cette fois-ci, du plan dénotatif au plan connotatif. La rose qu'il y a dans cette publicité n'est pas une rose (c'est-à-dire qu'il ne faut pas la voir au plan purement codification de la réalité) mais, au plan de ce

que cette réalité évoque dans une culture donnée, en l'occurrence la culture nord-américaine. La connotation de la rose est encore une fois imposée par le texte, c'est-à-dire la femme cultivée : «How to court 6 million cultivated women».

Réciproquement, certaines images sont perçues d'abord sous leur aspect connotatif, puis seulement ensuite sous leur aspect dénotatif. C'est un processus essentiellement désacralisateur. Un film récent, *Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil*, portait ce processus à un degré de per-

TABLEAU I

TYPOLOGIE DES MESSAGES SUIVANT LA PERCEPTION SÉQUENTIELLE DU MOUVEMENT DES YEUX

	MESSAGE LINGUISTIQUE	MESSAGE ICONIQUE DÉNOTÉ	MESSAGE ICONIQUE CONNOTÉ
MESSAGE LINGUISTIQUE	<p>Le message linguistique permet de résoudre la polysémie de l'image et de la réduire à la signification désirée.</p> <p>Par exemple : la bouteille «long week-end» n'est pas mal perçue, ni la photo déformée par inadvertance.</p> <p>ANCRAGE DÉNOTATIF DE L'IMAGE</p>	<p>Le message linguistique élimine les symboles par sitaires attachés à une image donnée et n'en retient qu'un seul.</p> <p>Par exemple : un citron peut aussi bien évoquer la fraîcheur, qu'une mauvaise auto. Le texte doit préciser le symbole.</p> <p>ANCRAGE CONNOTATIF DE L'IMAGE</p>	
MESSAGE ICONIQUE DÉNOTÉ	<p>Le message iconique dénoté donne un autre sens aux mots. Cette interférence permet des jeux de mots humoristiques. Par exemple : on perçoit d'abord l'image d'un citron puis le texte concernant une auto.</p> <p>ANCRAGE DÉNOTATIF DU TEXTE</p>	<p>Le message dénoté fournit le support symbolique de l'image. Si le message n'est perçu qu'au plan dénotatif (e.g. : le récepteur ne partage pas la même culture que le concepteur publicitaire) on atteint à l'humour ou à l'absurde involontaire. Cette absurdité disparaît quand le message est replacé à son niveau constatatif. Exemple : un arbre aux branches duquel pendent des autos.</p> <p>ANCRAGE DÉNOTATIF DE L'IMAGE ou SACRALISATION</p>	
MESSAGE ICONIQUE CONNOTÉ	<p>Le message iconique connoté modifie le sens du message linguistique. Un texte tel que «Lui aussi aimait l'huile d'olive» est ouvert à toutes les significations possibles : il change de sens selon que l'image est celle de Jésus, Napoléon ou Hippocrate.</p> <p>ANCRAGE CONNOTATIF</p>	<p>L'objet ou le personnage est d'abord perçu comme symbole alors qu'il devrait être perçu au niveau strictement dénotatif.</p> <p>ANCRAGE DÉNOTATIF DE L'IMAGE ou DÉSACRALISATION</p>	

fection³. On y présentait des publicités telles que «Jésus buvait de l'huile d'olive». Jésus est d'abord perçu au plan connotatif, mais on impose au lecteur de le replacer au plan dénotatif : Jésus comme consommateur d'huile XYZ. Mais, réciproquement, l'huile d'olive passait du plan dénotatif au plan connotatif et reprenait son caractère sacré. Ces messages se situaient à mi-chemin entre les deux plans.

Nous avons essayé de systématiser sous forme d'un tableau les interactions entre sous-messages. Il est inexact que l'image et le texte soient dans un rapport de complémentarité. Le tableau I, en effet, montre que : 1) ce rapport peut être un rapport d'opposition volontaire (jeux de mots, paradoxes) ou involontaire (incapacité culturelle à percevoir un texte ou une image sous ses deux aspects connotatif et dénotatif); 2) le rapport n'est pas donné a priori comme évident : il résulte d'une rhétorique telle que comprise et décryptée par le récepteur.

Ce deuxième point est particulièrement important. La publicité tend à créer une identification entre une idée et un produit. Mais cette identification résulte d'un processus rhétorique compris par le récepteur. La condition nécessaire de cette compréhension est que la séquence rhétorique soit reçue telle que prévue. D'où il résulte que la structure de la publicité fixe doit découler : 1) d'une rhétori-

3. La voie lactée de Bunuel utilisait le même processus aussi.

que explicite dont le concepteur publicitaire ait enfin pris conscience; 2) d'une étude du mouvement probable des yeux qui décryptent la séquence rhétorique : il s'agit de concevoir la séquence rhétorique selon l'axe (ou les axes) probable(s) du mouvement des yeux.

Conclusion

En résumé, donc, nous avons voulu signifier que le sens d'un message publicitaire, incluant le texte et une image, varie dans la séquence par laquelle il est lu et décrypté, et que le concepteur publicitaire doit prendre garde à ce que le sens de son message global soit stable par rapport à cette séquence. Le modèle que nous avons présenté permet de prévoir les différentes variations que le sens du message global peut prendre, en fonction des différentes séquences qui construisent le sens de la publicité et qui construisent la rhétorique de cette publicité. Il s'agit, évidemment, pour le sémiologue publicitaire de vérifier constamment que le sens du message n'est pas altéré par une séquence du mouvement des yeux qui ne serait pas prévu par le nouveau concepteur publicitaire d'une part, et d'autre part, il semble essentiel d'ouvrir une avenue de recherches qui permettent de prévoir les séquences probables du mouvement des yeux et de construire sur cette séquence ou sur ces séquences probables, la rhétorique de l'annonce, cette fois-ci, d'une façon linéaire.

LES POLYBILINGUES EN UNION SOVIÉTIQUE

études slaves

Parmi les six textes qui suivent, les trois premiers proviennent de contributions présentées dans le cadre d'un colloque traitant de la vie intellectuelle en Union soviétique et organisé par la Section d'études slaves et est-européennes. Les trois textes suivants ont été présentés lors de séances de communications libres.

INTRODUCTION

Le 42^e Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences a représenté une étape importante dans la vie de la Section d'études slaves par le nombre élevé des participants et des communications présentées ainsi que par leur intérêt scientifique, preuve du dynamisme des études se rapportant au monde slave dans les universités francophones du Canada. Une telle constatation incite l'auteur de ces lignes à tirer quelques conclusions provisoires.

Les études slaves, à la différence des sujets abordés par un grand nombre de sections de l'ACFAS, ne se caractérisent pas par une méthode ou un ensemble d'approches scientifiques de phénomènes déterminés, en un mot elles ne constituent pas à proprement parler une *discipline*. Sans même tenir compte du fait que le terme *slave* est loin de recouvrir des réalités identiques pour tous les auteurs ou qu'il soit contesté par certains, nous nous trouvons en présence de civilisations, d'histoires, de langues et de peuples différents les uns des autres. Mais d'autre part, force est de constater qu'il existe de nombreuses similitudes dans les régimes politiques, sociaux, économiques et culturels de ces pays qui forment également un ensemble géographique continu, qu'ils ont entre eux des rapports particuliers, un destin commun qui ne permettent pas de les étudier séparément. Le monde slave, à défaut d'un terme mieux approprié, forme donc bien cet ensemble complexe que les anciens appelaient *cosmos*, un univers. C'est pourquoi une collaboration de toutes les sciences humaines et sociales est requise. Ainsi la Section d'études slaves doit-elle jouer un double rôle au sein de l'ACFAS. En premier lieu elle doit permettre d'éviter les vues unilatérales de spécialistes trop isolés dans leurs disciplines et coupés du monde vivant. C'est là une préoccupation humaniste certes, mais il ne s'agit pas d'un humanisme académique ou moral mais cognitif. En second lieu, elle se propose de présenter au monde francophone l'image de civilisations très différentes, une image réfléchissante qui lui permette de s'identifier, de se situer par rapport à d'autres et nous pensons que ce rôle est essentiel. Il découle de ces considérations un certain nombre de conséquences pratiques quant à la vie de la section. Le public nombreux qui s'est joint au colloque intitulé *la Vie intellectuelle en Union soviétique* nous montre en effet que le débat sur un sujet donné, significatif, entre des conférenciers de diverses formations scientifiques, de divers courants intellectuels, outre qu'il est très fructueux et qu'il suscite un réel intérêt, a une portée générale. Cette formule sera à l'avenir, non seulement maintenue mais développée. Il importe également que les idées souvent fort intéressantes émises tant dans les exposés que dans les débats ne disparaissent pas, rendant vaines les propositions que nous avançons plus haut. C'est pourquoi cette œuvre collective que représente un colloque sera désormais publiée. Enfin la perspective interdisciplinaire, perspective la plus appropriée à l'étude des civilisations en général et du monde slave en particulier, montrera à quel point la science ne se contente pas d'unifier mais d'unir.

Serge Fleury
secrétaire de la Section
d'études slaves

LES POLITIQUES LITTÉRAIRES EN UNION SOVIÉTIQUE

Chaké Minassian

Département d'études littéraires
Université du Québec à Montréal

«La littérature doit devenir partie intégrante du travail organisé, méthodique et unifié du parti Social-Démocrate.» C'est ce qu'écrivait Lénine en 1905, en définissant la stratégie de ce Parti dans le secteur de la littérature publiée dans sa propre presse, au moment où le gouvernement tsariste octroyait la liberté d'expression et permettait ainsi à la presse révolutionnaire de passer de la clandestinité à la légalité.

C'est toujours conformément au même objectif, mais cette fois-ci transformé en principe universel, que fut organisée, au fil des années, la vie littéraire dans ce qui allait devenir la patrie du marxisme-léninisme. Tous les secteurs de la vie soviétique étant inclus, par définition, dans l'action englobante du parti Communiste, ce n'est certes pas la littérature qui constituerait un cas d'exception. Bien au contraire, elle a souvent pris une valeur exemplaire par l'importance que le régime a toujours accordé au rôle qu'elle pouvait jouer dans la gigantesque entreprise de la formation psychologique de l'homme soviétique appelé à réaliser le but suprême du Parti : l'édification communiste.

De ce fait, la littérature et les problèmes liés à elle n'ont jamais cessé de figurer sur la liste des préoccupations permanentes des dirigeants du Parti, soucieux d'en contrôler les développements de manière à pouvoir disposer de cette «arme psychologique acérée» selon les besoins du moment. Aucune ambiguïté ne saurait exister à ce propos, les personnalités les plus importantes du régime l'ayant maintes fois répété publiquement et, à l'occasion, ayant elles-mêmes déterminé les contours du cadre théorique, conceptuel, méthodologique et administratif d'une littérature destinée à un tel usage.

Ici encore, l'idée originelle provient de Lénine : «La littérature ne saurait être une affaire individuelle, indépendante de la cause générale du prolétariat.» La cause du prolétariat ayant débouché sur la création de l'État soviétique, c'est donc dans cette perspective de la littérature considérée comme une affaire d'État qu'il faudrait la situer pour comprendre l'esprit et la lettre des politiques qui ont régi et régissent toujours ses destinées.

Sous un régime qui proclame mobiliser toutes les énergies au profit du but suprême de l'édification communiste et qui, par voie de conséquence, rejette avec mépris la théorie de «l'art pour l'art» — en vérité incompatible avec le rôle dévolu à la littérature — il ne serait guère concevable que la seule qualité esthétique d'une œuvre puisse faire admettre la mollesse, la médiocrité, la nullité ou l'incompatibilité idéologique de son contenu. Le premier critère d'évaluation est donc la qualité idéologico-politique de l'œuvre artistique ou littéraire. Les politiques littéraires soviétiques successivement mises en application ont toujours respecté ce critère fondamental. On peut approuver ou désapprouver le principe. Mais cela est une autre affaire.

* * *

Il serait peut-être bon de préciser que le terme «littérature soviétique» désigne l'ensemble des littératures multilingues se développant à l'intérieur des frontières de l'URSS. Est-il besoin d'insister sur la portée hautement significative de l'usage, au singulier, du terme «littérature soviétique» en dépit de l'extrême diversité linguistique, culturelle, ethnique ou nationale des milliers d'écrivains et de dizaines de millions de lecteurs concernés? Car aussi colorées et variées que puissent être les littératures du monde soviétique quant à leur *forme* d'expression, elles possèdent toutes une caractéristique commune quant à leur *fond*, qui provient de leur nature soviétique et qui constitue l'une des nombreuses illustrations de la même volonté politique déployée progressivement mais systématiquement, pour aboutir à l'*unicité soviétique* dans tous les domaines. Le fait que les dirigeants d'aujourd'hui utilisent une expression comme «la nation soviétique» ne peut qu'indiquer à quel stade avancé est déjà parvenue cette politique consistant à forger une *nation* nouvelle à partir de l'internationalisme prôné par l'idéologie marxiste. Nation nouvelle présentant par ailleurs tous les symptômes d'une hégémonie politique, économique, administrative et culturelle de sa compo-

sante russe, chose dénoncée en son temps par Lénine lui-même.

Par conséquent, «littérature soviétique», au singulier, ne fait qu'exprimer la réalité, la permanence et le succès de cette volonté unificatrice dans le domaine littéraire, d'abord pour créer, ensuite pour perpétuer une situation incitant les littératures et les écrivains du monde soviétique à remplir leur rôle commun d'auxiliaires du parti Communiste menant la barque de l'État à travers les étapes successives de l'édification communiste.

Le parallélisme a été constant entre les besoins créés par chacune de ces étapes et les politiques littéraires introduites successivement. Ainsi, à la période prérévolutionnaire s'étendant entre 1905 et 1917, correspond le développement d'une littérature de parti à contenu socio-culturel et révolutionnaire, à la demande de Lénine qui mettait sur chaque intellectuel membre de la fraction bolchévique du parti Social-Démocrate le devoir d'y participer dans la pleine mesure de ses capacités. C'est d'ailleurs à ce propos que Lénine écrivait : «La littérature doit devenir partie intégrante du travail organisé, méthodique et unifié du parti Social-Démocrate.»

Aux premières années de l'exercice du pouvoir par le Parti, années marquées par la guerre civile, correspond une littérature cherchant anarchiquement sa voie, tiraillée entre le Commissariat du peuple à l'Instruction publique, les divers mouvements littéraires dont l'éventail s'étendait des Futuristes comme Maïakovski jusqu'aux écrivains les plus conservateurs, des organisateurs du Proletkult (la culture prolétarienne) désireux de faire de la culture et de la littérature une sorte de monopole de la classe prolétarienne, jusqu'à la circonspection ou les enthousiasmes individuels.

Durant la période de la politique économique relativement plus souple adoptée à partir de 1921 et connue sous le nom de Nouvelle politique économique (N.E.P.), l'on enregistre le retour à la vie littéraire de la plupart des écrivains non communistes demeurés silencieux jusque-là et bénéficiant maintenant d'une sollicitude officielle.

Peu avant et après la mort de Lénine, les conflits de personnalité dans les sphères dirigeantes du Parti se répercutent dans le domaine de la littérature par une intensification des visées monopolisatrices des émules de la culture prolétarienne, qui seront accusées plus tard, une fois l'autorité de Staline confirmée et Trotsky éliminé, d'avoir été des «traîtres à la patrie», car ils avaient eu des liens plus ou moins étroits avec Trotsky.

Lorsque, en 1925, le Comité central du P.C. intervient pour la première fois sous forme de résolution rendue publique, pour proclamer qu'il prendra dé-

sormais la responsabilité des affaires littéraires, cela peut s'interpréter fort bien, avec le recul du temps, comme l'une des toutes premières mesures préparatoires de l'ère de la planification; car s'il est vrai que celle-ci devait officiellement débiter en 1928, l'on n'en discutait pas moins dès 1925.

Au succès proclamé du premier plan quinquennal correspond le lancement par Staline, en 1932, de la méthode du réalisme socialiste, adaptant aux besoins du moment le point de vue léninien d'une littérature partisane intégrée à l'action unifiée du Parti, et introduisant aussi la mesure administrative correspondante : l'encadrement de tous les écrivains au sein d'une seule Union des écrivains soviétiques, dont les structures sont identiques à celles du Parti et dont les statuts précisent justement que l'unique méthode de création de ses membres sera celle du réalisme socialiste.

Or l'une des caractéristiques majeures de cette méthode consiste en ceci, qu'en principe, elle fait de chaque membre de l'U.E.S. un propagateur de la ligne du Parti. Or, la ligne du Parti elle-même fut conditionnée par l'enchaînement d'événements aussi divers que la collectivisation des terres, les purges de 1937-1938, la Deuxième Guerre mondiale, la guerre froide et, depuis tous les autres rebondissements de la politique intérieure et extérieure qu'il serait fastidieux d'énumérer ici.

Dans chacune de ces situations, les écrivains soviétiques ont pris le virage, tantôt spontanément et donc respectueux des consignes officielles correspondantes, tantôt en se faisant rappeler à l'ordre par le Parti, qui s'est réclamé à chaque fois de la pensée de Lénine autant pour justifier sa ligne du moment que pour demander aux intellectuels de l'appuyer inconditionnellement.

Les rappels à l'ordre ont été parfois brutaux (par exemple en 1946, avec les réquisitoires de Jdanov contre Anna Akhmatova et Mikhaïl Zostchenko jouant le rôle de boucs émissaires et servant d'exemple à tous les autres), parfois plus souples (comme en 1959 lors du 3^e Congrès des écrivains soviétiques, ou en 1963 lors des rencontres de Krouchtchev avec les écrivains et les artistes soviétiques). Mais les consignes ont toujours fini par s'imposer ou être acceptées par les membres agréés de l'U.E.S., le sort des dissidents ayant été réglé selon les méthodes personnelles du dirigeant du moment (par la liquidation physique sous Staline, et depuis, par la condamnation à diverses peines moins radicales sinon moins justifiables du point de vue occidental). Tout étant relatif, et «les choses étant ce qu'elles sont» dans le monde soviétique, la peine la plus récente qui frappe les dissidents bénéficiant d'une certaine notoriété à l'étranger — l'expulsion hors du ter-

ritoire soviétique — est en vérité la sanction la moins dure qu'on puisse imaginer, compte tenu des expériences du passé.

Pour ces mesures spéciales comme pour la mise en application des politiques littéraires, le facteur déterminant demeure toujours la ligne du Parti au moment de l'événement. C'est la raison pour laquelle il devient tellement important de situer les politiques littéraires dans leur véritable contexte, multi-dimensionnel, parce que dépendant à la fois du facteur idéologique et des politiques du moment sur le plan intérieur et extérieur.

* * *

Depuis 1925, le Comité central a pris l'habitude d'intervenir de manière directe dans les affaires littéraires-artistiques, lorsque celles-ci semblaient présenter les signes d'un flottement risquant de devenir incontrôlable. Mais en temps «normal», le Parti fait connaître ses vœux par des moyens moins sensationnels : éditoriaux publiés dans la *Pravda*, message adressé à un congrès des écrivains soviétiques, décision chuchotée à la direction de l'U.E.S. œuvrant en accord parfait avec le C.C., éditorial publié dans la *Literaturnaïa Gazeta*, consignes transmises par l'intermédiaire de la fraction communiste des sections nationales de l'U.E.S., etc.

Dans un cas comme dans les autres, il existe des documents correspondants, rendus publics la plupart du temps. De tels documents sont évidemment publiés d'abord en russe à Moscou, dans les organes centraux. Mais il importe de savoir que leur traduction intégrale est offerte, soit simultanément soit avec un minimum de décalage, dans les organes correspondants de chacune des républiques et régions du territoire. L'uniformité des consignes est donc assurée sur toute l'étendue du pays.

* * *

Le régime soviétique a été exposé à des transformations telles qu'en tout autre pays elles équivalaient pour le moins à des changements partiels de régime. Mais en Union soviétique il est quelques constantes qui ont permis les transformations sans interrompre la continuité. Parmi les plus importantes : la préservation du monolithisme du Parti, même au prix des amputations les plus douloureuses; l'omniprésence et l'omnipotence du Parti; la fidélité proclamée à l'enseignement de Lénine. Ces constantes, nous les retrouvons également dans les politiques littéraires successives mises en application. À cette nuance près que sous le règne de chacune des équipes dirigeantes l'on a privilégié tels élé-

ments différents de l'héritage spirituel de Lénine, au détriment de tels autres.

Ainsi, dans le domaine de la littérature, c'est en faisant valoir les idées exprimées dans un seul et même article de Lénine intitulé «L'organisation du Parti et la littérature de parti», que les générations successives des théoriciens soviétiques de la littérature ont pu aligner et alignent toujours leurs arguments pour et contre les politiques littéraires stalinienne, khrouchtchevienne et bréjnévienne, pourtant différentes dans leurs nuances, exactement comme furent différentes les options et orientations de la politique générale sous chacun de ces dirigeants. S'il y a contradiction, elle n'est qu'apparente. Car l'article étant bien le même, ce sont les parties ou les citations utilisées qui ont varié selon les cas. Ce qui a permis à chacun de se réclamer de Lénine, tout en le censurant d'une manière ou d'une autre...

* * *

L'examen d'une impressionnante documentation se rapportant au problème des politiques littéraires soviétiques permet donc de dire qu'elles comportent : a) une constante : l'exigence du respect et de la défense de la ligne du parti, quelle qu'elle puisse être; b) une justification : la caution posthume de Lénine, toujours possible d'invoquer grâce à l'utilisation, par tranches, de ses écrits; c) une obligation : celle de demeurer accroché à l'idéologie marxiste-léniniste, si l'on désire éviter les surprises désagréables lors des reflux inévitables succédant aux courtes périodes de flux. Tout le reste dépend de la conjoncture.

* * *

Du point de vue des écrivains soviétiques, la question se pose surtout en termes de savoir-faire, de tempérament personnel et aussi, très souvent hélas! de relations influentes. Pour ce qui est du savoir-faire et du tempérament personnel, il est clair que l'homme non combatif se soumettra sans chercher plus; celui qui veut faire de l'excès de zèle sera plus communiste que le Premier secrétaire du parti Communiste; l'écrivain astucieux trouvera toujours le moyen de dire ce qu'il a envie de dire, en sauvegardant les apparences. La grande majorité des écrivains soviétiques ne font que cela, aujourd'hui. Et enfin, celui qui, comme Soljénitsyne, décide qu'il n'a plus la patience de patienter, lancera par-dessus bord les bouées de sauvetage; il passera pour un traître à la patrie soviétique, au-delà de l'Oural, cela est certain.

Un dernier mot, à propos des relations influentes qui arrangent les choses ou font accroire à

vosre crédibilité alors qu'un autre, écrivant les mêmes choses que vous, mais ne bénéficiant point de vos appuis serait ennuyé. Cela se produit quotidiennement partout dans le monde, y compris chez nous. Nous aurions donc mauvaise conscience de le reprocher aux Soviétiques. Mais ce qui est plus grave chez eux, c'est que la pratique de l'arbitraire peut avoir des conséquences particulièrement dramatiques pour les individus. L'on se rappelle la tempête déchaînée contre Boris Pasternak à la suite de la publication, à l'étranger, de son *Docteur Jivago*. Or voici ce que nous lisons à ce propos dans les souvenirs de Khrouchtchev, tels que certains hebdomadaires les publient ces temps-ci : «Après la mort de Staline, Boris Pasternak, qui avait écrit *le Docteur Jivago*, essaya de le faire publier. Ce roman provoqua un choc terrible. Je fus tenu au courant, et j'aurais pu influencer la décision de le publier ou pas. Je ne l'ai pas fait. En fait, il s'agissait, pour nous, simplement d'entériner ou de rejeter l'avis qui nous était transmis. Si je m'étais prononcé en faveur de la publication de ce roman, j'aurais été approuvé. Mais je n'ai rien fait, et aujourd'hui je le regrette [...] Jusqu'à ce jour, je n'ai pas lu le livre et, par conséquent, je ne peux pas le juger. Toutefois les gens qui m'en ont parlé m'ont dit qu'ils

n'avaient pas une admiration particulière pour cette œuvre du point de vue artistique. Mais cela est une autre histoire.» En effet, c'est une autre histoire.

Pour Soljénitsyne ce fut exactement la même chose pour ce qui est de l'arbitraire : il bénéficia du feu vert de Khrouchtchev pour *Ivan Denissovitch* et fut bloqué par Brejnev pour *le Pavillon des Cancéreux* et finit par s'engager définitivement sur la voie de la dissidence déclarée et provocatrice. Qui sait si un jour Brejnev n'exprimera pas des regrets analogues à ceux de Khrouchtchev ?

Dans tous les cas, qu'il s'agisse des politiques littéraires officielles, des choix individuels des écrivains ou des conséquences de l'arbitraire, les véritables raisons se trouvent dans la nature même du régime soviétique. Est-ce que cela veut dire que tout est mal, chez eux, et que tout est bien chez nous ? La liberté de l'écrivain et de l'artiste dont nous nous enorgueillons dans notre société occidentale n'est-elle pas responsable, par exemple, de cette abondante production pornographique et de l'étalage de la violence sous toutes ses formes ? Les Soviétiques, eux, ont la chance d'en être préservés par l'existence même des politiques littéraires. «Mais cela est une autre histoire», comme le dit si bien notre ami Nikita Sergueïevitch Khrouchtchev.

APPLAUDI À L'OUEST PARCE QUE REJETÉ À L'EST ?

Harold Bherer

Faculté des sciences de l'administration
Université Laval

Au moment d'enregistrer cette conférence, son titre et son contenu éventuel m'apparaissent comme de véritables sujets d'actualité, susceptibles de susciter une intéressante, peut-être même une passionnante discussion. Depuis lors, j'ai dû déchanter et me trouve réduit à m'écrier avec La Bruyère : « Hélas ! tout a été dit et nous venons trop tard ».

D'une part en effet, et plus particulièrement au Québec, l'exil de Soljénitsyne a provoqué, en même temps qu'une espèce de soulagement, toute une série de commentaires sur l'héroïsme de l'homme, de psychodrames de l'âme russe et de condamnations péremptoires du régime soviétique. Enfin, nous avons trouvé un génie pour nous révéler avec vigueur, force, courage et talent, ce que nous avons toujours dû glaner chez les Alluievna, les Solomon, ou dans les mémoires douteux de Khrouchtchev. Quel débordement de lyrisme est venu saluer le martyr de génie dont nous avons toujours eu besoin !

D'autre part, il y eut l'autre catholicité : la « marxiste ». Échos fidèles de la *Pravda*, ils ne trouvèrent contre Soljénitsyne que peu d'arguments, mais grand nombre d'injures. Comme toujours, il était facile de leur rappeler que « la main qui lance la boue est toujours plus sale que le visage qui la reçoit ». Ce genre de réponse ne ferait toutefois que verser de l'huile sur le feu d'une polémique déjà stérile et bien mal engagée : la situation actuelle est telle que le pauvre Soljénitsyne partage le sort de celui qu'il condamne avec, me semble-t-il, beaucoup de légèreté : Vladimir Ilitch Lénine. L'un et l'autre ne sont plus considérés comme des hommes, mais des intouchables ou des renégats, non plus comme des penseurs, mais comme des cerveaux ; ils incarnent la vérité ou le mensonge total, selon les camps, et leur lente et difficile démarche en quête de cette vérité, leurs angoisses, leurs doutes, leurs contradictions sont tués, anéantis sous le rouleau compresseur de la justification bête et mécanique de l'un ou l'autre régime.

Du côté de l'Est, une telle démarche ne surprend guère ; voilà au-delà de cinquante ans que dure cette attitude mécaniste, antidialectique envers la pen-

sée, et surtout envers les rapports entre la théorie et la praxis. La doctrine littéraire qui devait découler du marxisme, et qu'un Georges Lukács a su faire avancer avec tant de force, n'a jamais pu avoir cours en URSS, qui a trahi jusqu'au sens des mots, le sens des mots *réalisme socialiste* entre autres, pour se vautrer dans une espèce de romantisme prolétarien¹. D'ailleurs, il ne peut y avoir de littérature révolutionnaire positive, j'entends de littérature au service de la révolution victorieuse, que dans un pays où la révolution est victorieuse. Et tel n'est plus le cas depuis longtemps en Russie soviétique !

Du côté de l'Ouest, le ridicule et le tragique ne sont certes pas moindres. Bien sûr, nous affirmons l'indépendance de l'art de la politique. Fi d'une littérature de propagande ! Fi de la vision marxiste de fonction (et donc de tâche) sociale de la littérature. Ce qui n'empêche nullement nos écrivains et nos intellectuels de jouer le rôle de nos vedettes du hockey : ils se sont spécialisés dans l'exécution compensatoire d'une fonction humaine que les masses, avachies par la trilogie boulot-métro-dodo, n'ont plus l'énergie d'exécuter elles-mêmes. Faut-il signaler d'ailleurs que par cette concentration, en des petits groupes spécialisés, des fonctions de penser, de jeu, de fête, et autres activités « frivoles », nous disposons de tout notre temps et de toute notre énergie pour augmenter le produit national brut et accomplir encore plus vite le cycle production-consommation. Rome savait déjà qu'il lui fallait distinguer entre l'estomac consommateur des patriciens et les mains laborieuses des plébéiens. Nous savons en outre faire bouger les jambes de nos athlètes, pendant que s'ankylosent les nôtres devant la chaîne de production. Et nous avons encore appris à laisser quelques Ryan ou quelques Lise Payette « trouver » les questions et les critiques

1. Les avatars de cette théorie du romantisme prolétarien ou « romantisme réaliste » ont été exposés avec particulièrement de clarté et de vigueur par le marxiste Léo Kofler dans divers ouvrages, notamment : *Der Fall Lukacs*, Cologne, 1952 ; *Zur Theorie der Modernen Literatur*, Neuwied, 1962 ; ainsi que, pour un résumé de la question, *Stalinismus und Burokratie*, Neuwied, 1970, p. 93-103.

qui vont «coller» nos politiciens, lesquels agissent d'ailleurs, eux aussi, par délégation...

Cette division du travail constitue évidemment un phénomène politique de première importance pour la compréhension du fonctionnement réel de notre société², et de la nature du rôle joué par nos intellectuels.

C'est là, évidemment, un rôle profondément politique, et seuls les inconscients ne s'en rendront pas compte. Ce n'est pas un rôle politique révolutionnaire, c'est un rôle politique conservateur. Quoi qu'en pense chacun de ces messieurs, il n'y a pas de différence fondamentale entre Cholokhov et André Langevin : tous deux servent (inconsciemment ou sciemment, la question n'a pas tellement d'importance), tous deux servent, dis-je, le régime dans la main duquel ils mangent !

J'ai dit au départ que tout avait été dit, et que je venais trop tard. Et en effet, il devrait paraître évident maintenant que la critique de la conception de l'art et le dévoilement de l'identité fondamentale entre la conception artistique et l'Est et celle de l'Ouest ne sont pas nouveaux. Même si l'apparente anarchie intellectuelle de l'Ouest cache avec tant d'efficacité ce phénomène aux yeux du public non averti !

Je ne désire nullement nier ici à nos critiques littéraires le droit de découvrir et de critiquer dans une œuvre des états de faits ou d'opinions de nature politique ou idéologique, surtout lorsque ces faits sont de l'importance de ceux que nous révèle, par exemple, le roman de Doudintsev : «l'homme ne vit pas seulement de pain». Par contre, je ne vois aucun sens à déclarer géniale une œuvre quelconque, sous prétexte qu'elle sollicite notre sens social critique ou nos orientations politiques. En d'autres mots, il a été et demeure pervers de mettre Doudintsev, écrivain de troisième zone, à côté de Dostoïevski, Tolstoï, Tchekhov, et autres grands noms de la littérature russe et de la littérature mondiale. Et «mettre aux côtés de» veut dire ici rapprocher, citer dans l'ordre, un peu comme le fait Michel Solomon : «Les plus pressés d'entre nous... n'ont-ils pas clamé que le brouillard de l'étranger l'engouffrera (Soljénitsyne) ainsi qu'il avait engouffré Svetlana Alluievna, Anatole Kouznetzov, Jaurès Medvedev et d'autres ?³»

Or, justement, l'entrée en scène de Soljénitsyne me semble propre à illustrer ce processus pervers auprès de ceux qui hésitent encore à le reconnaître.

2. Dans cet ordre d'idée, on pourra se référer aux analyses de Paul Warren, professeur à l'Université Laval, parues dans *Le Devoir* (1974) et portant sur la signification sociale des émissions «Appelez-moi Lise» et «Bye-Bye 73».

3. *Le Devoir*, février 1974.

J'ai lu beaucoup de commentaires sur Soljénitsyne et sur l'affaire Soljénitsyne. Sauf exception, bien peu, surtout au Québec, me sont apparus comme des commentaires proprement littéraires. Ce qui a avant tout intéressé nos critiques dits littéraires, c'est le rôle politique qu'ils tiennent à tout prix à faire jouer à Soljénitsyne, depuis Michel Solomon qui, à travers ses propres attendrissements sur l'âme russe et maints bouillons de culture gréco-romaine, nous révèle que Soljénitsyne : «représente, pour ceux qui cherchent la lumière, le refuge dans la mystique chrétienne et la foi dans la dignité de la personne humaine⁴». (Parle-t-il bien de Soljénitsyne ou de Charles de Gaulle ?)

Jusqu'à la revue *Times*⁵ qui se fait pour une fois ouvertement la version hebdomadaire du *Reader's Digest* : je vous épargnerai les citations de cet article qui ne nous dit rien de Soljénitsyne littéraire, sinon qu'il maîtrise parfaitement sa langue russe ! Tout le reste semble un avant-projet d'utilisation de l'œuvre de Soljénitsyne par une officine de propagande antisocialiste.

En d'autres pays, en France notamment, les jugements sont plus nuancés et, croyez-le ou non, même la revue *Elle* s'avère à ce chapitre, en fin de compte, plus objective que bien des publications québécoises dites sérieuses ; du moins, *Elle* publie, à côté des paragraphes larmoyants habituels, une série de commentaires mutuellement contradictoires sur Soljénitsyne. Ce que *le Devoir* n'a pas cru bon de faire dans son cahier littéraire du 23 février 1974.

Devant l'ampleur de ce remarquable phénomène, je ne puis ne pas songer à un article de René Drommert, paru dans les pages littéraires de l'hebdomadaire ouest-allemand, *Die Zeit*, 1^{er} février 1974 :

«Nos critiques professionnels, disait Drommert, se rendent souvent un mauvais service, lorsqu'ils placent les critères idéologiques ou politiques au-dessus des critères artistiques. Les tristes exemples de cet état de faits abondent : jetons un coup d'œil sur la scène des auteurs russes qui, depuis la dernière guerre, ont tour à tour attiré l'attention : comme Doudintsev, Pasternak, Kouznetzov, Amalrik, Martchenko, Siniavski, Daniel, Soljénitsyne. Ce sont là des auteurs d'un niveau artistique très inégal. Certains d'entre eux seraient demeurés de parfaits inconnus chez nous, si leur nom n'eut pu être associé à un quelconque bilan de l'URSS ou à ce qu'on nomme, de façon abrégée, «l'opposition au régime». Les critiques littéraires occidentaux se sont comportés de façon

4. *Le Devoir*, février 1974.

5. Édition du 25 février 1974, p. 28-32.

irrationnelle, et ils ont confondu les critères. Ce qui ne facilite guère la compréhension.»

Je n'ai évidemment ni le temps, ni le loisir de faire ici une critique de toutes ces positions idéologiques de la critique occidentale ou québécoise récente sur l'affaire Soljénitsyne. Je ne peux non plus prétendre refaire en mieux le travail qu'ils ont si mal amorcé, celui d'une critique véritablement artistique de l'œuvre de Soljénitsyne, une critique vraiment cohérente avec ce qu'on prétend être la tradition de la critique occidentale. À titre de spécialiste de science politique, ce n'est d'ailleurs pas là mon rôle. J'aimerais toutefois souligner, avant de terminer, certaines faiblesses ou incohérences dans les positions morales, politiques ou idéologiques de Soljénitsyne, faiblesses qui accablent beaucoup moins leur auteur que la horde des spécialistes qui ont tout gobé dans son message, du moment que celui-ci dénonçait, ou permettait de dénoncer l'URSS.

La liste de ces inégalités est d'ailleurs trop longue; je me bornerai à citer quelques exemples caractéristiques, exemples de ce type d'erreurs qui eussent amené nos clairvoyants critiques à lever le nez, pincer le bec et pointer du doigt un auteur qui eût livré un message différent, moins utilisable que celui de Soljénitsyne.

Dans son article paru dans le journal *le Devoir*, Meery Devergnas déclare que : « au-delà des drames individuels apparaît, pour la première fois dans son ensemble, la vie secrète d'un peuple compressé par la peur, le bilan d'une expérience politique, l'Histoire d'un pays enfin, contrefaite depuis plus d'un demi-siècle⁶ ». Il est possible que Soljénitsyne apprécie ce compliment et se veuille davantage historien que poète. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'*Archipel du Goulag* abonde en inexactitudes, voire même en faussetés historiques : par exemple, la peine maximale de détention ne fut pas fixée à 25 ans par Staline lui-même en mai 1947, mais aussi tôt que le 2 octobre 1937, et dans le cadre d'une loi du Soviet suprême. À l'époque où Staline se permettait, selon les paroles de Soljénitsyne, de jouer au chat et à la souris avec Boukharine, celui-ci ne pouvait plus trembler de perdre son poste du Politburo : il en avait été exclu sept ans plus tôt! Ce fait jette d'ailleurs sur l'attitude de Boukharine, lors de la condamnation de Zinoviev et de Kamenev, une lumière toute différente de celle que Soljénitsyne veut bien y voir! Par ailleurs, il est loin d'être prouvé que Staline ait servi dans la police secrète du tsar! Prétendre que Staline a poussé Hitler à la guerre relève d'une démarche antihistorique. De même la

comparaison entre la révolution culturelle chinoise de 1966 et les purges staliniennes de 1937! Et pourquoi donc Nikita Khrouchtchev ne fait-il pas partie, lui aussi, de la liste des purgistes les plus sanguinaires?

Voilà seulement, d'une liste qu'on pourrait allonger à l'envi, quelques faits épars, sans liens, voire même insignifiants dans certains cas. D'autant plus que le chercheur Soljénitsyne n'a certes pas disposé de la liberté et des facilités de recherches qui caractérisent la situation de celui qui le critique en ce moment (encore que les facilités de recherches sur l'URSS ici laissent bien à désirer!). Aussi ces remarques ne sont-elles pas faites pour condamner Soljénitsyne, mais illustrer un fait remarquable: des erreurs beaucoup moins importantes suffiraient à discréditer n'importe quel historien selon les critères traditionnels. Pourtant, pour M. Devergnas, Soljénitsyne a écrit, dans l'*Archipel*, la première Histoire avec un grand H, du peuple soviétique!

Même au niveau des qualités humaines de Soljénitsyne, que personne ne saurait remettre en question, se posent ou s'imposent certaines remarques. Tous les grands hommes, les hommes de caractère, sont exigeants envers eux-mêmes. Et Soljénitsyne est, hors de tout doute, un homme de caractère. Très exigeant envers lui-même, il a tendance à exagérer ses exigences envers les autres. Je trouve en tout cas parfaitement justifiée la remarque de l'éditeur en chef du Spiegel, Rudolf Augstein : « S'il se trouve une quelconque injustice dans le *Goulag*, c'est sûrement à l'égard de tant de vieux bolcheviks, sacrifiés par la machine meurtrière de Staline. Personne ne peut, sans avoir partagé jusqu'au bout leur foi et leurs souffrances, ridiculiser leur attitude lors de leur comparution devant le tribunal!⁷ »

Au niveau idéologique enfin, Soljénitsyne nous révèle comme son jeune esprit fut violé par le bolchévisme, et sa foi initiale aveugle en cette idéologie. Ne commet-il pas une fois de plus l'erreur de se vouer à corps perdu à une autre idéologie, l'occidentale, sans discernement, sans esprit critique, sans avoir vu les souffrances qu'elle a engendrées? Roy Medvedev, un autre oppositionnel soviétique, le lui a maintes fois reproché.

Tout ceci pour conclure que Soljénitsyne n'est pas un surhomme, que sa pensée n'est pas que lumière et son talent au-dessus de toute critique. Je ne peux d'ailleurs pas ne pas croire qu'il aimerait lui-même cette conclusion, lui qui compte parmi ses amis les plus chers Heinrich Böll, un sceptique à

6. Cahier littéraire du 23 février 1974.

7. *Der Spiegel*, n° 1-2/1974 : « Solschenizyn oder die Ehre Gottes », p. 4-5.

l'égard de la démocratie occidentale et un homme capable de rejeter les compliments lorsque leur provenance les transforme en injures : je terminerai d'ailleurs par une brève citation d'un article écrit par Heinrich Böll au sujet de l'*Archipel du Goulag* et intitulé : « On doit toujours aller plus loin » : « Je dois d'ailleurs ajouter quelques lignes au sujet des applaudissements qui viennent du mauvais bord. Maintes fois, et avec énergie, je me suis distancé des dénonciateurs (de l'URSS) dans la presse de Springer. Monsieur Löwenthal du ZDF, une certaine partie du milieu de la presse catholique, savent que leurs louanges me répugnent davantage que leurs blâmes. Assez!⁸»

Voilà, de la part d'un géant de l'Ouest, toute une leçon, tout un programme pour Alexandre Issaïevitch, ce géant de l'Est, qui a si héroïquement refusé de se faire le jouet d'un régime pseudo-marxiste et qui commence peut-être à comprendre toute l'énergie qu'il faut pour ne pas devenir le jouet passif de nos régimes trop souvent pseudo-libéraux et pseudo-démocratiques.

8. Pour faciliter la compréhension du message de Böll, le lecteur québécois peut remplacer la presse de Springer par celle de Desmarais, et Monsieur Löwenthal du ZDF, par Jean-Paul Cooke de CJMS!

En
conda
Siniav
proch
vres
étant
ques
dent,
de Sir
tère ar
Dan
d'ana
nous
d'Abra
à Paris
las Ar

Hel
venis
de ce
«Je ve
mer.
l'année
lettres
faire v
exprim
lectuel
Andre
à l'ins
Auteur
Picass
tiques
publié
sera ju
de tra
et de l
dans l
protes
où il d
littérai
loul
il tradu

ASPECT SOCIAL DANS LES RÉCITS D'ANDRÉ SINIAVSKI ET DE IOULI DANIEL

Daniel Gunar

Centre international de recherche sur le bilinguisme
Université Laval

En 1966 le monde entier a été bouleversé par la condamnation de deux écrivains soviétiques : André Siniavski et Iouli Daniel. Les autorités leur ont reproché d'avoir écrit et publié à l'étranger des œuvres littéraires, considérées par celles-ci comme étant anti-soviétiques. Cependant, plusieurs critiques littéraires, aussi bien en U.R.S.S. qu'en Occident, en sont arrivés à la conclusion que les œuvres de Siniavski et de Daniel ne portent pas un caractère anti-soviétique.

Dans notre communication nous allons tenter d'analyser l'aspect social dans leurs récits. Nous nous contenterons d'aborder toutefois les nouvelles d'Abraham Tertz publiées sous le titre *le Verglas* à Paris en 1963 et également, les nouvelles de Nicolas Arjak publiées sous le titre *Ici Moscou* en 1966.

* * *

Helena Zamoyska dans son article « Quelques souvenirs sur André Siniavski » se souvient du désir de ce dernier de devenir un homme de lettres : « Je veux être au cœur de mon époque et l'exprimer. Voilà le but de ma vie. » C'était au cours de l'année 1947. Le jeune étudiant à la Faculté des lettres de l'Université de Moscou était décidé à faire valoir ses idées sans savoir encore comment les exprimer. Il s'agissait des années de formation intellectuelle de A. Siniavski et de son ami Iouli Daniel. André Siniavski, né en 1925, enseigne la philologie à l'Institut Gorki de littérature mondiale à Moscou. Auteur de nombreux essais critiques sur Gorki, Picasso et Pasternak publiés dans les revues soviétiques, il écrit également des récits fantastiques publiés à l'étranger. Arrêté en septembre 1965, il sera jugé et condamné en février 1966, à sept ans de travaux forcés. La condamnation de Siniavski et de Daniel provoquera, aussi bien en U.R.S.S. que dans le monde entier, une vague d'émotion et de protestation. En 1973, Siniavski se réfugie en France, où il donne des cours à l'Université de Paris sur la littérature russe.

Iouli Daniel, né en 1926, est poète et traducteur ; il traduit des poètes géorgiens, ukrainiens et yiddish.

Auteur de récits fantastiques publiés à l'étranger, arrêté et jugé en même temps que Siniavski, Daniel est condamné pour sa part à cinq ans de travaux forcés. Sur le plan littéraire leur maître spirituel est sans aucun doute Boris Pasternak. Ce dernier jouissait d'un grand prestige auprès de la jeune génération, non seulement sur le plan littéraire, mais aussi en tant que patriote. Pour ce qui est des problèmes socio-philosophiques, comme la liberté individuelle et le sens de la vie, les idées de Siniavski et de Daniel sont vraisemblablement influencées par celles de Nicolas Berdiaev¹. D'ailleurs Pasternak lui-même avouait ouvertement son admiration pour ce dernier.

Le XX^e Congrès du parti Communiste et les découvertes des « violations de la légalité socialiste » ont provoqué chez Siniavski et Daniel un changement profond de leur attitude personnelle. C'est à ce moment que, chez une grande partie de la population soviétique, est né un sentiment de culpabilité causé par passivité. Désormais il fallait agir. « Mais comment agir ? Mener une action politique, ils (Siniavski et Daniel) n'y songeaient pas un instant. Ils se tournaient instinctivement vers la littérature, pour lui confier à la fois le poids de leurs souvenirs et leurs rêves de renouvellement². »

Ainsi sont nés les récits « Le réalisme socialiste » et « L'audience est ouverte » de A. Siniavski. Mais ni Siniavski ni Daniel n'avaient l'intention d'écrire uniquement « pour le tiroir ». Or le premier « dégel » disparut très rapidement. Ils se rendent compte aisément que leurs premiers essais ne sont pas acceptables par les maisons d'édition soviétiques, à cause du contenu et de la forme de leurs récits.

Cependant tout auteur veut que son œuvre soit publiée. Ce désir nous le retrouvons dans plusieurs récits de Siniavski et de Daniel. Il est souvent exprimé d'une manière poétique, mais sans ambiguïté. I. Daniel dans son récit « Ici Moscou » l'affirme dans ces termes : « Pour être tout à fait franc, j'espère

1. Nicolas Berdiaev, ancien marxiste converti au christianisme.

2. Helena Zamoyska, « Quelques souvenirs sur André Siniavski », *Esprit*, 357, février 1967, p. 264.

quand même trouver un jour des lecteurs, pas maintenant naturellement, mais dans longtemps, longtemps...³» C'est également le cas pour A. Siniavski. Cependant ce désir de se faire éditer n'est pas motivé par vanité ou par recherche de la gloire, mais d'abord et avant tout par le besoin d'un contact avec le lecteur et en particulier avec le lecteur russe. A. Siniavski dans son récit «Le verglas» l'exprime par ces mots : «Crois-moi, Vassily, je ne veux ni argent, ni lauriers, je n'ai besoin que de ta sympathie. Je ne cherche pas d'autres lecteurs que toi. Et je sais que mon récit passera longtemps de main en main avant d'avoir la chance de tomber sous tes yeux⁴.» Siniavski a bien connu la censure officielle en tant que critique littéraire. Dans son «Introduction à la poésie de B. Pasternak», par exemple, il est obligé de supprimer des passages auxquels il tenait beaucoup s'il voulait que le livre soit publié.

C'est ainsi que Siniavski et ensuite Daniel prirent la décision de faire publier leurs œuvres à l'étranger grâce à l'aide de Mme Helena Zamoyska, amie de Siniavski depuis plusieurs années. Par mesure de précaution ils choisirent des pseudonymes. Ainsi les œuvres de Siniavski paraîtront en Occident sous le pseudonyme d'Abraham Tertz et un peu plus tard celles de Daniel sous le pseudonyme de Nicolas Arjak.

Lorsque nous mentionnions plus haut que les récits de Siniavski et de Daniel n'étaient pas acceptables par les maisons d'édition à cause de leur forme, nous faisons allusion évidemment au réalisme socialiste. En effet les récits de Siniavski et de Daniel ne comprennent pas les éléments du réalisme socialiste.

Siniavski, en tant qu'homme de lettres, ne se conformait jamais à la forme du réalisme socialiste. D'ailleurs l'un de ses premiers écrits est l'étude sur «Le réalisme socialiste». Or, dans cette étude Siniavski arrive à cette conclusion : «Il est impossible, si l'on ne veut pas tomber dans la parodie, de créer un héros positif tout à fait conforme au réalisme socialiste et d'en faire en même temps un portrait psychologique, sous peine de rater l'un et l'autre⁵.» D'après lui, la réalité est incompatible avec le réalisme socialiste. Le réalisme socialiste confond «la réalité désirée», ou comme l'appelle Siniavski le but, avec la «réalité vivante». Car Siniavski veut avant tout être «véridique» plutôt que réaliste;

dès lors, il rejette toute forme réaliste quelle qu'elle soit. Sa forme littéraire est «un art fantasmagorique, avec des hypothèses au lieu d'un but, un art où le grotesque remplacera la description réaliste de la vie quotidienne. C'est lui qui répondrait le mieux à l'esprit de notre époque⁶».

Les œuvres de A. Siniavski et celles de I. Daniel nous confirment que cette forme d'expression, bien que peu récente, est vivante et créative.

* * *

Le monde dans les récits de Siniavski et de Daniel est un monde fantastique, plein de fantômes et d'hallucinations. Cette magie noire dévoile cependant une vérité banale que le réalisme socialiste camouflait. Les personnages de leurs écrits appartiennent en général à l'intelligentsia, ce sont des artistes, des hommes de lettres, des étudiants, des juges, ayant certains intérêts en commun, ils deviennent rapidement amis.

Nous allons aborder maintenant l'amitié, telle que nous pouvons la voir dans leurs récits. On trouve toujours une occasion pour se rencontrer; que ce soit une fête, un anniversaire, pour se raconter les impressions d'un voyage, ou tout simplement pour passer un dimanche ensemble.

Daniel dans son récit «Ici Moscou», dépeint derrière un sujet invraisemblable, une réalité quotidienne; il s'agit d'un groupe d'amis réunis pour passer une fin de semaine ensemble dans les environs de Moscou. Comment un tel groupe passe-t-il le dimanche? Daniel raconte : «Nous nous étions assis pour discuter avec vivacité de la meilleure manière de passer notre dimanche. Naturellement, on parla de bains dans le lac, de volley-ball, de parties de canotage; un enthousiaste proposa même une promenade à pied jusqu'au village voisin pour voir l'église⁷.» Alors, bien qu'il s'agisse de gens entre 35 et 40 ans, c'est bien le sport qui semble les intéresser le plus. Ce qui est à noter, c'est que les jeunes intellectuels manifestent un certain intérêt pour l'église. Nous pourrions toujours supposer que la visite ne concernait que l'église en tant que monument historique et artistique, il nous semble toutefois, que la remarque est significative; on n'a pas oublié complètement l'église.

Comme partout peut-être dans le monde il y a des soirées : en effet il y en a aussi à Moscou. Cependant, nous pouvons constater qu'il y a des soirées différentes : le monde conformiste, ou plus particulièrement l'élite, n'échappe à l'ennui de ces

3. Iouli Daniel, «Ici Moscou», *Ici Moscou*, Paris, Sedimo, 1966, p. 18.

4. André Siniavski, «Le verglas», *Le Verglas*, Paris, Plon, 1963, p. 17.

5. André Siniavski, «Le réalisme socialiste», *Le Verglas*, p. 327.

6. André Siniavski, «Le réalisme socialiste», *Le Verglas*, p. 330.

7. Iouli Daniel, «Ici Moscou», *Ici Moscou*, p. 10.

réceptions et de ces dîners mondains que par l'alcool et la vantardise de ses succès. Siniavski dans son récit «L'audience est ouverte» décrit une telle soirée, chez les hommes de loi : «Ils sont tous en civil, sauf Globov qui porte une tunique militaire, mais il sait parfaitement qu'ils sont tous capitaines, commandants ou lieutenants-colonels. C'est toute une armée invisible et redoutable qui siège autour de la table. (...) Au fur et à mesure qu'ils boivent, le tumulte s'apaise. Il y en a bien quelques-uns, un peu partis, qui braillent, mais les autres se taisent et se figent au rythme des bouteilles qu'ils vident. Globov a presque le sentiment que chaque verre les déssaoule un peu plus. Le regard hébété, mais fixe, ils regardent et écoutent⁸.»

Le monde moins mondain connaît quelquefois l'ennui également, surtout si les invités se connaissent peu. Siniavski dans le récit «Le verglas» par exemple, décrit une soirée de ce genre : «Et nous voilà partis chez ces inconnus, avec deux bouteilles de vin pour payer notre écot. Dans ces réunions de hasard où l'on admet le premier venu, quelle ambiance voulez-vous créer? On s'ennuyait ferme. Après avoir hurlé les premiers toasts et braillé à la gloire de l'année nouvelle, les invités ne trouvèrent plus rien à se dire. C'était le calme plat⁹.» Cependant il y a aussi des soirées mieux réussies. Ce sont des soirées où l'on ne vient généralement pas uniquement pour boire et causer : il y a presque toujours un «héros de la soirée».

Lire, dans les cercles littéraires, les essais de littérature, fait partie de la tradition littéraire russe. En règle générale les invités sont des jeunes hommes de lettres. De cette manière, ils essaient de se faire connaître, ou de s'assurer de la qualité de leurs écrits. Siniavski dans son récit «L'expiation» fait allusion aux soirées de ce genre. Il nous présente des jeunes artistes non conformistes qui voient souvent leurs essais littéraires refusés par les maisons d'édition soviétiques à cause de leur forme et de leur contenu.

Dans ces soirées mondaines et celles qui le sont moins, l'alcool est une chose habituelle. On boit parce qu'on a envie de boire, même si les motifs sont différents. Daniel dans son récit «Ici Moscou» présente la bouteille comme un élixir des sentiments humains : «Enfermée dans sa bouteille, scellée d'une calotte de cire, chacune d'entre elles portait une étiquette de convenance : «Cognac», «Vodka», «Gourjani», mais en réalité, chacune de ces bouteilles tenait emprisonnée, qui la gaieté, qui la mélancolie,

colie, qui une colère aveugle, une confiance sans borne, la susceptibilité ou la hardiesse¹⁰.» Bien entendu un verre peut faciliter la conversation, mais il suffit parfois d'un verre de trop pour qu'on se mette «à chanter des chansons grossières et peut-être même à jurer...»

Dans le même ordre d'idée, ajoutons pour clore ce chapitre, que les soirées n'étaient complètes et réussies qu'à condition d'y manger quelque chose de bon. Mais le ravitaillement cause parfois des problèmes, surtout si on s'accommode difficilement du saucisson, du jambon, du pain et des radis. Pensons par exemple à Vera, le personnage du récit «Toi et moi» de Siniavski, qui avait quelques difficultés à trouver des canards pour cette soirée qu'elle voulait un peu spéciale.

* * *

Siniavski et Daniel dans leurs récits n'omettent pas la vie sentimentale de leurs personnages. Selon eux l'amour fait partie de la vie quotidienne. Ils conçoivent les relations entre une femme et un homme en contact avec l'évolution de la société. Si celle-ci se dirige vers une plus grande liberté, les rapports homme-femme devraient se diriger dans la même voie. Vue à travers leurs récits, leur sincérité à ce sujet dépasse parfois les habitudes conventionnelles, conçues d'après la bonne éducation ou la moralité. Dans les récits de Siniavski et de Daniel nous trouvons un amour franc, un amour de «vacances», mais aussi un amour profond et durable.

Qu'est-ce qu'un amour franc, pour I. Daniel, par exemple? Dans son récit «Ici Moscou», Tolia, personnage principal de ce récit nous le présente ainsi : «Quant à moi, je vois tout cela beaucoup plus simplement. Dès le début, pas de blagues, pas de diplomatie, pas d'engagements. Il faut être tout à fait franc. Nous nous plaisons? Bravo. Nous nous désirons? C'est parfait, et quoi encore? L'adultère? Et bien, qu'est-ce que ça peut faire.» Une fois l'amour terminé, ça ne fait de mal à personne : «Je n'ai encore jamais vraiment fait de mal à une femme, parce que je n'ai jamais laissé aucune d'entre elles se faire des illusions à mon sujet...¹¹»

L'été est le temps des vacances. On part souvent non seulement pour un repos, mais également et tout simplement pour connaître quelques belles journées. La plage de Crimée représente peut-être un endroit unique à cet égard. Cependant on ne passe pas toute la journée à la mer ou au soleil, on cherche quelques distractions. Daniel dans son récit

8. André Siniavski, «L'audience est ouverte», *le Verglas*, p. 257-58.

9. André Siniavski, «Le verglas», *le Verglas*, p. 26-27.

10. Iouli Daniel, «Ici Moscou», *Ici Moscou*, p. 34.

11. *Ibid.*, p. 23.

«L'homme du MINAP» nous parle d'une petite société qui se trouvait ainsi réunie à la plage. La petite société : «était gaie et insouciante. Un nombre incroyable de liaisons se nouaient et se dénouaient. On s'aimait avec beaucoup de zèle, sans ménager ses forces, consacrant à cette occupation tout l'enthousiasme que le travail au service de l'État n'avait pas gaspillé. Tout le monde se pressait comme si la fin du monde devait suivre la fin des congés. Les plaisantins disaient : «Qu'importe — la bombe atomique peut exploser...», les autres flirtaient sans chercher de justification dans la situation internationale¹².»

Mais Daniel nous présente aussi l'amour sous un autre aspect, l'amour profond, l'amour idéal. Dans son récit «L'expiation», il décrit les amants Viktor et Irina. Viktor ressent beaucoup de tendresse et d'affection pour son amie. Il ne l'aimait pas pour sa beauté ou pour son intelligence, il se contentait tout simplement de l'aimer : «tu es ma femme, je te cherchais et je t'ai enfin trouvée...»

Siniavski et Daniel situent leurs personnages dans le milieu intellectuel. Devant nous, comme nous l'avons dit précédemment, défilent les artistes, les hommes de lettres, les juges, les étudiants, les administrateurs, etc. Quelle est leur situation socio-économique, et quelles sont leurs relations au travail, d'après ce que nous pouvons observer à travers les récits de Siniavski et de Daniel ?

Dans le récit «L'expiation» de Daniel, Viktor, artiste-peintre, par exemple, se dépeint lui-même ainsi : «J'ai du travail, il n'est pas formidable mais tout à fait supportable, je suis logé, en bonne santé, j'ai de l'argent... En fait, ce n'est pas si brillant que ça pour ce qui est de l'argent. On a beau se tortiller dans tous les sens, pas moyen de joindre les deux bouts à la fin du mois¹³.»

Dans les récits de Siniavski et de Daniel nous pouvons voir la différence entre les patrons «de mérites» et les patrons qui accèdent aux postes importants par leur compétence. Les premiers, étant peu qualifiés, n'occupent souvent les postes supérieurs que par mérite politique ; alors, pour se faire respecter ils se servent de leur pouvoir et de leur autorité. Siniavski et Daniel manifestent ouvertement dans leurs récits une sympathie pour les patrons compétents. Viktor, que nous avons mentionné plus

haut, donne aussi occasionnellement les cours de stage aux étudiants. Dans sa fonction de patron il est amical et compréhensif.

Mais les rapports chez les étudiants sont quelque peu différents. En effet l'organisation de la jeunesse, le Komsomol, étant présente, son rôle consiste aussi à créer un bon citoyen. Dans le récit de Daniel «L'homme du MINAP», l'étudiant Valodia connaîtra un incident fâcheux ; il se fait prendre avec une femme mariée. Dès que l'affaire devient publique on convoque la réunion du Komsomol et les résultats sont quelquefois dramatiques pour la personne incriminée. En effet, l'exclusion du Komsomol implique généralement l'exclusion de la faculté sans oublier bien sûr la note inscrite au personnel, et qui ferme pratiquement les portes de toutes les autres facultés.

À travers les récits de Siniavski et de Daniel nous pouvons voir un autre aspect social de la vie en Russie, celui des appartements communautaires. Dans ces appartements, l'intimité du foyer est constamment menacée. En sortant de la chambre, on risque toujours de rencontrer des voisins, soit dans la cuisine, soit dans l'antichambre, qui sont des pièces communes. Dans son récit «Les locataires», Siniavski nous donne une description de la vie dans un tel appartement. Bien que cet appartement soit présenté comme un lieu fantomatique et hallucinatoire, il n'est pas difficile de s'imaginer la vie quotidienne dans ces conditions. Ceux qui possèdent un appartement indépendant peuvent se considérer comme chanceux. Daniel nous présente par exemple un couple heureux à cet égard : «Vous gagnez bien votre vie, vos conditions d'existence sont idéales puisque vous avez un logement pour vous seuls¹⁴.»

Les écrivains Siniavski et Daniel ont rejeté la forme littéraire réaliste, telle qu'établie dans les règles du réalisme socialiste, pour leurs œuvres littéraires. Ils préfèrent une forme qui répond mieux «à l'esprit de notre époque», une forme pleine de fantaisie créatrice et de satire spirituelle. Cependant à travers cet art fantaisiste, satirique et fantastique nous pouvons observer la vie quotidienne dans la société soviétique actuelle. C'est ainsi que les œuvres de André Siniavski et de Iouli Daniel, par leur forme littéraire et par leur contenu, contribuent à l'enrichissement de la littérature universelle.

12. Iouli Daniel, «L'homme du MINAP», *Ici Moscou*, p. 192.

13. Iouli Daniel, «L'expiation», *Ici Moscou*, p. 89.

14. Iouli Daniel, «L'homme du MINAP», *Ici Moscou*, p. 186.

AUGUSTE CIESZKOWSKI (1814-1894) entre l'utopie et l'idéologie

André Liebich

Département de science politique
Université du Québec à Montréal

Auguste Cieszkowski a récemment fait l'objet d'un renouveau d'intérêt dans les milieux spécialisés. Je tenterai ici d'aborder la question de la position idéologique de Cieszkowski. C'est un problème que je me pose en termes mannheimiens: Cieszkowski est-il idéologue ou utopiste? et je me propose d'y répondre par une brève esquisse biographique ainsi que par un court examen historiographique.

Auguste Cieszkowski est né en 1814 d'une famille très aisée récemment titrée. Selon une légende, il prend part à l'insurrection de 1830-1831. Chose plus certaine, en 1832 il part pour l'université de Berlin où il tombe sous l'influence de l'hégélianisme. Bien que Hegel lui-même soit mort, l'hégélianisme triomphe. Surtout, le schisme entre hégéliens de gauche et de droite n'a pas encore pris de l'ampleur. Pour le moment, certaines divergences existent mais elles se limitent aux querelles théologiques tout en passant graduellement au niveau des divergences politiques. Cieszkowski s'intègre pleinement à ce milieu. Il s'associe surtout avec Karl Ludwig Michelet, un hégélien du centre ou du juste milieu, mais aussi avec Karl Werner, précepteur en philosophie de Bakounine. Bref, Cieszkowski n'exprime pas de parti pris idéologique en préférant flotter librement entre les tendances vers la droite et la gauche qui sont en train de se cristalliser.

En 1838, à la fin de son séjour à Berlin, Cieszkowski publie son premier ouvrage en allemand, *les Prolégomènes à l'Historiosophie*. Son point de départ est une critique de la philosophie de l'histoire de Hegel. Selon Cieszkowski, Hegel a erré en présentant l'histoire comme un processus déjà terminé. Cieszkowski prouve par une argumentation dialectique empruntée directement à Hegel que l'histoire nous réserve encore une troisième époque qui est à venir. Cette époque future est celle de la pratique sociale. C'est-à-dire, l'humanité abandonnera le panlogisme abstrait de Hegel pour tirer les conclusions pratiques et sociales de l'hégélianisme. *Les Prolégomènes à l'Historiosophie* se terminent par une allusion à Fourier et un appel à la transformation de toute utopie en réalité.

Après Berlin, Cieszkowski part pour Paris, capitale intellectuelle de l'Europe et grand laboratoire du mouvement social. Grâce à un petit journal intime redécouvert récemment, nous pouvons retracer ses pas à travers les salons parisiens des années 1840. Bien que Cieszkowski connaisse la colonie polonaise à Paris et que Mickiewicz parle de Cieszkowski avec admiration comme d'un grand penseur slave, il se tient à l'écart de la vie politique de l'émigration. Évidemment, Cieszkowski préfère fréquenter les Français et il rencontre une gamme extraordinaire de personnages de l'époque: Tocqueville, Custine, Victor Cousin, Pierre Leroux, Victor Considérant, Proudhon. Il exerce une certaine influence sur Proudhon qui parle de Cieszkowski en termes assez élogieux dans sa *Philosophie de la Misère* ainsi que dans ses *Carnets*. Cieszkowski rencontre également Marx qui, beaucoup plus tard, se souviendra de Cieszkowski en le dénonçant avec véhémence à Engels.

C'est à Paris que Cieszkowski publie en 1839 son premier ouvrage français, une œuvre économique intitulée *Du Crédit et de la Circulation*. Ici, Cieszkowski prévoit la création de billets de banque portant intérêt qui circuleraient comme numéraire. De plus, ces billets portant intérêt seraient basés sur des valeurs réelles, surtout la propriété immobilière. Donc, selon Cieszkowski, ces billets engageraient toute la richesse réelle du pays et augmenteraient la circulation de la richesse sans difficultés monétaires.

En 1844, Cieszkowski publie également en français un ouvrage politique, *De la Pairie et de l'Aristocratie moderne*. Ici, il propose une véritable méritocratie où le centre névralgique de la vie politique résiderait dans une chambre législative choisie selon le principe de la cooptation et où siègeraient les intellectuels, les artistes et les industriels les plus éminents du pays — cette noblesse de mérite remplacerait la noblesse héréditaire.

Durant la même période, Cieszkowski lance une série de projets pratiques. Il collabore à la création

de la première banque de crédit agricole en France. Il attire l'attention de ses contemporains sur les problèmes du paupérisme et préconise la création d'écoles spécialisées et d'hospices pour les classes les plus défavorisées. Tous ses écrits de cette époque et tous ses efforts ont un thème commun : utiliser le principe puissant de l'association pour contrecarrer l'anarchie libérale et les dégâts moraux et sociaux causés par le laisser-faire.

À la fin des années 40, Cieszkowski rentre en Pologne, plus précisément en Posnanie, où règnent des conditions plus propices à la réalisation de ses projets. Il s'engage dans la politique et à partir de 1848 il siège comme député à Berlin où il essaie de sauvegarder les intérêts polonais en s'alliant à l'extrême-gauche allemande. De plus, il fonde et anime la première organisation de masse en Pologne qui soit à la fois politique et légale, la Ligue Polonaise, qui agit comme groupe de pression vis-à-vis le gouvernement prussien.

Ce n'est que dans les années 60, que Cieszkowski abandonne la tâche ingrate de lutter contre les incursions allemandes en Posnanie. Dans les années suivantes, il se retire de plus en plus de la vie active pour se vouer à la rédaction secrète de ce qui sera son œuvre majeure et posthume, le *Notre Père*. Selon Cieszkowski, le *pater noster* est une prière prophétique qui brosse un tableau de la troisième époque historique qui se prépare. La première partie donc du *Notre Père* traite de « Notre Père qui êtes aux cieux », le deuxième volume discute la phrase « que ton nom soit sanctifié », etc. Évidemment, le fond social de l'ouvrage est l'examen du concept « Que ton règne arrive », car c'est ici que Cieszkowski décrit l'avenir de l'humanité dans un âge futur de conciliation parfaite, une époque que lui-même qualifie comme l'âge du Saint-Esprit.

Ceci résume en bref la vie de Cieszkowski. Pour passer maintenant au débat historiographique, il faut commencer par la réception plutôt négative qui a été accordée au *Notre Père* lors de son apparition vers 1900. L'ouvrage était dénoncé du côté catholique pour ses tendances hérétiques ; du côté philosophique, le positivisme régnant en Pologne le critiquait pour son idéalisme et le répudiait comme une survivance bizarre du romantisme.

Ce n'est qu'avec la recréation de l'État polonais en 1919 que Cieszkowski s'est vu réhabilité dans son propre pays. Une nouvelle génération retrouvait en lui un messianisme polonais qui s'accordait bien avec l'esprit de l'État régénéré et louait Cieszkowski comme nationaliste métaphysique. Même les penseurs catholiques le regardaient d'un œil plus

indulgent ; selon eux le *Notre Père* n'était qu'un splendide péché, faux mais beau.

Dans les années 30, Cieszkowski a retrouvé son actualité dans le contexte européen. Berdiaeff a reconnu Cieszkowski comme le plus grand penseur mystique polonais et il l'a comparé favorablement à Soloviev. Les historiens du socialisme russe ont remarqué l'admiration d'Alexandre Herzen pour Cieszkowski. Finalement, les marxologues en fouillant aux sources du marxisme ont découvert les liens de Cieszkowski avec Moïse Hess. Effectivement, Hess s'enthousiasmait pour les *Prolégomènes à l'Historiosophie* au moment où il introduisait le jeune Marx à la pensée socialiste. Donc, Cieszkowski s'est retrouvé précurseur de Marx. Cette affinité a été formulée explicitement par Auguste Cornu dans son ouvrage classique sur Marx et Engels, ainsi que, avec certaines nuances, chez Lukacs et d'autres auteurs.

Dans la Pologne d'après-guerre, les historiens marxistes ont abordé Cieszkowski avec beaucoup de méfiance. Sa position de classe le mettait carrément parmi les réactionnaires. De plus, sa religiosité intense l'excluait du panthéon des penseurs nationaux acceptables. Ce n'est que dans les toutes dernières années que quelques savants en Pologne populaire ont adopté une attitude plus sympathique envers lui. Le résultat en est que les historiens polonais aujourd'hui, tout en reconnaissant certains mérites à Cieszkowski, se trouvent dans l'embaras quand il s'agit de définir clairement sa position sur une gamme idéologique allant de gauche à droite.

C'est à partir de ce problème que j'ai entrepris mon étude de Cieszkowski. Je pourrais résumer mes conclusions en deux rubriques. Premièrement, une analyse détaillée du contexte historique dans lequel Cieszkowski a œuvré démontre que l'identification qui se fait si souvent et si facilement entre religion et réaction est tout à fait fautive pour la période avant 1848. Avec leur religiosité profonde, Cieszkowski et ses contemporains cherchaient à puiser dans le potentiel révolutionnaire de la religion. Donc, le *Notre Père*, par exemple, n'est pas un ouvrage mystique ou conservateur mais un appel ambitieux au progrès. Deuxièmement, la prudence politique de Cieszkowski et son refus de sanctionner la violence révolutionnaire ne situe pas sa doctrine sur un niveau d'idéologie de renforcement de l'ordre établi. La politique de Cieszkowski est fonction d'un concept global de l'histoire. Le royaume de Dieu s'en vient avec inévitabilité et il s'agit de préparer ses conditions objectives non pas de bousculer son déroulement. Tout

comme Marx, Cieszkowski croit qu'à l'intérieur des lois objectives de l'histoire, les hommes font leur propre avenir. La différence entre Marx et Cieszkowski c'est que ce dernier, en croyant que des

moyens pacifiques et cumulatifs suffiraient pour réaliser la grande transformation historique, fait preuve d'une plus grande confiance que Marx dans sa propre philosophie de l'histoire.

Thomas Szalay
Département d'histoire
Université de Québec à Montréal

En tant qu'historien, Cieszkowski croit que la grande transformation historique est le résultat de la lutte entre les forces objectives de l'histoire et la volonté humaine. Il croit que les hommes font leur propre avenir, mais qu'ils sont limités par les lois objectives de l'histoire. C'est pourquoi il croit que la grande transformation historique est possible, mais qu'elle ne peut être réalisée que par des moyens pacifiques et cumulatifs. C'est la différence entre Cieszkowski et Marx. Marx croit que la grande transformation historique est le résultat de la lutte entre les forces objectives de l'histoire et la volonté humaine, mais qu'elle ne peut être réalisée que par des moyens révolutionnaires. C'est pourquoi il croit que la grande transformation historique est possible, mais qu'elle ne peut être réalisée que par des moyens révolutionnaires.

En tant qu'historien, Cieszkowski croit que la grande transformation historique est le résultat de la lutte entre les forces objectives de l'histoire et la volonté humaine. Il croit que les hommes font leur propre avenir, mais qu'ils sont limités par les lois objectives de l'histoire. C'est pourquoi il croit que la grande transformation historique est possible, mais qu'elle ne peut être réalisée que par des moyens pacifiques et cumulatifs. C'est la différence entre Cieszkowski et Marx. Marx croit que la grande transformation historique est le résultat de la lutte entre les forces objectives de l'histoire et la volonté humaine, mais qu'elle ne peut être réalisée que par des moyens révolutionnaires. C'est pourquoi il croit que la grande transformation historique est possible, mais qu'elle ne peut être réalisée que par des moyens révolutionnaires.

En tant qu'historien, Cieszkowski croit que la grande transformation historique est le résultat de la lutte entre les forces objectives de l'histoire et la volonté humaine. Il croit que les hommes font leur propre avenir, mais qu'ils sont limités par les lois objectives de l'histoire. C'est pourquoi il croit que la grande transformation historique est possible, mais qu'elle ne peut être réalisée que par des moyens pacifiques et cumulatifs. C'est la différence entre Cieszkowski et Marx. Marx croit que la grande transformation historique est le résultat de la lutte entre les forces objectives de l'histoire et la volonté humaine, mais qu'elle ne peut être réalisée que par des moyens révolutionnaires. C'est pourquoi il croit que la grande transformation historique est possible, mais qu'elle ne peut être réalisée que par des moyens révolutionnaires.

A la suite de ces réflexions, on peut se demander si la grande transformation historique est possible. C'est la question que se pose Cieszkowski. Il croit que la grande transformation historique est possible, mais qu'elle ne peut être réalisée que par des moyens pacifiques et cumulatifs. C'est la différence entre Cieszkowski et Marx. Marx croit que la grande transformation historique est le résultat de la lutte entre les forces objectives de l'histoire et la volonté humaine, mais qu'elle ne peut être réalisée que par des moyens révolutionnaires. C'est pourquoi il croit que la grande transformation historique est possible, mais qu'elle ne peut être réalisée que par des moyens révolutionnaires.

En tant qu'historien, Cieszkowski croit que la grande transformation historique est le résultat de la lutte entre les forces objectives de l'histoire et la volonté humaine. Il croit que les hommes font leur propre avenir, mais qu'ils sont limités par les lois objectives de l'histoire. C'est pourquoi il croit que la grande transformation historique est possible, mais qu'elle ne peut être réalisée que par des moyens pacifiques et cumulatifs. C'est la différence entre Cieszkowski et Marx. Marx croit que la grande transformation historique est le résultat de la lutte entre les forces objectives de l'histoire et la volonté humaine, mais qu'elle ne peut être réalisée que par des moyens révolutionnaires. C'est pourquoi il croit que la grande transformation historique est possible, mais qu'elle ne peut être réalisée que par des moyens révolutionnaires.

... les principes de la démocratie...
... les principes de la démocratie...
... les principes de la démocratie...

... les principes de la démocratie...
... les principes de la démocratie...
... les principes de la démocratie...

... les principes de la démocratie...
... les principes de la démocratie...
... les principes de la démocratie...

... les principes de la démocratie...
... les principes de la démocratie...
... les principes de la démocratie...

... les principes de la démocratie...
... les principes de la démocratie...
... les principes de la démocratie...

... les principes de la démocratie...
... les principes de la démocratie...
... les principes de la démocratie...

... les principes de la démocratie...
... les principes de la démocratie...
... les principes de la démocratie...

... les principes de la démocratie...
... les principes de la démocratie...
... les principes de la démocratie...

Au
quest
est i
factu
dogm
à cet
balte
se pr
que c
tion
sance
accu
elle a
vieux
lons
sur le
cupen
l'orga
temps
de la
et su
de la
et rus
aujourd
probl
que m
purem
politiq
Selo
russe
dentat
thuan
ves de
tique
la futur
titues
giques
varient
rale ils
Ce sch
ne man
plicatio
langue
que de

LE DÉBAT SOVIÉTIQUE SUR L'ETHNOGENÈSE DES BIÉLORUSSES ses implications scientifiques et politiques

Roman Serbyn

Département d'histoire
Université du Québec à Montréal

Autant la littérature soviétique récente sur la question nationale du monde slave au Moyen Âge est intéressante par la richesse de son contenu factuel, autant elle déçoit par ses interprétations dogmatiques et stériles. Une des rares exceptions à cette inertie théorique est le concept du substrat balte lancé par l'archéologue V. V. Sedov. Ce savant se propose de revoir la question de l'origine ethnique des Biélorusses et de lui fournir une explication qui soit conforme à l'état actuel des connaissances historiques. La théorie de Sedov n'a pas été accueillie favorablement par tous ses collègues mais elle a suscité une vive discussion, semblable aux vieux débats sur les « thèses normandes ». Rappelons que les chercheurs soviétiques qui travaillent sur les origines de l'histoire nationale ne se préoccupent plus du rôle joué par les Varègues dans l'organisation de l'État kiévien. Depuis quelque temps, leur attention est concentrée sur les causes de la désintégration ethnique des Slaves orientaux, et sur le mécanisme et les étapes successives de la formation des peuples ukrainien, biélorusse et russe en tant qu'entités nationales. Cependant, aujourd'hui comme jadis, tout ce qui touche au problème national, même quand il s'agit de l'époque médiévale, acquiert, à côté de son caractère purement académique, une dimension nettement politique.

Selon l'historiographie soviétique, la nation biélorusse doit son origine à l'annexion des régions occidentales de l'ancienne Rus kiévienne par l'État lithuanien. Détachés de la partie orientale des Slaves de l'Est et soumis à l'influence de la vie politique et économique lithuanienne, les habitants de la future Biélorussie se seraient graduellement constitués en nationalité distincte. Les cadres chronologiques de la naissance de cette nouvelle ethnie varient d'un auteur à l'autre mais d'une façon générale ils se situent entre le XIII^e et le XVI^e siècle. Ce schéma historique a des faiblesses que Sedov ne manque pas de souligner. Celui-ci conteste l'explication des changements grammaticaux d'une langue par le simple transfert d'allégeance politique de ses usagers ou par les modifications des

frontières administratives. D'ailleurs, les frontières orientales de l'État lithuanien étaient peu constantes et souvent coupaient la Biélorussie en deux, tandis que l'aire de la langue biélorusse restait très stable. Il attire l'attention sur le fait que les traits caractéristiques de cette langue se trouvaient déjà dans la charte commerciale de Smolensk (1229) bien que la ville avait encore son indépendance plus d'un siècle après (17:114)*. Ainsi, Sedov conclut que l'isolement politique et économique des régions occidentales de la Rus ne fut pas la cause initiale de la formation de la langue et de la nationalité biélorusse (17:129). L'auteur n'accepte pas non plus l'idée que le peuple biélorusse soit le résultat d'un simple amalgame de trois tribus slaves : les Kriviči, les Radimiči et les Drégoviči, car le territoire ethnolinguistique des Biélorusses n'a jamais correspondu à l'ensemble des régions habitées par les trois tribus (17:114).

À la suite de ses propres recherches archéologiques et à la lumière des publications dans les domaines connexes Sedov acquit la conviction que le facteur déterminant dans l'ethnogenèse des Biélorusses fut le substrat balte. Il s'agit de la population qui habitait les régions biélorusses avant l'arrivée des Slaves et qui appartenait au même groupe ethnique que les ancêtres des Lithuaniens et des Lettons. Sedov montre que l'aire de la colonisation slave sur les terres baltes coïncide avec le territoire ethno-linguistique des Biélorusses tel que l'avait délimité le philologue E. F. Karskii. La survivance sur ce territoire d'une riche hydronymie balte indique que les indigènes ne furent ni exterminés ni expulsés mais restèrent dans le pays et fusionnèrent avec les nouveaux venus (17:116). La thèse est appuyée par des études anthropologiques qui, de surcroît, mettent en évidence la prépondérance du composant balte. Sedov laisse entendre que du point de vue anthropologique, ce furent les Slaves qui furent absorbés par le peuple balte car les données anthropométriques sont iden-

* Les chiffres entre parenthèses renvoient à la bibliographie et aux pages des ouvrages cités.

tiques pour les séries craniologiques des populations médiévales de la Biélorussie et des régions baltes mais différentes de celles des autres régions slaves (18 : 171-177).

D'importants vestiges du substrat balte dans la culture biélorusse sont également signalés par d'autres sciences auxiliaires de l'histoire comme la linguistique, l'archéologie et l'ethnographie. Sedov en donne quelques exemples. Une bonne partie du vocabulaire biélorusse ainsi que des éléments phonétiques remontent à la langue balte (18 : 178-186). Les Biélorusses imitèrent les Baltes dans le rite funéraire (disposition des morts vers l'orient, couches de cendres, maisonnettes funéraires, poterie, etc.); dans les vêtements (coiffes *vinagi* et *nametka*, bottes de type «lapti biélorusses», et bracelets à tête de serpent, etc.); et même, dans les techniques de construction des demeures (17 : 162-171; 16 : 109; 116, 117). Parmi les croyances populaires des Biélorusses, les cultes du serpent et de la pierre proviennent du substrat balte. D'après Sedov, l'action du substrat balte eut un double effet : d'une part, il détacha une partie des Slaves orientaux des autres et, d'autre part, il réduit dans ce groupe les anciennes particularités tribales qui les divisaient pour en faire une ethnie unifiée.

Les idées de Sedov ne sont pas tout à fait nouvelles. Au XIX^e siècle certains historiens cherchaient les racines nationales des Russes dans les tribus finnoises et liaient les Ukrainiens et les Biélorusses aux Iraniens et aux Lithuaniens. À l'époque soviétique, V. A. Egorov, M. G. Markelov, S. P. Tolstov et M. N. Pokrovskii représentaient dans l'historiographie la tendance qui considérait les Russes comme des Finnois slavisés (2 : 203; 25 : 108). Cette approche, cependant, fut discréditée pendant les années trente et on ne parla plus des indigènes qu'en termes généraux et en leur allouant une place marginale. C'est seulement depuis quelques années qu'on est revenu à la question mais en se limitant à des recherches très empiriques et en adaptant les interprétations aux principes théoriques courants (7 : 529). Aussi longtemps que les travaux de Sedov abordaient le sujet dans le même esprit ils n'attiraient que des commentaires positifs. Mais quand il a commencé à énoncer des hypothèses qui risquaient de mettre en question les théories officielles il fut attaqué par N. P. Tretjakov, C. F. Solovena et d'autres médiévistes soviétiques.

Tretjakov ne rejette pas le concept du substrat balte comme tel. Il l'avait utilisé lui-même dans des ouvrages qui traitaient du rôle des Finnois et des Baltes dans l'histoire des Slaves orientaux (23 : 69, 153). Ce que Tretjakov ne peut pas accepter dans la théorie de Sedov c'est la «façon caté-

gorique» de ce dernier d'affirmer que «le substrat balte créa la nationalité biélorusse» (24 : 112). D'après Tretjakov, l'action du substrat sur les Slaves orientaux et l'ethnogenèse des Biélorusses sont deux choses bien distinctes et sur le plan chronologique séparées par quelques siècles d'histoire. La masse de la population balte fut assimilée avant le X^e siècle; or, la nationalité biélorusse ne commença à se former qu'à partir du XIII^e siècle. En faisant dépendre la nationalité biélorusse du substrat balte Sedov aurait commis un anachronisme. L'archéologue est aussi accusé d'avoir tenté de résoudre le problème biélorusse sans tenir compte des développements parallèles des deux autres peuples slaves auxquels les Biélorusses furent intimement liés (24 : 112).

Tretjakov appuie son attaque sur deux arguments essentiels. D'abord il affirme que l'archéologie et l'hydronymie ne confirment point ce que prétend Sedov mais montrent plutôt que l'impact du substrat balte débordait sensiblement le territoire biélorusse (dont l'étendue aurait été exagérée par Karskii). Puis, il explique que l'assimilation des Baltes, comme des peuples iraniens avant eux et de la majorité des tribus finnoises après, fut terminée à l'époque où les Slaves orientaux n'avaient encore qu'une seule nationalité, la «nationalité commune vieille-russe». Il en découle que si l'apport des Baltes dans l'histoire des Slaves n'a pas été négligeable, ce peuple «*servit de substrat non pas à la nationalité médiévale biélorusse, comme le pense Sedov, mais à son prédécesseur, la nationalité vieille-russe*» (souligné par Tretjakov) (24 : 115). Ainsi, loin d'être un facteur de division entre les Biélorusses et les autres Slaves orientaux, le substrat balte servait à les unir et constituait un trait caractéristique commun pour tous.

Il faut ouvrir ici une parenthèse pour expliquer le concept de la «nationalité commune vieille-russe» à laquelle se réfère Tretjakov. Cette notion fut adoptée par l'historiographie soviétique pour corriger ce que celle-ci appelle les interprétations nationalistes des théories bourgeoises et qui consistent à traiter la Rus kiévienne soit comme exclusivement russe soit comme uniquement ukrainienne. Elle se base sur l'hypothèse qu'au cours des derniers siècles du premier millénaire, les Slaves orientaux fusionnèrent en une nationalité plus ou moins homogène, entraînant dans cette transformation les indigènes non slaves. La nouvelle nationalité se consolida durant l'époque de Kiev et ne fut mise en cause qu'à partir du moment où l'État vieux-russe subit la fragmentation féodale et l'invasion mongole. Avant le XIII^e siècle il n'y avait ni Biélorusses ni Ukrainiens ni Russes à proprement parler. Par con-

séquent la Rus kiévienne ne fut ni ukrainienne ni russe mais commune aux trois peuples slaves orientaux. Plus précisément, la nationalité vieille-russe fut «l'ancêtre commun des trois nationalités slaves de l'Est : russe, ukrainienne et biélorusse» (23 : 3).

La thèse de la nationalité commune vieille-russe devait satisfaire les sentiments nationaux des Ukrainiens et des Biélorusses sans rien enlever aux prétentions des Russes à l'héritage complet du patrimoine kiévien. Les Ukrainiens et les Biélorusses pouvaient inclure la Rus kiévienne dans leur histoire nationale. Dans le cas des Russes une particularité linguistique de leur langue aida à obvier le caractère de compromis de cette thèse et permit un retour quasi total à la vieille tradition russe. La langue russe distingue les notions Rus (*Rus'*) et Russie (*Rossia*) dans la forme substantive de ces termes mais confond leurs dérivés adjectifs sous une seule forme de «russe» (*ruskii*). (Cette ambiguïté est pire encore dans la langue française, qui n'est même pas sensible à la distinction entre «Rus» et «Russie».) Comme le précise Tretjakov, l'épithète «vieux-russe» (*drevneruskii*) paraît complètement livresque. Elle fut introduite par les historiens pour «souligner la différence entre la nationalité russe [sic] du haut Moyen Âge et la nationalité du XIV, XV^e siècle et des siècles subséquents qui ont gardé la même désignation» (23 : 5). Ce que Tretjakov néglige de mentionner c'est que dans l'usage courant des historiens soviétiques la distinction entre ces deux périodes de «nationalité russe» est purement chronologique et ne suggère aucune différence de caractère. Fermons la parenthèse et revenons à la controverse Sedov-Tretjakov.

En apparence au moins, le point litigieux entre les deux auteurs est la question de savoir si le substrat balte contribua à la formation de la nationalité biélorusse toute seule ou s'il a eu un impact plus général, agissant sur toute la nationalité vieille-russe. En fait la théorie de Sedov pose un problème fondamental que ni Sedov ni Tretjakov n'ont voulu aborder mais qui fut soulevé par M. la Grinblat. Sedov a tenté d'introduire la thèse du substrat balte tout en adhérant, au moins formellement, à la théorie de la nationalité vieille-russe; or, l'un exclut l'autre. Avec la formation de la nationalité vieille-russe qui fut accompagnée de la consolidation de la Slavie orientale, «le dit substrat balte devait se «briser» de façon à ce qu'aucune trace n'en subsiste à l'époque de la formation de la nationalité biélorusse» (6 : 81-82). Les réflexions de H. Štykhau abondent dans le même sens. Si les Biélorusses apparurent à cause du substrat balte, et les Ukrainiens et Russes sur les bases iraniennes et finnoises, «que représente alors la «nationa-

lité unique vieille-russe» ? Quand est-elle apparue et quand a-t-elle existé?» (20 : 342). Le manque de cohérence dans une argumentation qui juxtapose deux notions exclusives qui sont a) le substrat balte base de l'ethnie biélorusse, et b) la nation commune vieille-russe, fut aussi remarqué par G. A. Khaburgaev (8 : 86).

Si Sedov était réellement logique il serait amené à nier le concept de la nationalité vieille-russe. L'insistance sur la continuité historique des racines nationales des Biélorusses qui vont au-delà de l'époque kiévienne, le rapproche de l'historien ukrainien M. Iu. Brajčevskij, qui dans un autre contexte écrivait :

«Il nous paraît que la formule répandue «nationalité vieille-russe — ancêtre commune des trois peuples : Russes, Ukrainiens, Biélorusses» n'est pas heureuse. Elle simplifie trop le problème; elle suggère, par exemple, que les Kriviči ou les Slované d'Ilmen étaient des ancêtres des Ukrainiens contemporains, au même degré que les Poljane ou Severjane. Par conséquent, nous pensons qu'il serait plus exact de dire que la Rus forma une période (ou une étape) commune dans le développement des trois nationalités slaves de l'Est.» (4 : 189).

À part ces quelques lignes de Brajčevskij, perdues dans une note en bas de page, le concept de la nationalité vieille-russe n'a jamais été soumis à une critique sérieuse dans la littérature soviétique; même Brajčevskij ne le rejette pas complètement.

Les autres participants à la discussion multiplient les exemples qui appuient l'une ou l'autre des affirmations controversées; ils apportent des précisions factuelles; mais, ils ne changent en rien l'essentiel de la problématique. G. A. Khaburgaev (8 : 97-99) et G. F. Soloveva (19 : 123-132), I. I. Salivon (12 : 46-53; 13 : 100; 14 : 80) et L. I. Tehako (21 : 78) aboutissent aux mêmes conclusions que Sedov, tout au moins en ce qui concerne leurs propres disciplines. Ils reconnaissent l'importance du substrat balte mais sont équivoques sur son rôle comme facteur déterminant dans l'ethnogenèse des Biélorusses. En ceci ils rappellent les auteurs des ouvrages sur le Moyen Âge biélorusse qui valorisaient l'élément balte dans l'histoire biélorusse mais n'aboutissaient pas aux conclusions qui s'imposaient (1 : 33). Quant à Žuckevič (9 : 111) et Grinblat (6 : 144-173), ils insistent sur le caractère régional de l'influence balte même en ce qui concerne le territoire biélorusse. Aussi, l'assimilation des colonies letto-lithuaniennes de la Biélorussie ne fut pas terminée au Moyen Âge mais continua jusqu'à l'époque moderne. Il ne s'agit donc pas du substrat mais d'une interaction parallèle et continue. Chez tous ces auteurs la thèse de la nationalité commune vieille-russe n'est jamais débattue;

elle est acceptée sans question même quand elle est contredite par les faits.

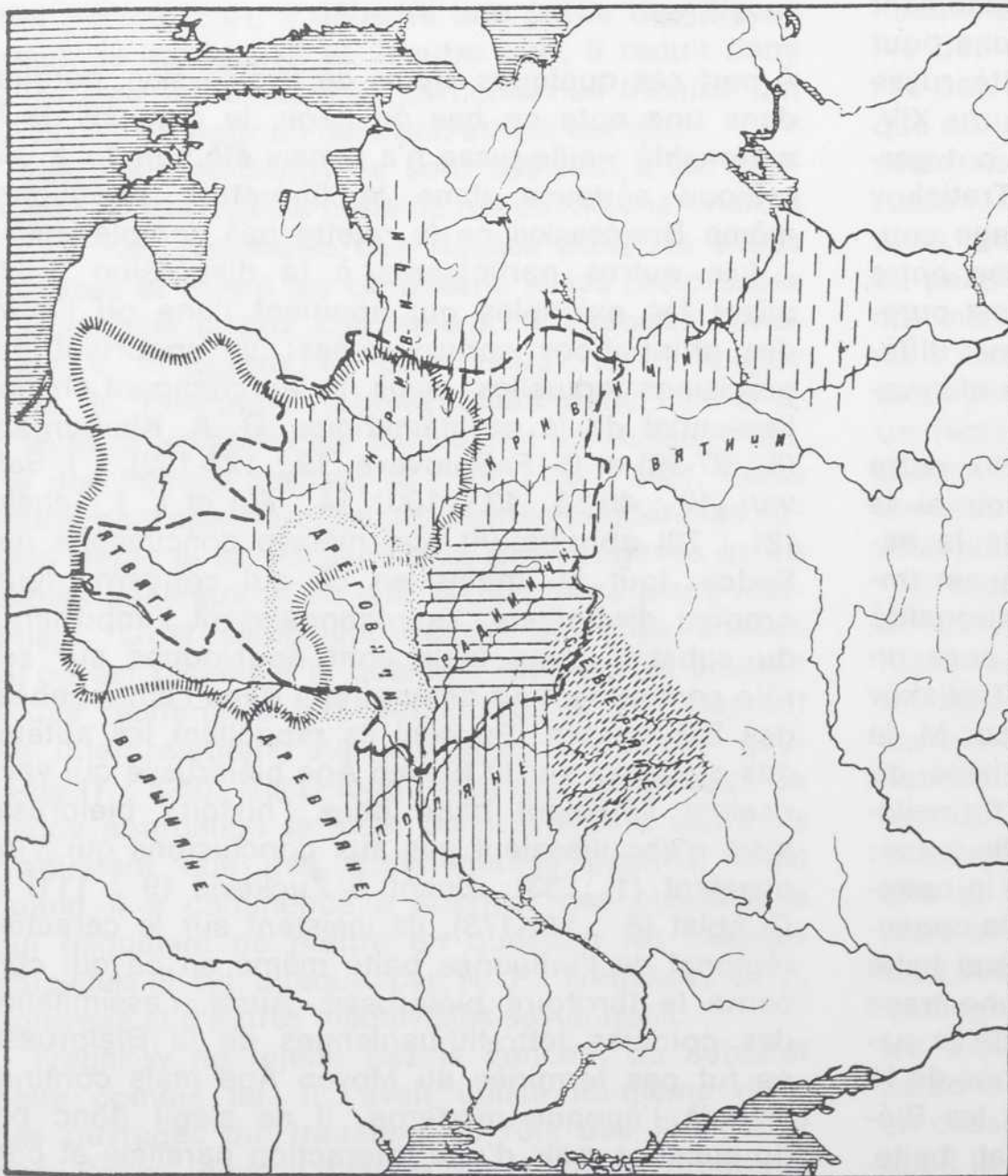
Il est évident que cette discussion dut se dérouler à l'intérieur des normes acceptables par les autorités politiques. Quel que soit le mérite de la conception de la nationalité vieille-russe en tant que reflet d'une réalité historique, son importance de mythe politique est incontestable. Elle fournit une assise historique à la politique des nationalités poursuivie par le gouvernement soviétique qui a pour but la fusion éventuelle des différentes nationalités de l'Union soviétique en une seule nation dite soviétique. Les thèses officielles publiées lors du tricentenaire de l'union de l'Ukraine avec la Russie sont sans équivoque là-dessus :

«Les Russes, les Ukrainiens et les Biélorusses descendent de la même nationalité vieille-russe, formée il y a plus d'un millénaire... Au sein de cette nationalité se formèrent les traits caractéristiques communs aux trois peuples slaves orientaux. De là les peuples russe, ukrainien et biélorusse tirent

leurs nobles traditions patriotiques. Aucune animosité ne pouvait par la suite rompre les liens solides de parenté qui unissaient Rus dans le passé. Pendant des siècles, les nationalités russe, ukrainienne et biélorusse gardèrent la conscience de l'unité de leur origine et de la parenté de leur langue et de leur culture.» (11 : 3).

Faisant écho à ces thèses, Tikhomirov écrivit un peu plus tard :

«Les destinées du peuple russe, ukrainien et biélorusse sont unies par les liens les plus serrés. Les trois peuples frères tirent leur origine de la même racine qui est la nationalité vieille-russe, qui avait constitué l'État le plus puissant de l'Europe médiévale du IX^e au XII^e siècle. L'unité d'origine et de culture des peuples russe, ukrainien et biélorusse conditionna leurs liens indestructibles... Par conséquent, l'étude de l'histoire de la nationalité vieille-russe et de la formation sur la base de celle-ci des nationalités russe, ukrainienne et biélorusse, paraît comme un problème de la plus haute importance de l'histoire de l'URSS. Sans une telle étude on ne saurait comprendre l'aspiration séculaire des Ukrainiens et des Biélorusses d'être unis au peuple russe, au sein d'un seul État...» (22 : 3).



Carte 1 : Tribus et frontières nationales

1. territoire biélorusse selon E. F. Karskii
2. Kriviči
3. Drégoviči
4. Radimiči
5. Severjane
6. Poljane
7. État lithuanien (XIII^e-XIV^e siècles)

Source : V V. Sedov, «K proiskhoždeniju belorusov», *Sovetskaja etnografija*, 1967, n° 2, p. 115.

Si pour comprendre le désir des Slaves orientaux à rétablir l'unité étatique il faut étudier la nationalité vieille-russe, le désir en question devient lui-même dépendant de la prétendue nationalité commune. Une réfutation de la nationalité vieille-russe équivaldrait à une atteinte contre l'aspiration d'unité : c'est un acte politique qu'aucun historien n'oserait entreprendre.

Notre interprétation de la signification politique du débat sur la question de l'ethnogenèse des Slaves orientaux et en particulier de la notion de nationalité vieille-russe est appuyée par un article récent de l'historien M. F. Kotljars. Attaquant les « distorsions » de l'histoire médiévale des Slaves orientaux par les « nationalistes bourgeois », l'auteur écrit :

« Les questions qui sont soulevées dans cet article, sont, à première vue, loin des problèmes brûlants de l'actualité. Les événements et les développements que falsifient les nationalistes remontent à plusieurs siècles. Mais ils sont très actuels. Car, en se livrant à des excursions dans l'his-

toire médiévale, les pseudo-savants nationalistes-bourgeois s'efforcent de prouver que les Russes, les Ukrainiens et les Biélorusses ne sont pas les enfants de la même mère — la nationalité vieille-russe, comme ceci est en réalité, mais prétendent qu'elles sont des nationalités différentes selon leurs origines et leurs destinées historiques. » (9 : 3).

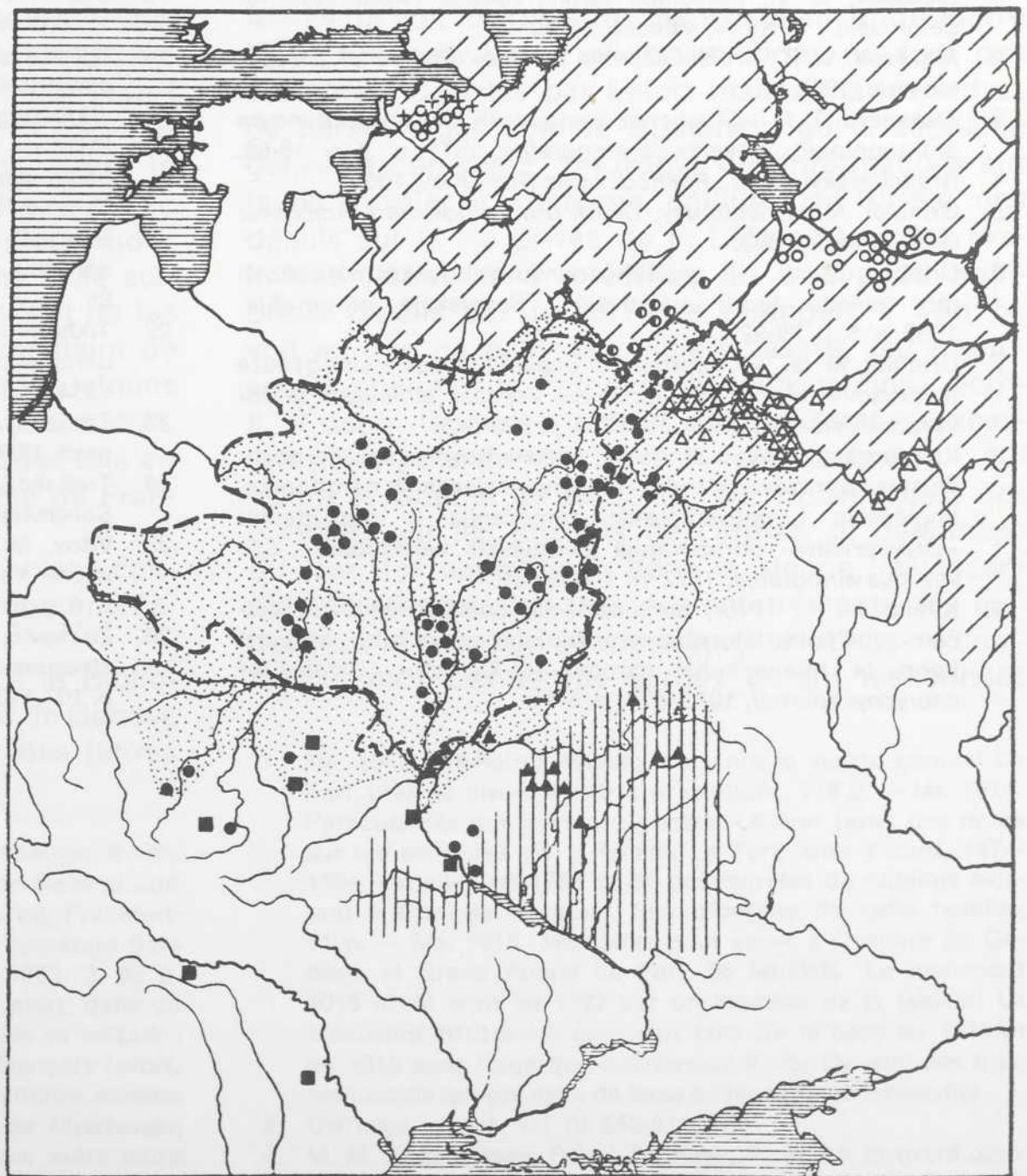
Cette accusation visait les historiens occidentaux, mais elle pouvait facilement être tournée contre des historiens soviétiques. Sedov fait une allusion à ce type de polémique qui n'a rien à voir avec la science historique quand il reproche à Tretjakov de traiter Karskii de « patriote » biélorusse et Sedov de « patriote » balte (*sic*) (17 : 112).

La discussion sur l'ethnogenèse des Biélorusses n'est pas encore terminée. Pour une raison qu'on peut seulement soupçonner, les autorités n'ont pas voulu intervenir publiquement pour clore le débat ou pour lui imposer des limites plus restrictives. L'unique commentaire venant de la rédaction de *Sovetskaja etnografija* souligne le caractère incom-

Carte 2 :
Types anthropologiques et aires hydronymiques

1. dolichocéphale, face moyenne
2. sous-brachycéphale, face moyenne
3. intermédiaire entre les types 1 et 2
4. dolichocéphale, face étroite
5. mésocéphale, face moyenne
6. mésocéphale, face large
7. sous-brachycéphale, face large avec mélange mongoloïde
8. aire d'hydronymie balte
9. aire d'hydronymie finno-ougrienne
10. aire d'hydronymie iranienne
11. limites du territoire ethno-linguistique biélorusse

Source : V. V. Sedov, « K proiskhoždeniju belorusov », *Sovetskaja etnografija*, 1967, n° 2, p. 122.



plet des études portant sur le sujet et insiste sur les éléments que Sedov partage avec ses critiques (17 : 120-121). Il est possible que les autorités n'aient pas encore formulé leur propre opinion là-dessus. Aussi longtemps que l'hypothèse du substrat ne contredit pas ouvertement la thèse de la nationalité commune vieille-russe elle est non seulement inoffensive mais elle peut même se prêter à une certaine utilisation politique. En traitant l'assimilation des Baltes comme un développement progressiste et enrichissant pour l'ensemble de la population concernée, elle rejoint la politique de la fusion nationale qui prévoit aussi l'absorption des héritages ethniques par la nouvelle nation soviétique. Quoiqu'il en soit, les chercheurs soviétiques ont le loisir de poursuivre leurs études sur un sujet de très grand intérêt historique et auquel ils n'ont donné jusqu'à présent que des éléments de réponse.

BIBLIOGRAPHIE

1. Alekseev, L. V., *Polockaja zemlja (očerki istorii severnoi Belorussii) v IX-XII vv*, Moscou, 1966.
2. Alekseev, V. P., *Proiskhoždenie narodov Vostočnoi Evropy*, Moscou, 1969.
3. Alekseeva, T. I., «Etnogenez vostočnykh slavian po dannym antropologii», *Sovetskaja etnografija*, 1971, n° 2, p. 48-59.
4. Braitchevskiy, M. Iu., *Pokhodžennia Rusi*, Kiev, 1968.
5. Grinblat, M. Ia., *Belorusy, Očerk proiskhoždeniia i etničeskoj istorii*, Minsk, 1968.
6. Grinblat, M. Ia., «K proiskhoždeniju beloruskoj narodnosti (po povodu teorii substrata)», *Sovetskaja etnografija*, 1968, n° 5, p. 79-92.
7. Grinblat, M. Ia., «K voprosu ob ucastii litovcev v etnogeneze belorusov», Moora, Kh. A., et al., *Voprosy etniceskoj istorii narodov Pribaltiki*, Moscou, 1959, p. 523-543.
8. Khaburgaev, G. A., «Etničeskii sostav drevnerusskogo gosudarstva i obrazovanie trekh vostočnoslavjanskikh narodnostei (logičeskie i lingvističeskie zamečaniia k obsuždeniju «pervopričiny» obrazovanija beloruskoj narodnosti)», *Sovetskaja etnografija*, 1972, n° 1, p. 85-99.
9. Kotliar, M. F., «Proty buržuazno-nacionalistyčnykh perekručen» spil'noho istoričnoho mynuloho rosiis'koho, ukrains'koho ta bilorus'koho narodiv (IX-XV st)», *Ukrains'kyi istoričnyi zournal*, 1973, n° 8, p. 3-14.
10. Nepokournyi, A. P., «Do balto-skhidnoslovjans'kykh movno-ethnografičnykh ta etničnykh vzaemyn (try etjudy z heohrafii baltymiv)», *Movoznavstvo*, 1969, n° 3, p. 16-28.
11. «Nerusima drouzba bratskikh narodov» [Editorial], *Voprosy istorii*, 1953, n° 12, p. 3-18.
12. Salivon, I. I., «Kraniologičeskaja kharakteristika naselenija Belorussii XVIII-XIX vv. v sviazi s nekotorymi voprosami proiskhoždenija belorusov», *Sovetskaja etnografija*, 1969, n° 4, p. 40-53.
13. Salivon, I. I., «Kraniolohična kharakterystyka seredn'ovičnogo naselennia m. Novohrudka», *Materialy z antropologii Ukrainy*, n° 5, 1971, p. 92-110.
14. Salivon, I. I., «Novye antrapalahičnyja materyjaly da problemy pakhodjannja belaruskaha naroda», *Vesti A. N. B.S.S.R. Seryja hramadskikh navuk*, n° 2, 1969, p. 74-80.
15. Sedov, V. V., «Ešče raz o proiskhoždenii belorusov», *Sovetskaja etnografija*, 1969, n° 1, p. 105-120. (Addenda : «Ot redakcii», p. 120-121).
16. Sedov, V. V., «Ešče raz o vklade baltov v kul'turu vostočnykh slavian (o stat'e G. F. Solov' evoi 'O roli baltского substrata v istorii slavjanskikh plemen Verkhnego Podneprov'ja'», *Sovetskaja etnografija*, 1973, n° 3, p. 73-82.
17. Sedov, V. V., «K proiskhoždenju belorusov (problema baltского substrata v etnogeneze belorusov)», *Sovetskaja etnografija*, 1967, n° 2, p. 112-129.
18. Sedov, V. V., *Slavjane Verkhnego Podneprov'ja i Podvin'ja v X-XIV vv*, Moscou, 1970.
19. Solov'eva, G. F., «O roli baltского substrata v istorii slavjanskikh plemen Verkhnego Podneprov'ja», *Sovetskaja arkheologija*, 1971, n° 2, p. 124-132.
20. Stykhau, H., «Ad staražytnykh pljamenau — da z'jaulennia belarusau», *Polymia*, 1971, n° 8, p. 239-242.
21. Tehako, L. I., «Odontolohični doslidžennja na terytorii Bilorusii u zv'jazku z problemaju etnogenezu bilorus'koho narodu», *Materialy z antropologii Ukrainy*, n° 5, 1971, p. 77-85.
22. Tikhomirov, M. N., «Znachenie drevnei Rusi v razvitii russkogo, ukrainskogo, i beloruskogo narodov», *Voprosy istorii*, 1954, n° 6, p. 19-26.
23. Tretjakov, P. N., *U istokov drevnerusskoj narodnosti*, Leningrad, 1970.
24. Tretjakov, P. N., «Vostočnye slavjane i baltiiskii substrat», *Sovetskaja etnografija*, 1967, n° 4, p. 110-118.
25. Vitov, M. V., «Antropologičeskie dannye kak istočnik po istorii kolonizacii russkogo severa», *Istorija SSSR*, 1964, n° 6, p. 81-109.
26. Žučkevič, V. A., «K voprosu o baltiiskom substrate v etnogeneze belorusov», *Sovetskaja etnografija*, 1968, n° 1, p. 107-113.

LES DÉBUTS DE LA FLOTTE RUSSE VUS PAR LE PREMIER AMIRAL RUSSE

André Babkine

Département d'études anciennes et modernes
Université de Montréal

Il existe aux Archives d'État de Genève trois gros portefeuilles contenant environ 1 200 feuillets ou environ quatre cents lettres qui représentent une partie de la correspondance du général-amiral François Lefort et du général Pierre Lefort. On y trouve aussi d'autres lettres du XVII^e et du XVIII^e siècles comme des lettres du général Meneses, de l'envoyé du Danemark Boutenant de Rosenbusch, de Jacques Lefort qui rencontra la Grande Ambassade en Hollande, du prince Boris Golicyn et de nombreuses autres. Il s'y trouve aussi des brouillons de lettres du Conseil de Ville de Genève à Pierre Le Grand. Les manuscrits ont été cédés par la famille Lefort aux Archives d'État en 1956 et n'ont été ni analysés ni publiés. Seuls quelques historiens de Pierre le Grand connaissent l'existence de ces documents : Ustrjalov ne leur accorde que peu d'attention; mais il en cite six en appendice au tome II de son *Histoire du règne de Pierre I^{er}*. Bogoslovskij ne les a pas vus et ne les cite que par l'intermédiaire de Posselt; H. Vallotton les a vus et en cite quelques passages; le grand biographe de François Lefort, M. Posselt, les a utilisés et en cite quelques-uns en appendice à un article et à une biographie de François Lefort¹.

Il est donc essentiel que ces lettres soient connues, analysées et comparées avec la documentation existante sur Pierre le Grand.

Il existe aussi aux Archives d'État et à la Bibliothèque publique et universitaire de la Ville de Genève trois autres manuscrits rédigés à partir des lettres

des Lefort². Enfin nous connaissons quarante autres lettres adressées à Pierre le Grand par François Lefort et qui ont été publiées par Ustrjalov en appendice au tome IV de son *Histoire du règne de Pierre le Grand*³. Mais il s'agit d'un autre fonds d'archives.

Que nous apportent ces lettres? D'abord elles nous fournissent de nombreux détails sur l'époque de Pierre I^{er} et son règne et viennent confirmer de nombreuses autres données connues. Par ces lettres on voit les relations qui existaient entre Pierre I^{er} et François Lefort et ces relations ne sont pas seulement décrites par Lefort mais dans les lettres de personnages comme Boutenant ou le capitaine genevois Senebier⁴. On trouve des informations sur la vie sociale, économique, politique en Russie, des détails sur la vie privée de F. Lefort; dans les premières lettres qu'il a écrites on trouve de nombreux détails sur le sort des étrangers: «on ne voit ici que de pauvres officiers cassés, qui s'amusent à chercher la Potence par leurs larcins» écrit-il. Il décrit la vie de la cour et les richesses excessives, les pots de vins et les «tour de batton» qui valent le double de la solde. On trouve aussi des données sur les effectifs de l'armée, le pèlerinage du tsar, les expéditions dans la steppe, les incendies de Moscou, les prix des enterrements, les médecines, la situation économique, les objets de commerce, etc. Les lettres écrites durant les années

1. N.G. Ustrjalov, *Istorija Carstovovanija Petra Velikago*, 6 vol., SPb, 1858-63, vol. II, 441-447; M. Posselt, *Der General und Admiral Franz Lefort, sein Leben und seine Zeit*, Frankfurt-am-Main, 1866, 2 vol.; M. Posselt, «Admiral russkogo flota Franz Lefort», *Morskoj Sbornik*, priloženie, 1863, 3, 92 p. Il existe un ouvrage antérieur sur François Lefort, dans un style hagiographique écrit par H. de Basseville et intitulé: *Récit historique sur la vie et les exploits de François Lefort*, Lausanne, 1786. On notera aussi quelques articles comme ceux de L. Vulliemin (*Revue Suisse*, 1867), de Myslaevskij (*Russkaja Starina*, vol. 3, 1898), etc. Une seule autre lettre des documents Lefort a été publiée par un nommé Grenus (voir note 10).

2. Ms. 1013. Mémoires servans à écrire la vie du général Le Fort, tirés de diverses lettres et relations, 118 p. — Ms. 1014. Particularités sur la vie du général Le Fort (avec des notes sur les membres de la famille Le Fort, alias Picard, 1474-1594, extraites en 1783 et 84 des minutes de notaires existant à Coni en Piémont, lieu d'origine de cette famille), 51 p. — Ms. 1015. Mémoires pour servir à l'histoire du General et Grand Amiral Le Fort, 58 feuillets. Le manuscrit 1015 a été écrit en 1732 par un membre de la famille. Le manuscrit 1013 a été écrit plus tard sur la base du 1014 et du 1015 avec l'aide de l'ouvrage de Korb. Ce sont ces trois manuscrits qui ont servi de base à l'ouvrage de Basseville.

3. Ustrjalov, *op. cit.*, vol. IV, 553-611.

4. M. M. Bogoslovskij, *Petr I*, La Haye, 5 vol; on trouvera dans l'index de cette édition un grand nombre de noms cités dans les documents Lefort.

1693-1696 et lors des sièges d'Azov fourmillent de données sur les «jeux» de Pierre, son activité inlassable sur terre et sur mer et de nombreux détails sur les sièges d'Azov. Les lettres écrites en 1697-1698 nous renseignent sur la Grande Ambassade et chose curieuse sur l'esprit qui y régnait. Mais déjà à cette époque c'est Pierre Lefort, neveu du général-amiral et secrétaire de l'Ambassade, qui écrit le plus. On ne possède que peu de lettres de François qui était absorbé par son travail et n'écrivait que fort peu. Les lettres de Pierre Lefort à partir de 1699 n'ont fait l'objet d'aucun commentaire dans l'historiographie, mais elles nous renseignent sur la mort de François Lefort, la captivité des Russes en Suède durant la guerre du Nord, la mort de Pierre I^{er}, le départ de Pierre Lefort pour le Mecklembourg, les intrigues de la cour de Russie jusqu'en 1732, etc.

Il n'est pas nécessaire de rappeler les traits principaux de la vie du général Lefort, sinon qu'il est arrivé à Arkhangelsk en septembre 1675. Après nombre de difficultés dont on trouve le récit chez Ustrjalov et des détails dans les lettres à sa famille, F. Lefort est arrivé à Moscou quelques mois avant la mort du tsar Alexis. Les autres officiers qui voyageaient avec lui furent engagés au Puškinskij Prikaz ou ministère de l'armement, mais Lefort ayant été malade abandonna toute tentative de ce genre et vécut fort misérablement à la Slaboda des étrangers ou Faubourg des étrangers. En 1678 il épousa la fille d'un colonel Souhay, originaire de Metz. Ce mariage fit de Lefort le beau-frère du général Patrick Gordon et lui permit de rentrer dans un régiment. Il participa en 1687 à l'expédition dans la steppe du prince Golicyn dont il fit un récit détaillé dans une de ses lettres. De 6 enfants il n'en conserva qu'un seul, Henri qui mourra sans descendance en 1703 peu après avoir participé au siège de Noteburg; François fit venir de Genève son neveu Pierre, fils d'Ami, syndic de la ville. Ce Pierre deviendra général; il sera pris par les Suédois à Narva, servira sous quatre monarques russes et partira s'installer au Mecklembourg en 1732.

Il y eut encore un autre Lefort en Russie nommé Jean, neveu de François, qui avait été envoyé par Pierre I^{er} à la cour de Versailles pour régler le cérémonial entre cette cour et celle de Petersbourg; il passa au service du roi Auguste de Pologne, fut membre de son conseil privé et envoyé sur la demande de Pierre I^{er} à la cour de Petersbourg en qualité de ministre plénipotentiaire; il y fut honoré de l'ordre d'Alexandre Nevski.

Sur Lefort et son rôle les opinions des historiens ont toujours été divergentes. Il faut dire que des assertions comme celle du prince B. I. Kurakin n'ont

fait que compliquer le problème. Il écrivait que «nuits et jours il s'adonnait aux plaisirs, soupers, bals, banquets, jeux de cartes, débauches avec les dames et beuveries continuel, dont il est mort d'ailleurs vers la cinquantaine⁵». On peut difficilement se fier à la lettre à ce témoignage, car Lefort est mort à 42 ans, non des suites d'une débauche mais d'une blessure qu'il s'était infligée lors d'une chute de cheval au siège d'Azov. D'ailleurs dans une lettre du 8/18 mars 1699, Pierre Lefort décrit la mort de son oncle qui est mort après avoir été sept jours «dans de grandes rêveries», ce qui contredit aussi Ustrjalov, selon lequel Lefort fit chasser le pasteur et demanda de la musique⁶. On peut encore citer Pierre I^{er} qui en 1707 en parlant de Lefort dit à propos d'une célébration «qu'on ne s'était pas amusé comme ça depuis la mort de Monsieur Lefort⁷», ce qui signifie tout au moins que l'aspect fêtard de Lefort était admis. D'autre part comme le souligne S. M. Solov'ev⁸ la grande preuve de la considération de Lefort par Pierre se situe dans le fait que Lefort qui n'était un grand stratège ni sur terre ni sur mer a reçu les charges d'amiral et de général.

On trouve dans les documents Lefort des données qui nous permettent de situer définitivement le personnage de François Lefort. On apprend d'une part que malgré toutes les richesses dont Pierre I^{er} a comblé son favori, celui-ci est mort sans trop de biens, car il ne s'occupait en aucune façon d'accumuler de l'avoir.

Après sa mort on s'aperçut qu'il n'avait que quelques terres à faible rendement et de nombreuses dettes dont un arriéré de 2 500 écus pour la pension de son fils à Genève. Il avait beaucoup de vaiselle précieuse, d'armes, de vêtements, ce qui faisait partie de son rôle, mais pas d'argent. Pierre Lefort qui n'avait que peu de raison d'auréoler son oncle, écrivait : «tout ce qu'il possède est pour ses amis» (lettre du 9 mars 1694).

François Lefort est aussi un personnage tout à fait soumis à son souverain : «Le Général, écrit Pierre Lefort le 3 novembre 1699, a la manière de ne rien faire tant à l'égard des affaires de stat que pour les siennes propres hormis que son Maître ny donne les mains». Mais ceci ne nuisait pas à son rôle d'administrateur car, selon Pierre Lefort, c'était «un homme qui avait une certaine manière d'expédier les affaires auprès de ce Prince et à

5. B.I. Kurakin, *Arxiv Knjazia F.A. Kurakina*, SPb, 1890, vol. 1, 76.

6. Ustrjalov, *op. cit.*, vol. II, 263.

7. *Pis'ma i bumagi Petra Velikogo*, SPb, 1862..., vol. VI, 168.

8. S.M. Solov'ev, *Istorija Rossiic drevnejšix vremen*, M., 1962, vol. VII, 469.

présent personne n'ose s'insinuer comme le Défunt a fait» (même lettre du 3 novembre 1699).

Cependant, même déjà à cette époque du règne de Pierre I^{er}, il semble qu'un étranger, si haut qu'il fût parvenu, devait avoir un supérieur hiérarchique russe qui pour Lefort était le prince B. Golicyn «lequel estoit le patron de mon oncle» écrivait Pierre Lefort le 19 octobre 1699. Ce prince Golicyn considérait beaucoup le célèbre genevois à propos duquel il écrivait une lettre fort élogieuse à Genève⁹.

Quant à Pierre Lefort, il apparaît dans les documents Lefort, comme un homme sans initiative, hésitant, égoïste, débauché, vindicatif et hypocrite et qui n'a des yeux que pour le profit quoiqu'il ne se soit jamais décidé de faire du commerce. Son intention a longtemps été d'aller en Chine où il pensait faire fortune, mais le voyage qui devait durer trois ans l'a fait hésiter. Il hésitait aussi à s'installer en Russie et écrivait le 15/25 février 1693 : «L'envie que j'ai de demeurer dans ce pays n'est pas trop grande et outre cela la langue est si difficile à apprendre que cela desgoute tout à fait». Ce Lefort aussi n'est pas très courageux car il écrit : Je pars aussi aujourd'hui «pour aller combattre les tartares lesquels jespère nous ne verrons pas» (lettre du 26 avril 1699). Il se plaignait aussi de son oncle qui ne lui remboursait pas l'argent promis pour son voyage en Angleterre et écrivait à ce propos le 15/25 juin 1698 d'un village près de Vienne : «Je m'en revangeray. Je ne scay d'avoir fait aucune chose qui puis l'avoir choqué, tout ce que je vous marque Cher frère je vous pris de le tenir cachée». Ceci et l'absence d'une situation stable faisaient que Pierre Lefort signalait durant cette ambassade sa résolution «de ne point s'en retourner en Moscovie» à moins que son frère ne lui procurât «un établissement».

Un autre détail que nous avons sur Pierre Lefort est sa tendance à la débauche; il écrivait le 28 février 1696 : «Touchant la débauche je tache le plus qu'il m'est possible de m'en absenter/ quelque fois pourtant il faut venir la». Pierre est aussi un courtisan assez bas et obséquieux; dans une lettre du 8/18 mars 1699 il dit pour obtenir l'aide du tsar dans la succession de son oncle à laquelle il «s'interresse fort» : «il faut que je me résolve à me jeter au pied de sa Sa Maj. Cz [Majesté Czarienne]». Pierre Lefort cherchait aussi à être libéré avec les autres prisonniers russes lors de sa captivité en Suède.

9. Cette lettre en fort mauvais latin figure aussi dans les documents Lefort. Le prince Boris Golicyn y relate l'amitié que Pierre I^{er} a pour Lefort et celui-ci pour lui : «Amplissimo Domine Conseil, amicitia, qua ego cum Amplissimo Dominationis vestro frate, Dnos Generali Francisco Le fort apud Nostras Czareas summa aestimatione projato, intime coniunctus sum» (etc., Archangeli July 1694).

Malheureusement les Lefort et les autres auteurs de ces lettres n'écrivent pas exactement ce qu'ils voient. En effet ceci se voit par l'absence fort décevante de prises de position ou de narrations auxquelles on s'attendrait lors de la mention de certains faits. Ainsi par exemple Jacques Lefort écrit : «Il ma dit diverses choces [sic] quil n'est pas nécessaire de confier au papier qu'il vous diray de bouche». Cette peur de tout décrire se retrouve en de nombreux endroits des documents Lefort. Senebier écrivait le 18 décembre 1691 : «quand aux nouvelles de ce pays ie n'ose pas vous les marquer» et le 2 mars 1694 : «Touchant une ample description de la milice c'est un peu dangereux». François Lefort aussi écrivait le 23 juillet 1678 qu'il souhaiterait pouvoir écrire quelques nouvelles de Russie mais que «L'apprehension est trop grande» et Pierre Lefort en parlant de son établissement en Russie exprimait cette crainte lorsqu'il écrivait le 22 janvier 1697 : «Je ne vous en marque rien presentement/ j'auray l'honneur d'estre auprès de vous en notre voyage/ je vous en parleray de bouche». Mais le but du présent article n'est pas d'analyser la personnalité des Lefort mais de rendre utilisable leur témoignage.

La langue des documents Lefort des Archives d'État est très curieuse : elle représente un bon exemple de français régional des XVII^e et XVIII^e siècles et on peut trouver beaucoup d'analogies entre cette langue et par exemple le français canadien. Ces lettres sont très difficiles à déchiffrer, surtout celles de François à l'époque où il souffrait beaucoup de sa blessure. On ne peut évidemment pas dire que ces lettres fourmillent de fautes d'orthographe, comme cela a déjà été dit dans les *Glanures*¹⁰. En effet le premier dictionnaire fixant le bon usage de la langue française ne date lui-même que de 1694. Mais il appert que parfois les mêmes mots sont écrits différemment; le pluriel est mal respecté. Les phrases ne sont pas séparées par des points; certains mots perdent des syllabes ou des lettres; ainsi on trouve *prem* pour *premier*, *seulem* pour *seulement*, *p* pour *par* ou *pour*, *ie* pour *je*, certains noms communs avec majuscules et des noms propres sans majuscules; l'usage de l'apostrophe paraît vers la fin de sa vie; souvent les Lefort n'emploient pas de «z» comme dans vous *recevés*, *assés*; on trouve encore des «s» là où aujourd'hui on trouve des accents, il écrit de «mesme», «teste», etc. Tout ceci fait que les lettres sont difficiles à lire.

Nous avons donc utilisé une barre oblique pour séparer ce qui nous apparaissait comme des phrases complètes et nous avons complété les mots qui n'é-

10. Grenus, «Lettre inédite du Général François Le Fort», *Glanures*, n° 2, Genève, 1829, 37-40.

taient pas terminés, car ils ne nous apparaissaient pas comme des abréviations conventionnelles mais plutôt comme le résultat d'une négligence épistolaire et notre seul but était de rendre le texte compréhensible et plus facilement lisible.

Les lettres des documents Lefort peuvent être groupées par sujet, ce qui correspond aussi en pratique à l'ordre chronologique. On a ainsi les premières lettres de François Lefort en Russie, les lettres de François Lefort sur l'armée russe, les lettres de François Lefort sur le siège d'Azov, les lettres des Lefort

sur la Grande Ambassade, les lettres de Pierre Lefort sur la mort du Général Lefort, sur le sort des prisonniers russes en Suède, sur la mort de Pierre le Grand, sur le départ de Russie de Pierre Lefort.

Ce sont les lettres de François Lefort sur les débuts de la flotte russe que nous publions ici avec la gracieuse permission des Archives d'État de Genève. Cependant il faut dire qu'il existe un grand nombre d'autres lettres de François Lefort que celles que nous publions ici mais elles nécessitent une longue analyse qui déborde les cadres du présent article.

Monsieur et très honoré Frère¹

L'occasion ne ma pas esté favorable il y a long temps pour vous escrire, / presentement elle reussit selon mes desirs quoy que leurs Majestés Zaariennes Pierre Alexevits doit venir souper icy avec quelques Seigneurs / (Je vous écris par la voye de Mons le Burgemaitre Witzén² auquel iay envoyé des passeports pour le navire qui doit venir a archange pour les divertissements de leurs Majestés Zaariennes, / ien ay toute la conduitte / iay fait payer par ordre trente mille escus pour l'achat du dit vaisseau / Toutes les lettres de change ont esté envoyé sous ma couverture au dit Mr Witsen qui est fort brave homme / Jay le commandement du dit vaisseau comme je vous iay écrit par cy devant;) ³ Par ma dernière que ie vous ay écrite ie me fist assés entendre quels desirs favoy pour avoir quelqu'un de mes nepveux ou du parentage bien faits et qui aye de l'esprit / ils feroit sans doute leur fortune et iy ay devoi beaucoup, / leurs Majestés Zaariennes le desirent fort / Si vous envoyé quelques un de la famille avec eux qui fusse a une charge eslevée et meme avec une lettre de la République a leurs Majestés Zaariennes elle seroit fort acceptée, et ils peuvent venir facilement avec la dernière flotte par arcange, ou bien par terre / ce sont des voyages, de plaisirs, / hier il arriva la Soeur de Mons Coulom⁴ le major, et deux filles avec leurs meres qui se nomme Craffers / le mari a esté par cy devant general major icy et estant mort, elle se retirerent a Koenixberg dou elles en sont toutes revenues, veu que ce pays est plus agreable et tout a bon marché, / Si des personnes si delicates font des voyages comme cela, jugés si mes Cousins ou nepveux ne se pourront pas azarder / ie vous prie derechef laissé les partir / quand mesme ils seroit une demy douzaine, ie leurs donneray toutes sortes de Contentement et leurs envoyeray du monde jusques a Konixbergh sil viennent par terre / et si cest par mer ie vay a arcange pour les recevoir, / La lettre que nos Magnifiques et tres honoré Seigneur escrivoient a leurs Majestés Zaariennes, un Chanchellier la vint prendre chez Borris Alezevits gallice et fust leue devant tous les Princes et Senateurs, / lon en tesmoigna une grande joye, et lon men envoya la Copie / tous ces grands Sengneurs me fisrent l'honneur de venir chez moy Souper, et leurs Majestés Zaariennes Pierre Alezevits me fisrent cette grand grace, dy venir a cette resjouissance et lon y beust amplement a la Santé de la République de Geneve, / les Canons ny fusrent point tirés a cause que la Cour est en deuil pour la mort de la vielle Imperatrice, ⁵ / tout mon monde est habillé en noir, et ie crois que cela durera une année, / voila a peu près ce que ie vous puis dire sur ces matieres; Je passeray plus outre et vous diray que par la grace de Dieu iay tout ce que ie desire et quand mesme ie naurois que la moitié de tants de graces ie serois Content, / lon parle icy dun village que leurs Majestés Zaariennes me veulent gratier lequel doit succeder a ma famille, / il y a cent vingt paysans a Six leux dicy / il y a une riviere qui sappelle moscva / elle passe mesme icy au milieu de la ville, / il y a du bled en abondance, boix et preeries, / point d'estrangers en ont / ⁶ ce sera une grace particuliere, et ien ay fort affaire / jay une trentaine de chevaux qui sont extremement beaux, et ay un Parc de lautre costé de ma maison avec une quantité de plusieurs Sortes d'animaux / cela me coutte beaucoup. / Pour ce qui est des meubles ien ay une abondance sans pareille et de la vaisselle dargent de mesme et de tres belles nippes et pour quelques milliers descus de joyaux / enfin ie crois questant tout taxé ce que iay amassé depuis peu années Sans compté le village lequel vaud vingt milles escus lors que ie lauray, ie pourrais tirer une trentaine de milles escus / ⁷ ie suis content et si iestois ambitieux ie pourrais remplir mes Coffres, mais iayme mieux me me pas presser / cela viendra assés / ie Suis assuré quapres ma mort lon ne dira pas que iay enlevé le bien d'autruy, mais lon pourra dire sil avoit voulu il auroit amassé de grands Thrésors / ie ne peux pas par année vivre avec 12 milles escus ny mesme quinze, / ie vous le dis en vérité, iay a present pour plus de 13 mille escus en vin dans mes Caves / cela, dans trois ou quatre mois on rend les thonneaux vides. Pour des carosses et chaizes ien ay en abondance, et de trois a quatre cents escus. Pour des estangs, il ny en a point environ icy comme iay et Des poissons en abondances, en un mot ma maison est la plus agreable de tout ce quil y a environ et des personnes de pays esloigné viennent la voir comme une rareté, / leurs Majestés Zaarienne a Commandé dy faire battir une belle maison de Pierre, / voila un recit veritable de mes richesses / des esclaves et esclavines ien ay assés et ils sont libres chez moy, / faite moy la grace de mescrire Souventefois / ie ne manqueray point a vous faire responce, / Jay écrit au parentage cest a dire a ceux qui mont fait l'honneur de mescrire / Je vous prie dassurer de mes humbles obeissances Mad. ma Mère a laquelle iay escri / vous verres la lettre / mes baizemains a Mad. vostre chere moitié et tous vos fils / ie les attends avec impatience / Mons. Depellisari et Mad. Sa femme ma chere niepce et Mere sont assurés de mes humbl obeissances et

mesme tous ceux qui demanderont de mes nouvelles / nos Magnifiques et tres Honorés Seigneurs trouveront icy mes humbles respects et obeissances. pour fin

Mons et tres honoré frere

Slabode en Mosco le
9 mars 1694

Vostre tres humble et tres obeissant
Serviteur
Lefort Premier general des gardes.

Excusé si iecris si viste
lon ma averti que leurs Majesté Zaarienne doibvent venir bien tost.

Fr. Lefort général

Monsieur Lefort ancien auditeur
a Genève

a son frere Isaac
Slobode en Mosco
le 9 mars 1694

Monsieur et très honoré frère

Je vous rends grace de la bonté qu'il vous a plu d'avoir en m'écrivant une lettre si agréable. Dieu veuille poursuivre Ses grâces dans toute votre famille, et vous donner ce que votre cœur desire. Pour ce qui est de moi, de ma femme et mon fils, par la grâce de Dieu nous Sommes en parfaite Santé. J'espère dans deux mois de partir pour Arcange avec leurs Majestés Zaariennes, Pierre Alezevits, et, Si je puis vous y Servir, commandez, je serai prêt à vos commandements et Si c'est de votre volonté envoyez un de vos fils y faire un petit voyage afin que j'aie l'honneur de voir quelqu'un de votre famille. Je mous rends grâce de votre cachet, et de toutes vos remontrances. Poursuivez vos faveurs et m'écrivez quand vous le trouverez nécessaire. Je fais mille baisemains à Madame votre chère moitié et à tous mes neveux et nièces. Ma femme assure le même et mon fils par moi.

Monsieur et très honoré frère
Vostre très humble et tres obeissant
serviteur
Lefort premier général des
régiments des gardes

[Cette lettre est une copie et l'original n'apparaît pas aux archives]

Monsieur et tres honoré frère

La dernière que ie vous escriviis fust de la Slabode en Mosco, / (je ne doute point que vous ne layes receu et leu, dans icelle le dessein que sa Majesté Zaarienne Pierre Alezevits avoit pris de faire derechef un voyage a Arcangle pour y prendre ses divertissements et mesme plus que l'année passé, et afin que tout y puisse reussir selon ses desirs il me commanda de faire venir d'hollande un vaisseau de guerre ou fregatte / ie madresse à Mons. le Bourghemaistre Witzén en hollande, lequel prend de grands soins en tout ce qui regarde leurs Majestes Zaariennes, / ie fis des remises au dit M. Witsen jusques à la valeur de trente milles escus et comme il falloit de nécessité que le dit vaisseau fust achepté promptement et expédié a Arcange a cause que sa Majesté devoit partir a l'ouverture des rivieres ie nay pas manqué toutes les postes, descrire a Mons Witsen pour son despart.

Il y a pres de cinq sepmaines que leurs Majestés Zaarriennes Pierre Alezevits est arrivé a Arcange/jay eu l'honneur de venir avec son Auguste personne la suite est environ quatre cents personnes, Jay choisi 12 officiers qui sont des Majors et Capitaines lesquels ne sont que volontaires, Mons Coulom le Major en est un, la plus grande partie des grands Seigneurs ne sont que volontaires et porte le musquet, et mesme monte la garde, et il y en a tousjours 20 chez nous ou a la porte, leurs Majestés Zaarrienne Pierre Alezevits cest divertit avec une jacht ou environ galliotte sur la Mer Blanche et a esté jusques au Cloistre nommé Soloveskoï faire ces devotions, par la grace de Dieu il est revenu en santé et tout son monde, ormis un doctheur reformé M. V. D. Hulst fort de mes amis) 3/ sa mort subite d'apoplexie nous a donné de la tristesse et mesme en Mosco a esté fort regretté/ je lay fait ensevelir magnifiquement/ Il y eust deux compagnies qui l'accompagnerent et tous les Seigneurs estoit en deuil, lon fit une descharge sur son tombeau et tous les vaisseaux tirerent leurs canons, de la ville ou du chatteau, ie fis tirer trente gros canons/ il a laissé femme et 4 enfans, la veuve ma escrit pour pouvoir avoir quelques subsistances quoy que par la grace de Dieu elle a 10 ou 12 milles escus de bien et une belle maison de Pierre qui a esté battie l'année passée/ outre cela jay prié sa Majesté Zaarrienne lequel la gratié par année de quatre cents escus, et en cas quelle se remarie ses enfans auront consecutivement les 400 escus/ voyés quelles graces, mon Cousin Strasbourg le Colonel lorsqu'il mourut la veuve fust gratié de mesme et elle a trois cents escus toutes les années/ vous voyés par les graces que leurs Majestés font a l'absence des deffunts, si tant en la vie comme mesme jusques a la mort, l'on na pas un plaisir sans pareil a servir des monarques qui n'oublient point a present tout, ce qui pourroit arriver, il est vray quil y a eu des temps que des rebellions ont esté fort rudes mais pas comme plusieurs personnes en ont escrit/ les Strils ou moins que soldats 8 estant en abondance/ pour les mauvais traitements, de ceux qui les gouvernoit ou avoyent gouvernés, ne pouvant plus resister dans le temps, qu'un grand Zaar feoder Alezevits mouru et nayant pas des regiments de soldats comme a present pour prendre garde a leurs actions ce rendirent maistre et disposerent a leur volonté de juger les proces, sans raison de le faire et furent tous juger de rebelles, et mesme ce presenterent avec des traitements, devant leurs Majestés Zaarriennes tres sensible a scavoit sans armes, et une hache ou d'autres instruments pour faire voir a leurs Majestés Zaarriennes les fautes qu'ils avoit commises, par la grace de Dieu presentement il y a de grands changements, lon a par les ordres de leurs Majestés Zaarriennes fait que les soldats ont leurs regiments accomplis et que mesme dans l'absence de leurs Majestés Zaarriennes Pierre Alezevitz il ny a rien a craindre et comme le Zaar Juan Alezevits l'aisné est en Mosco, et de mesme aymé comme son frere, tout est en tranquillité quoy que dans nostre absence il ce soit bruslé trois ou quatre milles maisons par des vents tres grands et mesme un Strilz a esté enlevé par un tourbillon comme tout le monde lassure qui on esté present plus de dix brasses en l'air et retombé mort sur la terre peut estre de hauteur ou du coups quil a donné, dans le temps qu'il tomba, mes amys qui mescrivent de Mosco lesquels sont en abondance et mesme les plus grand Princes de tout le Pays m'assurent le mesme et les plus proches de Zaar Juan Alezevitz me font l'honneur de mescrire toutes les postes/ pour vous en donner cher frere des preuves, sa Majesté Zaarrienne Pierre Alezevits le jour de son despart un dimanche pour Arcange, il me fist la grace de disner chez moy et mesme souper/ toute la cour y fust priée cest a dire des Seigneurs/ il y eust dans la chambre grande que iay fait battir par les graces de leurs Majestés Zaarriennes plus de 200 personnes assise, au long des fenestres/ tous les soldats qui devoient faire le voyage furent traittés apres le disné cest a dire, debout, et de boire a la santé du bon voyage de Sa Majesté Zaarrienne, et quoy que le deuil fust grand a cause de la mort de l'imperatrice Assoudarina Zaarissa nattalia Kerilevena mere de Zaar Pierre Alezevitz l'on ne laissa pas que les trompettes et tambours ne fussent de la partie et les canons de mesme, et nostre Compagnie de Dames estrangeres ou allemandes/ mais l'on ne dansa pas; Sur la minuit et environ, sa Majesté Zaarrienne voulu partir, et me commanda de rester jusques au mardy pour faire despescher toute la troupe/ apres m'estre acquitté de ses commandements, mardy environ dix heures je parti de Mosco, avec un grand convoy de toutes sortes de Seigneurs, et le matin avant que de sortir de la Slabode ie pris congé de toutes les personnes, a qui ie sois redevable/ le jour auparavant a scavoit le lundy, j'eu la grande grace de Zaar Juan Alezevitz d'estre appelé ou gracié de venir a la Cour, tout seul/ les graces extraordinaires que jay receue et de son frere Pierre Alezevitz et mesme a tous moments sont incomparables et sans me vanter jamais stranger n'en a eu depuis le temps quilz ont esté en ce pays, je remets le tout a la Providence de Dieu, et sa grande misericorde, n'oubliera pas, ceux qui cherche a le servir premierement luy seul, et apres ceux qui sont les plus proches a scavoit leurs Majestés Zaarriennes, ie my employeroi d'avantage sil m'estoit possible, mais soyés assuré cher frere, que si jay eu dans ma jeunesse, des plaisirs superflus presentement mon repos de quelques heures m'est tres necessaire et ou que ie sois tout est dans ma disposition/ en voules vous des preuves ie vous en dirai mille donc vous en doubteriez/ cest a dire de ce que ie vois par les lettres qui ont esté escrites a plusieurs/ je veux dire cher frere que quoy que mon repos est de fort peux jay pourtant le temps, de me repentir de plusieurs chose dont je suis coupable et que outre tout ce qui cest passé dans le commencement de mes Services jay souffert beaucoup et apprit a vivre et ie souhaite de l'apprendre de plus en plus, quoy que tout le pays et toutes sortes de nations m'estime, ie ne m'endore pas dans de semblable gloire mais au contraire ie cherche de plus en plus a leur faire voir le zèle que jay pour attirer des sujets fidelles en un mot cher frere ie vous prie de croire que les graces de Dieu sont envers moy, quoy que ie laye offensé plusieurs fois, elles sont en abondance et ie tacheray par toutes les peines imaginables a ne jamais oublier ces bienfaits, tout ce que ie vous prie de croire d'une affection sans pareille sachant assurement que vous prenés part en tout ce qui me touche, que ie n'auray jamais dessein de faire des actions lasche ou presentement Dieu ma fait la grace d'entrer et ou l'honneur y doit estre constante et jamais a de semblable grace point d'estranger ny ont jamais aspiré, j'advoue que ces graces sont sans pareille et que je ne les merite pas ny jamais ie ny ay songé dy parvenir cy tost mais Dieu la voulu, et leurs Majestés Zaarriennes me lont commandé de leur propre bouche en presence de plus grandes Ceremonies et tout le peuple l'ont approuvé/ et mesme jusques a present et jamais dapres mes avancements ie nay supplié mais de bouche jay esté gracié apres avoir fait chargé de capitaine 3 années et servi en toutes sortes d'occasions et souffert des maladies sans pareille/ Jeu l'honneur de vous voir a Geneve comme aussi ma tres honorée Mere et toute la famille a laquelle ie fais des millions de baise mains et dhumbles obeissances/ 9 a mon retour ie fus quelques temps apres gracié pour Major et ansuite Collonel, apres la Campagne des deserts ou step de Coseloff/ et l'année suivante ie fis la

Campagne des Deserts de Tartarie jusques a 40 lieux de Pericop ou ie souffri beaucoup/ l'année suivante pour mes fidelles service ie fus gracie Collonel et commandé d'aller avec l'armée laquelle fust jusques devant Pericop en la Mer noire vient battre les flots aux murs de la ville/ 10 a mon retour, apres avoir eu lhonneur d'entrer dans les graces de leurs Majestes Zaarriennes ils eurent la bonté de me gracier pour Major general/ 11 leurs graces deux années apres, pour mes services, ie fus Lieutenant general, Apres mestre acquitté partout de mes devoirs, autant qu'il ma esté possible, le premier general de ce pays vint a mourir qui commandoit le premier Regiment des gardes ou Regiments veu que ils sont 17 ou 18 milles hommes braves soldats, mon beau frere le general Gordon vouloit posseder le dit Regiment voyant que le sien estoit que de trois milles hommes, ie ne scavoit point de ses intentions, comme vous savés que tous les Papiste font de mesme et il est du nombre; l'on me parla que la place estoit ouverte et que lauroit le Regiment si ie le desiroit/ ie ne voulu pas m'emanciper d'abord a en parler/ l'occasion ce presenta que sa Majesté Zaarrienne me fist la grace de venir chez moy et ayant parlé a sa personne Majestueuse, de plusieurs choses qui se passoit dans les Regiments, et que le premier general estoit mort, et que personne n'avoit soin des Regiments ou Sept Collonnels, y sont compris, il me dit de sa propre bouche quil m'ordonneroit d'estre dans les Regiments en place du general et que ie n'auroit que la charge de Lieut. Collonel/ ie luy baisay les mains pour ces graces, le temps estanoit venu qui estoit le jour d'une grande feste, et que ie devoit estre nommé je dis a mon frere Gordon que iesperois estre avancé en ayant le premier Regiment [mot illisible] luy toucha le coeur sensiblement/ d'abord il alla aupres de tous les Seigneurs pour implorer leurs misericordes afin que cela ne ce fisse pas/ ie nen scavois rien/ ie fus estonné que le matin, ieu lhonneur de voir leurs Majestés Zaarriennes lesquels me disrent que ie prisse le Regiment de Gordon et Gordon prendroit le Premier, ie temoignay de la tristesse et ie priay instamment que lon ne me donnasse ny lun ny l'autre en cas que ie neusse pas le premier/ les festes estant prestes et que lon devoit aller a l'Eglise et leurs Majestés Zaarriennes y estants presentes le premier Regiment ou un des premiers ayant la droite et Gordon la goche proche de l'Eglise et luy sans y estre present de tristesse/ leurs Majestés Zaarrienne Juan Alezevits Pierre Alezevits et l'allerent faire leurs devotions a l'eglise comme a Jerusalem dans le temps des Chameaux, il leur pleust de me donner le Commandement du premier Regiment et apres quelques temps la charge de Premier general laquelle ie possède presentement/ Dieu veuille me donner de l'esprit de la conduite et un Coeur constant pour gouverner une quantité de milliers/ jusques a present je rends graces a Dieu/ ie macquitte a ce que ie crois de mes devoirs, et jay fait plus dans deux années que les autres nont peut faire dans cent et tout pour les graces de leurs Majestés Zaarriennes/ Je ne mestendray davantage des particularités qui se sont passées il y a quelques temps seulement/ en peu de mots ie vous diray tout ce qui vous Rendra joyeux comme aussi de mesme a tous ceux qui prenoient part a la fortune et honneurs ou Dieu et leurs Majestés Zaarrienne mont esleue/ Premierement cher frere, apres toutes les graces et honneurs que jay receu pendant le temps que ie les ay servies le jour avant mon despart je fus a la main du Zaar Juan Alezevits une fois en entrant et une fois en sortant/ apres avoir baisé la main la premiere fois, il me tesmoigna pour ces graces une entiere satisfaction de mes services et me Commanda de faire les baizemains a son frere Zaar Pierre Alezevits/ son Imperatrice, me fist la grace, de me faire baisé sa main deux fois, et apres, toutes les graces imaginables, ieu mon congé, limperatrice entre autres graces, de luy avoir baisé les mains elle me Commanda, de Commander a ma femme, en cas qu'elle envoyoit pour elle, de la laisser venir ou partir/ ie dis qu'elle estoit sa Servante, et qu'elle seroit preste a tous moments/ mon despart fust le jour consecutif/ apres mon arrivée iay appris par des lettres de ma femme et de plusieurs Seigneurs quelle a eu une grace sans Pareille/ Limperatrice envoya un Carosse d'honneur avec une des premieres Dames de la Cour et des personnes suivantes dans dautres Carrosses/ mon fils y fust appelé de mesme/ lors que ma femme vint a la Cour pour la premiere fois elle fust a la main de limperatrice deux fois et mesme trois, mon fils fust a la main de Zaar Juan Alezevits, ma femme receu de tres beau present de l'imperatrice et mon fils de Sa Majesté Zaarrienne/ la poste consecutive jay receu des lettre que ma femme a esté mené en haut pres de limperatrice, Zaar Pierre Alezevits lequel est icy 12 et mon fils aupres de Juan Zaarivits Aleze Petrovits/ ils ont eu la de grands presents/ de mesme et pour la seconde fois ma femme et mon fils ont esté aupres de Zaar Juan Alezevits a scavoit mon fils et ma femme aupres de limperatrice, et ont receu de grands presents et reconvoys avec la mesme ceremonie/ pour ce qui est de moy ie ne scavois vous exprimet les graces, en un mot, tout va selonc les desirs et au dessus d'une personne qui fait sa fortune, Dieu veuille conserver leurs Majestés Zaarriennes, en parfaites Santé plusieurs années, voila touchant les graces qui moy et ma famille ont receue/ (Presentement ie vous diray cher frere que le vaisseau d'hollande nest pas encor venu/ nous lattendons icy/ a tous moments d'abord quil viendra, lon senbarquera dans l'espace de trois jours a scavoit dans trois battiments/ le premier est celuy d'hollande, qui porte 44 pieces de Canon au bas de ma lettre vous verres la description du vaisseau/ comme le Bourgemeistre Witzten men a escri, Sur le dit vaisseau ou fregate, ie suis Capitaine, et mon Lieutenant est le Prince gallice Borris Alezevits/ 13 le Pilote est Jean Vlamming qui doit venir avec le navire/ un homme expert qui a esté plus de trente fois a arcange et qui scait tous les havres, jusques a Cole/ 14 plus loing lon ne sazardera pas et cest assés quand mesme/ lon desiroit aller sur terre, mais que faire sa Majesté ayme de semblables divertissements/ le Second et un vaisseau fait icy tres beau il porte 24 pieces de canon, un general le commande et le dernier ou le troisesime est une Jaacht ou galliotte elle porte 20 pieces/ mon beau frere gordon le general la Commande/ Sa Majesté va sur mon vaisseau et a la charge de Schipper ou ce quil luy plaira/ Dieu vous donne un bon voyage et garde sa Majesté Zaarrienne en parfaite Santé/ a Son retour en mosco il ny aura point de divertissements esloignés de mosco/ dans deux années lon parle dun voyage a Kasan et a Astrakan mais peut estre que dans deux années de temps cela se passera/ au reste ie seray toujours prest de Suivre les ordres, lon fera battir des galliottes plusieurs et lon croit daller voir la mer Baltique pour des negoces de perse en Mosco/ lon me gratule de la charge d'admiral de tous les vaisseaux de Sa Majesté et luy mesme, nostre grand Zaar Pierre Alezevits le veut absolument, lors que cela arrivera ie vous l'escriray, il en vaut la peine veu que il y a icy une flotte et a Beresseloff de tres beaux vaisseaux, et lon en fera bastir plusieurs) 3 mes avancements seront plus grands estant general et admiral/ Escrivé moy cher frere si un ou deux de vos fiils viendront bien tost ou quelques uns, des autres/ vous me mettrés en une tristesse si vous ne men envoyés pas un, dans le commencement de l'hiver, les battiments sont tous priests et tout ce qui est necessaire/

leurs Majestés mont commandé de vous escrire sil se trouvoit quelques bons docteurs qui eussent envie de servir icy, / iay escri aussi au Bourgeois Witzen s'il faut des avances en argent ie les feray venir ou lon le desirera/ les gages sont grands pour de semblables personnes, et mesme jusques a quinze cents et seize cents escus par année sans dautres profits et presents, mais il faut entendre bien la ditte profession/ lon en recherche cinq ou six, / sil sen trouvoit quelques braves, ou un comme je ne doute quil ny en aye des réfugiés vous ferés tres bien de me lescrire et sil veut venir par terre au commencement de l'hyver et ce quil desire par année et sil veut des remises en hollande ou autres places de mesme/ a mes nepveux, ie leur feray tenir de l'argent et enverray mon monde jusques a Dantzich ou a Rhiga/ Sil ne desirent pas de rester icy ils auront leurs Congé avec milles honneurs/ sil plaist a Dieu et quand mesme nos Magnifiques et tres honoré Seigneurs auxquels ie vous prie d'assurer de mes humbles obeissances escriroit une lettre a leurs Majestés, cela seroit sans doute accepté avec beaucoup l'honneur, / ie ne crois pas que vous ne m'accordés cette grace/ voila tout ce que ie vous puis escrire, pour le present, sil se passe quelque chose digne de vous estre escrit ie ny manqueray pas/ quand le vaisseau sera arrivé ie traiteray la Compagnie et ie ne manqueray point a boire vostre Santé comme aussi a toute la chere famille/ nous ne laissons pas pourtant de tirer ou faire tirer quelques fois des centaines de coups de canons dans une journée. 15

Description comme le vaisseau est basti et comme le Bourgeois ma escri dans une de ces lettres.

(Il a 40 bons matelots/ il est monté de 44 pieces de canon de fer entres lesquels il y a six basses ou Verriers, tout de bon fer, / Lequipage, les cordages, ancrs, mats, voiles, armes, etc, sont du meilleur choix, on y voit desja le Pavillon de Sa Majesté Zarienne, arboré devant cette ville, / Je leur ay fait donné trois milles livres de poudre, quelques bons fusils, sabres, pistolets, balles, boulets a deux testes, et tout ce qui appartient a un vaisseau de guerre/ le corps du navire est du meilleur bois que iay jamais veu icy et cest aussi un des meilleurs voisliers quil y ait/ donc nous avons fait une espreuve devant cette ville, / les gages des matelots sont un peu grands, a cause de la conjoncture de la guerre et de la rareté des gens, dequipage ce qui ne permet pas den avoir quen les payant plus cher qua lordinaire/ La chambre du Poupe est pourvue dun beau lit de camp garni de bons matelats, de rideaux de soye rouge et autres assortiments avec un tapis de pied et un autre pour la table, / La chambre qui est au dessus ou lon monte par un degré dérobé est séparé en deux et dans la dernière jay fait mettre un Pavillon de Soye dune autre couleur pour le lit de Sa Majesté, / les planchers den haut de ces deux chambres sont peints des meilleurs maistres et representent, des fleurs et des oiseaux au naturel/ La poupe et la Proue sont aussi ornées de peintures, et dorées, et les costés des deux chambres sont tendus dun cuir doré, / Jay fait donner au Pilote dans le bas de la Poupe des serviettes, nappes plats et autres, ustensiles et commodité necessaires pour la Table et le lit, du vin du Rhin et vin de france de mesme selon vos ordres singes et petits chiens de bologne, / voila a peu pres le principal dune lettre/ elle est écrite le 24 may/ ien ay reçu d'autres apres que le vaisseau nest pas encor parti a cause du vent contraire/ il a un convoi jusques, a la hauteur de norvège quoy que jay envoyé des passeports) pour fin Mons et tres honoré frere faites moy sçavoir a qui vous voulez que ie paye ce que ie suis redevable/ ie men acquitteray assurement/ assurés de mes humbles obeissances tout ce qui nous est de plus proche/ Mde vostre chere moitié en est assurée la premiere pour fin Mons et tres honoré frere vostre très humble et très obeissant

Lefort general

la lettre porte en marge

Arcange le 4 Juillet 1694
excusé si ie vous escri mas le temps
me presse ayant une abondance a escrire

de Mosco le 27 Jan 1699

Monsieur et très Cher frere

J'ay reçu la vostre dernière avecq plaisir et aj veu par la mesme que par la grace de Dieu vous este en parfaite santé/ ie souhaite quelle continue de mesme toute la famille, / si le temps me l'avoit permis, ie vous aurois écrit plus tost/ les troubles qu'il y a eu icy et la justice qui est exécutée tous les jours de mesme les preparations pour la campagne prochaine me donne peu de repos pour pouvoir macquiter de ce que ie vous ay promis/ Je tacheray pourtant autant qu'il me sera possible de le faire, / La lettre par Vienne sans faute vous sera expédiée/ la poste a venir de mesme/ une lettre pour nos Magnifiques et très honorés Seigneurs/ Cy joint ie vous envoie une lettre pour M. Le Marechal de Roze qui est auprès de la reine de pologne ou mon fils cy doit rendre au plus tost, / j'espère qu'il sera très bien reçu, veu que sa Majesté le Roy de Pologne me la demandé plusieurs fois et sa Majesté Zarienne la ordonné/ Mons. Carlovits général Major et gen on lit Comjdre qui est venu avecq sa Majesté Zarienne de Pologne escri une lettre a M. Roze, / mon fils la luy rendra/ il ne se passe autre chose a vous escrire sinon que l'on est icy en grande impatience de recevoir bien tost des hommes de vienne, / Si la paix se fera, sa Majeste Zarienne a fait faire des preparatifs sans pareil, par terre et par Mer selon ce quil se passera/ ie pourrais bien faire une campagne par terre ou Sa Majesté sera present et si la guerre continue comme au paravant jiray commandé la flotte qu'est de 70 grands vaisseaux de guerre et une 30 de galère et 100 brigantines, sans celle des cosaques du borristene et du Tanais, 23 qui sont nombreuses/ dans 12 jours l'on doit faire de grands feux de jouissance ches Moi/ lon parle que cela durera trois jours/ sa Majesté Zarienne a la bonté d' venir de mesme tous les Seigneurs/ ces divertissements doivent estre Magnifiques/ il y aura dans le nouveau batiment trois-cents personnes environ/ Dans la grande sale qui est a ce que lon dit extremement meublée, mais différemment/ une est en cuir dorés et de fort beaux miroir/ la seconde, tout ouvrage de la chine, fort rares, et un lit de mesme/ la 3 de damas jone dune mesme couleur et mesme ouvrage et un lit incarnat de 7 olne d'auteur/ la 4 est une chambre que sa Majesté Zarienne a souhaité en tableaux de marine du haut en bas et pour galères et vaisseaux qui doivent y este pendus/ il y a encore 20 chambre dont 4 doit estre richement meublée, / il est impossible quelle soye preste si tost/ il y aura une 50 de

piece, peits canons ordianires d'un quart de livre ou 1/2 livre de poudre, autour de la maison, sur les galeries, et trois autres bateries lune de 30 grosses de canon, lesquels seront tirés de l'autre costé de la riviere et ferons face de ce costé et une cinquantaine le long de ces estangs/ ie souhaite que tout réussisse, selon la volonté de sa Majesté Zarienne/ toutes sortes de musiques y doivent estre, / l'envoyé de brandebourg est arrivé il y a quelques jours icy/ il a eu son audience dans ma grand sale/ il y en a quatre icy/ un de l'Empereur de Denne mark, de Pologne M. Carlovits et de brandebourg/ Je vous prie d'assurer de mes humbles respect Madamé et très honoré Mère freres et soeurs et tout le parentage/ ie suis de tout mon coeur

excusé moy si ie vous escri si mal lon ma envoye querir ayes la bonté de mescrire la justice que l'on a fait à ces traitres²⁴
Mons. et très Cher frere
Votre très humble et très obeissant serviteur
Lefort general admiral
La lettre que nos Magnifiques et très honorés Seigneur ont escrits à sa Majesté Zarienne ie lai rendu en main propre, / elle a esté recue autant que l'on puisse désirer/ l'oncle de sa Majesté Zarienne la rendi au grand Chancelier/ cela se fist ches moy

Monsieur et tres honoré frere

Jay reçu avec une joye extreme vos deux lettres et mesme plusieurs du parentage, auxquelles il mes impossible de respondre par cette poste, / je vous prie de les assurer de mes humbles respects, et que ie ne manqueray pas par la premiere occasion a macquitter de mon devoir, / Je vous diray cher frere, que par la grace de Dieu leurs Majestés est de retour d'arcangle apres avoir fait un petit voyage Sur Mer a 50 lieux de Cole/ tout a réussi Selon Ses desirs, / les honneurs que iay reçu avant mon depart de Zaar Juan Alezevits et présentement a mon arrivée Sont incroyables de mesme a mon absence a ma femme et a mon fils/ les presents ont esté hors de mes mérites, comme toutes les sortes de vivres et boissons lesquels me furent apportés dans ma maison en vaisselle d'argent, apres avoir baizé deux fois leurs Mains et mesme a limperatrice/ Dimanche qui vient leurs Majestés Zarienne Pierre Alezevits me fera lhonneur de venir disner chez moy et mesme tout les principaux Seigneurs et les plus grands officiers au nombre de plus 300/ les Canons y feront leur effects, / le lundy ce passera de mesme, / ie Souhaitterois que mon cher nepveu vostre fils fusse icy au dit temps, / jattends des nouvelles dimanche de Son arrivée a narve ou a Revel, ou jay donné des ordres qui seront executés et Sur les frontières comme a Plesko et a novagrod, les gouverneurs ont desja reçu il y a fort longtemps, la maniere comme il doivent le recevoir/ dabord que iapprendray leur arrivée a narve¹⁶ ienvoyeray quelques uns de mes Soldats et valets et mesme une personne de ma cognoissance, / ie tascheray aussi a luy aller au devant, autant que leurs Majestés me le permettront, / Sa chambre est preste et tout ce quil luy est nécessaire/ ie mestonne que mon nepveu tronchin na pas entrepris de faire ce voyage, il faut que quelques personnes luy aient despeint ce pays horrible, or par la grace de Dieu, jamais il na esté si tranquille, ny si Riche comme il est presentement, et mesme les estrangers Si aymé, / les vivres sont en abondance et a grand marché, / le bled ce vend icy la thonne qui paie plus de 300 livres, pour un demy escu,¹⁷ et tout a proportion, / vostre fils mon nepveu ma écrit quil me droit de bouche le Sujet de Son retardement, / ie vous écriray amplement a Son arrivée comme a Mde ma Mere laquelle, ie vous prie d'assurer de mes humbles obeissances/ elle sera Satisfaitte au plus tost, / mon fils partira par les premiers traîneaux avec une lettre au Bourgeois Witsen et mesme quelques presents, / dela il aura lhonneur de vous aller offrir Ses Services a geneve, / jespere quil aura une lettre, de leurs M. Z.¹⁸ pour la Republique, / ienvoye les Sables Zebelines 19 pour ma niepce, Bourlamachi avecque mon fils, / touchant Mr megevant il ferait assurement sa fortune, car il ny a point de maistre qui Sache de Semblables exercices, / quil laisse Sa femme, pour un temps, / ces despendis Seront payés pour fin

Mons. et tres honoré frere

Vostre tres humb et tres obéis Serv
Lefort general

Pour le Jeudy qui vient lon fait de grands preparatif, tous les regiments se preparent pour la bataille, / lon a basti une ville avec tous ce qui a esté nécessaire et le Siege durera trois Sepmaines/ il y a 20 milles hommes des deux costés/ mon Regiment passera le premier et cela par toute la ville et mesme au chatteau, / ie fais de grands preparatifs, ie feray marcher devant moy douze chevaux de mains lesquels sont a moy avec tout ce qui est nécessaire or et argent, et pistolets, rares/ (Lon veut absolument que jaye la charge d'admiral/ ie men Suis deffendu, mais leurs Majestés le veulent, / cela me donnera de plus grands revenus, / ce Sera un honneur Sans pareil destre Premier general et admiral/ lon ma desja donné le commandement de tous les vaisseaux/ a la premiere feste ie Seray esleue avec beaucoup de ceremonies/ nostre flotte de tous costé et pres de 24 vaisseaux et galeres/ l'estée qui vient l'on bastira cinq grand vaisseaux et deux galères lesquels, dans deux années sil plaist a Dieu doivent partir pour astrakan, et passer la Mer pour établir de grands negoces avec que la Perse, / iauray le Commandement de tout y allent pour general/ ²⁰ mon vaisseau se nomme léléphant de nos armes et il a tout après et de bons matelots hollandois, / Sa Majesté prend la charge de Capitaine et quelques autres Seigneurs/ Sil se trouve quelque personne qui ayent Servi Sur Mer il seroit bien venus icy et mesme tous ceux qui sont brave Cavaliers/ ³ Jattends les lettres que mon nepveu a pour Sçavoir la volonté, de mon oncle Lect/ les docteurs et bons chirurgiens sont recherchés icy/ il y a deux docteurs qui ont icy plus de 1800 escus de gage Sans ce quil a gagné, / les chirurgiens Selongs leurs Services ceux qui sont fort habile ont jusques a 2000 escus et ont assés a faire toute la journée et gagnent ce quil veulent, / a Dieu cher frere a l'arrivée de mon cher nepveu ie vous écriray amplement, / mes baizemains a toute le cher Parentage et a tous ceux qui demanderont de mes nouvelles, / assuré de mesme nos Magnifiques Seigneurs de mes humbles respects et obeissances, comme aussi vostre chere moitié/ assuré la que iauray un Soïn Sans pareil pour mon nepveu, et que ie feray gloire destre a vous comme a elle

a la Slabode le 13 7bre 1694. Le tres humble et tres obeissant

Lefort

Monsieur et très honoré frère

Je me donnay l'honneur de vous escrire la poste passée, / par la mesme vous y vistes l'arrivée de M. vostre fils mon cher neveu, lequel a donné de la joye a plusieurs personne, mais principalement à moy, / il a rendu la lettre de nos magnifiques et très honorés Seigneurs, a leurs Majestés Zaariennes lequel estoient assis sur leurs thrones, et où il eu la grâce de baizer leurs mains et de luy demander comme se portoit nos Magnifiques Seigneurs et en après on demanda a luy mesme de la part de leurs Majestés Zaariennes comme il se portoit, / il a receu apres la table de leurs Majestés Zaariennes / tout estoit en plat d'argent dans lesquels il y avait différence, des poissons et plusieurs vases de toutes sortes de boissons / je lay mené quelques jours après auprès de quelques Princes ou il a receu beaucoup d'honneurs / lors que le temps me le permettra il ira faire avecque moy plusieurs visite et l'attachera a luy faire apprendre la langue Sclavonne et mesme il a déjà un bon maistre, / je feray aussi en sorte qu'il n'entre pas dans des desboches ny qui ne songe pas a se marier quand mesme il se trouveroit de bons parti, / ce que j'ay fait n'est pas un exemple pour d'autres, / la nécessité ou j'estois my avoit obligé et comme je n'avois pas dessein d'aller ailleurs faire ma fortune je crois qu'il estoit nécessaire de me marier. Monsieur Senebier la fait contre mes ordres, et si l'on la trouvé estrange a Genève icy cela a esté pire, / à vous dire le vray il me semble, que pour sa personne n'est pas fort à plaindre / la femme qu'il a espousé est fort honeste et a de l'esprit plus que luy / c'est la soeur de Mons. Isbrant envoyé en Chine lequel doit revenir dans quelques semaines, et apporte de grandes richesses, / ainsi il pourra satisfaire les marchands, a qui il doit, premièrement a Mons. Perdreau lequel je vous prie de saluer. J'auray soin de sauver ce que je pourray et le remettray a M. Harttman jusques a nouvel ordre, / comme Mons. Hervague sera encor icy quelques semaines, je ne doute nullement qui ne voye Mons. Isbrand / ainsi M. Perdreau ne feroit pas mal de m'escrire a qui il veut que l'on remette ce que l'on pourra tirer de luy, / il y a moyen d'avoir responce sur cette lettre, car mon fils ne part d'icy que sur la fin du mois de Janvier ou au commencement de Febvrier / il va en Hollande chez le Burgmaître Witsen et de la a Genève avec des lettres de leurs Majestés Zaariennes, / Je vous suis infiniment obligé des monstres qu'il vous a pleu de m'envoyer / ie prendray l'hardiesse de remettre a Mon Hervague, ce que je trouveray de plus rare icy, pour vous et pour Madame votre chere moitié à laquelle je vous prie d'assurer de mes obeissances et que j'auray bien soin de mon neveu Pierre, / je luy donne le temps d'une année pour voir ce pays et après verrons a quoy il désirera d'entrer, / pendant ce temps la, je suis assuré qu'il amassera une bonne somme d'argent et plusieurs présents, et comme l'on parle dans 2 années de faire un voyage

à Astrakan où je doibve commander la flotte, et estre admiral, il y aura de grands profits; mon neveu sera capitaine sur mon vaisseau / leurs Majestés Zaariennes mont déjà gratié pour admiral et l'on va bien tost commencé à équiper les vaisseaux. Si quelques uns de mes neveux ou cousins veulent venir icy ils seront très bien reçus. Je m'estonne que mon neveu Tronchin n'a pas voulu se resoudre à ce voyage / les fraix qu'il aurait pu faire luy auroit esté remboursés et tout ce que l'on auroit peut avoir espargné / ²² la verité ou non à la cour de Vienne ne luy devoit point empescher de venir icy, / l'on ne force personne à rester icy ny a ce marier, et si M. Senebier veut avoir son congé il peut avoir à tous moments et mesme ceux qui le désire- ront / l'envoyé qui a esté icy par cy devant a entendu parler peut estre des personnes qui sont esclaves c'est a dire de plusieurs officiers qui ont esté pris dans le temps des guerres contre les Suédois mais pour nous autres qui sommes estrangers nos congés peuvent nous estre donnés quand nous le désire- rons, / a vous dire le vray, il n'y a personne qui le désire, / au contraire il en vient plusieurs et présentement nous vivons par la grâce de Dieu sous un Règne qui n'a jamais esté si favorable pour les estrangers, / les deux Zaars et plusieurs Princes font la grâce d'aymer les estrangers / en cas que mon neveu Tronchin veuille venir qu'il n'aye pas peur que l'on le marie par force ou que l'on l'arreste ni mesme que l'on luy fasse porter les armes / il se trou- vera assez de place pour avancer et pour peu qu'il prenne la peine d'apprendre la langue Sclavonne, il pouroit avoir des emplois honorables à la cour ou dans quelque chancellerie ou peut estre pour envoyé en plusieurs endroits et si la envie de venir il faut que ce soit au plus tost / ie donneray des ordres en Hollande pour son voyage et lors qu'il aura esté icy quelques [probablement le mot: temps] il verra icy mesme un commencement de sa fortune / Mons. Hervague le pourra amener icy en cas que son séjour ne soit pas long à Geneve. Pour mon neveu vostre cher fils lequel vous esperer de m'envoyer soyés assuré que tous deux me seront esgalement agreable et que ie tascheray par tous moyens à leur faire voir le désir que j'ay a les servir et a vous assurer de ne mettre jamais en oubli les grandes obligations que ie vous ay et auray toute ma vie pour fin

Monsieur et tres honoré Frère
Vostre très humble et obéissant serviteur
et frère

De la Slobode en Mosco Lefort general
le 7 X^e 1694

mes humbles obéissances à tous ceux qui vous demanderont
de mes nouvelles.

- 1)- François Lefort avait 3 frères: Ami, syndic de la ville de Genève, Isaac et Jacques. C'est à son père et à Ami qu'il écrivait.
- 2)- Le Bourgmestre Witsen avait déjà été en Russie. Il était allé jusqu'à la Caspienne. Il avait connu Pierre I^{er} encore enfant. Il était le chargé d'affaire du tsar en Hollande.
- 3)- Les passages entre parenthèses ont été déjà cités par Posselt: Posselt, "Admiral russkogo flotta", *ibid.*
- 4)- Monsieur Coulom était un officier suisse venu en Moscovie.
- 5)- La mère de Pierre le Grand, Natal'ja Kirilovna Naryškina.
- 6)- Les étrangers devaient être confinés au Faubourg des étrangers ou Sloboda.
- 7)- Taxer signifie évaluer.
- 8)- On voit que les strelcy devenaient sous Pierre le Grand moins considérés que les soldats. Ceci est confirmé par le fait que les régiments des strelcy étaient envoyés dans les endroits plus difficiles à Azov et sur les frontières.
- 9)- François Lefort est retourné à Genève en 1681.
- 10)- Il s'agit des deux expéditions dans la steppe du Prince V. Golicyn.
- 11)- Lefort reçut donc le grade de général en 1687; c'est une date qu'Ustrjalov ne pouvait déterminer.
- 12)- Ce passage est quelque peu obscur.
- 13)- On voit bien qu'ici il s'agit de divertissement pour Pierre I^{er}, car Pierre Lefort écrivait dans une de ses lettres que le Prince Boris Golicyn était le "patron de son oncle". La charge de schipper que se donne Pierre I^{er}, c'est-à-dire de "capitaine de pont" ou la charge de canonier qu'il se donnera à Azov, montre que même les sièges d'Azov avaient été entrepris comme un amusement.

- 14)- Ce terme de Cole pour désigner Kola se trouve aussi chez Jehan Sauvage: Jehan Sauvage, Relation du voyage à Archangelsk, 1586, Paris, 1855.
- 15)- Selon E. Tarle, les Russes fabriquaient de la poudre en abondance et de meilleure qualité qu'en Europe occidentale: E. Tarle, La guerre du Nord, Ed. de Moscou, 1966, 1; 82.
- 16)- Les villes citées par Lefort sont: Pskov, Novgorod, et Narva.
- 17)- La "thonne" de 300 livres passera de 50 sols en 1694 à 2 ducats en 1699.
- 18)- On trouve souvent dans le texte: M.Z. pour Majesté Zaarienne.
- 19)- Ces fourrures de Sibérie étaient très réputées.
- 20)- Il faut comprendre: j'aurai le commandement, comme général, de tout ce qui y va.
- 21)- Il s'agit évidemment de montres de Genève.
- 22)- Ce passage est obscur.
- 23)- Ce sont les anciens noms grecs du Dnepr et du Don. Sur les effectifs de la flotte russe il y a une étude de Tarle qui avance les mêmes chiffres: E. Tarle, Russkij flot i vnesnaja politika Petra I, M. 1949. La construction de cette flotte russe du Nord a été provoquée entre autre par le fait qu'en 1696 aucun bateau étranger n'a pu atteindre Archangelsk. Pierre Lefort écrivait de Moscou, le 11 décembre 1696: " cest a Souhaitter que la paix generale Se fasse bientôt Car le negoce de ce pays icy comence a Se perdre cette année il nest point Arrivé de flotte à Archange a Cause des Capres qui traverse la Mer du Nord/ elle a esté Contrainte de retourner en hollande apres avoir esté tout lesté en mer, cela Causera beaucoup de Banqueroutes en cette Ville.". Capre, selon Littré, sorte de vaisseau corsaire.
- 24)- F. Lefort a écrit son étonnement à propos de l'insurrection qu'il y a eu à Genève: il disait qu'on l'on croyait que de telles choses ne se passaient qu'en Moscovie.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Section of text, possibly a header or a specific heading, with some legible words.

Main body of text on the left page, containing several paragraphs of faint, illegible content.

Main body of text on the right page, containing several paragraphs of faint, illegible content.

Section of text, possibly a header or a specific heading, with some legible words.

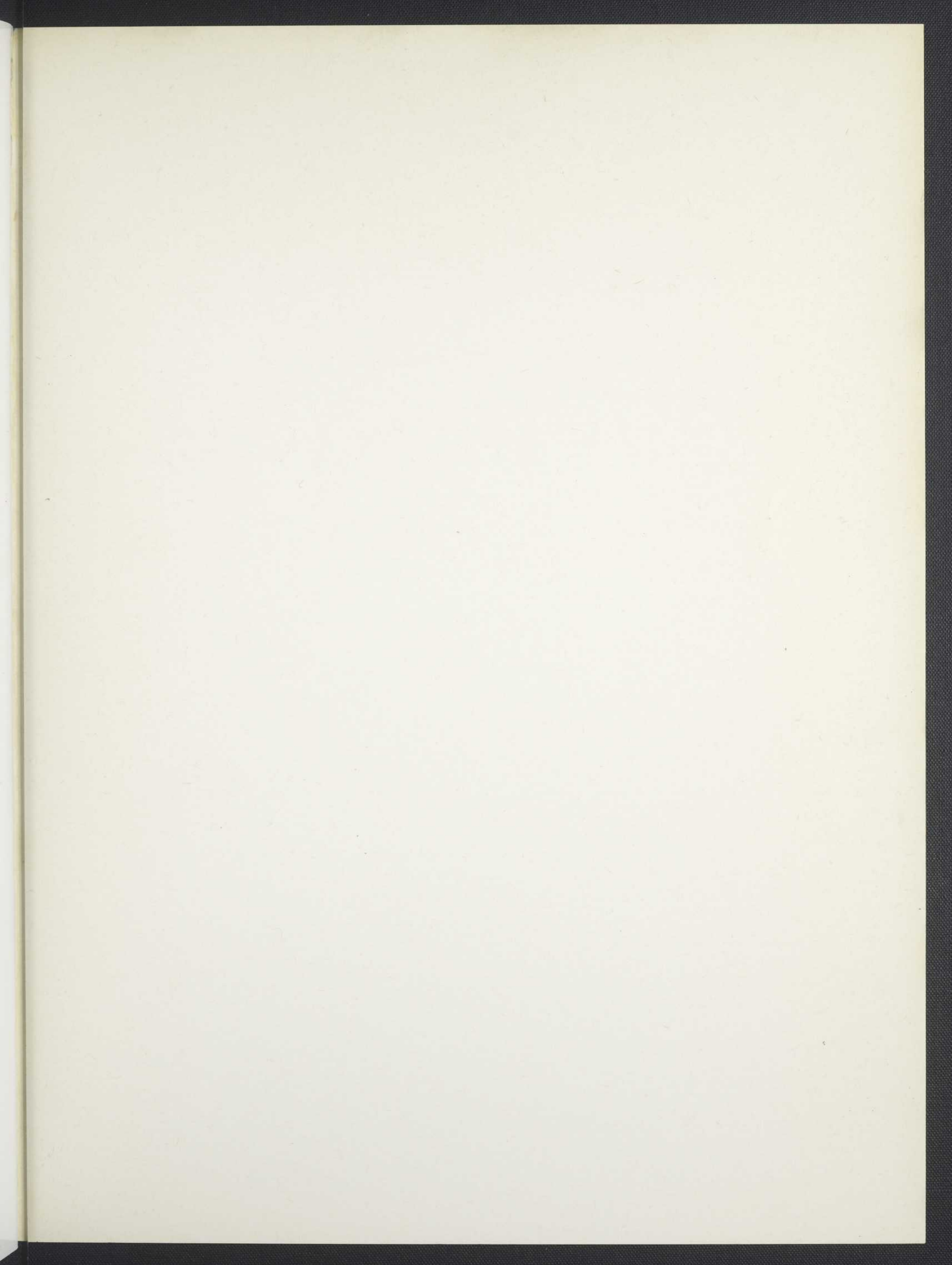
Main body of text on the right page, containing several paragraphs of faint, illegible content.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

*Achévé d'imprimer
par les travailleurs de l'imprimerie
Les Éditions Marquis Ltée de Montmagny,
le trente novembre mil neuf cent soixante-quatorze.*



THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY



RECEIVED
15 APR 1960
LIBRARY OF THE
UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE